JOURNAL A NOUVELLES

LA PRESSE

CIRCULATION TOTAL DE LA SEMAINE 642,153

24ME ANNEE—No 164 MONTREAL, VENDREDI 15 MAI 1908 16 PAGES—UN CENTIN

Musée Lafontaine 1529 Université Laval

DEBORDEMENT DU LAC ST FRANÇOIS

Nombre de fermiers de Sainte-Barbe sont isolés du reste du monde. --- Les champs disparaissent sous trois pieds d'eau, et la nonrriture des bestiaux devient un problème.---La pêche autour des maisons. --- Quelques incidents.

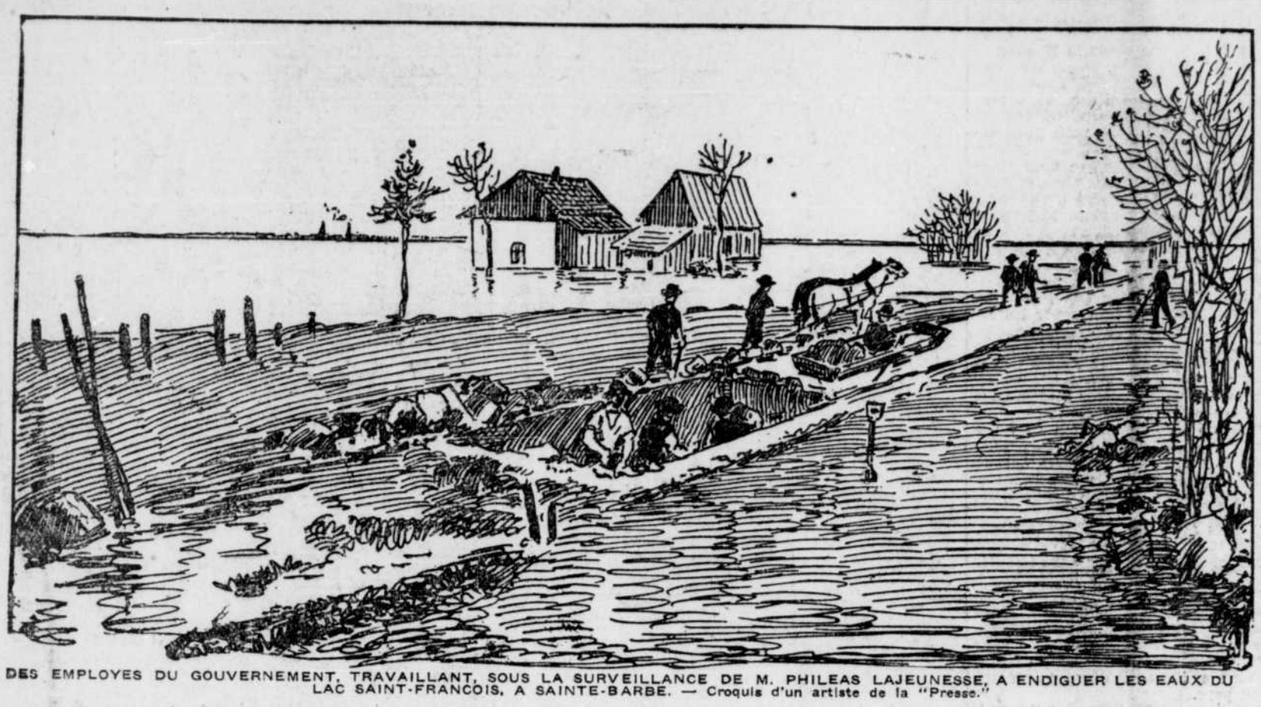

DES EMPLOYES DU GOUVERNEMENT, TRAVAILLANT, SOUS LA SURVEILLANCE DE M. PHILEAS LAJEUNESSE, A ENDIGUER LES EAUX DU LAC SAINT-FRANCOIS, A SAINTE-BARBE. — Croquis d'un artiste de la "Presse."

(De l'envoyé spécial de la "Presse")

Sainte-Barbe, 15 — La paroisse de Sainte-Barbe, comté de Huntingdon, est complètement envahie par les eaux débordantes du lac Saint-François. Sur une superficie de trois milles de longueur et de quatre milles de largeur, s'étend une nappe d'eau stagnante, qui cause la désolation des cultivateurs, et même, presque la ruine pour quelques-uns.

La situation est excessivement grave. Plusieurs cultivateurs, entre autres les frères Lajeunesse, du rang du Lac, ont été obligés de vendre à vil prix les plus belles vaches de leur troupeau. D'autres se demandent s'il ne serait pas préférable pour eux d'abattre leurs animaux ; ils n'ont plus rien pour les nourrir et les pâturages sont couverts de deux à

TROIS PIEDS D'EAU

Cet état de choses est un peu le même à Saint-Stanislas de Kostka, à Châteauguay et ailleurs.

A Sainte-Barbe, seulement, pas moins de trente-deux cultivateurs sont ainsi éprouvés. On peut se faire une idée de la somme totale de leurs dommages lorsque l'on saura, par exemple, que les frères Lajeunesse estiment les leurs à pas moins de $1,500.

Le petit village de Sainte-Barbe se trouve situé à 8 milles de Huntingdon, sur un coteau, et l'inondation ne saurait l'atteindre. D'autre part, — et c'est là l'un des graves ennuis, — les cultivateurs qui sont isolés dans leurs maisons entourées d'eau, ne sont pas munis de chaloupes, et ne peuvent communiquer que très difficilement avec les gens du village.

Nous dirons dans un instant comment deux représentants de la "Presse", accompagnés d'amis dévoués, ont pu se rendre, hier, du village de Sainte-Barbe au rang du Lac, et l'on pourra se faire une idée de la situation.

Voici quelques noms des

CULTIVATEURS EPROUVES:

Rang qui conduit au village : Louis Deschamps, le maire L. Mainville, (maison et dépendances).

Petit rang, ou rang de la Baie : Joseph Robert, Antoine Mainville, père et Henry Robert ; ces deux derniers ont été obligés d'abandonner leurs maisons pour aller habiter ailleurs.

Rang du Lac et ailleurs : MM. Joseph Lanctôt, Hilaire Le Gros, Philias Lajeunesse, Léon DeRepentigny, Jean-Baptiste DeRepentigny, Wilfrid Major, Mme veuve Poirier, Elie Leduc, Joseph Lanctôt, Aldéric Raymond, Louis Deschamps, M. Poupart, Plessis Bruère, M. Lambert, M. Vallée, Louis Lalonde, Pierre Lauzon, Michel Joli, Benjamin Leduc, Napoléon Lauzon, Pierre Lauzon, M. Léger, M. Loisel, Lan... Vaillancourt, Frs. Lefebvre, Moïse Galipeau, Noé Brunet, Jean-Baptiste Girouard, Donat David, Euclide Daoust et autres.

Du village de Sainte-Barbe, un chemin de 40 arpents de long conduit directement au rang du Lac Saint-François. Les premiers 20 arpents sont couverts d'un pied d'eau et le fond du chemin est composé de terre noire et marécageux. Les 20 autres arpents sont couverts de deux pieds d'eau et forme un

LAC NAVIGABLE.

Le premier bout de chemin n'est aucunement praticable ni pour les voitures, ni pour les chaloupes ; c'est ce qui cause l'isolement presque complet des gens du rang du Lac.

Il est absolument impossible d'atteindre ce rang, disaient, hier matin, quelques citoyens de Sainte-Barbe, à deux représentants de la "Presse" qui s'étaient mis en tête d'y parvenir pour y constater de visu la situation exacte, et avoir l'explication de cette inondation :

—"Nous irons quand même, leur avons-nous répondu."

Le détective Dan. Lorrain, de Huntingdon, notre guide, était du même avis.

M. J. B. Daigneault, hôtelier, et Omer Marchand, secrétaire-trésorier de Sainte-Barbe, eurent l'obligeance de nous accompagner.

Le trajet des premiers 20 arpents fut des plus pénibles. Nous étions enlizés à chaque pas, et nous avions de l'eau presque

JUSQU'A LA CEINTURE.

Parfois, il nous arrivait de lever le pied, et notre botte à jambe restait enfoncée dans le bourbier.

Au bout des 20 arpents, la position n'était pas beaucoup meilleure. On se trouvait en face d'un lac, et on n'avais aucune embarcation pour le traverser. Il n'était cependant pas question de rebrousser chemin.

Pendant près d'une heure, nous sommes

RESTES EN PANNE,

agitant des mouchoirs au bout des bâtons et criant à tue-tête pour attirer l'attention des gens de l'autre côté.

Nos signaux furent compris par Mlle Florida Lajeunesse, une jeune fille de dix-sept ans, qui n'a pas craint dans la circonstance, de faire elle-même un trajet de sept ou huit arpents dans l'eau jusqu'aux genoux pour aller avertir ses frères et M. Elie Leduc qui travaillaient à la digue du lac. Nous étions sauvés.

MM. Lajeunesse et Leduc vinrent en chaloupe à notre secours et nous transportèrent chez eux.

La réception fut des plus amicales. On n'avait pas vu d'étrangers à cet endroit

LA FAMILLE DE M. ELIE LEDUC, DE SAINTE-BARBE, REDUITE A HABITER LE GRENIER DE LA MAISON, PAR SUITE DE L'INONDATION. — Croquis d'un artiste de la "Presse."

DEUX REPRESENTANTS DE LA "PRESSE" ET LEURS AMIS, SE TROUVANT EN PANNE DANS LES CHAMPS INONDES DE SAINTE-BARBE, DEMANDENT DU SECOURS PAR SIGNAUX. — Croquis d'un artiste de la "Presse."

Mlle Florida Lajeunesse, de Sainte-Barbe, allant chercher du secours pour venir en aide aux représentants de la "Presse." — Croquis d'un artiste de la "Presse."

L'INONDATION A SAINTE-BARBE. — Aspect que représentent les champs, sur une largeur de quarante arpents, inondés par les eaux du lac Saint-François. — Croquis d'un artiste de la "Presse."

DEPUIS TROIS SEMAINES.

Mme Vve Lajeunesse habite à cet endroit avec ses fils Joseph, Jean-Baptiste, Philias, surintendant des travaux que le gouvernement fait faire à la digue du canal, et sa famille, comprenant en tout neuf personnes. Sur un espace d'un arpent carré à peine, se trouvait leur richesse en bestiaux, une vingtaine de vaches sans nourriture.

A suivre sur la page 5

DES TRAGEDIES DE L'INONDATION

La crue extraordinaire des eaux, dans le haut de la rivière Gatineau, donne lieu à des incidents sensationnels. — A l'heure qu'il est, des villages considérables sont presque entièrement submergés. —Les dommages.

(Du correspondant régulier de la PRESSE)

Maniwaki, Qué., 15 — Le joli et prospère village de Maniwaki, situé sur les bords de la Gatineau, subit le sort des endroits placés le long de cette rivière.

L'eau de la Gatineau, ainsi que celle de la rivière Désert, qui se jette dans la première, à l'endroit où est bâti le village, s'est élevée à une hauteur si considérable que la partie centrale de Maniwaki est inondée et représente maintenant une véritable Venise.

Les chaloupes et les canots d'écorce sillonnent les rues de l'église.

Une vingtaine de maisons sont envahies par l'eau. Plusieurs familles ont été obligées de déménager. Une dame assez avancée en âge, souffrant de paralysie depuis plusieurs mois, a dû être transportée dans une chaloupe dans laquelle on avait mis un matelas de

LA MAISON INONDEE

de son gendre, Jack Hayes.

Dans un autre logis, l'eau a monté, depuis le 27 avril jusqu'à aujourd'hui, de 13 pieds et demi, et elle monte encore très vite.

Une quinzaine de maisons sont aussi envahies par l'eau dans le village Rivière Désert, situé l'autre côté de Maniwaki, sur la rivière Désert.

Trois hôtels et une dizaine de maisons baignent leurs fondations dans la crue des eaux et on ne peut communiquer avec elles que par embarcations de toutes sortes: chaloupes, canots et mille radeaux faits avec des bouts de trottoirs.

Les dommages aux maisons et surtout aux hôtels, ainsi qu'aux caves des magasins généraux seront assez considérables, quoique les marchands aient pris les précautions voulues.

Si l'eau continue à monter encore de six pouces, au lac Abitibbi, à quatre milles de Maniwaki, les chars ne pourront pas se rendre au village, car l'eau couvre déjà les rails de six pouces.

Les scieries de MM. Allie et Frère, près du village, ont été forcées de suspendre leurs travaux,

A CAUSE DE L'EAU

qui commence à s'introduire dans le moulin.

On rapporte que les estacades de ces scieries se sont brisées et qu'un grand nombre de billots appartenant à des fermiers s'en vont à la dérive.

UN HEROS

Avant-hier, un jeune enfant âgé de 7 ans s'est conduit en vrai héros, en sauvant la vie d'un de ses petits camarades qui n'a que cinq ans.

Le jeune Dosithé Lacoursière, fils du notaire Lacoursière, de Maniwaki, était à jouer sur un trottoir flottant de la rue Eglise, avec un bâton qu'il plongeait dans l'eau, quand le pied lui glissa. Il tomba la face la première dans l'eau. Ses petits camarades, en le voyant tomber, se mirent à crier mais, trop excités, ne faisaient rien pour le sauver, quand le jeune Boniface Nault, fils de Alex. Nault, arrivant de l'école, jeta ses livres sur le trottoir et se jeta à l'eau jusqu'au cou. Il parvint à saisir le petit Dosithé et à le ramener près du trottoir où on l'aida à monter. Celui qui venait de l'arracher à une mort certaine est malade, à cause du bain froid qu'il a pris, mais il prend du mieux.

Le jeune Lacoursière en a été quitte pour une grande peur.

M. Wilfrid Lécuyer et son frère, de Maniwaki, ainsi que M. Télesphore Bertrand, du lac Murray, étant à faire du sucre et du sirop, au lac La Truite ont été obligés de plier bagage, car l'eau menaçait de submerger le chantier où ils se retiraient.

L'eau monta avec une telle rapidité que le chemin ordinaire, pour revenir au village, était inondé, et ils se virent forcés de

S'ENFONCER SOUS BOIS,

dans les montagnes, avec les chevaux qu'ils avaient avec eux. Alors, ils furent maintes fois obligés de se construire des radeaux pour franchir des ruisseaux gonflés par la crue des eaux et changés en torrents, ou bien de passer à la nage, avec leurs chevaux.

Ils arrivèrent tard dans la nuit, harassés, fatigués, ayant fait ainsi, dans les bois, une vingtaine de milles dans l'eau. Même, dans certains endroits, il y avait un pied et demi de neige.

Les loups, disent-ils, sont légion, par là : toutes les nuits qu'ils ont passées au chantier, les carnassiers les empêchaient de dormir.

Ces messieurs recommandent à ceux qui vont chasser les loups, de se diriger du côté de La Truite.

M. James Miller, assistant-gérant de la maison Gilmour et Hughson, m'a donné communication d'une lettre qu'il a reçue de M. Gilmour, fils, datée du 9 mai, de Park Lake, disant qu'il est arrivé à cet endroit après avoir traversé le lac Hunter

SUR LA GLACE,

avec ses deux chevaux, et que cette glace ne partira pas avant le 20 mai.

M. Gilmour ajoute que l'estacade du grand lac Kakabonga, qui a douze portes, est très solide quoique l'eau l'ait dépassée de quatre pieds.

On avait craint un instant pour ces estacades, vu le si grand nombre de portes. Si elles se fussent brisées, toutes les habitations situées le long de la Gatineau et ses tributaires, eussent été complètement détruites.

L'estacade du lac Rond, qui est très considérable, menace de se briser. L'inondation qui serait alors produite, causerait un dommage non moins considérable que celui produit par celle du lac Kakabonga.

A Sainte-Famille, sur la rivière Joseph, quand l'estacade du lac Serpent, ainsi que d'autres petites estacades, à quelques milles en haut du village, se brisèrent, l'eau a monté assez considérablement. Les dommages n'ont pas été toutefois aussi graves que l'ont dit certains journaux.

D'abord, il n'y avait rien à craindre pour le village, car il est situé sur le milieu d'une colline.

L'électricité, à Maniwaki, nous fournit une piètre lumière. Même au moment où je vous écris, les lumières s'éteignent complètement et je crains que cela ne dure tant que l'eau montera.

NOUVEAUX CURES

Par décision de Mgr l'archevêque, la desserte de Saint-Arsène, à Montréal, est érigée en paroisse; M. l'abbé C. Décarie, le desservant, en devient le premier curé.

Egalement par décision de Sa Grandeur, la desserte de N.-D. du Mont-Carmel, dans le comté de Lacolle, devient paroisse, le desservant, M. l'abbé J. A. Cloutier, en devient le premier curé.

La desserte de Saint-Louis de Gonzague, récemment érigée à Montréal, devient aussi paroisse, M. l'abbé L. Shea en est le premier curé.

DANS LES EAUX DECHAINEES

L'inondation a produit d'énormes dégâts sur le parcours de la rivière Maskinongé. —De manufactures entières sont charroyées par le courant et réduites en pièces.—Les dangers à venir.

(Du correspondant régulier de la PRESSE)

Louiseville, 15. — La nouvelle vient de se répandre à Louiseville, avec une prodigieuse rapidité, que la crue des eaux a fait, depuis quelques jours, des ravages énormes sur la rivière Maskinongé. Toutes sortes de rumeurs plus alarmantes les unes que les autres circulent de bouche en bouche à mesure que les rapports nous parviennent. Ces nouvelles jettent l'émoi parmi toute la population.

Il y a deux ou trois jours environ, la rivière Maskinongé se mit à enfler si rapidement, sous la crue des eaux, que les champs sont complètement inondés. Tous les cultivateurs dont les fermes se trouvent à proximité de la rivière éprouvent de ce chef des dommages très considérables. Mais au lieu de diminuer

L'INONDATION S'ACCROIT

avec une violence telle que le moment arriva bientôt où rien ne pouvait résister à la poussée terrible des eaux. Divers ponceaux jetés sur des cours d'eau qui se déversent dans la rivière furent détruits comme paille.

A SAINTE-URSULE

le pont de Side, auprès duquel se trouve construit une meunerie importante qui appartient à M. Pierre Gélinas, céda bientôt sous la violence indescriptible de l'inondation. Peu après, le moulin lui-même fut en grande partie détruit. On rapporte même qu'un homme employé comme aide meunier au moulin fut précipité dans la rivière, comme il cherchait, en compagnie d'une foule de témoins attristés de ce désastre, à protéger les édifices contre l'envahissement terrible et continu des eaux.

Les débris du pont et du moulin tombés dans la rivière se mirent aussitôt à descendre le courant avec rapidité et arrivèrent

EN TOURBILLONNANT

à la chute à Boyer, qui se trouve à quelques arpents de là.

Cette chute est l'une des plus belles et des plus puissantes qui soient dans cette province.

Il n'y a pas de touristes en ce comté qui ne tiennent à aller la voir de près et à en admirer la course capricieuse, à travers les roches.

Les pièces de bois et les lourdes machines s'engouffrèrent dans la chute avec un bruit terrible.

Les cultivateurs qui habitent les environs se précipitèrent en toute hâte vers la chute. Un spectacle inoubliable se présenta à leur vue : l'ancienne pulperie qui appartenait à la compagnie industrielle de Maskinongé et qui est récemment passé entre les mains de M. Théodore Lefebvre, de Montréal, penchait de façon inquiétante sous l'énorme poids des eaux et sous la poussée violente des débris qui frappaient comme de véritables béliers sur les murs en grande partie démantibulés.

Tout un côté de l'édifice céda bientôt et fut entraîné

A LA DERIVE

sous les yeux des assistants impuissants.

Ce matin, le reste de ces constructions fut complètement détruit et il ne reste plus actuellement à l'endroit où florissait jadis une industrie prospère qu'un amas de ruines.

Cependant l'innondation n'avait pas terminé ses méfaits.

A un mille environ de la chute à Boyer, il existe un pont d'une centaine de pieds, qui rend là de très grands services à cette région; on le nomme le pont de Carle. Il relie la paroisse St Justin à la paroisse Ste Ursule. Tout le monde, dans le comté de Maskinongé, connait ce pont et a pu apprécier les services qu'il rend aux voyageurs.

Il ne fut pas épargné.

Un craquement sinistre s'y fit bientôt entendre et en quelques instants il devenait à son tour la proie des eaux déchaînées.

La rivière entraîna tous ces débris dans sa course furibonde et cet avant-midi, au pont Maskinongé, à quelque trois milles de l'endroit où se produisait la catastrophe, les curieux pouvaient voir surnager dans le courant des pièces, des balustrades, des ponts, des pièces de bois qui soutenaient des machines, des pans de maisons, etc.

La rumeur persiste à circuler ici qu'un homme s'est

NOYE AU COURS DU DESASTRE

Cependant, je n'ai encore pu obtenir aucune confirmation de cette nouvelle pénible.

Cette crue subite des eaux dans une rivière d'ordinaire si calme a produit toute une sensation à Louiseville, et dans tout le comté.

On craint que d'autres accidents ne se produisent encore pour peu que l'inondation continue à augmenter. La "Presse" tiendra ses lecteurs au courant des événements.

LA CONFIRMATION

Mgr l'auxiliaire a administré ou va administrer, cet après-midi, le sacrement de Confirmation, à Sainte-Brigide et à Saint-Pierre.

LA PRESSE

51 rue Saint-Jacques, angle du Boulevard Saint-Laurent, Montréal, Canada.

ABONNEMENT:
CANADA

EDITION QUOTIDIENNE } $3.50 par année. $1.75 pour 6 mois. $1.00 pour 3 mois.
EDITION HEBDOMADAIRE } $1.00 par année. 50c pour 6 mois.
Payable d'avance.

LA PRESSE est imprimée et publiée au No 51 rue Saint-Jacques, Montréal, par La Compagnie de Publication de LA PRESSE (limitée).
J. GERTHIAUME, Président.

Toute lettre doit être adressée comme suit: LA PRESSE, No 51 rue Saint-Jacques, Montréal, Canada.

BUREAUX POUR LES ETATS-UNIS
A New-York. W. J. MORTON, 919 Brunswick Bldg, 225 Fifth Ave, Corner, 26th st.

A Chicago, W. J. MORTON, M. Elmer Wilson, représentant, 87 rue Washington.

POUR L'ETRANGER
Londres, Angleterre, CHS. DEWYNTER, Limited, 11 Charing Cross Road.

Circulation de LA PRESSE
9 MAI

LUNDI	94,804
MARDI	94,709
MERCREDI	94,706
JEUDI	94,878
VENDREDI	94,797
SAMEDI	117,666
TOTAL	591,560
HEBDOMADAIRE	50,593
	642,153

Circulation des éditions quotidienne et hebdomadaire de la "Presse" pour la semaine dernière. **642,153**

MOYENNE PAR JOUR DE L'EDITION QUOTIDIENNE

98,593

La moyenne de la circulation de la "Presse", dans la ville de Montréal et la banlieue, dépasse 45,000 copies par jour.

Aucun autre journal français de cette ville ne peut prouver que son tirage, pour la Ville de Montréal et la banlieue, atteint le tiers de cette circulation.

LES APPARENCES SONT TROMPEUSES

(Du correspondant régulier de la PRESSE)

Sherbrooke, 15 — M. Hurlburt, de Sutton, a perdu une vache de grand prix, en perdra probablement une autre et en a huit sous traitement. Un garçon de ferme âgé de dix ans, s'amusait à martyriser ces paisibles animaux en leur lacérant le dos avec une fourche. L'une des pauvres bêtes porte 26 différentes blessures.

L'auteur de ces cruautés est un enfant qui paraît plutôt craintif et doué d'une grande sensibilité; il ne peut supporter la moindre réprimande sans se mettre à pleurer.

MORT D'UN VIEUX CITOYEN

L'échevin J. H. Nault vient d'avoir la douleur de perdre son père, après à peine trois semaines du deuil que lui avait causé la mort de sa mère. M. Calixte Nault est décédé hier matin, à 4 heures, à sa demeure, 423 rue Aylwin. Il était âgé de 84 ans.

Il laisse six fils, MM. Octave, Albert, J. Hector, Frédéric, John et Lucien Nault, et trois filles, Mesdames P. Désilets, de Saint-Maurice, comté de Champlain; M. Richard et O. Brouillette, de Montréal.

Nous prions l'échevin Nault et sa famille d'accepter l'expression de notre plus sincère sympathie.

Donnez aux Enfants Faibles et Malades de
L'OVONOL
A L'Extrait d'Huile de Foie de Morue
150—l. M. v. n A

Le pain de blé pur de
AIRD
fait des muscles. B

Chronique

LE PRINTEMPS

Mai est enfin sorti du chou. C'est du printemps qui flotte partout! Excepté quand il pleut "à boire debout".

On se sent revivre, étonné; le sang court plus alerte et plus chaud dans les veines; l'esprit moins sombre s'abandonne aux songes bleus: l'azur est dans le ciel et dans les âmes. Le coeur va reprendre son doux tic-tac, à l'égal des ailes des moulins par dessus lesquels s'envoleront demain bonnets et chapeaux, peignes et chignons!

Les belles, dans la rue, de seize à trente-cinq ans, et même quarante, et même un peu plus, ont une allure délibérée et la démarche en tantinet provocatrice... provocatrice de louanges, d'hommages, de galante servitude... L'oeil humide a des brillants inattendus, et la bouche, mieux souriante, retrousse un arc aux velléités meurtrières. Les lis de l'hiver font place, sur les pommettes rajeunies, aux roses pâles du printemps, qui s'effeuilleront à leur tour devant les rutilantes pivoines de l'été.

Des étoffes chatoyantes, plus légères, ont succédé aux fourrures lourdes, aux pelisses graves, qui ont quitté les épaules élégantes pour aller, sans espoir de prochaine délivrance, espérons-le du moins, s'engourdir loin de la mite dévorante, dans l'ombre discrète des bois odoriférants, au milieu des "moth balls" assassines.

Les chères fleurs, ayant en tête les gracieux lilas discrètement parfumés, vont refaire leur apparition et jeter une note joyeuse dans la mélancolie de nos promenades.

Alors, ce sera le feu d'artifice de la floraison. Les mimosas finiront de pleurer leurs larmes d'or. Honneur à la fanfare pourpre et au sentimental bouquet de violettes!

La bise va se faire brise. Le printemps—non à sa date, mais à son heure—si tardive chez nous—le printemps, que nous avons tous eu si peur de retrouver gelé sous les lamentables débris du rude et interminable hiver que nous venons de traverser, le printemps a enfin donné signe de vie et surtout de vitalité.

Ah! non, heureusement, petit bonhomme n'est pas mort!

En dépit des prévisions attristantes de la première quinzaine du mois, on a salué ton premier matin, ô mai, par des acclamations juvéniles. Car la nature, éternelle coquette qui se farde comme une vieille comédienne, est toujours séduisante malgré son grand âge. Pour cacher ses rides profondes, elle a des masques de velours, des flots riants, des moissons dorées et mille autres parures charmantes.

Jusque dans les cimetières, elle parle de printemps, c'est-à-dire de renaissance, à nos coeurs déchirés, en étendant de soyeux tapis d'herbe sur les chères tombes qui nous attirent si invinciblement.

C'est là, dans ce lieu du silence, du regret et des larmes; dans ce lieu où nos pas nous conduisent malgré nous en cette saison, que nous avons la douce volupté de voir germer la fleur sur la fleur, et des guirlandes embaumées enlacer la croix, signe d'espérance, qui marque le définitif et perpétuel séjour de ceux qui nous avons tant aimés.

L'oubli, l'oubli lâche, pesant et sombre, vient poser son sceau sur notre coeur pendant les terribles journées d'hiver qui, trop souvent, nous font redouter le souvenir de la chère ombre qui peut empoisonner notre semblant de bonheur. Mais lorsqu'arrive le beau mois de mai, tout s'épanouit, tout s'éclaire, tout chante, et le soleil dans sa vieille gloire paraît jeune à nos regards ravis.

Alors on songe aux morts tant regrettés, et l'on s'aperçoit qu'entre eux et nous flotte un lien qui nous unit. Ce lien, fil d'or pur, c'est la prière. On peut parler à Dieu de ces êtres chéris, et se bercer de l'espoir que, depuis longtemps, ils peuvent aussi lui parler de nous.

O nature! nature puissante! Comme tu sais parer les tombes! Comme tu sais dorer les fleurs qui se penchent sur la pierre sépulcrale! Comme tu sais, de ta main prodigue, indifférente et généreuse, voiler nos douleurs sous des fleurs et donner une volupté profonde à nos plus pâles espoirs!.

O palais magnifique! où nous errons comme des exilés! Tente de pourpre et d'or, brillant portique qui s'ouvre sur l'infini, on ne voit pas les néants multipliés qui se cachent sous ta splendeur sphémère, mais on sent bien ô Terre! amas de poussière, que tu n'es qu'un marchepied.

15-5—1908. LAURENT BART.

FEU M. T. A. DAWES

M. Thomas Amos Dawes, président de la "Dawes and Co.", de Lachine, est décédé à Lachine, à l'âge de 77 ans.

LE 24 JUIN A WINNIPEG

(Du correspondant régulier de la PRESSE)

Winnipeg, 15 — A une assemblée fort nombreuse des membres de l'Association St Jean-Baptiste, de Winnipeg, tenue, dimanche après-midi, dans les salles de l'église du Sacré-Coeur, il a été décidé de donner, cette année, à la célébration de notre fête nationale, un cachet particulier; les différentes associations de la province du Manitoba seront invitées à se rendre à Winnipeg pour se joindre à l'organisation locale. De nombreuses excursions permettront à un grand nombre de Canadiens-Français de l'Ouest, de s'y rendre. Au moment où Québec célèbrera le souvenir de son fondateur, Winnipeg fera savoir au monde que la race française est encore vivace dans ces régions lointaines, qui avaient attiré l'attention de Champlain même avant que Laverendrye en eut trouvé la route. Chacun devra se faire un devoir de se rendre à Winnipeg à cette occasion.

Le programme sera des plus élaborés: il y aura processions, messe en plein air, discours patriotiques. Le principal organisateur de ces fêtes est le Rév. Père Portelance, qui a le ferme appui des autorités religieuses et de tous les Canadiens-Français.

FUNERAILLES DE MME J. LANGLOIS

(Du correspondant régulier de la PRESSE)

Ottawa, 15 — En cette ville, à l'église St Joseph, au milieu d'un grand concours de parents et d'amis, ont eu lieu les funérailles de Mme Emilie Tremblay, épouse de Charles Jean-Baptiste Langlois, arpenteur géomètre, employé du département de l'intérieur.

Le deuil était conduit par MM. C. J. B. Langlois, son mari; Jean-Charles, avocat, de Buckingham; Amédée, étudiant en génie civil, à Montréal; Joseph et Alfred Langlois, ses fils, Joseph Tremblay, son frère; J. O. Patenaude, du département de la papeterie, son gendre; Eugène Pelletier, correspondant français à la Ferme Expérimentale, son beau-frère; Albert Harwood, du département de l'imprimerie; Paul Guay, du département de la papeterie; Rock. Romuald et Eugène Pelletier, ses neveux.

D. Chivé représentait ses confrères étudiants en génie civil de l'Ecole Polytechnique de Montréal.

Le service funèbre a été chanté par M. l'abbé J. E. Jeannotte, curé de la paroisse du Sacré-Coeur, assisté de MM. les abbés Decelles et Bouvrette, comme diacre et sous-diacre.

Un choeur puissant rendit avec beaucoup d'effet la messe des morts harmonisée.

La défunte laisse pour la pleurer, sept enfants, dont quatre garçons ci-dessus nommés, et trois filles, qui sont madame J. O. Patenaude, soeur St Jean de Rome, de la Congrégation Notre-Dame, à l'Assomption, et mademoiselle Robertine Langlois.

Elle était âgée de soixante ans, et était née à St Rock des Aulnaies.

LES POMPIERS A LA TACHE

(Du correspondant régulier de la PRESSE)

Trois-Rivières, 15. — Notre brigade du feu a été appelée à la "Canadian Iron Foundry Co.," pour un incendie qui s'était déclaré à la fonderie.

Après deux heures de travail nos pompiers, sous le commandement du sous-chef Hamel, ont pu se rendre maîtres des flammes mais, non sans un rude labeur. On croit que les dommages s'élèveront à $800.

Les pompiers ont aussi été appelés hier après-midi, pour un incendie qui s'était déclaré dans les broussailles, sur le côteau appartenant anciennement à feu M. Art. Turcotte. Dommages peu considérables.

Le "BOVRIL" renouvelle le sang et reconstruit les muscles et les nerfs. Il est excellent pour les enfants, les athlètes, les invalides—pour tout le monde.

BOVRIL

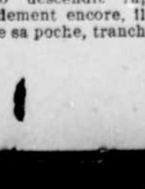

A yB 63

LE CONSUL DE FRANCE

LA CHAMBRE DE COMMERCE FRANCAISE LUI OFFRE UN DINER INTIME AU VIGER, HIER SOIR.

Un dîner intime en l'honneur de M. J. de Loynes, consul général de France lui a été offert hier soir, à l'hôtel Viger, par la Chambre de Commerce Française.

La bienvenue au nouveau consul général fut souhaitée par M. Chouillou président de la Chambre de Commerce Française.

"Lors de notre dernière réunion, dit-il, vous nous aviez dit, M. le Consul Général, que vous nous mettriez à contribution et feriez appel à notre concours le cas échéant.

"Ce concours vous était acquis d'avance.

"Nous avons cru toutefois que la meilleure manière pour nous de vous assister promptement et d'une façon pratique serait de vous mettre de suite en contact avec les représentants les plus autorisés du Commerce, de l'Industrie et de la finance.

"Nous sommes donc heureux que les Présidents de nos principales organisations commerciales de Montréal et du Dominion aient accepté de venir se joindre à nous pour saluer votre arrivée.

"Je suis convaincu que vous trouverez auprès de chacun d'eux le bienveillant accueil que nous avons reçu, que nous avons toujours hautement apprécié et dont nous sommes heureux de les remercier aujourd'hui.

"Nous voyons plus qu'une simple marque de sympathie mais une preuve tangible du désir que l'on a au Canada de voir se développer les relations entre nos deux pays.

"La ratification du Traité est en effet attendue avec impatience des deux côtés de l'Atlantique et nous espérons que vous pourrez bientôt nous en donner de bonnes nouvelles.

"Malgré l'augmentation de nos échanges durant ces dernières années, il y a encore beaucoup à faire pour faire connaître les ressources et les besoins respectifs de nos deux pays.

"Après son amie et alliée la Grande-Bretagne, la France devrait dans son intérêt même jouer dans l'avenir un rôle plus important ici.

"En tant que Chambre de Commerce nous y travaillons de notre mieux, mais nous comptons beaucoup sur votre collaboration éclairée pour atteindre ce but et resserrer de plus en plus les liens qui doivent unir nos deux pays.

"Je souhaite, M. le Consul Général, que votre oeuvre soit féconde parmi nous et je termine en levant mon verre pour vous souhaiter la bienvenue et un heureux séjour au Canada."

M. de Loynes, consul général de France répondit en assurant la Chambre de son concours le plus dévoué pour toutes les questions qui pourraient intéresser le commerce français et canadien et tout spécialement au sujet du nouveau traité Franco-Canadien, dont il espérait pouvoir bientôt annoncer la ratification.

Prirent aussi la parole, l'hon. M. Roland, président de l'association des manufacturiers canadiens; M. Orsall, du Board of Trade et M. Isaïe Préfontaine, président de la Chambre du district de Montréal.

La liste des invités comprenait Messieurs J. T. Drummond, Président du Board of Trade, M. I. Préfontaine, Président de la Chambre de Commerce du District, l'hon J. D. Rolland, Président de l'Association des Manufacturiers Canadiens, M. J. Quintal, Président du Corn Exchange, M. Rodolphe Forget, Président du Stock Exchange, M. G. W. Stevens, Président de la Commission du Hâvre, Andrew A. Allan, C. R., des Isles, le Baron d'Hallenyn.

M. T. Drummond s'étant fait excuser, M. Alex. Orsall représentait le Board of Trade.

Autres personnes présentes: MM. J. F. Bisaillon, Emile Galibert, M. Chevalier, J. de Sieyes, A. Taru, J. Salone, A. F. Revol, Frederick Gallbert, G. Vennat, G. Husson, Ducasse, etc.

GALERIE DES MAIRES

La commission de l'hôtel de ville a décidé de faire faire les portraits de tous les anciens maires pour les placer dans la salle du conseil, et d'encourager par là l'art canadien. Comme la charte ne permet actuellement pas de faire de dépense pour cela, on demandera l'an prochain un amendement.

NOS TRIBUNAUX

(Du correspondant régulier de la PRESSE)

Berthierville, 15. — L'honorable juge DeLorimier, du district de Joliette, viendra lundi, 18 du courant, présider au terme régulier de la Cour de Circuit pour notre comté.

Les causes en contestation d'élection municipale de Lanoraie seront entendues ce jour-là. Environ, une soixantaine de témoins tant pour les requérants que pour les intimés seront entendus. MM. Ethier et Lefebvre représentent les intimés et MM. Renaud et Guibault, les appelants intimés.

Habits "Semi-ready"

COMPLETS EN WORSTED, Tissus importés d'Angleterre, $20.00

Certainement, chez la plupart, on vous demandera $25.00 et $30.00 pour des complets en worsted comme les notres.

Faits en beau worsted anglais, de la couleur gris perle la plus pale au gris fer foncé.

Ils sont parfaits de style et aussi bien faits que ceux des meilleurs tailleurs, aussi durables que la plupart des complets coutant le double du prix.

Quant aux styles, ajustement, tissus et confection, ils sont supérieurs à n'importe quel costume de tailleur.

L'homme qui pense qu'un habit Semi-ready ne pourra jamais bien lui aller, ferait bien d'entrer et d'en essayer un chez

McLEAN & CAMPBELL, 237 rue Saint-Jacques, 505 rue Sainte-Catherine Ouest, 172 rue Peel (2iéme porte).

HENRI DUBOIS, 631 rue Sainte-Catherine Est.

RILEY HERN, 345 rue Dorchester Ouest.

Les **LINOLEUMS de LIEGE CANADIENS** devraient être employés partout. Ils sont **hygiéniques, durables** et de **bon goût.** C'est la couverture idéale pour **chambres à coucher, salles de bains,** pussages, cuisines, etc.

Demandez à voir les patrons chez votre marchand.

Manufacturés par la **DOMINION OILCLOTH CO., Limited, Montréal.** B

L'IMMIGRATION AU CANADA

(Du correspondant régulier de la PRESSE)

Ottawa, 15 — D'après un avis publié par le surintendant de l'immigration, et les fermiers possédant un capital suffisant pour s'acheter une terte, sont les seuls immigrants désirables actuellement au Canada. En conséquence, la loi d'immigration sera appliquée dans toute sa rigueur. Les immigrants autre que ceux de la classe mentionnée plus haut, devront être âgés de 18 ans ou plus, posséder au moins $25 en argent et avoir un billet de passage pour l'endroit où ils veulent s'établir.

FEUILLETON DE LA "PRESSE"

Cœur d'Enfant

Grand Roman dramatique par Charles de Vitis.

PREMIERE PARTIE

LE SECRET DE JACQUES

29 suite.

Il était onze heures du soir et, comme la veille, tout dormait à bord.

Le pont était aussi désert que la nuit précédente.

Deux hommes montèrent et allèrent, chacun de son côté, s'accouder au bastingage, près de l'endroit où la baleinière du commandant était accrochée aux portemanteaux.

Le navire filait à bonne allure entres les îles et récifs de Paracelse, bien connus des marins, et qu'il fallait éviter, et l'île d'Haïnan, vers laquelle le courant tendait à l'entraîner.

On pouvait même apercevoir les côtes un peu tristes et les dunes de sable de cette île, quatre fois grande comme la Corse.

Hugues avait bien manoeuvré.

Il savait que le colonel venait là, tous les soirs.

Il l'avait suivi après l'avoir guetté D'un coup d'oeil, le comte s'assura que personne n'était là, dans les environs.

Sous prétexte d'aller chercher du feu pour son cigare, il descendit dans l'entrepont, explora rapidement les alentours, se rendit compte que le lieutenant de service était sur la passerelle, accompagné seulement de l'homme qui était à la barre et d'un autre matelot, qu'il reconnut pour Cypriano Panzi.

Tout était bien!

Il remonta et se rapprocha du colonel.

Celui-ci était accablé... Il murmurait à demi voix:

Quelle histoire pénible!... Mon Dieu! n'était-ce pas assez d'avoir quitté ma pauvre femme, sans que...

—Vous l'aimez donc bien, votre femme?

L'officier releva la tête pour voir d'où venait cette voix.

Ces paroles lui semblaient étranges et si étrangement prononcées!

— Si je l'aime! dit-il enfin..... Mais, monsieur...

— N'avez-vous jamais pensé, monsieur d'Eudicourt, que votre femme ait pu être aimée par un autre que par vous, et que les tortures que vous avez endurées en la quittant aient pu être subies par un être, obligé d'abandonner pour toujours celle qu'il adorait et que vous lui preniez?

— Que voulez-vous dire? balbutia l'officier.

Mais, Hugues, rapidement, venait d'approcher un sifflet d'argent de ses lèvres et en tirait un son aigu.

— Qu'y a-t-il? Que faites-vous? dit le colonel.

Hugues, alors, l'étourdit d'un coup de poing sur la nuque et, le saisissant tout à coup à bras le corps et paralysant ses mouvements, le faisait basculer, au-dessus du bastingage, entre le plat-bord et la baleinière, et le précipitait dans l'abîme, en disant, entre ses dents serrées:

— Marquis d'Eudicourt, tu m'as pris cette Graciette que j'aimais de toutes les forces de mon âme. Meurs donc! et meurs déshonoré!

. . . . . .

En entendant le coup de sifflet, le lieutenant de service sur la passerelle tourna vivement la tête du côté d'où le bruit semblait venir.

Mais Cypriano, terrorisé par le comte, détourna son attention.

Il lui montra du doigt une masse noire qui faisait tache sur les vagues.

—Voyez-là, mon lieutenant; là.. à l'avant.

— Qu'est-ce que tu vois?

— Une barque.

— Eh bien! c'est la mousson de mars; voici le moment où les gens d'Haïnan vont à Singapour pour la contrebande de l'opium. Ce sont des indigènes de l'île.

— Ah!... voulez-vous me permettre, mon lieutenant, d'aller les voir de plus près, sous la passerelle?

—Va et revient vite.

Cypriano descendit rapidement. Plus rapidement encore, il tira son couteau de sa poche, trancha l'amarre qui retenait une bouée attachée à un mât, et la jeta à la mer.

Il se signa en murmurant:

— Mon Dieu! conduisez-la vers ce malheureux. Sauvez-le, sauvez-le! et pardonnez-moi!

Il remonta à son poste.

En passant près de l'escalier des premières, il vit une ombre qui descendait en courant.

Il se dissimula derrière un fauteuil.

C'était Hugues qui se dirigeait vers le couloir des cabines. Il prenait dans sa poche un large papier plié si brusquement, qu'un objet blanc en tomba, sans qu'il s'en aperçût.

Cypriano se baissa vivement, il allongea le bras et saisit vivement ce chiffon de papier perdu par le comte.

Le comte ne s'était pas dirigé vers sa cabine. Il était entré dans celle du malheureux Eudicourt.

Et, bien en évidence, il déposa sur la couchette du colonel une longue lettre, ouverte.

Comme il l'avait méditée avec soin!

Mais aussi comme il avait réussi!

Cette lettre était écrite avec une rare habileté, en caractères hauts et droits imitant, à s'y méprendre, ceux de l'écriture du marquis, dont il s'était procuré un modèle.

Elle devait faire illusion non seulement à Graciette à laquelle elle était adressée, mais aussi au commandant du bord, qui en prendrait connaissance.

Nul ne douterait du suicide du colonel. La jeune veuve serait sans doute blessée de n'y pas rencontrer la passion brûlante que son mari lui manifestait d'ordinaire.

Tant mieux!

Elle le regrettait moins.

Voici en quels termes elle était conçue:

" Ma Graciette bien aimée,

" Lorsque j'ai dû me séparer de toi, j'ai cru qu'il ne pouvait exister une douleur plus poignante que celle-là.

" Je me trompais.

" Je viens d'être insulté dans mon honneur de soldat!

" Cet honneur ,pour lequel j'avais tout sacrifié, pour lequel j'avais quitté ma femme, n'existe plus.

" J'ai été traité de "Prussien!" de lâche!!

" Tu penseras sans doute que je devrais châtier l'insolent et laver cette tache dans son sang.

" Oui! il faudrait le tuer, celui-là; alors, après lui ils seront mille à me crier cette injure!

" Ma pauvre amie, ne m'accuse pas! Je ne sais qu'une chose, c'est que je dois disparaître. Je le fais avec courage.

" Je suis au comble du désespoir, mais j'ai conservé toute ma lucidité.

" Je vois nettement l'affreuse situation qui m'est faite.

"Je ne veux pas survivre à mon déshonneur.

"Adieu, ma Graciette chérie, adieu ma douce compagne.

"Je t'embrasse avec toute mon âme.

"Je t'embrasse et c'est pour la dernière fois.

"Ton mari meurt en pensant à toi.

"JEAN D'EUDICOURT."

. . . . . .

On trouva cette lettre le lendemain, en constatant la disparition du colonel d'Eudicourt.

La stupéfaction de Cypriano fut à son comble en lisant, lui à son tour, le papier qu'il avait ramassé pendant la nuit et qu'il gardait précieusement.

C'était le brouillon de la lettre du colonel à la marquise d'Eudicourt.

XVIII

L'ECOLE DE LA MISERE

Jacques était heureux, dans son nouveau métier.

Il ne songeait pas à se plaindre de la fatigue ni à envier les ouvriers mieux rétribués que lui.

Actif, travailleur, il ne pensait qu'à s'appliquer de toute son intelligence, pour satisfaire son patron.

Il était chargé des courses, des petits recouvrements au dehors; dans la maison, il pliait les patrons, mettait des adresses.

Dans ses rares instants de loisir, il regardait le travail du graveur; c'était pour lui un intérêt extrême, et, souvent, il faisait des réflexions d'un goût délicat et d'une ingéniosité qui étonnaient l'ouvrier.

CASTORIA
Pour Bébés et Enfants.
La Sorte Que Vous Avez Toujours Achetée
Porte la Signature de *Chas. H. Fletcher*

—Où as-tu appris cela, petiot? lui demandait-il parfois.

—Nulle part, on ne me l'a jamais dit, je le devine. J'aurais tant de plaisir à dessiner tout ce que je vois, les maisons, les arbres, les belles dames.

—N'y a-t-il pas des cours du soir dans ton quartier? Tu devrais suivre le dessin, ajouta Michel Roby, le graveur, que Jacques intéressait.

—Quand je rentre le soir, j'ai tant à faire!

—Tant à faire! Quoi donc? Tu n'as pas un ménage à toi, je suppose?

Jacques se tut.

Il ne voulait pas initier cet homme à sa triste vie domestique.

Pourquoi raconter que le père Richard, toujours ivre maintenant, rentrait tard le soir et ne savait que crier sans raison?

A suivre

UN MONSIEUR

Offre gratuitement à tous ceux qui sont atteints d'une maladie de la peau, dartres, eczémas, boutons, maladies de la poitrine, de l'estomac et de la vessie, du rhumatisme, un moyen infaillible de se guérir promptement, ainsi qu'il l'a été radicalement, lui-même, pour avoir, pris en vain tous les remèdes préconisés. Cette offre dont on appréciera le but humanitaire est la conséquence d'un voeu. Ecrire, par lettre ou carte postale, à M. Vincent, 8 Place Victor Hugo, à Grenoble, France, qui répondra gratis et franco par courrier, et enverra les indications demandées.

A r

SPORT ET ATHLETISME

MONTREAL ENCORE VICTORIEUX

BASEBALL

MONTREAL, 7 ; PROVIDENCE, 1.

L'équipe de Casey a remporté une nouvelle victoire hier. Elle a battu Providence par le score écrasant de 7 à 1. Nos hommes frappèrent la balle avec force, et coururent les buts avec adresse. Ils firent aussi très bien au champ. Friel, pitcher des visiteurs, se montra d'une générosité excessive quant aux passes. Il en accorda sept, et atteignit en outre un joueur avec la balle. Ajoutons qu'il fit un "wild pitch" et que dix hits furent faits par les Montréals.

Keefe manqua aussi de précision, accordant six passes et frappant un homme, mais les visiteurs ne purent placer ses balles en lieu sûr. A la neuvième inning, il retira sur les strikes les trois frappeurs qui lui firent face.

Le jeu de O'Neil et de Poland au champ, et celui de Corcoran au bâton, furent les points saillants de la joute. A la cinquième inning, O'Neil saisit près de la clôture, d'une seule main, en courant, un "drive" de Poland. A la huitième, Poland, lancé à toute vitesse, accrocha au vol une balle frappée par Corcoran dans la direction de l'Arena. Score :

MONTREAL

	A.B	R.	H.	P.O.	A.	E.
Joyce, lf.	3	0	2	1	0	0
Casey, 3b.	3	1	0	1	1	0
Corcoran, 2b.	5	0	2	5	2	2
O'Neil, rf.	4	0	0	3	0	0
Evans, 1b.	4	1	1	9	1	0
Louden, s.s.	1	2	1	3	1	0
Jones, lf.	2	2	2	0	0	0
Clark, c.	3	0	1	5	2	0
Keefe, p.	3	1	1	0	4	0
Total.	28	7	10	27	11	2

PROVIDENCE

	A.B	R.	H.	P.O.	A.	E.
Poland, rf.	4	0	0	2	1	0
Phelan, cf.	1	0	0	1	0	0
Arndt, 3b.	3	0	0	3	3	0
Hoffman, lf.	3	0	2	0	0	0
Abstein, 1b.	3	1	0	11	1	0
Donahue, 2b.	4	0	1	1	1	0
Rock, s.s.	3	0	0	1	4	0
Lemieux, c.	4	0	1	5	1	0
Friel, p.	3	0	0	0	1	0
Total.	28	1	4	24	12	0

Score par inning :

Providence. . . . . .010000000— 1
Montréal. . . . . .02200300x— 7

SOMMAIRE

Coups pour 2 buts, Corcoran, 2 ; Clarke ; laissés sur les buts, Montréal, 8 ; Providence, 8 ; doubles jeux, Louden à Corcoran ; Poland à Abstein ; buts sur 4 balles, Friel, 7 ; Keefe, 6 ; frappé par la balle, Poland, Louden ; Wild pitch, Friel ; struck out, Keefe, 5 ; Friel, 5 ; buts volés, Evans, Louden, Abstein ; sacrifice hits, Joyce, Clark, Phelan, Arndt. Umpire, Conway. Temps, 2.15.

▲ Toronto :

	R.	H.	E.
Toronto. . . . .200010000—	3	4	5
Jersey City. . . .000400006—10	9	1	

Batteries—Kilroy, Rudolph et Brown ; Lafitte et Vandegrift. Umpires, Sullivan et Kelly ; assistance, 1,100.

A Buffalo et à Rochester, partie remise. Pluie.

POSITION DES CLUBS DE LA LIGUE DE L'EST

	Gag.	Perd.	P.C.
Baltimore.	10	6	625
Newark.	10	7	588
Rochester.	8	8	500
Jersey City.	7	7	500
Buffalo.	7	8	467
Montréal.	7	9	438
Toronto.	5	7	417
Providence.	6	9	400

PAS DE PARTIE AUJOURD'HUI

Il n'y a pas de partie à Montréal aujourd'hui. Demain l'équipe de Casey commencera une série de quatre parties avec Jersey City.

LIGUE AMERICAINE

A New York :

	R.	H.	E.
Cleveland. . . . .001000000—	1	9	2
NewYork. . . . .300000000—	3	9	1

Batteries — Berger, Thielman, Bemis et N. Clarke ; Chesbro et Kleinow.

A Philadelphie :

	R.	H.	E.
Chicago. . . . .000000000—	0	3	2
Philadelphie. . . .00000010x—	1	2	0

Batteries — Smith et Sullivan ; Vickers et Schreck.

A Washington :

	R.	H.	E.
Washington. . . .10100002x—	4	8	1
Saint-Louis. . . .000000000—	0	5	1

Batteries — Hughes et Street ; Waddell et Spencer.

POSITION DES CLUBS DE LA LIGUE AMERICAINE

	Gag.	Perd.	P.C.
New-York.	15	8	652
Philadelphie. . . .	15	10	600
Cleveland.	12	12	545
Saint-Louis. . . .	13	12	520
Chicago.	11	12	478
Détroit.	10	11	476
Washington.	9	14	391
Boston.	8	16	333

LIGNE NATIONALE

A Cincinnati :

	R.	H.	E.
Cincinnati. . . . .01000010x—	2	7	0
Boston. . . . . .000000000—	0	4	1

Batteries — Ewing et Schlei ; Young, Ferguson et Bowerman.

A St Louis :

	R.	H.	E.
Saint-Louis. . . . .00030002x—	5	9	2
Brooklyn. . . . .10000001—	2	4	4

Batteries — Beebe et Ludwig ; Pastorious, Bell, Ritter et Bergen.

POSITION DES CLUBS DE LA LIGUE NATIONALE

	Gag.	Perd.	P.C.
Chicago.	13	6	685
Pittsburg.	12	7	632
New York.	12	9	571
Philadelphie. . . .	11	9	550
Boston.	11	12	478
Cincinnati.	9	11	450
Saint-Louis. . . .	9	15	375
Brooklyn.	8	16	333

POUR LE CHAMPIONNAT

Tremblay et Plourde se rencontreront ce soir pour le titre.—La ceinture de Bothner sera aussi en jeu.

LA LUTTE

POUR LE TITRE DE CHAMPION DU MONDE

DANS LES POIDS LEGERS

PLOURDE ET TREMBLAY

SONT PRETS POUR LA RENCONTRE DE CE SOIR AU PARC SOHMER

La lutte de ce soir entre Plourde et Tremblay offre un intérêt extraordinaire à tous les points de vue : la valeur des deux rivaux, l'importance du résultat au point de vue du titre de champion, enfin la rivalité des Canadiens-Américains contre les Canadiens du Canada ; tout concourt à faire de cette rencontre la lutte la plus importante de la carrière de Tremblay.

Il y a juste deux mois que Plourde essaya Tremblay et il garda son titre après une lutte terrible, où son gérant souffrit mainte angoisse. Une seule chute seulement fut gagnée par Tremblay. Les partisans de Plourde restèrent convaincus tout de même que leur homme était capable d'enlever le titre à la merveille de Montréal. Ils avaient vu leur homme avoir le dessus pendant une heure et douze minutes, et cela leur suffit pour leur faire espérer qu'au deuxième essai, Plourde tiendrait l'avantage, non pas une heure, mais jusqu'à la victoire.

Ce soir, aura lieu cette reprise, attendue avec anxiété par tous les sports de Lowell. Tous sont convaincus que Plourde retournera avec le titre.

POUR LE TITRE ET LA CEINTURE

La rencontre de Plourde avec Tremblay sera pour le titre de champion du monde et la ceinture de Bothner.

Plourde est le seul lutteur à 136 livres qui s'est montré l'égal de Tremblay, le seul qui ait tenu le champion en défensive pendant plus d'une heure. On peut donc s'attendre à une lutte longue et des plus contestées.

Tremblay admet que Plourde est son plus dangereux rival.

Plourde est convaincu que la lutte de ce soir va lui donner le titre de champion du monde.

Monsieur Gougeon, le gérant de Plourde, qui l'a accompagné à Montréal, disait ce matin : "Les Canadiens du Canada ont eu le titre assez longtemps. C'est au tour des Canadiens des Etats-Unis de l'avoir pour quelques années."

Plourde pèse 136 livres. C'est un homme fort avec les haltères ; il possède un record de 221 livres d'un bras au-dessus de la tête. Il a levé en présence de Décarie, l'homme fort, 218 livres au dévissé d'une main.

Plusieurs enthousiastes de Lowell sont arrivés ce matin pour la lutte. Ils ont retenu des sièges sur l'estrade au parc Sohmer.

KARAKANOFF VS LEDUC

AU CERCLE PAROISSIAL ST LOUIS DANS UN MATCH SERIEUX

Lundi soir prochain Karakanoff, le lutteur syrien bien connu à Montréal et ailleurs par ses fameux matchs au parc Sohmer, se mesurera avec Jos. Leduc. Comme le Cercle Paroissial ne néglige rien pour satisfaire les amateurs de beau sport, il a réussi, après beaucoup de pourparlers, à arranger une rencontre entre ces deux hommes. Nous sommes certain que la salle sera trop petite pour contenir la foule qui se rendra pour voir le travail de Leduc contre un champion comme Karakanoff. Leduc n'a jamais été tombé ni en pratique ni autrement, mais il pouvait bien se faire qu'il trouve lundi son Waterloo. Il se promet bien de faire une lutte désespérée, et s'il le peut, il tournera les chances à son avantage. Voici le programme de la soirée :

R. Lacasse vs N. Thérien.
A. Favrau vs R. Duranleau.
Karakanoff vs Jos. Leduc.

Le Cercle Paroissial St Louis donnera un magnifique prix qui sera tiré au sort. Toute personne qui prendra un billet d'admission de quinze et vingt-cinq centins à la lutte de lundi soir, aura une chance de le gagner. A la séance de lundi passé, une magnifique lunette d'opéra donnée par M. Eug. Aubuchon, a été gagnée par l'un des spectateurs.

Le match de René Duclos qui a accepté le défi d'Armand St Louis, champion à 110 lbs, aura lieu dans une quinzaine de jours. Ce match sera de deux dans trois, pour un magnifique prix donné par le Cercle Paroissial.

Plourde, qui va lutter ce soir pour le championnat du monde avec Eugène Tremblay. — Photo. Richard and

ZAM-BUK SAUVA LE DOIGT DE CET HOMME !

M. William C. Edwards, rue Peter, Toronto, (ci-devant commis du Elk's Club), reçut une grave blessure au majeur de la main gauche. L'empoisonnement du sang s'étant mis de la partie, il endura de terribles souffrances. Voici ce qu'il déclare: "Ma main était si enflée et me faisait tellement souffrir que je dus la supporter avec une écharpe pendant quelques mois. Je fus pendant plusieurs semaines sous les soins d'un médecin bien connu de Toronto. La blessure n'allait pas mieux, et un jour il me dit qu'il fallait amputer le doigt. La douleur était terrible et s'étendait jusque dans le bras. Je consultai un autre médecin qui me traita pendant quelques semaines encore. Il me dit alors qu'il fallait m'ouvrir le doigt et gratter l'os. C'est alors qu'un ami me conseilla d'essayer du Zam-Buk. Je le fis. Je lavai la plaie et j'appliquai du Zam-Buk suivant les indications. Le lendemain matin la blessure commença à saigner. C'est un bon signe. Je continuai le traitement et une semaine après j'abandonnai le bandage. Je persévérai encore quelque temps et la guérison fut complète.

Zam-Buk Guérit les coupures, brûlures, irritation, démangeaison, eczéma, plaies coulantes, porrigo, hémorroïdes, mal de jambe, blessures empoisonnées et toutes les maladies de la peau. Chez tous les pharmaciens et vendeurs, 50c ou franco de la Zam-Buk Co., Toronto. Dépôt à Montréal : 144 rue Craig Ouest. A y (6 8 4)

DECOUPEZ CECI et faites le parvenir à la Zam-Buk Co., Toronto, avec un timbre de 1 ct et vous recevrez un échantillon Gratuit.

Zam-Buk POUR RESTAURER LA PEAU

LE MATCH PRINCE-CABANA

ATHLETISME

Nous recevons de Hector Prince, la lettre suivante :

Manchester, N. H., 14 mai 1908.

Rédacteur du sport, la "Presse."

Mon match avec Wilfrid Cabana a eu lieu hier soir, en cette ville, et M. Alphonse Lestage, le referee, m'a déclaré vainqueur, 2 à 0. Je réclame de vous les $25 que je vous ai adressés sous forme de chèque, et les $25 que M. Cabana a dû déposer entre vos mains dans le temps.

Vous remerciant d'avance de votre courtoisie et de vos bons services, je demeure,

Votre tout dévoué,

HECTOR PRINCE.

Voici maintenant une lettre d'un de nos confrères de là-bas, relatif à ce match :

Manchester, N. H., 14 mai 1908.

Cher confrère et ami.

Ci-inclus vous trouverez une lettre de M. Hector Prince, de cette ville, qui s'est rencontré hier soir, dans la Salle Polonaise, rue Chestnut, en cette ville, avec M. Wilfrid Cabana, et qui l'a défait, 2 à 0. Il réclame les $50 déposés entre vos mains, le 27 mars dernier, d'abord, parce qu'il a battu Cabana et surtout parce que ce dernier n'a pas fait, la veille du match, tel que convenu, le dépôt supplémentaire de $75. M. Prince a déposé entre les mains de M. Jules E. Bernier, propriétaire-éditeur de ce journal, mardi dernier, la somme de $75 que nous lui avons remise aujourd'hui.

Espérant que vous ferez droit à cette juste demande, je demeure,

Bien à vous,

CHARLES R. DAOUST,
Rédacteur en chef,
"L'Avenir National."

P. S. — Je vous adresse par le même courrier, une copie du No de "L'A. N.", contenant le compte-rendu de la lutte que j'ai, moi-même, écrit.

C. R. D.

Voici le compte-rendu en question :

ENCORE CHAMPION

HECTOR PRINCE DEFEND VAILLAMMENT SON TITRE CONTRE WILFRID CABANA, QUI PROTESTE

Devant une foule de sportsmen locaux assez nombreuse, MM. Hector Prince, de Manchester, le champion des lé- poids de plume du monde, et Wilfrid Cabana, aussi de Manchester, mais domicilié à Montréal, Qué., depuis une couple d'années, ont donné, hier soir, dans la salle Polonaise, rue Chestnut, une très belle exhibition. Comme on avait inscrit la danse à la fin du programme, plusieurs membres du beau sexe donnaient, par leur présence, un cachet spécial à cet événement sportique.

Les juges du tournoi étaient M. Adélard Blanchette, choisi par M. Cabana, et M. Arthur Lapointe, représentant de M. Prince. On s'était entendu sur le choix de M. Alphonse Lestage, de cette ville, comme arbitre ou "referee," comme le veut le langage du sport américain. M. Alex. Roy, le lutteur bien connu, fut choisi à l'unanimité pour présider et annoncer les décisions des juges.

Ce match Prince-Cabana, comme on est convenu de l'appeler, a été fait dans les bureaux de la "Presse," à Montréal, le 27 mars dernier. Les concurrents ont alors déposé $25 chacun, entre les mains de M. Laberge, rédacteur du sport à la "Presse," et il était entendu, dans le contrat même, que la rencontre devait se faire en dedans de six semaines. C'est pourquoi M. Prince, de cette ville, chargé de louer une salle convenable, avait organisé la soirée pour mercredi, le 22 avril dernier. Elle a eu lieu, en effet, mais M. Cabana y brillait par son absence. Hier soir, il brillait par sa présence, bien que la limite fixée se trouvait avoir expiré, vendredi dernier, le 8 du courant. M. Joseph Simard, "manager" de M. Cabana, devait venir ici déposer les $75 exigées pour couvrir le dépôt fait à nos bureaux mardi, la veille du match — tel que stipulé — par M. Hector Prince ; il n'est pas encore venu.

D'après l'entente, il devait y avoir 8 tours, 4 proposés par Cabana et 4 soumis par Prince. Les voici :

Cabana. — 1. Charger d'une main un haltère à l'épaule, — méthode allemande, — et le dévisser de la deuxième main.

2. — Charger une barre à sphères d'une main à l'épaule, sans appui au genou et dévisser.

3. — Charger un haltère des deux mains à l'épaule et le dévisser.

4. — Dévisser une barre à sphères de la deuxième main, en la portant à l'épaule à deux mains.

Prince. — 1. Prendre un haltère d'une seule main et le jeter au bout du bras, — chargement et jeté à l'allemande.

2o Jeter une barre à sphères en plusieurs temps.

3o Développer une barre à sphères après l'avoir chargée en plusieurs temps.

4o Arracher un haltère court.

Il était neuf heures quand le tournoi s'est ouvert par le 1er tour de Prince, que celui-ci a remporté facilement. Il a d'abord levé son haltère à 151, puis à 159½ et Cabana en ayant fait autant, Prince a fait charger son haltère à 176½ livres, l'a levé et Cabana a concédé le point. Les juges en ont ainsi décidé.

On a ensuite pris le 1er tour de Cabana qui a duré jusqu'à minuit. Cabana a d'abord levé la barre à sphères, 217 livres ; puis Prince l'a levée à 218½ livres. "Dix livres de plus!" cria Cabana à MM. Rodolphe Prince et Gédéon Gendron, qui voyaient au chargement des poids. Ils la pesèrent à 226 que Cabana leva, puis à 227½ que Prince leva, bien que Cabana protestât. Les juges font alors reprendre Prince qui triomphe au milieu des acclamations de la foule. Cabana fait charger à 229½ livres et lève. Prince l'accote. On met une livre de plus, Cabana lève et Prince, avec ½ livre de plus, soit 233, triomphe finalement. Il était minuit, trop tard pour Cabana de se reprendre et le referee accorde la victoire à Prince, 2 points sur 2 à gagner.

M. Wilfrid Cabana réclama "fair play" et se dit prêt à finir le concours pour son premier tour, se prétendant sûr de vaincre. La partie aurait alors été nulle, point à point, sans parler des autres tours à faire. Mais le gérant de la salle s'en contenta d'éteindre les lumières électriques et chacun s'en fut se coucher.

Prince conserve ainsi son titre de champion de l'univers, dans sa catégorie.

Le héros de la soirée d'hier n'a cependant pas été Hector Prince, comme seraient portés à le croire ceux qui lisent ces lignes et qui n'ont pas assisté au match. Ce fut Louis Prince, son fils, âgé de 4 ans à peine, qui a levé des poids à deux mains, puis fait un tour à la Louis Cyr, en levant un homme de 160 livres sur ses reins. On l'a promené autour de la salle et les sports présents ont su reconnaître d'une manière tangible ses vaillants efforts de bambin.

L'orchestre Provost a donné la note gaie à la soirée en rendant de nombreux morceaux de son inépuisable et toujours agréable répertoire.

M. Cabana, qui est venu à nos bureaux cet après-midi, proteste contre la décision du referee et surtout contre la manière dont le tournoi a eu lieu. S'il le concours avait été mené jusqu'au bout, M. Cabana prétend qu'il aurait gagné. Il a, de fait, télégraphié, ce matin, au rédacteur du sport de la "Presse", de ne pas se déposséder des $50 déposés entre ses mains jusqu'à nouvel ordre.

M. Cabana a ajouté qu'il défiait Prince de reprendre le concours à Montréal, l'automne prochain, à une date qui sera fixée plus tard.

LA BOXE A MAISONNEUVE

Il y avait peu de monde hier soir au bénéfice de Shiner White, à Maisonneuve. Allen et Jack Strachan, de la Pointe Saint-Charles, firent un combat de six assauts. Allan eut un avantage marqué sur Strachan, qui pesait de 15 à 20 livres de plus que lui, mais il ne put réussir à la mettre hors de combat.

Arthur Giroux et Moir se battirent aussi pendant six rondes, ainsi que Fleming et Dussault.

GANS OBTIENT LA DECISION

San Francisco, 15 — Joe Gans a obtenu la décision sur Unholz au onzième assaut de leur rencontre hier soir. Le nègre étendit à plusieurs reprises le Boer sur le carreau. Au onzième assaut, ce dernier était tout chancelant, et si étourdi qu'il ne pouvait rien voir. Le referee arrêta alors le combat et accorda la victoire à Gans.

Un Fusil A Faible Détente

Il est assez facile d'essayer convenablement les munitions, si le manufacturier ne se sert, pour cela, que de nouvelles armes. Toutes les munitions Dominion sont non seulement essayées au moyen de nouveaux fusils de toutes marques, mais doivent subir l'essai le plus désavantageux, au moyen de vieux fusils à faible détente.

Pour armes de toutes marques. Coûtent un tiers à un quart de moins que les munitions payant des droits. Notre garantie rejette tous les risque sur la Dominion Cartridge Co, Ltd, Montréal.

MUNITIONS DOMINION

A yw C

LA SAISON DE LA CROSSE

ELLE S'OUVRIRA DEMAIN A MAISONNEUVE PAR LA PARTIE NATIONAL-TORONTO.

GAUTHIER SIGNERA UN ENGAGEMENT AUJOURD'HUI

La saison de la crosse s'ouvrira demain après-midi, à Maisonneuve, alors que le National fera face à l'équipe de Jimmy Murphy.

La joute commencera à 3 heures 30.

Notre équipe s'est préparée avec soin à cette rencontre, et tout porte à croire qu'elle triomphera de ses redoutables adversaires de Toronto. Le National mettra à l'essai tous ses nouveaux joueurs, Pelletier, de Cornwall; de Beaumont, Groulx, Dussault, etc.

Toronto aura aussi nombre de nouvelles figures sur son équipe.

Gauthier, qui s'était jusqu'ici montré sourd aux invitations des directeurs, a pratiqué hier soir et l'on nous assure qu'il signera un contrat aujourd'hui même.

Tous les amis du club apprendront cette nouvelle avec plaisir.

Il est aussi pratiquement certain que Jack Laviolette portera cette saison les couleurs du club.

Avant le match et pendant les interrmissions, il y aura des courses à pied.

Le programme de l'après-midi sera donc doublement intéressant.

SAINT-LOUIS vs HOCHELAGA

Le Saint-Louis aura ce soir sa dernière pratique préparatoire à la joute de dimanche, avec les Hochelaga, au terrain du National. On dit que le club Hochelaga sera renforcé pour la circonstance de plusieurs des nouveaux joueurs du National, Perras, Pelletier, de Beaumont, et une couple d'autres.

LES QUILLES

LE JEU AMERICAIN ET LE JEU CANADIEN

INTERESSANTE COMMUNICATION DE MM. FOUCHER ET STANFORD

Nous recevons la lettre suivante :

A M. le rédacteur du sport, la "Presse."

La saison du jeu de quilles s'ouvrira vers la mi-octobre. Nous désirons présentement attirer l'attention des directeurs des clubs de quilles sur la nécessité de travailler, pour mener à bonne fin une organisation qui s'impose, si on est soucieux de la réputation de nos bons joueurs montréalais.

Personne n'ignore que le style canadien est encore en vogue en cette ville et à Ottawa ; pourtant dans toutes les villes de la province d'Ontario, le style américain est en vigueur depuis longtemps. Vive Québec, quand bien même la "foul line" serait de cinquante (50) pieds.

Le jeu de quilles est d'invention américaine et, ceux qui ont aujourd'hui à sauvegarder son prestige, sont d'opinion et, avec logique que : plus le jeu est difficile, plus l'exercice consciencieux produira de bons résultats.

Il est prouvé que le jeu, style américain, demande plus d'habileté, en raison de ce qu'un joueur change de table à tous les deux "innings," tandis que le jeu, style canadien, consiste à jouer toute une série de dix (10) "innings" sur la même allée. C'est pourquoi de jolis scores faits à Montréal, au cours de la saison qui vient de se terminer, ne furent pas appréciés à leur juste valeur par les autorités en la matière, parce que la partie n'avait pas été jouée au genre officiel pour l'Amérique.

Ne faisons par erreur, les têtes dirigeantes de l'American Bowling Congress ont plus d'expérience que nous, et, nous pourrions — honni l'orgueil — adopter en bloc les règlements auxquels nous sommes obligés d'avoir recours en maintes occasions. Le projet qui est à l'étude, c'est la formation d'une ligue sous légide de l'"American Contest." Nous voyons d'ici toutes les récriminations que certains vont faire. Mais cela n'anéantira pas les chances de succès de nos joueurs, sous un plan nouveau. Nous nous sommes laissé dire, qu'entre autres, le Shamrock, le B. B. C., le Métropole, le Manhattan, le National, et autres clubs de quilles, réclamaient cette innovation et, nous faisons appel à toutes les autres organisations de ce genre, qui voudraient prêter main-forte à ces clubs pour la réalisation d'une louable entreprise.

Les clubs réunis, l'affaire pourra être analysée plus minutieusement, et, sans être optimistes, nous croyons au succès. Que l'on ne prétende pas qu'il y a loin d'ici au commencement des parties ; une organisation comme celle-là demande trop de préparatifs, pour attendre aussi au dernier moment.

Donc, nous recevrons toutes communications de gens de bonne volonté et nous assurons de notre concours, pour la réalisation de cette propagande.

Recevez, monsieur le rédacteur, l'expression de nos sentiments d'estime.

Vos tout dévoués serviteurs,

HENRI-ARTHUR FOUCHER,
HARRY R. STANFORD,
21 rue du Plateau.

Montréal, le 15 mai 1908.

CHEZ LES JEUNES CLUBS

LES STARS JOUERONT A BURLINGTON, LE 25 MAI.

Le club de baseball de la Star A. A. a arrangé un joli voyage pour les 24 et 25 mai à Burlington, Vt., rencontrer le club de baseball du fameux collège de cette dernière ville. Ce sera certainement une grande partie. La joute aura lieu lundi, 25 mai, Victoria Day.

Les Stars sont convaincus qu'ils peuvent donner une bonne leçon à leurs adversaires américains. Ils partiront de Montréal avec la grande excursion du C. P. R., qui quittera la gare Windsor, dimanche matin, 24 mai, à 8 hr. 45, et ils reviendront lundi soir. Les billets sont bons pour revenir dimanche soir ou par les trains réguliers du lundi. On s'attend à ce que 1,000 à 1,500 personnes prennent part à cette excursion.

Le club Canada vient de s'organiser avec les joueurs suivants : D. Forget, c. ; A. Hogue, p. ; Beausoleil 1b ; L. Girard, 2b ; A. Ratelle, 3b ; P. Marenger, r.f. ; H. Landry, c.f. ; L. Larivière, l.f. ; Léonard, s.s. ; A. Bastien, substitut. Officiers : L. Larivière, gérant ; Ad. Brazeau, capitaine ; H. Landry, assistant capitaine. Ce club lance un défi aux St Georges, Mont-Royal, Amherst, Trilby, Artisans, Ste Marie. Pour toutes informations, s'adresser à Ad. Brazeau, No 1333 Hôtel de Ville, Montréal.

LE CLUB DAVIDSON, D'HOCHELAGA, GAGNE SA PREMIERE PARTIE

Le Davidson a remporté une victoire facile, dimanche, déclassant son adversaire, le Laviolette, par un score de 11 à 5. La joute fut fort intéressante jusqu'à la septième inning, alors que les rudes frappeurs du club Davidson, R. Durand, O. Marin et A. Lussier tombèrent à bras raccourcis sur les balles du pitcher Roy. Le club Davidson compta trois points à deux reprises.

Score par inning :

Laviolette. . . . . .030000011— 5
Davidson. . . . . .310213010—11

Le club Davidson jouera dimanche avec le St Paul. La partie commencera à 1 heure précise. Inf. R. Durand, 74 Darling, Hochelaga.

Le Voltigeur a triomphé du fameux club Richmond, par un score de 9 à 8, dans une partie très contestée, mais qui ne fut pas terminée. Le Richmond abandonna la partie au 5ième inning.

Le Voltigeur est prêt à donner sa revanche au Richmond, sur le terrain qu'il lui plaira. La partie sera pour un enjeu. Dimanche, le 17, le Voltigeur jouera à l'ancien parc Mascotte, avec le club Royal, pour un enjeu.

Le club Buffalo accepte le défi du Boulevard pour dimanche, pour un enjeu de $25. Informations chez le capitaine Jos. St Louis, 1716 rue Saint-André.

Le jeune Melville a défait dimanche, le St Edouard, par une majorité d'un point, dans une partie de 11 innings. Le St Edouard jouera de nouveau dimanche, il aura le concours des joueurs suivants : Roméo Grégoire, c. ; Jos. Léveillé, p. ; René Grégoire, 1b ; Arthur Garlépy, 2b ; Albert Gagnon, s.s. ; Jacques Létourneau, 3b ; Arthur Riopel, l.f. ; Hector Massey, c.f. ; Georges Couture, r.f.

Pour informations, s'adresser à F. Gagnon, 1642 Saint-Hubert.

Le jeune St Vincent lance un défi à tout club de la province, dont les joueurs n'ont pas plus de 12 à 13 ans. Voici les noms des joueurs : Albert Rivert, Arthur Morin, Armand Dussault, Louis Déziel, Louis Dalbec, Anatole McDuff, Donat Demers, Georges, Déziel, Gustave Paradis. Informations chez Gustave Paradis, 31 rue Mentana.

Le club de baseball Montréal Est lance un défi aux clubs suivants : Sweet Caporal, Delorimier, Indépendant, Saint-Georges, Royal Indépendant, Mansfield, Britania, Mount-Royal et Crystal. Ce dernier est invité à jouer dimanche à 2.30 p.m., au Parc Frontenac. Le club invite aussi les Davidson à se rendre à 1 heure précise sur le même terrain. Pour toutes informations, on est prié de s'adresser vendredi le 15 mai, entre 7 et 8 heures, chez Jean-Louis Pineau, 37 avenue Archambault, près rue Fullum.

Le club St Gabriel lance un défi au Carillon, St Paul II, Laviolette, et à tout club dont les joueurs n'ont pas plus de 18 ans. Le Carillon sera préféré pour dimanche.

Les joueurs suivants font partie du club St Gabriel : E. Lewis, c. ; J. Ménard, p. et s.s. ; A. Rocheleau, 1b ; R. Riopel, 2b ; E. Larose, s.s. et p. ; A. Higgins, 3b ; E. Théoret, l.f. ; H. St Jullen, c.f. ; A. Ouimet, r.f. Pour toutes informations, s'adresser à E. Théoret, 121 Lagauchetière Ouest. Tél. Main 1620.

Le club Davidson inaugurera dimanche prochain sa saison régulière de baseball, jouant sa première partie avec le Laviolette, de Verdun.

Voici les noms des officiers et des joueurs du club Davidson : L. Trudeau, gérant ; A. Desjardins, capitaine ; R. Durand, secrétaire ; Thibeault, c. ; A. Miliot, p. ; C. Emard, 1b ; R. Durand, 2b ; O. Marin, 3b ; A. Daoust, s.s. ; A. Lussier, r.f. ; R. Côté, c.f. ; A. Desjardins, l.f. Pour informations, s'adresser à R. Durand, 74 Darling, Hochelaga.

Le Jeune Saint-Irénée lance un défi à tout jeune club de 14 à 16 ans, et particulièrement au Jeune Verdun. Inf. chez Emile Dorris, 458 rue Workman.

Grâce à son nouveau lanceur, Rosario Lapointe, qui retira 14 hommes au bâton, le club de baseball Villeray a remporté une brillante victoire sur le Saint-Gabriel, le battant par un score de 13 à 9, devant une assistance de 200 personnes.

Le Villeray désirerait arranger une partie pour dimanche, avec le Saint-Vincent ou le Laviolette de Saint-Henri. Pour toutes autres informations s'adresser à Henri Croteau, 2304 St Hubert, Villeray.

Il vient de se former un jeune club de baseball qui portera le nom de Royal Indépendant. Ce club désirerait jouer une partie avec le Saint-Gabriel. Pour toutes informations s'adresser à M. Roméo Charbonneau, 262 Maisonneuve.

Noms des joueurs : Jos. Lestège, c., Jos. Rioux p., W. Frégault 1b., R. Charbonneau 2b., R. Diotte 3b., Victor Frégault s.s., D. Bélair r.f., A. Fortier c.f., A. Dodston l.f.

LE NATIONAL VICTORIEUX

Le club National, du boulevard Saint-Joseph, a triomphé hier du club Mont-Royal, par un score de 12 à 9, après une partie très contestée.

Voici la composition du National : O. Rochon, c., E. Lefebvre p., G. Couture 1b., J. Lefebvre 2b., L. Huet s.s., R. Chalifoux 3b., Dupuis l.f., Laurendeau c.f., H. Forget r.f.

Le club Christophe Colomb, nouvellement organisé, aurait besoin de quelques joueurs. Les amateurs qui désireraient en faire partie, seront les bienvenus. Pour informations s'adresser à O. Paradis au No 140 Christophe Colomb.

Le Christophe Colomb se rencontrera avec les clubs de 15 à 20 ans, durant cette saison. Les joueurs actuels sont Desjardins, Dusseault, Paradis, Quevillon, Deléglise, etc.

NOUVELLE LIGUE DE BASEBALL

Les représentants des clubs Mascotte, Valleyfield, Saint-Jean et Richmond se sont rencontrés mardi dernier, dans le but de former une ligue. La prochaine assemblée aura lieu le 22 du courant, à l'hôtel Eagle, 801 rue Sainte-Catherine.

La montre tirée au profit du club a été gagnée par S. Goyette, d'Iberville. Billet No 10.

Le club Jeune Saint-Paul aimerait à jouer dimanche, le 17 mai, avec le Jeune Saint-Irénée, le Jeune Canadien et le club Davidson d'Hochelaga. Saint-Irénée préféré.

S'adresser 131 Lagauchetière ouest. Tél. M. 1603.

Le club Belmont, de Saint-Henri, lance un défi aux clubs suivants : Saint-Irénée, Norvégien, Saint-Stanislas, Jockey de la pointe Saint-Charles, Derby, Turcot Ind., et à tous les clubs de 16 à 17 ans. Inf. L. Robert, 396 rue Delisle, Saint-Henri.

Emile O'Brien, pugiliste bien connu, dit qu'il est satisfait des conditions posées par Georges O'Malley, c'est-à-dire un enjeu de $50, pour une joute de boxe, de 10 reprises, ou jusqu'à ce que l'un d'eux soit mis hors de combat, cela au choix d'O'Malley. O'Brien est prêt à se battre n'importe quel nombre de rondes. O'Brien pèsera 130 livres et O'Malley ne devra pas dépasser 132.

Le club Laviolette de Verdun désirerait jouer dimanche avec le Jockey de la Pointe Saint-Charles ou avec le Montcalm.

Pour informations écrire à A. C. Lachance, ou téléphoner à P. Leclerc, Main 3237.

Le Jeune Saint-Jean voudrait arranger une partie pour dimanche, avec l'un des clubs suivants : Saint-Edouard, Saint-Vlateur du Patronage, Saint-Georges, Jeune Maple Leaf, Laviolette de Verdun, etc. Inf. chez A. Hogue, 1289 rue Cadieux.

Le Saint-Patrice III a vaincu le Pointe III par 5 à 1. Les vainqueurs sont prêts à jouer avec tout club dont les joueurs n'ont pas plus de 13 ans, et particulièrement avec le National III. Inf. chez P. Brisson, 72 rue Saint-Charles.

Le Saint-Paul de Saint-Henri a défait les Indépendants de Sainte-Cunégonde par 28 à 6. Les vainqueurs voudraient jouer avec le Wild Rose, le Voltigeur, le Balmoral, le Richmond et ancien International, ce dernier préféré, pour dimanche. Inf. chez Ovila Hébert, 142 Rose de Lima.

Le club Oorient aimerait à arranger une partie pour dimanche, le 17 mai, avec les clubs suivants : Saraguay de Cartierville, Wild Rose de Lachine, Longueuil, Amherst, Trilby, etc.

Voici les noms des joueurs : A. Ménard c., H. Roy et E. Hogue p., A. Barrette 1b., G. Masson 2b., J. Ouimet s.s., A. Larose 3b., G. Terroux l.f., J. Charbonneau c.f., J. Boucher r.f.

S'adresser par lettre à A. Barrette, 640 Saint-Denis, Montréal.

Emile Lejeune, 165 livres, voudrait se mesurer vendredi soir, avec Armand St Louis, au parc Sohmer.

LA PRESSE

MONTREAL, 15 MAI 1908

L'EXPOSITION FRANCO-ANGLAISE

L'exposition franco-anglaise, comme la "Presse" l'a déjà dit, s'est ouverte hier à Londres.

Le Canada sera représenté à ce grand concours international.

On ne peut attendre que de merveilleux résultats de cette manifestation pratique de "l'Entente Cordiale", de cette expression du génie industriel et artistique, de deux peuples, dont l'effort désormais uni, constitue le gage le plus certain de leur essor mutuel.

L'Angleterre et la France possèdent, en effet, des industries qui, loin de se concurrencer, se complètent et s'harmonisent. Aussi bien les promoteurs de l'Entente ont-ils estimé qu'il importait de se mieux connaître ; ou du moins de mieux connaître leurs ressources respectives.

De là l'idée originale, attrayante de grouper dans un décor digne d'une telle manifestation, la diversité des produits dus à l'intelligence, à l'ingéniosité, à l'imagination, au patient labeur, à l'initiative hardie du Français et de l'Anglais.

On verra, également, là, tous les produits du monde. Le Canada ira à cette exposition comme un commerçant va s'asseoir à la table d'un ami qui, aussi, serait son meilleur client. Il étalera avec profusion aux yeux du monde tout ce qu'ont pu jusqu'ici produire dans ce pays les enfants de la France et ceux de la Grande-Bretagne, au moyen d'une émulation mutuelle ; et l'on sera partout heureux de constater que tout cela s'est accompli dans l'harmonie et la concorde, grâce à l'Entente Cordiale, qui n'a jamais réellement cessé d'exister parmi nous.

Pour loger toutes les belles choses qui seront exposées à Londres, vingt palais ont surgi de terre sur un espace de 125 arpents, choisis dans un des plus beaux sites de Londres ; vingt palais où l'on verra la grâce légère de l'architecture française et l'élégance sévère de la construction anglaise former côte à côte le plus piquant contraste ; où l'on verra encore parmi les jardins magnifiques cent attractions diverses, depuis le football jusqu'aux courses à pied, depuis l'automobilisme, qui porte si fièrement les couleurs de la France de par le monde, jusqu'aux navires dernier modèle qui promènent orgueilleusement le pavillon britannique sur toutes les mers du globe ; depuis les derniers progrès de l'Economie sociale, de l'Hygiène, de l'Alimentation, de l'Agriculture, de la Mécanique, jusqu'aux plus récentes manifestations de l'Art, de la Musique, des Travaux de la femme.

Monsieur Fallières, Président de la république française, ira visiter l'exposition le 25 courant. Les fêtes qui marqueront la visite du Président en Angleterre seront la consécration définitive de l'Entente Cordiale conclue avec tant de tact et de savoir-faire en 1904 par Edouard VII et M. Delcassés.

LES REVENUS DE LA PROVINCE

Il est assez intéressant d'analyser les statistiques fournies durant la dernière session à l'Assemblée Législative par l'honorable monsieur Weir, trésorier provincial, en réponse à une interpellation de monsieur Tellier, député de Joliette.

Ainsi, de 1892 à 1907, on constate que les revenus provenant des corporations commerciales, a augmenté de $331,436.58. Les droits sur les successions ont été durant le dernier exercice financier de $568,278.63, tandis qu'en 1892, la première année de leur existence, ils n'étaient que de $40,313.59, soit une augmentation de $527,965.04, en quatorze années.

Les contributions des municipalités et des intéressés pour l'entretien des aliénés, et pour le maintien des écoles de réformes et d'industrie, forment un total de $139,202.67.

En 1892, la province a perçu $145,608.87 pour des licences de commerce et de manufacture ; et de 1893 à 1902, les revenus provenant de cette source ont été de $357,543.17. Depuis 1902, cette taxe n'existe plus. Il en est de même pour la taxe sur certaines personnes. De 1892 à 1902, cet impôt apporté au trésor provincial $71,128.15. Depuis 1902, on ne le perçoit plus. Par contre, depuis 1905, on a perçu un impôt sur les automobiles : $1,710.00 en 1905-06, et $2,026.00, en 1906-07 ; aussi sur les transferts d'actions, bons, etc., $33,386.66 en 1905-06, et $38,654.84 en 1906-07.

Voici en détails les montants obtenus depuis 1892 des corporations commerciales et des successions :

Année fiscale	Taxes sur les corporations com.	Taxes sur les successions.
1892-93	$138,925.71	$ 40,313.59
1893-94	142,854.50	149,823.46
1894-95	160,756.16	162,535.50
1895-96	148,643.86	163,365.33
1896-97	134,404.03	229,441.72
1897-98	194,312.36	163,455.26
1898-99	172,626.04	287,995.63
1899-00	186,598.39	270,865.58
1900-01	214,157.63	163,511.38
901-02	231,695.13	222,763.73
902-03	226,338.23	153,820.55
1 903-04	260,545.88	449,532.47
1904-05	303,882.43	183,382.19
1905-06	314,930.13	421,348.12
1906-07	464,362.29	568,278.63

D'autre part, les revenus provenant des terrains miniers de la Couronne et perçus par le bureau des mines ont été de $70,399.84 durant le dernier exercice, et de $43,536.10 durant l'année fiscale 1905-06. De 1892 à 1905, les recettes provenant de cette source ont été chaque année presque nulles, et n'ont pas même toupours suffi à couvrir les dépenses d'administration. Ainsi en 1893-94, des recettes de $2,636.00 ne purent faire face à une dépense totale de $4,101.22. De même, en 1896-97, les dépenses s'élevèrent à $4,102.17, et les recettes à $1,821.00 seulement. De même encore en 1903-04 et en 1904-05. Les recettes de ces deux années fiscales ont donné $3,172.05 et les dépenses se sont élevées à $10,802.69.

L'administration du bureau des mines coûte chaque année de cinq à six mille dollars, en moyenne. Les recettes varient beaucoup plus. Ainsi en 1899-1900, elles furent de $11,961.40, en 1901-02, de $20,138.13, et de $12,083.10 en 1902-03.

La dernière année fiscale paraît avoir été particulièrement prospère au point de vue des exploitations minières dans notre province, les revenus provenant de cette source ayant atteint le chiffre fort respectable de $70,399.84.

GAZ ET ÉLECTRICITÉ

Le "Herald" a publié, hier, un pathétique appel à Son Honneur le maire. Après l'avoir félicité de la manière dont il préside le Conseil et défend les intérêts publics, il l'adjure de tenter un dernier effort pour écarter de Montréal le danger de la concurrence en matière de chauffage et d'éclairage, et faire avec la M. L. H. and P. un arrangement équitable.

Cet appel vient bien tard; mieux eut valu soutenir le projet Payette que le combattre comme l'a fait notre confrère pour en arriver à supplier son auteur de recommencer la tâche ingrate qu'il avait entreprise étant échevin.

La "Presse" a favorisé l'adoption du projet Payette dont les grandes lignes étaient très acceptables par la compagnie et ses clients et qui n'avait besoin que d'être légèrement amendé pour être aussi complet que possible.

La compagnie l'a refusé non à cause des taux mais parce qu'on avait inséré dans le projet Payette des clauses annihilant complètement ses droits. Nous avons sur ce point la déclaration très nette faite par l'échevin L. A. Lapointe au Conseil.

A l'instigation de qui et au bénéfice de qui ces clauses ont-elles été insérées dans le projet Payette ? Il serait difficile de le dire avec preuves à l'appui, bien qu'à l'Hôtel de Ville on n'ait aucun doute sur l'auteur de la manoeuvre et la nature de ses relations avec le "canal de Beauharnois."

Nous ne proférons là aucune accusation contre les promoteurs du projet Robert ; s'ils sont réellement responsables de l'échec du projet Payette ils ont agi en hommes habiles et leur action est très légitime, jusqu'à ce jour.

Reste à savoir ce que nous réserve l'avenir. Nous sommes de ceux qui ne croient pas que deux compagnies vont se faire une lutte à mort au profit des clients ; ces choses se disent et ne se font pas. Nos compagnies électriques de téléphone, de télégraphe sont là pour le prouver.

La compagnie Robert peut, sans manquer à ses engagements envers le gouvernement fédéral, n'être d'aucun soulagement pour les consommateurs d'électricité à Montréal. Nous ne disons pas que cela sera, mais simplement qu'il peut en être ainsi; il y a tant de moyens d'arriver à une combinaison de taux sans s'amalgamer. Est-ce que les compagnies d'assurance contre le feu, les compagnies de navigation transatlantique sont amalgamées ? Non, et cependant leurs taux sont uniformes.

On dira : Montréal gagnera au moins la réduction accordée par l'offre Robert. C'est vrai ! mais cela ne sera que dans cinq ans et il est probable que d'ici là, la science et la vulgarisation de l'emploi de l'électricité auront, en maintes villes, abaissé les taux au-dessous de ceux acceptés par le Conseil. Alors ?

Alors, nous serons livrés sans défense à deux compagnies au lieu de l'être à une seule.

Mieux vaudrait certainement un arrangement faisant de la ville l'associée d'une compagnie, ainsi que le "Herald" le demande, demande qu'il a cependant le tort d'adresser au maire dont l'intervention directe dans les délibérations du Conseil est loin d'être désirable.

CHOSES ET AUTRES

Beaucoup ignorent les qualités du citron sous ses diverses formes. En voici quelques-unes:

Un bout de citron appliqué sur une dent creuse, dont on souffre, calme la douleur;

Le reniflement de jus de citron arrête le rhume de cerveau;

L'introduction d'un tampon de ouate imbébé de jus de citron arrête les hémorragies nasales;

Les rhumatisants absorbent de 15 à 20 citrons par jour, le jus de citron dissolvant l'excès de chaux;

Le citron s'emploie avec succès contre les cors aux pieds;

Enfin, du jus de citron ajouté à une bonne tasse de café amène un mieux sensible à ceux qui souffrent de maux de tête.

× × ×

Ce n'est pas pour des prunes. — Des pèlerins français rapportèrent de Palestine des pruniers qu'ils offrirent à la reine Claude, fille de Louis XII, première femme de François 1er. Elle les fit planter dans ses jardins des Tournelles, et surveilla la culture de ces arbres exotiques, qui donnèrent des fruits parfumés et savoureux qu'on appela "Reine-Claude."

Souvent ces fruits étaient volés pendant la nuit. Un pauvre "escholier", pris en flagrant délit, fut pendu en face des arbres dévalisés.

Quelques jours après, un misérable vagabond tente de dérober les diamants de la couronne, et, comme "l'escholier", il est condamné à être "pendu haut et court."

Arrivé au pied du gibet, le voleur cynique et gouailleur regarde la dépouille de son futur voisin, et dit à la foule:

—Au moins, si je suis pendu, moi, ce n'est pas pour des prunes!

Le mot était joli; il resta dans la langue et est encore très souvent employé.

× × ×

Les psychologues et les médecins qui s'occupent des maladies nerveuses ne tiennent pas assez souvent compte de l'influence du bruit sur notre système nerveux.

Et il ne s'agit pas seulement des bruits journaliers que nous percevons et dont nous connaissons l'action nocive, mais aussi de ces innombrables bruits qui pénètrent en nous inconsciemment et qui n'en fatiguent pas moins notre nerf otique, déterminant ainsi une perte considérable d'énergie nerveuse.

Pour le démontrer, le professeur Rubner, directeur de l'Institut d'hygiène à l'Université de Berlin, a imaginé un appareil "compteur de bruits", qui permet de connaître le nombre des ondes bruyantes qui frappent notre oreille dans l'unité de temps. Il a établi ainsi que le travail journellement exigé de notre ouïe par les bruits d'une grande ville est si formidable qu'il n'est pas étonnant de voir les personnes habitant les grandes agglomérations en proie à un état perpétuel d'irritation, sans parler de la tension nerveuse, des troubles fonctionnels, des maladies de tout genre du système nerveux.

Cet état constitue, à notre époque, une maladie particulière.

× × ×

Une grosse nouvelle, qui nous arrive de Corfou, va provoquer une révolution en règle dans les salons où l'on rase: l'empereur Guillaume ne porte plus la moustache en croc.

Ces célèbres moustaches d'allures belliqueuses et que la photographie, l'art, la caricature et le cinématographe ont tant de fois reproduites, elles ne sont plus! Rassurez-vous, l'empereur ne les a pas fait raser. Il les porte autrement. Et voici comment ce changement à vue s'est opéré.

En allumant l'autre jour une cigarette, l'empereur brûla par mégarde une pointe de la moustache. Forcément l'artiste capillaire qui accompagne le souverain au cours de tous ses déplacements — c'est le fameux Haby —dut avoir recours aux artifices de son art, ainsi qu'au ciseau. Tout d'abord il égalisa les crocs en coupant la pointe indemne. Puis, au lieu de relever brusquement les pointes ainsi "opérées", il leur donna un tour moins agressif, si l'on peut dire, de sorte que Guillaume II porte maintenant une moustache débonnaire et légèrement recourbée.

L'impératrice, consultée à ce sujet, manifesta une telle satisfaction de cette transformation que l'empereur décida de n'y plus rien changer. "Sic transit..."

× × ×

Un " conscrit-prodige."

Il y a les enfants prodiges, pourquoi n'aurions-nous pas aussi les conscrits-prodiges?

En voici un, qui mérite bien cette épithète. Il se nomme René Garnier et il vient de passer le conseil de revision à Moulins, sa ville natale.

Or, René Garnier, a moins de vingt et un ans, a déjà obtenu brillamment: le baccalauréat ès lettres et ès sciences, le certificat de physique et celui d'astronomie, le certificat de calcur différentiel et intégral et celui de mécanique. Agrégé des sciences mathématiques en 1906, il est chargé de conférences à la Sorbonne pour la préparation du certificat de mathématiques générales, et prépare actuellement le doctorat ès sciences mathématiques.

FORCE DU COEUR

Force de coeur ou faiblesse de coeur ne signifie rien de plus que force de nerfs ou faiblesse de nerfs.

Il est positif que sur cent cas de faiblesse de coeur, il n'y en a pas un qui soit actuellement organiquement malade.

C'est presque inévitablement un seul tout petit nerf qui fait défaut. Ce nerf caché—le cardiaque ou nerf du coeur—exige nécessairement et doit avoir plus de puissance et plus de stabilité, avoir une plus grande force pour contrôler et pour guider. Sans cela, le coeur continue à s'affaiblir. Or l'estomac et les reins ont aussi ces mêmes nerfs contrôleurs.

Ceci explique clairement pourquoi dans le passé, le Restaurant du Dr Shoop a fait tant de bien pour les coeurs faibles et souffrants. Le Dr Shoop a d'abord recherché la cause de ces douleurs, oppressions et palpitations inquiétantes du coeur. Le populaire remède du Dr Shoop est seul dirigé au soulagement de ces centres nerveux indisposés.

Ils reconstitue, il renforce, il offre un véritable secours au coeur. Si vous voulez avoir le coeur fort, une bonne digestion, renforcissez ces nerfs—reconstituez-les — c'est absolument nécessaire, par l'usage du:

RESTAURANT DU Dr SHOOP

Chez tous les Pharmaciens.

Les jours heureux sont ceux où vous prenez des Cascarets. N'est-ce pas merveilleux ce que fait de différence une petite tablette de bonbon ?

Nous avons tous besoin parfois d'un laxatif.

Le temps où nous en avons besoin dépend entièrement du genre de vie que nous menons.

Si nous prenons beaucoup d'exercice, mangeons la nourriture qui nous convient, il nous faut un laxatif quelquefois seulement.

Mais si nous faisons une vie sédentaire, que nous ayons trop peu d'effet laxatif de notre nourriture, nous pouvons en avoir besoin très fréquemment.

Personne ne met en doute le besoin d'un laxatif. La seule question est de savoir quel est le meilleur.

Mais cela n'est plus une question maintenant.

Les Cascarets sont reconnus pour renfermer le seul laxatif d'une manière naturelle.

L'huile de ricin ne fait que graisser les intestins.

Les cathartiques et eaux de sel agissant comme le poivre dans les narines, inondent les intestins de fluides.

Mais ces fluides sont des sucs digestifs et nous les manquerons demain si nous les gaspillons aujourd'hui.

Les Cascarets seuls ont sur les muscles des intestins la même action que la nourriture.

Portez-les sur vous. Prenez-en un quand vous en sentez le besoin, vous éprouverez alors tous les bons effets d'un entretien soigné des intestins.

Les Cascarets sont des tablettes de bonbon. Ils sont vendus par tous les pharmaciens, mais jamais à la mesure. Assurez-vous que l'on vous donne les véritables avec C C C sur chaque tablette. Prix 50c, 25c et

DIX CENTS LA BOITE.

807 A k

Argenterie de Noces

¶ Un cadeau de noces peu dispendieux et décidément durable est un service de cuillers et fourchettes de Birks.

¶ Il y a des vingtaines ou plus de divers dessins au choix, chacun exclusif à ce magasin.

¶ Ces articles sont de pesanteurs durables et variées et on peut les avoir séparément à la douzaine ou dans de magnifiques cabinets finis chêne et acajou, contenant des assortiments complets variés depuis $85.00.

¶ Des cuillers spécimen montrant les dessins seront envoyées sur demande à ceux qui ont l'intention d'acheter pour qu'ils choisissent.

Henry Birks & Sons, Limited.

SQUARE PHILLIPS.

k

Ceci s'Adresse Directement à la Ménagère ?

Quelles viandes avez-vous ordonnées ?

Dans certaines lignes, peu importe la nature de votre commande.

Mais quand il s'agit de conserves, vous n'avez rien à laisser au hasard.

S'il y a un manufacturier qui tienne le premier rang, ce sont ses conserves qu'il vous faut.

Il n'y a pas un seul épicier dans tout le Canada qui discute la suprématie des

Conserves "Clark"

Il n'y a pas une ménagère qui les emploie qui puisse avoir des doutes à leur sujet.

En commandant des CONSERVES "CLARK" vous ne risquez absolument rien.

WM CLARK, MFR, Montréal.

28 A 6d

BISCUITS DELICIEUX

brioches, petits pains, gâteaux et pâtisseries—meilleure digestion, santé et moins de dépenses—voilà ce que produit dans le ménage, l'emploi de la

Poudre à Pâte " Cook's Friend "

Elle est absolument exempte d'alun ou de phosphates. Elle permet d'obtenir les pâtisseries les plus délicieuses et les plus hygiéniques. Le prix n'est que la moitié de celui de n'importe quelle autre bonne poudre importée.

W. D. McLAREN, LTD, MONTREAL.
Agents: FRANK L. BENEDICT & CO., MONTREAL. A 16

S - A - X - E

HABILLEURS DE LA TETE AUX PIEDS

Nous sommes toujours au premier rang, nous vendons toujours ce qu'il y a de plus nouveau, et nous ajoutons journellement quelque chose de nouveau dans tous les rayons.

POUR HOMMES et GARCONNETS

Complets confectionnés à la main, modèles et draps les plus nouveaux, dans les plus nouvelles couleurs.

$10.00 à $25.00

Complets de garçonnets confectionnés d'après les idées les plus nouvelles.

$2.50 à $10.00

SPECIAL

Chapeaux Panama

Nous mettrons en vente, demain, un beau lot de panamas de formes les plus nouvelles, à $5.00.

CHAUSSURES AMERICAINES

Nous garantissons remplacer chaque paire, gratis, si la tige se brise avant que les semelles soient usées. En cuir verni, cuir mat et tan de Russie.

$5.00 à $7.00

Notre ligne spéciale. Souliers en cuir verni,

$3.00

SAXE *Magasin à Rayons de Vêtements, Chapeaux, Chaussures et Articles pour Hommes.*

ANGLE DES RUES STE CATHERINE ET ST LAURENT. x

BANQUE D'HOCHELAGA

CAPITAL PAYE ; - - - $2,500,000
FONDS DE RESERVE : $2,000,000

NOS MANDATS DE VOYAGES de $10 et $20, payables en tous pays sur endossement du bénéficiaire en présence de celui qui les paie, indiquent le montant d'argent à toucher en monnaie étrangère sans autre frais que le timbre-quittance là où il est légal ; servent à identifier le voyageur, le protègent contre le vol et se négocient en dehors des heures de banque. ed

La Compagnie de Téléphone Bell du Canada

AVIS SPECIAL

La prochaine édition de

L'Indicateur du Téléphone de Montréal

SERA TERMINE LE 1er JUIN 1908

On ne recevra pas de nouvelles entrées ou corrections

APRES CETTE DATE.

Donnez vos commandes immédiatement à

R. F. JONES, gérant local

9,12,15,19,22,26,29

Les Contrefaçons du Savon Albert "Baby's Own" sont nécessairement de qualité inférieure, car ils coûtent moins à leurs manufacturiers

Toute contrefaçon est difficile à vendre. Et cela parce que le fabricant de l'imitation est forcé d'offrir un profit plus considérable s'il veut engager les marchands à en acheter.

Pour être capable d'accorder un profit plus grand, ce manufacturier abaisse le coût de la fabrication en employant des ingrédients plus communs et moins coûteux, etc., et il en résulte un savon de qualité inférieure.

Essayez le 'Talc Albert' Parfum de Violette et Antiseptique.

N'allez pas vous laisser persuader d'essayer une contrefaçon quelconque du Savon "Baby's Own".

ALBERT SOAPS LTD, MFRS, MONTREAL.

A

Vous avez raison les plus beaux gazeliers nous les trouvons chez J. & P. Davignon, 1030 Ontario Est, 322 Mont-Royal. Tél. Est 2021, March. 1552-1557

COMMON SENSE tue les rats, les souris, les coquerelles, les punaises, les mites. Pas de mauvaise odeur. Chez tous les marchands ou de la Common Sense Mfg Co., Toronto, Canada. 101—n A

CHEZ LES FORESTIERS INDEPENDANTS

Une solution proposée pour régler la question d'augmentation projetée des taux.

Nous avons publié plusieurs entrevues sur le projet des Forestiers Indépendants de changer les taux des membres admis dans cette Société avant 1899.

Notre ancien collaborateur, M. Edmond Montet, qui a acquis, comme on le sait, une longue expérience dans cette Société et les autres mutualités nous communique le résultat d'une étude qu'il a faite de toute cette question en émettant un plan de règlement qu'il croit susceptible de concilier tous les intérêts en jeu.

Voici le texte de cette étude :

Pour mettre ses membres sur un pied d'égalité au point de vue des contributions autant que pour se conformer à un texte de loi projetée visant les Sociétés de Secours Mutuels fonctionnant en vertu d'une charte d'incorporation fédérale, l'Ordre Indépendant des Forestiers se propose de modifier le status de ceux de ses membres qui se sont enrôlés avant 1899.

Je regrette que la "Presse", avant de soumettre cette question au vote de ses lecteurs qui sont Forestiers, n'ait pas publié l'exposé de toute cette affaire tel que fait par le Suprême Chef Forestier, M. Stevenson, dans le dernier numéro du "Forester."

Admettant la validité des motifs invoqués, et, comme conséquence directe, l'opinion favorable et presqu'unanime de la délégation de la province de Québec, à la Cour Suprême, qu'il faudra agir sans hésitation afin d'assurer la stabilité et la prospérité de la Société pour l'avenir, je crois qu'il vaut mieux, dans toute discussion de cette nature, faire abstraction de questions personnelles et chercher ensemble quel est le moyen le plus rationnel ou le plus équitable à prendre pour harmoniser les taux des anciens membres avec ceux des nouveaux, en tenant compte des droits acquis et surtout des fonds acquis.

Cette question des droits acquis est tranchée d'une façon claire et précise par la Constitution et les Règlements de la Société.

L'O. I. F. peut, par ses délégués réunis en convention suprême, modifier l'ensemble de ses tarifs. Elle l'a déjà fait, notamment en 1898, date à laquelle une échelle de taux à peu près conforme à celle préconisée par le Congrès National Fraternel fut adoptée.

Cette échelle établie d'après les statistiques mortuaires de plusieurs sociétés fraternelles, paraît avoir également rencontré l'approbation du gouvernement du Canada. En tous cas, elle est d'après les actuaires, suffisante, avec les cotisations qu'elle exige, pour permettre à toute Société Mutuelle de rencontrer ses obligations à échéance, sur la base d'intérêt à 4 p.c.

En décrétant que les anciens membres devront dorénavant payer les taux prescrits par le Congrès Fraternel, la Cour Suprême de l'O. I. F. ne dépassera donc pas ses droits.

Reste la question de la réserve ou plutôt des fonds acquis.

Au 1er mars 1907, la société avait en caisse, en chiffres ronds, douze millions de dollars, dont cinq millions en propre au crédit des 110,000 membres enrôlés avant 1899 et sept millions au crédit des 155,000 enrôlés depuis cette date.

Si la société décide de faire une distinction entre les membres d'avant 1899 et ceux d'après cette date, elle devra donc attribuer au compte des premiers ce chiffre de cinq millions de dollars.

Mais il ne faut pas oublier que les 155,000 nouveaux venus ont été recrutés, en grande partie, avec l'argent des anciens membres.

Je n'ai pas en mains les chiffres qui me permettent d'établir la somme exacte dépensée de cette façon, à même le fonds appartenant aux anciens membres, mais je crois que le chiffre de deux millions de dollars depuis 1899 n'est pas exagéré.

Cette somme de deux millions appartient donc aux anciens membres, et, légitimement, elle doit être soustraite des sept millions accumulés par les nouveaux membres et portée au crédit des anciens. De plus, dans tous les calculs de dépenses, à l'avenir, la société sera obligée de tenir compte des sommes qu'elle affectera à la propagande, évitant de faire porter le fardeau de cette dépense aux anciens membres, qui d'ailleurs n'en profiteront pas.

En résumé, les anciens membres auront à leur actif:

Capital en caisse.	$5,000,000
Avances restituées par les membres enrôlés depuis 1899	2,000,000
Total	$7,000,000

La situation, on le voit, ne paraît pas décourageante de prime abord.

Mais qu'est-ce que cette somme de sept millions en regard du chiffre de 140 millions de dollars représentés par les 110,000 polices des anciens membres, qu'il faudra tôt ou tard payer.

Dans son exposé, le chef suprême nous dit qu'en 1906 les anciens membres ont reçu $300,000 de plus qu'ils n'ont payé et que le déficit pour ces mêmes membres a été de $400,000 en 1907.

A ce taux-là, et considérant l'augmentation dans les mortalités qui se produira au fur et à mesure que les membres vieilliront, il ne s'écoulera pas dix ans avant que la réserve des anciens membres ne soit engloutie.

Ce n'est pas avec $80,000 d'intérêts que produiront annuellement à 4 % les deux millions restitués par les nouveaux membres aux anciens, ni avec leur quote-part inaliénable de la Taxe d'Extension de l'Ordre (environ $100,000 par an) que les anciens membres pourront joindre les deux bouts.

L'augmentation des taux semble la seule issue. Reste à déterminer quand et de quelle façon cette augmentation devra être faite.

En face de la situation actuelle la conclusion n'est pas difficile à tirer.

Mais il y a un moyen de concilier tous les intérêts. Et ce moyen le voici:

Que l'O. I. F. établisse la part des fonds qui revient aux anciens membres dans la réserve actuellement en caisse dans les conditions indiquées plus haut et qu'il crée deux catégories de membres: ceux d'avant 1899 et ceux d'après.

Qu'il donne le privilège aux anciens membres de former deux classes distinctes entre eux attribuant, au prorata de leur nombre, les fonds au crédit des anciens membres les laissant libres d'accepter ou de refuser l'augmentation de leur contribution aux taux actuels, à leur âge d'entrée dans l'Ordre.

Il ne sera pas difficile, à mon avis, avec un peu de propagande de faire consentir la plupart des anciens membres à payer une faible augmentation de taux plutôt que de s'exposer au danger assez rapproché de se voir imposer tous les ans deux, trois, quatre, cinq ou six cotisations supplémentaires.

Et maintenant pour conclure je voudrais voir la "Presse" publier un exposé de toute cette affaire tout comme l'a fait le chef suprême, M. Stevenson, il n'y a pas longtemps dans le "Forester" et devant la Haute Cour de la Nouvelle-Ecosse qui a endossé ses vues.

LA FANFARE DU 1ER FUSILLIERS PRINCE DE GALLES

Il nous fait plaisir de constater que le 1er régiment fusilliers Prince de Galles, a retenu les services de la fanfare de M. Delphis Picard. A la dernière répétition qui eut lieu cette semaine, M. Picard a annoncé que la

M. Delphis Picard, chef de la musique du 1er Régiment Fusilliers Prince de Galles.

fanfare prendrait part aux fêtes du tricentenaire de Québec, soit avec le régiment, soit indépendamment. Le public aura l'occasion de l'entendre dimanche prochain, à la grande parade d'église de la brigade. Tous les membres sont donc requis de se rendre aux quartiers à 2 hrs p. m.

NOTES MONDAINES

M. Pedro Paulet, de Lima, Pérou, ex-consul à Anvers, directeur de l'Institut des arts et manufactures du Pérou, membre de la Société Astronomique de France, et de la Société de chimie, de Paris, était, hier, de passage à Montréal, accompagné d'un compatriote, M. Léon Alberado.

× × ×

On annonce pour lundi, le 18 mai, le mariage de M. Auguste Boisseau, notaire, de Saint-Hyacinthe, à Mlle Alice Hotte, de Saint-Cyrille de Wendower.

× × ×

Le dernier thé et concert, donné cette saison par la section féminine de la Société des Antiquaires a eu lieu hier au Château Ramezay. Une assistance nombreuse s'était rendue pour entendre le magnifique programme de musique classique exécuté par Mme Ives, Mlles Blout, Getz, Ives et Macdowell.

Mme Wurtele, présidente, recevait accompagnée par Mlle Roddick et Mme F. D. Monk. M. le juge Sicotte était présent.

Le prix de la tombola, consistant en un billet de $100 fut gagné par Mme James Ross au nom du club des Marins Catholiques.

× × ×

Hier matin, à 7½ heures, était célébré dans la chapelle de Notre-Dame de Lourdes, le mariage de M. George Delfosse, artiste-peintre, et de Mlle Aline Contant, fille du pianiste compositeur, M. Alexis Contant.

M. l'abbé Tranchemontagne officiait. M. Ernest Langlois présidait à l'orgue, et M. Jos. Saucier, baryton, Mlle Flora Contant, soprano, M. Lamoureux, ténor, M. Boucher, basse, rendirent quelques soli.

La mariée, accompagnée de son père, portait un costume tailleur, genre amazone, en crap brun, avec chapeau parisien de même teinte et tulle de cou peint par le fiancé.

M. Victor Delfosse était le témoin de son frère, le marié.

Après la cérémonie nuptiale, M. et madame Delfosse sont partis pour Québec où ils s'embarqueront demain à bord de l'"Empress of Britain" pour un voyage de quelques mois en Europe.

× × ×

Mardi dernier, à Rideau Hall, lady Sybil Grey a donné un thé aux jeunes filles qui doivent prendre part aux fêtes du tricentenaire de Québec.

× × ×

Le juge Ouimet et Mlles Ouimet doivent partir bientôt pour la Baie d'Urfé où ils passeront l'été.

× × ×

M. Auguste Carrier, M. P., de Québec, est parti pour un voyage en Europe.

× × ×

Le Dr et madame T. A. Leduc, Mlle Antoinette Young et Mlle Thérèse Leduc, partiront vers la fin de juillet à bord de la "Provence" à New York, pour un voyage d'un an en Europe.

× × ×

M. et madame T. D. Harren sont de retour de leur voyage de noces. Ils partiront ces jours-ci pour Rimouski.

× × ×

L'hon. juge Robidoux, M. J. G. Garneau et M. T. V. Désaulniers, de Montréal, sont en voyage à Québec.

Le major et madame St Onge-Chapleau, d'Ottawa, sont en voyage à New-York.

× × ×

Mlles Doutre et Brodeur, d'Ottawa, sont en visite à Montréal.

× × ×

Les Messieurs suivants ont été invités, samedi soir, à dîner chez le gouverneur-général, à Rideau Hall: L'hon. P. A. Choquette, l'hon. L. O David, l'hon. J. H. Legris, l'hon. J. heyn, l'hon. Philippe Roy, l'hon. Jules Tessier, l'hon. J. Lougheed, l'hon. H. J. Cloran, l'hon. F. J. McDonald, l'hon. T. D. MacGregor, l'hon. Peter Sweeney, l'hon. J. J. Robertson, l'hon. R. F. Sutherland, M. J. B. T. Caron, M. J. A. Clare, M. A. H. Clarke, M. F. Finlay, M. T. Grant, M. John Herron, M. B. B. Lea, M. J. N. Lewis, M. H. F. McLean, M. M. I. McCarthy, M. G. G. McCraney, M. A. McLennan, M. Alex. Martin, M. H. H. Miller, M. F. F. Pardee, M. R. A. Pringle, M. T. Parent, M. Duncan Ross, Dr T. L. Schaffner, M. George Smith, M. John Stansfield, lt.-col. O. T. Talbot, M. George Taylor, M. T. T. Turriff, M. A. Zimmerman lt.-col. Henry Smith, A. D. C..

× × ×

Leurs Excellences le gouverneur-général et la comtesse Grey seront les hôtes de l'Ontario Jockey Club, à leur prochaine réunion à Toronto.

× × ×

La tombola et le "Five o'clock Tea" organisés par la section des dames de la société numismatique, au profit des champs de bataille des Plaines d'Abraham, qui doit avoir lieu cet après-midi, promet d'être un succès.

Les invitées seront reçues par la présidente, Mme Wurtele et Mme Desbarats, Lady Van Horne, madame F. D. Monk et madame James Ross.

Le thé sera servi par Mesdames Chase Casgrain et Madame Archer. Le café par Mlle De Bellefeuille-McDonald, madame Lansing Lewis, et madame D. A. Harris.

Le programme musical est sous la direction de madame H. R. Ives.

× × ×

Mlle Hectorine Lafleur, d'Ottawa, a donné un "bridge", hier, en l'honneur de Mlle Alleyn, de Québec.

Les prix ont été gagnés par Mlle Eugénie Rhéaume et Mlle René Sauvalle.

× × ×

Madame Eugène Fiset doit partir bientôt pour Rimouski, où elle passera l'été.

× × ×

Le sénateur, madame et Mlle Power, sont attendus cette semaine à Ottawa.

Mlle Alice Fitzpatrick, d'Ottawa, recevra à une partie de cartes demain après-midi.

× × ×

M. le juge Demers, de Sherbrooke, passe quelques jours à Montréal.

× × ×

Mlle Blanche Hébert, fille de M. Philippe Hébert, sculpteur, est partie samedi, à bord du "Corinthian", pour un voyage de trois mois en Europe.

× × ×

Mlle Coutu est retournée à Ottawa après une visite de quelques jours à Montréal.

× × ×

M. O. Robitaille est de retour d'un voyage en France, en Suisse, en Italie et en Angleterre.

× × ×

Madame Chs Hubert Morin, 592 rue Esplanade, est retournée chez elle convalescente après avoir subi une douloureuse opération.

DEBORDEMENT DU LAC ST FRANCOIS

Suite de la première page

La famille Lajeunesse fait preuve d'une résignation admirable en face de ces épreuves. Elle attend que tout cela soit fini pour se remettre au travail.

Mme Lajeunesse nous disait qu'elle n'a pas vu l'eau aussi haute depuis 32 ans.

La situation de M. Elie Leduc, un pêcheur bien connu, est peut-être encore plus pénible à cause de leur condition qui est voisine de la misère.

L'eau entoure la maison. Le poisson abonde tout près; la preuve, c'est que M. Leduc tend ses filets de pêche de sa maison même, et il réussit à faire

DES PECHES PRODIGIEUSES

M. Leduc, ainsi que sa femme et ses six enfants ont été contraints dernièrement d'habiter le grenier de leur maison, à cause de l'inondation.

La digue d'irrigation du lac Saint-François a été complètement emportée sur une longueur de dix mil-

Le détective Sam Laurin, de Huntingdon, qui a guidé les représentants de la "Presse," hier matin, à Sainte-Barbe.

les, il y a quelques semaines, et a été la première cause que les eaux du lac ont envahi les champs.

LES INCIDENTS

sont nombreux et on cite particulièrement celui qui est arrivé l'autre jour à M. Julien Girouard, et à neuf autres. En voulant se rendre, tous les dix dans la même chaloupe, au rang du Lac, l'embarcation a chaviré et tous ont été précipités dans l'eau et la vase, et cela à 15 arpents

M. Joseph Lajeunesse, de Sainte-Barbe, l'un des éprouvés de l'inondation.

du lac, c'est à un endroit où, l'été, l'avoine et l'orge poussent admirablement bien.

LAPRAIRIE

Laprairie, 15 — Le quai de la compagnie Richelieu et Ontario est entièrement submergé; le "Laprairie" a été obligé de suspendre son service depuis 4 jours.

POINTE-GATINEAU

Ottawa, 15 — La situation à la Pointe Gatineau devient de plus en plus critique. Le maire Paulin et Joseph Blume ont été obligés de déménager hier.

L'échelle située au pied du canal Rideau indiquait hier une augmentation de 2½ pouces pour les dernières vingt-quatre heures.

A CHAMBLY

(Du correspondant régulier de la PRESSE)

Chambly Canton, 15 — Il n'y a pas de changements dans l'état de la rivière Richelieu. L'eau est encore très haute, mais il n'y a aucun danger d'inondation. M. Jos. Trudeau, assistant-surintendant du canal Chambly, dit que le niveau de l'eau a monté de deux pieds, au bassin de Chambly, depuis le 1er mai.

CHATEAUGUAY

(Du correspondant régulier de la PRESSE)

Châteauguay, 15 — L'inondation, ici, est loin de prendre les proportions qu'a voulu lui donner un certain journal de Montréal.

Le trafic n'est nullement suspendu. Des propriétés sont un peu couvertes d'eau, mais les dommages sont insignifiants. Le seul contretemps assez sérieux, ce sera le retard à être apporté dans les semences.

La population de Châteauguay dé-

M. Jean-Baptiste Lajeunesse, de Sainte-Barbe, l'un des éprouvés de l'inondation.

sire que rien ne soit exagéré à ce sujet.

Les clubs sont organisés comme par les années passées, entr'autres celui qui a ses quartiers chez M. Joachim Bourcier.

BERTHIERVILLE

Berthierville, 15. — Les quais sont couverts de trois pieds d'eau, et les îles sont en partie inondées. A certains endroits, le niveau de l'eau est monté de 4 à 5 pieds de plus que d'habitude. Les dommages sont encore insignifiants, toutefois, et si l'eau se met enfin à baisser, il est probable que les semailles pourront se faire comme à l'ordinaire.

PONT EN DANGER

(Du correspondant régulier de la PRESSE)

Sainte-Anne de la Pérade, 15 — On espérait que la crue des eaux, qui, depuis tant de jours, fait d'énormes ravages dans notre pro-

L'inondation autour de la maison de campagne de M. J. B. A. Caron, député du comté d'Ottawa, à la Pointe Gatineau.

vince, s'en irait à l'approche de l'été, mais la pluie des derniers jours a détruit ces beaux calculs.

Les rivières, débordées, coulent en torrents furieux, charriant des débris de toute sorte. Deux piliers du chemin de fer du Grand-Nord, dans la rivière Chaurest ont été reculés par la pression des glaces et les dommages doivent être très élevés.

Ces deux piliers paraissaient néanmoins très solides, construits avec soin. Les pertes n'ont pas encore été évaluées.

L'ELOGE DE SON PAYS

M. CHARLES MARCIL PRONONCE DEVANT LE "CANADIAN CLUB" DE NEW YORK UN DISCOURS QUI MONTRE LE CANADA SOUS SON VRAI JOUR.

New-York, 15. — Le banquet annuel du "Canadian Club" a eu lieu hier soir à l'hôtel Astor de cette ville. La fête a été une des plus brillantes qu'ait encore données cette organisation populaire. Plusieurs discours importants ont été prononcés, par des hommes d'Etat Américains, mais le plus intéressant de tous fut sans contredit celui de M. Charles Marcil, vice-président de la Chambre des Communes canadienne.

M. Marcil a rappelé brièvement les progrès faits par la nation canadienne depuis quarante ans surtout.

L'année présente, dit-il, amène le trois-centième anniversaire de la fondation de Québec par Samuel de Champlain, c'est-à-dire de la naissance du Canada, découvert 73 ans auparavant par Jacques Cartier.

La Providence a voulu que cette période de 300 ans fut à peu près également répartie entre la domination française et la domination anglaise. L'histoire de la première est une histoire d'aventures romanesques, de sacrifices, de chevaleresque bravoure féconde en exploits égaux aux plus héroïques des annales de l'humanité. C'est là un trésor historique que le Canada transmettra fièrement aux Canadiens des générations futures comme un précieux patrimoine.

Près de 150 ans se sont écoulés depuis que le drapeau britannique fut hissé sur la citadelle de Québec et que l'empire de la France passa à la couronne anglaise. On trouve dans cette période un des plus beaux exemples qu'offre la politique britannique de l'édification d'une nation; oeuvre grandiose qui a été poursuivie avec un brillant succès par les Canadiens en dépit d'obstacles qui paraissaient insurmontables.

L'orateur rappelle ensuite la tolérance dont l'Angleterre a fait preuve envers les Canadiens qui l'en ont récompensée par une loyauté sans borne. Puis il en vient à expliquer les ressources du pays et son développement.

"Le Canada a poussé avec activité la construction des chemins de fer; il a attiré l'attention du monde entier par la construction du Pacifique Canadien, la plus longue ligne qui soit actuellement. Vingt-cinq ans à peine se sont écoulés depuis le jour où le premier train transcontinental partit de Montréal et le Canada se trouve avec deux autres chemins de fer transcontinentaux en construction, le Canadian Northern et le Grand Tronc Pacifique. Dans moins de dix ans, trois grands systèmes de chemin de fer étendront leur réseau d'un océan à l'autre. Les terminus de deux de ces lignes seront à des centaines de milles au nord de la frontière américaine; elles ouvriront à la colonisation les vastes et riches solitudes du Nord canadien.

Enfin, le gouvernement canadien songe à construire un chemin de fer

M. Charles Marcil.

pour amener le grain de l'ouest à Fort Churchill sur la Baie d'Hudson."

Les progrès de notre commerce ont été merveilleux, dit-il.

"En dix ans, notre commerce total avec la Grande-Bretagne s'est élevé de $99,670,000 à $229,670,000. Cela est dû surtout aux tarifs prohibitifs des Etats-Unis et à la préférence fiscale que nous avons accordée à la Grande-Bretagne, inaugurant par là un mouvement en faveur de relations plus étroites entre la mère patrie et ses colonies.

Malgré le protectionisme intransigeant des Etats-Unis, notre commerce avec la grande république qui, en 1873 était de $89,000,000, a atteint $103,022,434 en 1896 et s'élève aujourd'hui à $324,173,325.

L'IMMIGRATION

"La politique progressive dont nous jouissons depuis une décade a créé un puissant mouvement d'immigration vers le Canada. Le Dominion est devenu ce que les Etats-Unis ont été durant si longtemps : la terre promise du colon. Veut-on des chiffres?

"En 1896 le chiffre total de l'immigration au Canada n'était que de 21,916; il a atteint, pour la dernière année fiscale le chiffre de 262,469. Fait plus caractéristique encore: alors qu'il y a une douzaine d'années, des milliers et des milliers de Canadiens passaient aux Etats-Unis, c'est le contraire qui se produit aujourd'hui. Un nombre considérable de cultivateurs de l'Ouest américain passent chaque année la frontière pour venir se fixer dans l'Ouest canadien.

"Voici à cet égard quelques chiffres indiquant le nombre des immigrants américains et le nombre des homesteads pris par eux au Canada, depuis huit ans:

	Immigration.	Homesteads.
1900-01.	17,987	2,026
1901-02.	26,388	4,761
1902-03.	49,473	10,842
1903-04.	45,229	7,730
1904-05.	43,652	8,532
1905-06.	57,919	12,485
1906-07 neuf mois.	34,659	6,059
1907-08.	58,312	6,682

"En 1900 nous ne recevions du Royaume-Uni que 11,810 immigrants; il nous en est venu, l'an dernier, 120,182.

"L'immigration continentale qui se chiffrait à 19,352 en 1900-01 fut de 83,975 en 1907-08. Et c'est par millions que peuvent venir s'installer dans nos plaines les immigrants. On estime à 171 millions d'acres la superficie de nos terres à blé de l'ouest. Huit millions seulement sont à l'heure actuelle en culture."

Il termine en parlant de l'éclat que revêtiront les grandes fêtes du troisième centenaire de Québec.

M. Marcil a été fort applaudi.

SOUS LES SABOTS DE L'ANIMAL

(Du correspondant régulier de la PRESSE)

Trois-Rivières, 15. — Un malheureux accident est arrivé, hier après-midi, au jeune fils de M. J. E. Poirier, de cette ville. Il a failli être écrasé par une lourde voiture, alors qu'il s'amusait avec les élèves des Soeurs de Jésus.

Heureusement, la voiture a été arrêtée à temps. Tout de même, l'enfant a été frappé par le sabot du cheval, et a reçu une blessure sérieuse au-dessus de l'oeil.

UN CHAPEAU

Qui donne Satisfaction

Demandez le "MALLORY" un chapeau portant l'étiquette de l'union ; toutes les nuances et les dernières nouveautés, pour satisfaire tous les goûts.

Vous ne pouvez rien désirer de mieux.

CHS. DESJARDINS & CIE.,

485 rue Ste Catherine Est, (Coin St Timothée.)

DANS LE MONDE OUVRIER

Les grévistes, un peu partout, manifestent l'intention de retourner au travail. — Des patrons ne veulent pas traiter avec le secrétaire de la fédération des tisserands.

La situation dans les filatures de la province est toujours dans le "statu quo". Il convient de dire cependant que les grévistes manifestent un peu partout l'intention de retourner au travail; mais dans la plupart des cas et notamment à Magog, la compagnie leur a fait savoir qu'à moins que 95 pour cent des employés des divers départements ne se présentent à l'atelier lundi prochain, les portes des moulins resteront fermées pour un temps indéfini.

Comme les officiers de la "Dominion Textile Co." déclarent qu'ils ne veulent pas traiter personnellement avec M. Wilfrid Paquette, le secrétaire-trésorier général de la Fédération des Ouvriers Textiles du Canada, il faudra donc avoir recours aux services d'un comité des unions intéressées ou d'une tierce personne pour faire ouvrir les portes des filatures de Saint-Henri et de Sainte-Anne.

A leur assemblée de ce soir, les ouvriers textiles d'Hochelaga décideront l'attitude qu'ils doivent prendre dans les circonstances.

CHEZ LES BRIQUETIERS

Rien de nouveau aujourd'hui non plus dans le conflit de l'industrie du bâtiment.

Les briquetiers sont toujours fermes dans leur attitude et font preuve de la plus grande solidarité.

On s'attend à ce que de nouveaux patrons consentent aujourd'hui même à reprendre leurs employés aux prix qui existaient avant le conflit. Le plus grand calme règne partout. Les briquetiers se contentent de se réunir à leurs quartiers-généraux pour discuter entre eux la situation.

FEU H. A. TURGEON

L'ANCIEN DIRECTEUR DU BUREAU DE COLONISATION DECEDE A MONTREAL, HIER MATIN.

M. Henri Alphonse Turgeon, avocat, qui a joué un grand rôle dans l'administration de la province de Québec comme directeur de la colonisation est décédé hier matin à sa demeure, à l'âge de 66 ans.

M. Turgeon était malade depuis un mois seulement. Il souffrait de congestion des poumons, mais il semblait ces derniers jours avoir pris un mieux sensible et on avait tout lieu d'espérer le voir revenir à la santé sous un court délai. Il faiblit subitement hier matin, cependant, et expira au bout de quelques minutes seulement. Sa mort enlève au pays un vieux et fidèle serviteur, qui travailla longtemps de concert avec Mgr Labelle, au développement de la province de Québec qu'il chérissait entre toutes.

M. Henri-Alphonse Turgeon, ancien directeur de la colonisation, décédé ce matin.

M. Turgeon naquit à Terrebonne le 8 novembre 1842. Il était fils de J. O. A. Turgeon, avocat de Terrebonne. Il fit ses études au collège Sainte-Marie de Montréal puis entra à l'Université Laval où il fit son cours de droit. Il fut clerc dans le bureau bien connu de Fabre et Lesage, et à son admission au barreau, il alla pratiquer à Hull. Il ne demeura que peu de temps dans cette ville, cependant, et se rendit à Québec, où il entra dans le département de la colonisation. Il fut plus de 20 ans directeur de la colonisation. Depuis 12 ans il était retiré du service et demeurait à Montréal au No 732 rue St Denis.

Son épouse, Mlle Alphonsine Demers, de Laprairie, lui survit, ainsi qu'un fils, M. F. X. Turgeon, de la société Beaulieu et Turgeon, notaires. Le défunt laisse aussi deux frères pour pleurer sa perte, le révérend père Turgeon, supérieur des Jésuites à Québec, et M. Edouard Turgeon, fonctionnaire public à Montréal.

Les funérailles auront lieu samedi matin à l'église Saint-Louis de France. Le convoi funèbre partira de la demeure de son fils, 322 avenue Laval.

Après le service, le corps sera transporté à Terrebonne où il sera déposé dans le tombeau de la famille. L'heure des funérailles sera annoncée dans la "Presse."

Le corps partira de la demeure de M. F. X. Turgeon, fils du défunt, 322 avenue Laval, pour se rendre à l'église St Louis de France où le service sera chanté à 9 heures.

PAR L'IMPRUDENCE DE LA VICTIME

Une enquête a été tenue, à la morgue, hier matin, sur le vieillard Frank Stewart, qui est mort à l'hôpital Royal Victoria, à la suite d'un accident de chemin de fer, arrivé à Outremont, dans la cour de garage du Pacifique Canadien, dans la nuit de samedi à dimanche. Les témoignages ont prouvé que l'accident est arrivé par suite de l'imprudence de la victime et un verdict en conséquence a été rendu.

A OTTAWA ET A HULL

(Du correspondant régulier de la PRESSE)

Ottawa, 15 — Un magnifique hôtel qui coûtera $20,000 va être construit, cet été, à Ville-Marie, dans le comté de Pontiac. M. Charles Brodeur, de Hull, a été chargé de dresser les plans de cet hôtel, qui comprendra une trentaine de chambres et sera muni de tous les perfectionnements modernes.

—Les maîtres-boulangers se sont réunis dernièrement pour décider de l'attitude à prendre au sujet de la demande d'augmentation de gages formulée par leurs employés. Il a été résolu que chacun s'arrangerait comme bien lui semblerait et il paraît que plusieurs d'entre eux sont prêts à accorder l'augmentation demandée. Le délai fixé par les ouvriers boulangers expire demain.

—Le corps de Henry Bouchard, qui s'était noyé, avant-hier, dans le réservoir à billots de la scierie J. R. Booth, alors qu'il travaillait à la construction d'un pont, a été retrouvé, hier après-midi, sous la scierie où il avait été emporté par le courant très fort à cet endroit, avant que les compagnons de travail de l'infortuné aient eu le temps de lui porter secours.

—Mme Calvin Kidder, de Hull, a intenté un procès à la "Canadian Railway Accident Insurance Company" pour recouvrer une somme de $1,000, montant d'une assurance que son mari, mort au mois de décembre dernier, avait dans cette compagnie. Celle-ci refuse de payer l'assurance sous prétexte que la mort n'était pas due à un accident.

—Les directeurs de la compagnie de tramways électriques d'Ottawa et les représentants des conducteurs et garde-moteurs ont eu une entrevue, hier, au sujet de la demande d'augmentation de gages présentée, il ya quelque temps, par ces derniers, mais cette entrevue, d'après ce qu'on a pu apprendre, a abouti à bien peu de chose.

—Vu le peu de progrès fait dans la discussion du bil du nouveau tarif à Melbourne, le gouvernement australien n'a pu encore s'occuper de l'offre d'un tarif réciproque faite par le gouvernement canadien au mois d'août dernier. D. H. Ross, agent canadien à Melbourne, rapporte que les automobiles fabriquées en Canada trouvent un bon débouché en Australie, malgré les droits très élevés.

—Le département du Travail a reçu, hier, trois requêtes pour la nomination de bureaux d'arbitres conformément à la loi Lemieux. L'une venait des employés de la "Acadia Coal Co.", de Pictou, une autre de ceux de la International Mining Co.", de Westville, et une troisième des commis employés dans les gares de marchandises de l'Intercolonial à Halifax et à Saint-Jean.

Les premiers ont nommé M. Charles Tanner, député provincial de Saint-Jean comme leur représentant.

—Une répétition des sacrilèges commis il y a quelque temps dans l'ancien cimetière situé au coin des rues Charlotte et Heney, s'est produite hier. Quelques jeunes vauriens ont déterré un des cercueils, en ont brisé le couvercle puis se sont enfuis en laissant le cadavre exposé jusqu'à ce qu'il fut découvert, quelque temps après, par un constable qui faisait sa ronde. Des mesures immédiates devraient être prises pour que de tels actes de vandalisme ne se reproduisent plus, soit qu'une clôture soit construite autour de ce terrain ou que les cercueils soient placés dans un des nouveaux cimetières.

ASPHYXIE ACCIDENTELLE

Maher Singerman, un enfant de trois semaines, et dont les parents demeurent au No 1380 de la rue Notre-Dame-Ouest, a été trouvé mort dans un lit, hier matin. Le jury du coroner, après avoir entendu la preuve, a déclaré que le bébé avait succombé à l'asphyxie accidentelle.

TARIF

Invariablement payable d'avance

Pour Annonces Classifiées de LA "PRESSE"

EMPLOI DEMANDE, 10 cents pour 20 mots ou moins, et ½ cent par mot de plus, chaque insertion.

ELEVES DEMANDES, 10 cents pour 20 mots ou moins, ½ cent par mot de plus, chaque insertion.

Toutes les autres annonces "ON DEMANDE", 25 cents pour 25 mots ou moins, et 1 cent par mot de plus, chaque insertion.

CHAMBRES A LOUER, 10 cents pour 20 mots ou moins, et ½ cent par mot de plus, chaque insertion.

TROUVE, 10 cents pour 20 mots ou moins, et ½ cent par mot de plus, chaque insertion.

A LOUER, MAISONS, MAGASINS, ETC., 25 cents pour 25 mots ou moins, et 1 cent par mot de plus, chaque insertion.

PROPRIETE A VENDRE, 25 cents pour 25 mots ou moins, et 1 cent par mot de plus, chaque insertion.

PERDU, 25 cents pour 25 mots ou moins, et 1 cent par mot de plus, chaque insertion.

CHANCES D'AFFAIRES, 25 cents pour 25 mots ou moins, et 1 cent par mot de plus, chaque insertion.

PERSONNEL, 2 cents par mot, avec un taux minimum de 25 cents, chaque insertion.

AVIS SPECIAL

Le tarif ci-dessus est au COMPTANT avec la commande. Quand ces sortes d'annonces ne sont pas payées d'avance, il faut faire de nombreuses entrées, et le taux est, en conséquence, beaucoup plus élevé.

Nous n'entrons dans nos livres aucune annonce classifiée de moins de cinq lignes.

EMPLOIS DEMANDES

BUREAU DE PLACEMENT GRATUIT, 244 rue Craig Est. Maind'œuvres de toutes sortes fournies. Une visite des patrons est sollicitée. Bureau ouvert de 9 heures du matin à 5 heures du soir. Le samedi on ferme le bureau à 1 heure p.m.—Urbain Lafontaine, gérant.

AGRONOME pratique et théorétique, demande emploi comme administrateur de ferme ou dans un bureau de transactions agraires. S. A., 222 Saint-André, Montréal. 164—3

BON couturier, connaissant la coupe, désire avoir position, soit à la ville ou à la campagne. Ecrire à A. Fremeault, Saint-David Yamaska. 164—3

CHAUFFEUR d'automobile français, 9 ans de pratique, désire place ou se chargerait de faire les réparations à domicile, pourrait également prendre charge d'un garage. Denis Dethier, rue Chambord, No 322A.

COUPLE français (1 enfant) demande place dans maison bourgeoise, le mari comme jardinier ou cuisinier, la femme pour travail d'intérieur. Ecrire à Casier 318 la "Presse." 163—3

COMMIS de bar de plusieurs années d'expérience, muni de bonnes références, demande emploi. S'adresser S. S. boite No 1, Joliette, P. Q. 163—6

COUTURIERE demande de l'ouvrage à la maison dans les pantalons et vestes de pratique. Ouvrage garanti. S'adresser 75 Saint-Urbain 164—3

CUISINIERE demande emploi, bonne cuisinière. S'adresser à 23 rue Leroux ouest.

CUISINIERE — Bonne cuisinière demande emploi. Ecrire à casier 342 la "Presse".

DOMESTIQUE français, 38 ans, connaît travail de maison bourgeoise, demande place. Ecrire casier 343 la "Presse". 164—3

DAME couturière fra coudre à domicile. S'adresser Mme Leduc, 602 avenue Papineau. 164—2

EQUIPES DE JOURNALIERS — M. H. Richaud, contremaître, 57 rue Latour, offre des équipes de journaliers, de 40 à 100 hommes, pour travaux généraux. 160—6

FORGERON — Aux entrepreneurs du Transcontinental ou autres, ayant besoin d'un bon forgeron sachant ferrer les chevaux, voitures, connaissant ouvrage en bois, fer, et travaux de ferme, s. v. p. s'adresser en mentionnant salaire à Gédéon Brochu, Courcelles, comté de Beauce, Qué. 162—3

FEMME — On trouvera une bonne femme de journée. S'adresser Place Briand, No 14 rue Beaudry, près rue Ontario. 163—3

FEMME DE JOURNEE— Vous trouverez une bonne femme de journée pour ouvrage général au No 25 rue Sanguinet. 163—3

FEMME belge bien recommandée demande à faire des lavages chez elle ou les faire à domicile. Ecrire casier 312 la "Presse".

FEMME demande lavage dans famille privée, fournira bonnes références. 177B Montcalm. Mme Muckel. 164—3

FEMME de journée, pour ouvrage général demande emploi. S'adresser 51 Amherst.

JEUNE homme de 26 ans, ayant 8 années d'expérience comme comptable et assistant, et ouvrage général de bureau, demande emploi. Meilleures références. Ecrire casier 231 la "Presse".

JEUNE homme désire avoir un emploi sur une ferme pour devenir cultivateur. Pour informations s'adresser Alfred Casgrain, 274 Gain. 161—6

JEUNE Français, 18 ans, désirant aller au Canada, demande emploi quelconque. L. C., 194 Litcliff St., Terrington, Conn. 162—3

JEUNE Français, 18 ans, désirant aller au Canada, demande emploi quelconque. T. Rougger, Laurel, Ill., No 24, Terrington, Conn. 162—3

JEUNE HOMME demande emploi dans un magasin de gros ou épicerie. Ecrire à E. G., 436 Cuvillier. 163—3

JEUNE homme, 21 ans, ayant 3 ans d'expérience dans une épicerie, pouvant fournir de bonnes références, demande place. T. A. Vincent, 198 Wolfe.

JEUNE fille demande emploi comme fille de chambre, hôtel ou famille, nourrie et couchée chez elle, fournira bonnes références. 177B Montcalm, chez Mme Michel.

MECANICIEN première classe demande emploi dans moulins à scié, bonnes références, fabrique aussi les scies à rubans. Ecrire Casier, 770 la "Presse." 162—3

PEINTRES — Propriétaires trouverez grand intérêt en s'adressant "aux peintres réunis." 121A St Antoine ouvrage soigné. Prix très avantageux, défiant toute concurrence. 160—6

PEINTRE — On trouvera un bon peintre, blanchisseur, tapissier, en vous adressant 12 Amherst. 164—3

SERVANTES — Dame et sa fille demandent emploi, famille privée, ville ou campagne, mère cuisinière et la jeune fille fille de chambre ; se rendrait utile au ménage, 71 Lagauchetière, patronage d'Youville. 162—3

MODISTE - TAILLEUR — Madame Vezina, 211 Amherst, modiste de robes, chapeaux, se chargera de faire costumes tailleur, robes, blouses, chapeaux. Nous faisons teinture de fourrures, robes, aussi réparations, nettoyage, pressage. Commandes données lundi sont livrées samedi. 162—26

UNE MODISTE demande couture chez elle. Spécialité : lingerie, blouses, robes d'été ; prix modéré. 149 Saint-Louis, Lachine Locks. 164—3

2 JEUNES FRANCAIS demandent place à tout faire, contrée préférée. S'adresser Cordeau, 117 Visitation, Montréal. 163—3

ELEVES DEMANDES

DEMOISELLE allemande désirerait donner leçons d'allemand. Possède meilleures recommandations. Adresse : A. W., 36a rue Drummond. 160-5

ELEVES DEMANDES — Jeunes gens désirant suivre un cours complet de télégraphie et affaires de chemins de fer, et se rendre compétents pour occuper de bonnes positions. S'adresser à Ecole de Télégraphie, Monument National, Montréal. Un professeur spécial d'anglais est attaché à l'école. Conditions faciles. 159—6

ELEVES DEMANDES — Leçons privées, anglais, français, latin, bonnes conditions, satisfaction assurée. No 671 Sainte-Catherine Est, entre Beaudry et Visitation. 161—6

ELEVES DEMANDES — La Sténophile ou sténographie mécanique permet d'écrire 200 mots par minute après 2 mois. Les notes se relisent couramment. Enseignée gratuitement aux dix premiers inscrits. Institut Sténographique Elie, 490 Ste Catherine Est. Tél. Est 2807. 164—2

ELEVES DEMANDES — Huit à douze piastres par semaine, c'est le salaire que reçoivent les gradués de l'Institut Sténographique Elie. Sténographie incomparable pour les deux langues apprise en 2 mois. Clavigraphie, comptabilité, conversation anglaise, 490 Ste Catherine Est. Tél. Est 2807. 164—6

HOMMES GARCON DEMANDES

APPRENTI PLOMBIER — On demande un apprenti plombier. S'adresser au No 25 rue Mance.

BARBIER — On demande un barbier, position permanente. J. T. Fontaine, 292 Notre-Dame Ouest.

BARBIER — On demande un bon barbier à 6 rue Bonsecours.

BARBIER — On demande un barbier pour samedi. 390 Sainte-Catherine Est. J. T. Vézina.

BARBIER — On demande un barbier pour samedi. S'adresser 23 Craig Ouest.

BARBIER — On demande un bon barbier pour la journée de demain, samedi. S'adresser immédiatement à L. P. Fortin, 98 Centre, Pointe Saint-Charles.

BARBIER demandé au No 161B Atwater, $4.00 pour la journée de samedi.

BARBIER — On demande un barbier pour la journée du samedi, bons gages. S'adresser 310 Centre, Pointe Saint-Charles.

BARBIER — On demande un bon barbier, place permanente. S'adresser 713 Mont-Royal.

BARBIER — On demande immédiatement un bon barbier. Adressez-vous à M. Shneider, 514 Saint-Laurent.

BARBIER — On demande un bon barbier pour le samedi. S'adresser 604 Notre-Dame Ouest.

BARBIER — On demande un bon barbier immédiatement, place permanente, gages: onze piastres par semaine, au No 287 rue Maisonneuve, porte voisine de la pharmacie Gauvin.

BARBIER — On demande un bon barbier au No 2276 Notre-Dame Ouest. Bons gages. J. H. Picard.

BARBIER — On demande un barbier à 675 Ontario Est.

BARBIER — On demande un bon barbier. S'adresser 1261 St Laurent.

BARBIER — On demande un bon barbier, place permanente. S'adresser au No 1624 Notre-Dame ouest. Arthur Racette.

BARBIER — On demande un bon barbier, placer permanente. S'adresser 1261 Notre-Dame Ouest.

BARBIER — On demande un bon barbier, sachant anglais, français, place permanente, salaire de $9.00 et plus. S'adresser 161B Atwater. V. Demers.

BARBIER — On demande un bon barbier au No 92 Notre-Dame, en face du palais de justice. S'adresser à E. Lacombe.

BARBIER — On demande un bon barbier pour demain, samedi, bon salaire. S'adresser 1611 boulevard Saint-Laurent, entre Mont-Royal et Villeneuve.

BRIQUETIERS

On demande des briquetiers à salaire gradué 50c, 45c, 40c ou 35c de l'heure, selon la compétence. S'adresser à l'Association des Constructeurs, 204 rue Saint-Jacques. 164—6 F

BOUCHER — On demande jeune homme d'expérience dans un étal de boucher et le soin d'un cheval avec références première classe. 615 Lagauchetière Est, coin Montcalm.

BOUCHER — On demande un jeune homme d'une couple d'années d'expérience dans le métier de boucher. S'adresser 1450 St Jacques, coin Dominion.

CHARRETIERS demandés pour transporter de la pierre broyée; le plus salaire payé. S'adresser à M. Carpenter, Carrière Limoges, angle des rues Laurier et Amherst. 155—12

CONFISEUR demandé pour excellents bonbons à la crème. Devra être très habile pour centres de chocolat et bonbons. The Montreal Biscuit Company, avenue Brewster. 161—6

COMMIS — On demande un commis d'expérience dans la marchandise sèche, immédiatement, références exigées. S'adresser Omer Brien, 1809 St Hubert. 161—6

COUPLE demandé, la femme sachant faire la cuisine et l'homme pour ouvrage général. S'adresser à l'hôpital Sainte-Justine, 820 avenue Delorimier. 161—n

COMPTABILITE — Le " Manuel de comptabilité pratique de Goltman" est en usage partout. Copies non reliées envoyées n'importe où sur réception de 50 cents. Robt. Goltman, comptable, chambre 9, 260 rue Saint-Jacques, Montréal. 160—6

COCHER — On demande immédiatement un cocher de première classe, marié. Sera logé. S'adresser en bas du No 334 Sherbrooke Est. 162—4

COMMIS — On demaned un bon commis d'expérience, pour travailler dans une épicerie, références exigées. S'adresser à R. E. Gadoury, 1742 Sainte-Catherine Est. 163—2

CORDONNIER — On demande un cordonnier pour faire les réparations. Adresse : Joseph Drouin, rue Saint-Sauveur, Saint-Joseph, Beauce, P. Q.

COUTURIER de premier ordre, demandé pour faire vêtements d'hommes à la machine ; de préférence un habitué à la machine à boutonnières Champion. Dites capacité, certificats, gages. Position stable. The Model Manufacturing Co. Winnipeg, Man. 164-3

CONDUCTEUR d'express demandé. Il devra bien connaître la ville et avoir de bonnes références. S'adresser 594 rue Saint-Paul.

COMMIS — On demande un commis, deux ans d'expérience dans l'épicerie, sachant l'anglais, connaissant les chevaux. Inutile de se présenter sans être bien recommandé. E. Sansregret, 84 Berri.

COUVREURS — On demande des couvreurs en gravois et ciment. L. E. Gingras, 71A Saint-Jacques.

COMMIS —On demande un bon commis dans les hardes faites parlant français et anglais. Références exigées. Inutiles de se présenter sans de bonnes références. 165-167 rue Craig Ouest.

CHAUFFEUR expérimenté demandé pour bateau à vapeur et aider au travail, engin à balancier. Gages $35.00. Ecrire à Boîte postale 876. 164—3

COUTURIERS — On demande des couturiers de première classe. S'adresser à L. Brunelle, 342 Notre-Dame Ouest. 164—2

CHARPENTIERS demandés. S'adresser à 54 rue des Conseillers de Ville, après 6 p. m.

DISTRIBUTEUR — On demande un distributeur compétent, pour vendre de la crème et du beurre, bons gages. S'adresser au No 55 rue Mentana. 162—6

HOMMES GARCON DEMANDES

DEUX scieurs de bardeaux demandés immédiatement. Bons gages à des hommes de premier ordre. S'adresser à Donald Fraser and Sons, Cabano, P. Q. 164—6

ELEVE EN PHARMACIE demandé avec ou sans expérience, bon salaire. S'adresser Henri Lanctôt, pharmacien, 295 Sainte-Catherine Est, coin St Denis. 160—6

FLOTTEURS demandés, "river drivers," au No 426 rue Saint-Jacques. 160—6

FERBLANTIERS — On demande des ferblantiers - couvreurs, connaissant bien leur métier. S'adresser P. A. Duranceau, Laprairie, Qué. 163—2

FERBLANTIERS — On demande immédiatement des ferblantiers couvreurs, plombiers. Bons gages. S'adresser à J. O. Plante, L'Epiphanie, comté L'Assomption. 164—2

GARCON — On demande un garçon à la pharmacie St Denis. S'adresser coin des rues St Denis et Dorchester.

GARCON — On demande un petit garçon d'une douzaine d'années, pour se rendre utile et apprendre le commerce d'épicerie, un de bonne famille, pas de gamin à la cigarette. S'adresser C. T. Caron, 284 Marie-Anne.

HOMMES — Organisateurs locaux et voyageurs demandés. S'adresser à Alfred Tyler, importateur de thé en gros et fabricant d'épices, London, Ont. 178—n

HOMME — On demande un homme d'expérience pour prendre charge d'une machines à boîtes pliantes, et faire les patrons nécessaires. S'adresser à la Dominion Corset Co., No 45 rue Dorchester, Québec. 131—n

HOMMES et femmes pour apprendre métier de barbier en huit semaines ; gradués gagnent $12 à $18 par semaine ; aidons à vous placer. Catalogue gratuit. Moler Barber College, 119 rue Craig Ouest, Montréal. 2—n

HOMMES — On demande de bons hommes au-dessous de 30 ans, éducation ordinaire, doivent parler anglais, employés préférés, forts, ayant bonne vue et bonne ouïe, pour se préparer aux fonctions de chauffeurs et serre-freins sur les chemins de fer environnants. $75 à $100 par mois, promotions aux postes payant le double ; expérience non nécessaire. S'adresser à 518 rue Sainte-Catherine ouest, chambre 105, Montréal. 160—6

HOMMES ET JEUNES GENS demandés, qui veulent être bien habillés, dans les derniers goûts ; pour venir voir nos étoffes pour habillements faits sur mesure, à partir de $12.00. Montreal Custom Tailoring Co., 61 Sainte-Catherine Est. 158—26

HOMME — On demande un homme pour solliciter des commandes de beurre. Doit parler les deux langues. S'adresser à E. E. Wallace, 416 rue Guy.

JEUNES GENS DEMANDES — Grand concours. — Jeunes gens, d'ici au 21 de ce mois tous les jeunes gens qui voudront apprendre la Télégraphie, nous leur offrons ceci: Nous donnerons deux cours de Télégraphie, cours du jour et du soir valant, taux ordinaires, $70.00 pour $40.00 comptant. Une demande considérable d'hommes vient encore de nous arriver. Jeune gens hâtez-vous de venir faire un cours ici, notre Ecole est la meilleure de Montréal sous tous rapports. Ecrivez ou venez nous voir pour prospectus et informations. Montreal Telegraphy and Railroad Business School, 120 Ste Catherine Est, Montréal. 160—6

JEUNE HOMME — On demande un jeune homme pour passer l'été à la campagne, prendre soin d'un cheval et aider au jardinage. S'adresser, le soir, au No 405 Saint-Hubert. 162—3

JEUNE HOMME — On demande un jeune homme pour ouvrage de bureau avec une année d'expérience, sachant les deux langues. Ecrire en donnant les références à la boîte postale 1152. 162—6

MESSAGER — On demande un garçon pour messages, à la pharmacie Brillon, coin Saint-Denis et Mont-Royal.

OUVRIERS EN TABAC — On demande des faiseurs de twishs, filace redressée. The St Lawrence Tobacco Co., Ltd., St Laurent, près Montréal. Phone up 4696. 162—6

OFFRE d'un engagement à l'année à un bon homme ayant cheval et argent. Doit parler les deux langues. Ecrire immédiatement à casier 309, la "Presse." 163—3

OPERATEUR — On demande un opérateur sur la machine à perforer. Inutile de se présenter sans expérience. Tétrault Shoe Co. 164—2

PEINTRES blanchisseurs, demandés chez J. Christin et Co., Luc 21 Ste Julie. 163—n

PEINTRE demandé pour une boutique de voiturier. Un bon homme. S'adresser Fyfe Scale and Wagon Company, 501 rue Wellington. 163—2

PEINTRES — On demande des peintres dans les voitures. S'adresser Jos. Bonhomme, 200 rue Guy. 163—2

TAPISSIERS — On demande trois bons tapissiers, au No 407 Saint-André. 160—6

VENDEURS demandés pour représenter les plus grandes pépinières du Canada. L'assortiment le plus complet de spécialités rustiques, de fruitiers et d'ornementation propres en particulier pour la province de Québec. Gages libéraux ; on fournit un bon équipement gratuit. Pour les conditions, adressez-vous par lettre à Stone et Wellington, Toronto, Ontario. 79—n

VENDEURS demandés pour l'"Auto-Spray." C'est le meilleur arrosoir à main. Air comprimé. Automatique. Conditions libérales. Cavers Bros., Galt, Ont. 83—n

VENDEUR — On demande un vendeur expérimenté pour magasin de meubles, devra pouvoir faire tout travail d'intérieur. Doit parler anglais. Certificats requis. S'adresser 8 Craig Ouest.

VENDEURS

W. H. Scroggie, Limited, demande un vendeur de tapis d'expérience. Doit parler anglais. F

FEMMES, FILLES DEMANDEES

CUISINIERE d'expérience demandée. S'adresser à 291 rue de la Montagne, entre 9 et 10 a.m. et 2 et 3 p.m. 152—n

COUTURIERES — Filles de moulin pour coudre les pantalons de pratiques. A. Villeneuve, 354 boulevard St Laurent, 4ième étage.

CUISINIERE — On demande une bonne cuisinière, munie de références. S'adresser de 2 à 3 heures p. m., au No 847 Dorchester Ouest, coin rue Saint-Mathieu. 161—n

COUTURIERE — On demande immédiatement une bonne couturière. S'adresser L. Langlois, marchand-tailleur, 678 Ontario Est.

CUISINIERE — On demande une cuisinière pour aller à la campagne, une fille âgée préférée ou une veuve. S'adresser à Mme Hudon, No 38A Montcalm.

CUISINIERE — On demande une bonne cuisinière, références exigées. S'adresser 250 rue Mountain.

CUISINIERE — On demande une bonne cuisinière et une bonne fille pour aider à la cuisine. Bons gages. Coucher chez elle si voulu. S'adresser 155 Berri.

CUISINIERE — On demande une bonne cuisinière, références exigées. S'adresser 250 rue Mountain.

CUISINIERE — On demande immédiatement, une bonne cuisinière, petite famille, doit être propre. S'adresser à 216 rue Bishop. 164—2

CUISINIERE — On demande une seconde cuisinière immédiatement. 534½ rue Saint-Antoine.

CUISINIERE — On demande une cuisinière et une fille de salle d'expérience, de première classe. En faisant application donnez vos références. Inutile de faire application sans cela. S'adresser à Mme Geo. E. Amyot, chemin Saint-Foye, Québec. 164—6

EMPESEUSES DE CHEMISES

demandées. Emploi constant, à la Troy Laundry Co., Verdun. 164—2 F

FEMMES, FILLES DEMANDEES

FILLES — On demande des filles d'expérience dans le commerce de marchandises sèches. S'adresser à la maison Normandin, 171 et 175 Notre-Dame Est. 148—n

FILLES demandées pour ouvrage général. S'adresser Immédiatement. Hôtel Riendeau, 58 et 60 Place Jacques-Cartier.

FILLES — On demande des filles pour servir les tables. S'adresser Empire Hôtel, 47 Carré Chabolliez.

LAVEUSE — On demande une personne pour laver le linge à l'hôpital Sainte-Justine, 820 avenue Delorimier. Devra demeurer à l'hôpital, aura chambre et pension. 156—n

JEUNE FILLE — On demande une jeune fille d'expérience pour servir dans un restaurant, inutile de se présenter sans expérience. S'adresser immédiatement A. Bouchard, 78 St Viateur Annexe. 163—2

JEUNE FILLE — On demande une jeune fille ayant quelques années d'expérience dans la marchandise sèche, une de Maisonneuve de préférence. S'adresser coin Létourneux et Ste Catherine. 163—8

JEUNE FILLE — On demande un jeune homme parlant anglais et français pour servir à un comptoir de lunch. S'adresser à 107 rue Windsor.

JEUNE FILLE — On demande une jeune fille pour répondre au téléphone, à la compagnie Raymond, Ltée, 26 Notre-Dame Est. 164—2

JEUNE fille demandée pour travail de bureau, expérience pas exigée, doit comprendre l'anglais et être de bonne apparence. S'adresser par lettre avant samedi midi, mentionnant nom, âge et adresse, à casier 325 succursale la "Presse", 66 Sainte-Catherine Est.

JEUNE FILLE — On demande une jeune fille parlant anglais et français, pour servir la crème à la glace. Devra avoir de l'expérience. 550 St Denis, près Rachel.

JEUNE fille intelligente, habituée à changer l'argent, demandée. Elle devra parler les deux langues et avoir de bons certificats. Se présenter 206 boulevard Saint-Laurent.

OFFRE D'EMPLOI

Une position agréable, honorable et de confiance est offerte à toute femme disposant de quelques heures par jour et qui désirerait se créer un revenu de $15 à $25 par semaine. Informations complètes envoyées moyennant timbre-poste de 2 centins. Adressez: Boite Postale 7, Saint-Sauveur, Québec. 159—n F

ON DEMANDE une bonne d'enfants. S'adresser avec références, 227 rue Université. 163—3

PERSONNE recommandable demandée immédiatement, en qualité de cuisinière et ménagère. Devra parler anglais. Se présenter au No 287 rue de la Montagne, entre 3 et 5 p.m., ou après 8 heures. 164—2

ROULEUSES-BUNCHEUSES—On demande des rouleuses et buncheuses de cigares, (ouvrage frais), de préférence à gauche. S'adresser chez L. O. Grothé, 556 St Laurent, coin Ontario. 164—6

VENDEUSES DEMANDEES

On demande des vendeuses expérimentées dans le rayon des manteaux. Doivent parler l'anglais. S'adresser à J. Murphy, Ltd. 163—3 F

VENDEUSE expérimentée demandée dans un magasin de nouveautés. Elle devra parler les deux langues et avoir des références. Bon salaire. Se présenter 789 Sainte-Catherine Est, angle Plessis. Phone Est 357.

VENDEUSE — On demande une vendeuse française polie, pour vendre une spécialité supérieure aux hommes de profession. S'adresser par lettre, en anglais, donnant des certificats, à Leslie Sales Co., Ltd, édifice Coristine. 164—3

SERVANTES DEMANDEES

SERVANTE — Une famille anglaise désire une servante. Bons gages. S'adresser au No 9, "Carlton Apartments", 242 rue Sherbrooke Ouest. 160—6

SERVANTE — On demande immédiatement une servante générale de première classe. Salaire de $10.00 à $20.00. S'adresser en bas du No 334 Sherbrooke Est. 162—4

SERVANTE — On demande une fille bien recommandée, sachant bien faire la cuisine, et consentante d'aller à Beaconsfield pour l'été. S'adresser No 12 Carré St Louis. 162—3

SERVANTE — On demande une jeune fille comme servante au No 215 ave Esplanade. Bons gages et pas de lavage. 162—6

SERVANTE — On demande une bonne servante pour une petite famille, pas d'enfant. S'adresser à Mme F. Lapointe, 234 Parc Lafontaine. 162-n

SERVANTE — Famille de trois, plain-pied, pas de blanchissage. 474 Parc Lafontaine. 163—6

SERVANTE générale pour une personne seule, demeurant sur un plain-pied. S'adresser 19 Montée du Zouave. 163—6

SERVANTE — On demande une servante, pas de lavage et pas de cuisine, bon salaire payé. S'adresser à Ed. Lord, 593 Sainte-Catherine Est. 163—2

SERVANTE — On demande une fille générale pour tout l'été, sachant faire la cuisine. Références exigées, 862 Saint-Denis. 163—3

SERVANTE — On trouvera une servante générale pour famille de deux ou trois personnes. S'adresser 326 Delinelle, Saint-Henri. 163—2

SERVANTE — On demande, au No 257 rue Ontario, une fille générale, sachant faire la cuisine ; bons gages, famille de trois personnes, recommandations exigées. 164—6

SERVANTE demandée, dans une famille de trois personnes, le père et deux enfants, âgés de 8 et 12 ans ; une servante âgée préférée, avec bonnes recommandations. S'adresser Ph. Gougeon, 184 Workman, Sainte-Cunegonde. 164—2

SERVANTE demandée. Une dame seule demeurant à la campagne, désire une personne de confiance de 45 à 50 ans, pour le ménage de la maison, pas de blanchissage. Salaire $10 par mois. S'adresser 58 Saint-Jacques I, A. Derome. 164—6

SERVANTE — On demande une servante générale et une bonne d'enfants bien recommandée. Devront aller à la campagne. Bon salaire, lavage en dehors. S'adresser tout de suite au No 54 avenue Laval. 164—2

SERVANTE — On demande une femme d'un certain âge, comme servante générale dans une famille privée. S'adresser au No 105 avenue du Parc, après 6 heures p.m. 164—2

SERVANTE — On demande une servante, au No 348 rue Saint-Hubert, pas de lavages et pas d'enfants.

SERVANTE demandée dans petite famille, plain-pied, pas de lavage, bons gages. Références exigées. 429 rue Mont-Royal, près Saint-Hubert. 164—6

SERVANTE — On demande une jeune fille pour aider au ménage, pas d'enfant ni lavage, pourra coucher chez elle. S'adresser 226 Ste Elisabeth.

SERVANTE générale demandée, désirant aller à Boucherville, pour petite famille, pas de lavage ni repassage, cottage plain-pied. S'adresser au No 104 avenue Laval. 164—2

SERVANTE — On demande servante générale, sachant faire cuisine, références exigées. Se présenter après 10 heures le matin et après 4 heures le soir. 412 St Hubert.

SERVANTE — On demande une servante dans une petite famille pour aider au ménage, pas de lavage, bon chez soi. 209 St Charles-Borromée. 164—6

SERVANTE générale demandée pour une famille privée, gages $12 à $15 par mois, pour une bonne fille capable de travailler. S'adresser 475 rue Rachel. 164—2

SERVANTES DEMANDEES

SERVANTE — On demande une servante générale pour une petite famille, bons gages. 459 Ontario Est. 164—6

SERVANTE — On demande une bonne servante générale, au No 71 rue Saint-Luc, pas de lavages. 164—3

SERVANTE — On demande une servante générale pour une petite famille, références exigées, bon salaire. S'adresser 209 avenue Lasalle.

SERVANTE — On demande une bonne servante générale. S'adresser au No 215 rue St Hubert. 164—2

SERVANTE — On demande une servante de confiance pour deux personnes, dans un petit plain-pied, sachant lire et écrire, pas de lavage. Références exigées. S'adresser 146 Sainte-Catherine Ouest.

SERVANTE demandée, avec références. Deux personnes, plain-pied. Gages selon capacités. S'adresser 181 Mentana, après 6 heures le soir. Tél Est 5510.

SERVANTE — Jeune fille demandée pour prendre soin de deux enfants, aider aux légers travaux du ménage. Bons gages. Couchera chez elle si préfère. S'adresser 1 Cherrier.

SERVANTE — On demande immédiatement une bonne servante pour une petite famille pas de lavage ni repassage. S'adresser 800 Delorimier. 164—2

SERVANTE — On demande immédiatement au No 550 Sherbrooke Est, une bonne servante avec références.

SERVANTE — On demande une servante au No 104 Visitation. Bons gages, références exigées. 164—2

AGENTS DEMANDES

AGENTS DEMANDES pour terrains, ventes faciles, argent remis aux 150 premiers acheteurs, commission $10 comptant par terrain, occupation immédiate. Demers, Racicot, Lemay et Roy, 52 Saint-Jacques. 130—n

AGENTS — On demande des bons agents solliciteurs à domicile. S'adresser au No 695 Est Notre-Dame. 159—6

ASSOCIES DEMANDES

ASSOCIE DEMANDE — La meilleure occasion jamais offerte. On demande un associé capable, pouvant mettre $3.000 dans un bon commerce, établi, rémunérateur, de blouses et jupes en linon de soie. Rapporte 35 p. c. L'annonceur est très expérimenté dans cette branche. Ecrire à Casier, 340 la "Presse." 164—2

CHAMBRES A LOUER

AVENUE VIGER, 27 — C. A. L. — Chambre à louer, beau local, au centre de la ville. 159—6

AVE VIGER 1 — C. A. L. — Meublées ou non, bonne localité, gaz, eau chaude, pour médecin ou couple marié, 2ème plain-pied Est. 160—6

AVENUE DU PARC, 130A — C. A. L. — Deux chambres superbement meublées ou non meublées, simple ou double, sur étage du bain, toutes les commodités modernes. Famille privée, conditions faciles. 162—6

APPARTEMENTS MARTIN — C. A. L. — Coin Lagauchetière, Saint-Denis. Deux chambres meublées modernes, eau chaude été et hiver. Prix modérés. 314 Lagauchetière Est. 163—3

AMHERST 409 — C. A. L. — Chambres à louer dans une famille privée au No 409 Amherst, avec de bonnes conditions. 164—3

BERRI, 127 — C. A. L. — Très belle chambre en avant, étage du bain, fournie ou non, pour messieurs, aussi chambre simple, bien éclairée, attenante à une plate-forme, 2 minutes de la gare Viger, possession immédiate, $5 et $15. 162—4

BERRI, 158. — C. A. L., angle Dorchester. — Une belle grande chambre meublée ou non meublée, avant 2 garde-robes, bain et lumière Auer. 164—3

BERRI, 799. — C. A. L. — Chambre à louer, non meublée, dans une famille sans enfants, pas d'autre pensionnaire, dame âgée préférée.

BERRI, 188 — C. A. L. — Chambres à louer pour le 1er juin, améliorations modernes, confort du chez-soi. 164—3

CARRE ST LOUIS, 1. — C. A. L. — Magnifique chambre meublée, lumière Auer, sur l'étage du bain, eau chaude et froide, vue sur le carré, dans famille privée. 162—6

CRAIG EST, 135. — C. M. — Vis-à-vis l'hôtel de ville, chauffage à l'eau chaude. Lumière Auer et usage du téléphone. 163—3

CHEMIN CHAMBLY 21 — C. A. L. — Longueuil, voisin du bureau de poste. Grandes pièces avec galerie dans une famille de trois personnes, aussi bâtiments pour chevaux et voitures.

DORCHESTER EST, 249 — C. A. L. — Près Saint-Denis. — Belles grandes chambres à louer sur le devant, petites et grandes, maison tranquille. 162—3

DORCHESTER EST 196 — C. A. L. — 2 chambres simples à louer avec poêle à gaz à la chambre, maison tranquille. 164—3

MARQUETTE, 340 — C.A.L. — Chambre double sur le devant, meublée ou non meublée, dans une famille sans enfant. Références exigées. 163—3

MENTANA 26 — C. A. L. — Deux grandes chambres meublées ou non, maison privée près Cherrier. 164—3

MONT-ROYAL, 433 — C. A. L. — Salon double, pas meublée, à louer, et chambre meublée, tout le confort désirable, famille sans enfants, au No 433 Mont-Royal, près des Pères du St Sacrement. 164—3

NOTRE-DAME EST, 37 — C. A. L. — Chambre à louer, pour travail léger, 3 et 4ème étage. S'adresser 213 rue Saint-Paul. 160—6

NOTRE-DAME EST, 1337 — C. A. L. — Trois chambres à louer, non meublées, en face du carré Bellerive. 162—3

SAINT-DENIS, 268 — C. A. L. — Magnifiques chambres à louer, pourvues des accommodations les plus modernes, eau chaude, bain émaillé. Prix très raisonnable. S'adresser 268 Saint-Denis, près de Montigny. 154—12

SAINT-DENIS, 485. — C. A. L. — Près Sherbrooke. Chambres avec ou sans pension, dans famille parisienne sans enfants. Ameublement neuf et élégant. Belles chambres vues bien décorées, bain, eau chaude. Eclairage Auer. Installation moderne et de premier ordre. On donne gratuitement aux pensionnaires des leçons de conversation et de pur français. Cuisine soignée. Prix modérés. 157—12

ST DENIS 1282 — C. A. L. — Près Mont-Royal, belle chambre meublée, famille française de deux personnes, améliorations modernes, visible après 1 heure. 163—3

SAINT-DENIS, 63 — C. A. L. — Grande chambre sur l'étage du bain; boudoir sur l'étage de la porte. 161—6

SAINT - HUBERT, 41 — C. A. L. — Magnifique salon double sur le devant, meublé ou non. 163—3

SAINT-DENIS — C. A. L. — Boudoir double, meublé ou non, haut de la rue Saint-Denis. Ecrire Boîte Poste 2271. 163—3

SAINT-DENIS, 764. — C. A. L. — Jolie chambre sur le devant, étage du bain, pour monsieur. 164—3

SAINT-DENIS, 729 — C. A. L. — Deux grandes chambres à louer, meublées ou non, dans famille sans enfant. 729 Saint-Denis. 163—3

ST ANDRE, 576 — C. A. L. — Chambre meublée ou non, sur le devant, bain, gaz, vrai chez-soi. 163—3

SAINT-CHRISTOPHE, 89 — C. A. L. — Chambres à louer, meublées ou non, une grand avec balcon, vue sur la rue Sainte-Catherine. 163—3

SAINTE-CATHERINE OUEST, 272 — C. A. L. — Dans une famille privée, très distinguée, pas d'enfants, une ou deux chambres vides ou meublées, environ rue Cherrier. Informations 272 Sainte-Catherine ouest. 164—3

CHAMBRES A LOUER

SAINTE-JULIE, 10 — C. A. L. — Une chambre meublée ou non, à louer. 164—3

ST HUBERT, 58 — C. A. L. — A louer, deux grands salons sur le devant, convenables pour médecin, dentiste ou couple marié. 164—3

SAINT-ANDRE, 1331 — C. A. L. — Salon double, 2ième étage, dans bonne famille, pas d'enfant. Conditions faciles. 164—3

SAINT-DOMINIQUE, 217 — C. A. L. — Jolie petite chambre sur le devant, pour messieurs, à prix modéré. 164—3

CHAMB. MEUBLEES A LOUER

AMHERST, 297 — C. M. — Une chambre double et une chambre simple, en avant, étage du bain, garde-robe et gaz, famille privée. Messieurs préférés. 161—6

AMHERST, 307. — C. M., près Sainte-Catherine, chambres meublées à louer, avec ou sans pension, belle grande devant, prix modérés.

AMHERST, 394 — C. M. — Deux chambres meublées, ainsi que salon double. Mme Véry, au 3e étage. 164—3

AVENUE COLONIALE, 250 — C. M. — Belle grande chambre meublé pour messieurs seulement. 164—3

BOULEVARD ST LAURENT, 150. — C. M. — Toutes personnes qui désirent avoir une chambre de première classe et meublées richement, compris piano, téléphone, lumière électrique, bain, chauffées, maison propre et honnête, au centre de la ville. Prix modéré. 159—6

BERRI, 138. — C. M. — Joli boudoir, petite et grande chambre meublée, eau chaude et froide, gaz Auer, améliorations modernes. 163—3

BLEURY, 222. — C. M. — Magnifique chambre meublée, tout confort possible, étage du bain. Un chez-soi paisible, terme modéré aux personnes désirées. 163—3

CHAMBRES meublées à louer, bain, w. c., dernières améliorations, situées près des gares Bonaventure et Windsor. Se présenter 181 Versailles. 162-4

CHERRIER, 48 — C. M. — Grande chambre donnant sur balcon, lumière électrique, fournaise eau chaude, étage du bain, famille privée. 162—6

CHERRIER, 190 — C. M., près Saint-Denis. Jolie grande chambre meublée à louer, famille privée, pas d'enfants. 164—

PENSION L'ETE

BOUCHERVILLE — Pension d'été.— Encore quelques jours et nous serons rendus à la saison de la villégiature. En s'adressant à M. Eugène Simard, nouveau propriétaire de l'Hôtel de Boucherville, vous aurez chambres et pension de première classe. Pour plus amples détails, s'adresser à M. Henri Simard, boucher, 281 Berri. 164—6

LONGUEUIL. — Pension d'été. On demande deux pensionnaires pour la saison d'été, bain, w. c., sur le même plancher. S'adresser G. B. A. Tison, député protonotaire, palais de Justice, Montréal, ou à Longueuil, angle des rues Saint-Sylvestre et Saint-Laurent. 163—6

RESIDENCES D'ETE A LOUER

BACKRIVER—Charmante résidence à louer, à Norwood, Backriver, meublée, jardin, arbres fruitiers, bain. Les tuyaux à eau seront raccordés pour locataire désirable. S'adresser boîte postale 478, en ville. 159—6

IBERVILLE — Résidence d'été meublée à louer, belle et spacieuse résidence meublée, située près de la rivière Richelieu, pour l'été seulement, et qu'à une famille composée de grandes personnes. S'adresser par lettre à C. 76 boîte postale, Iberville, Qué.

STRATHMORE — Cottage neuf, larges "vérandas", le plus beau site, sur le bord du lac St Louis, grand kiosque, sur la grève, huit pièces meublées à neuf, eau et chambre de bain. S'adresser au No 13 boulevard St Laurent, où l'on peut aussi voir les plans. 144—n

SAINT-EUSTACHE — Pension d'été, chez Mme Théophile Doré, pension de première classe, famille privée sans enfants, maison située au nord de la rivière, place idéale, prix modéré. 160—6

STRATHMORE — Résidence d'été à louer, un très joli cottage de neuf pièces, complètement meublée, près de l'eau et de la gare. S'adresser à 850 rue St Denis. 163—n

MAISONS A LOUER

MAISON à louer, au No 152 avenue Létourneau, Maisonneuve, 5 pièces, logement neuf. S'adresser 21 Ste Julie, ou le soir, 170 Saint-Denis. 157—n

DELORIMIER, 1290A — Bordeaux, près Mont-Royal. Beau plain-pied neuf, moderne, 7 pièces, fini première classe, gaz, bain, etc. Possession immédiate. S'adresser No 3 Sainte-Elisabeth. Tél. Main 921. 159—6

SAINT-URBAIN, 1662 — M. A. L. — Ville Saint-Louis; plain-pied à louer, 6 pièces, en bon état, loyer modéré. S'adresser Nap. Théorêt, 61 Saint-Gabriel, Main 803. 159—6

M. A. L. — 2 magnifiques logements, six pièces, toutes éclairées, bain et closet séparés, gaz, lumière électrique. S'adresser N. A. C. Fortier, 101 Labelle, boulevard Saint-Denis, St 2992. 160—6

RUE SAINT-ANDRE — Maison à louer, No 223 Saint-André, aussi très bon ménage à vendre, pour cause de mortalité. S'adresser 36 Sainte-Elisabeth 160—6

MAISON à louer, presque en face de l'église, logement 7 pièces, passage, hambre de bain, possession immédia.. Prix très modéré, 469 Gilford. 160—6

RUE MONT-ROYAL No 10. — M. L. — Beau plain-pied moderne, gaz, électricité, eau chaude, blanchissage fit, 7 pièces, pour $16.00. S'adresse 16A Mont-Royal. Phones M. 239 ouest 5997. 160—6

RUE STE EMILIE — M. A. L. — Faroisse Ste Elisabeth, magnifique logement, 2ème étage, 7 pièces, toutes éclairées, bain et closet séparés, gz, lumière électrique. S'adresser LMéthot, 1701 St Jacques. 160—6

RUE FAIRMONT — M. A. L. — Montréal Annexe.) 1er étage, No 1; 6 chambres, 2ème étage, No 134, 5hambres, $16 chaque. 160—6

APPARTEMENTS FRONTENAC, square Saint-Louis, 2 ou 3 appartemer de 7 et 8 pièces chauffées, eau chaud poêles à gaz, gazeliers, électroliers, ncierge, etc. Parfait ordre, possessic immédiate, loyer modéré. S'adresse concierge, sur les lieux. 161—6

MAISON à louer, 4 étages, un es plus beaux sites de la ville, serv actuellement pour club, associatis, sociétés, salle de euchre et dans etc. Loyer couvert par sous-locain. Meublée. Ecrire à casier 206 la "esse". 159—6

M. A. L. — A louer, logement de 8 pièces, avec améliorations modernes, in de rue Butternut, Saint-Henri. dresser Hoolahan, 470 Sainte-Emé. quartier Saint-Henri. 161—6

RUE FULLUM, 619 — M. A. L., près rue Ontario. Logement de 4 pièc S'adresser sur les lieux. 161—6

AVENUE CLAIRMONT, Annexe, — M. A. L. — Plain-pied avec écurie à lor. 14 avenue Clairmont, Annexe, six ces. A. S. Archambault 60 Notre-Dan Est. Main 2148. 162—6

SAINT-HUBERT, 898 — M. A. L. — 7 grandes pièces, chauffage eau chae, gaz, électricité, vaut $25, réduit à $ par mois. Notaire Meunier, 74 St Jacqes. 162—6

MAUVILLE — M. A. L. — Plain-pied moderne à louer, coin 5ième avee et Notre-Dame. Face au fleuve et rc. Aussi propriétés rapport et résidce à vendre. S'adresser C. A. Prévost 2 avenue Prévost. Tél. Est 1187. 162—6

POINTE AUX TREMBLES — M. A. L. — Deux maisons sur le bord du fles, ¼ de mille est du village, endrpaisible et riant. Bonne eau de puits et ompe, jardin, sept chambres dans chane et hangars. S'adresser à M. E. Hrandt, la Pointe-aux-Trembles, près Mréal. 163—3

MAISON A LOUER, "Parc Lebrun," 6 pièces, moderne, près tramway Terminal. Loyer modique, possession inédiate. S'adresser sur les lieux, L. Jrevier. 163—6

PARC LAFONTAINE, 548. —M. A. L. — Entre les rues Bréboeuf et Cmbord, beau et confortable plain-pi de 7 pièces, le site est le plus beau etttoresque de la cité, près des serres micipales et du lac. Visible à toute hre. 164—6

RUE CUVILLIERS, 615, 617, 619, 621. — M. A. L. — Près usines du C. P. — 7 chambres modernes, décorera maison. $12 par mois. S'adresser 712 Hchison. Tél. Est 5583. 164—6

PLAIN-PIED chauffé par le propriéaire, 7 pièces, bonne place pour hme de profession, avec améliorations ernes, 82 avenue Fairmount, Annexe. T Main 8082.

RUE BREBOEUF 401 — M. A. L. — Logements à louer, 5 pièces, ., écurie de 2 places et grande r seule. S'adresser sur les lieux. 164—3

M. A. L. — Beau plain-pied, cinq pièces, gaz, peinture imitée, façade pierre, au No 335 rue Panet, près Onio.

RUE ISLAND — M. A. L. — Trois logements à louer, vis-à-vis l'égli Saint-Charles, façade en pierre de lle, gaz, électricité et dernières améliorations, 7 pièces, loyer modéré. S'adresser Thomas Collins, 187 Island, inte Saint-Charles. 164—6

A VIAUVILLE

MAISONS à louer, beaux plain-pieds modernes de 7 à 8 pièces, et n logement de 10 pièces avec appareil e chauffage. Gaz et électricité, le tout tué à Viauville, coin de la 4ième avenue et Lafontaine. S'adresser sur les eux. 78—n

MAISONS MEUBLEES A LOUER

PLAIN-PIED supérieur garni à louer, donnant sur le Parc Lafontaine, une localité des plus désirables pour l'été, 7 pièces, bain, eau chaude, umière électrique, poêle à gaz, piano. Du 1er juin au 1er octobre, loyer modéré. S'adresser à 111a rue Christophe Colomb. 163—3

MAGASINS A LOUER

MAGASIN A LOUER — Chauffé, 39 Notre-Dame Est, coin St Gabriel. S'adresser à 213 rue St Paul. Tél. Main, 2828. 160—6

MAGASINS A LOUER

MAGASIN à louer, 2119 rue Saint-Jacques, au centre des manufactures, grandeur 18 par 40, 2 vitrines, $15 par mois. S'adresser 2121 Saint-Jacques. 161—6

MAGASIN à louer, avec fixtures pour marchandise sèche, ou autres, 100 x 30 pieds, quartier d'affaires, à Saint-Henri, actuellement occupé, livrable à la fin du bail. S'adresser 1691 Notre-Dame Ouest. 162—6

MAGASIN à louer, avec cave cimentée, bonne place pour épicier, boucher ou pharmacien, coin Fairmount et Saint-Urbain, Annexe. Aussi un plain-pied, 7 pièces, à bas prix pour bon locataire, 82 avenue Fairmount. Tél. Est 8885.

BUREAUX A LOUER

BUREAU — A louer rue St Jacques magnifique bureau, convenable pour agent d'immeubles, d'assurance, avocats, salle d'échantillons, etc. S'adresser Johnson et Lepage, 58 St Jacques. 160—6

BUREAU à louer de moitié avec usage du téléphone, près du Board of Trade. Ecrire à Casier, 319 la "Presse." 163—6

BUREAU A LOUER — Un magnifique bureau bien éclairé, 29 rue William, vis-à-vis Gould Cold Storage. S'adresser à Alex. D. McGillis, 29 rue William. 164—2

PLACE PHILLIPS — Bureaux du haut de la ville (Beaver Hall) prix $100 par année et plus, très convenables pour médecins dentistes, etc. Pour plans et renseignements, voir A. W. D. Howell, 212 rue Saint-Jacques. 159—6

A LOUER

BOUTIQUE — A louer, au No 49 rue Saint-Justin, une boutique, 35 pds large par 60 pieds de profondeur, avec grande cave cimentée, même dimension, pouvant servir pour manufacture, salle de billard, quilles, salle à manger, imprimerie, etc. S'adresser 62 Saint-Catherine Est. 92—n

ECURIE à louer, 4 places, place pour voitures. Electricité, eau, entre Mentana et Parc Lafontaine, en arrière Cherrier. Tout ou séparé. Demers, 52 Saint-Jacques. Téléphone Main 2894. 159—6

ETAL de boucher à louer, cheval et express à vendre. S'adresser 565 Gilford. Nap. Gaudette, ou 38 Bréboeuf. 164—6

HOTEL A LOUER, faisant de bonnes affaires. S'adresser au bureau de poste, Boîte 208, Arnprior, Ont. 152—6

MAISONS DEMANDEES

MAISON DEMANDEE — On demande à louer, maison avec dépendances et terrain, aux environs pour faire élevage de volailles. Offres, Ecrire Casier, 283 la "Presse." 162—6

ON DEMANDE A LOUER

ON DEMANDE à louer une petite boutique, rues Saint-Laurent ou Sainte-Catherine. Ecrire à 285 la "Presse." 162—3

ON DEMANDE A ACHETER

CHEVRE — On demande immédiatement un jeune chèvre. Elle devra être bonne laitière. S'adresser 774 Charlevoix. 164—2

MOTOCYCLETTE — Je veux acheter une motocyclette neuve ou seconde main, en bon état. Ecrire, disant le prix, à boîte postale 111 St Jacques, Co. Montcalm. 161—6

NOUS ACHETONS toutes sortes de meubles, poêles, fourrures et vêtements de messieurs. Nous échangeons contre du neuf à des prix raisonnables. Eystein, 57 Craig Est. Tél. Est 1168. 157—12

ON DEMANDE A ACHETER des tapis, poêles et vêtements de toutes sortes, paiera un bon prix, pour ces marchandises. Téléphoner ou écrire Sam Pearson, 776 Notre-Dame Ouest. 154—12

ON DEMANDE à acheter une bonne épicerie. Ecrire, donnant détails, à 254, la "Presse." 161—6

TROU-MADAME — On demande à acheter un jeu de "Pigeon Hole" de seconde main. S'adresser 677 Ste Catherine Est. Tél. Est 4767.

ON DEMANDE A ECHANGER

A VENDRE ou à échanger, hôtel licencié, dans l'Alberta, pour une propriété avec jardin, aux environs d'une ville. Prix de l'hôtel, $16,000. James Hardisty, Alta. 160—6

A VENDRE OU A ECHANGER — Nous avons toujours en mains toutes sortes de propriétés et de commerces, tels que: hôtels, restaurants, magasins de tabac, épiceries licenciées ou non, magasins de marchandises sèches, à vendre ou à échanger.

LES PERSONNES désireuses de faire un marché avantageux peuvent s'adresser à nous en toute confiance.

AVARD ET DAGENAIS, 47 St vincent, chambres 2 et 4. Tél. Bell, Main 6790. 161—26

A VENDRE OU A ECHANGER

A VENDRE ou à échanger contre propriété, épicerie et étal de boucher, chiffre d'affaires assermenté par année, $18,696.00. Pour informations s'adresser No 356 Craig Est. 164—6

EPICERIE à vendre ou à échanger, dans la localité la plus prospère de Montréal, faisant des affaires de première classe, pas de crédit, chance d'avenir à un prompt acheteur, avec beau logement en arrière, loyer très bas, possession immédiate. 191 Orléans, coin Adam, Maisonneuve. 164—6

HOTEL à vendre ou à échanger contre une propriété. S'adresser T. Girard, 68 Saint-Jacques. Main 2538.

MAISONS meublées à vendre dans toutes les parties de la ville. S'adresser T. Girard, 68 Saint-Jacques. Main 2538. 164—6

HOTEL — Hôtel à vendre ou à échanger contre propriété de ville, située Sault au Récollet, à un demi-mille des chars électriques; à quelques pas de la rivière, endroit achalandé par les pique-niques. 100 par 800 pieds de profondeur. S'adresser Wilfrid Ouimet, Sault au Récollet. 164—2

A VENDRE OU A LOUER

RUE PERRAULT, Longue-Pointe — A louer ou à vendre, jolie maison, 31ème maison du fleuve. S'adresser 97 Desjardins, Maisonneuve.

A VENDRE ou à louer, petite maison portative, servant de bureau, étant sur roues, peut se transporter facilement avec petit cheval. S'adresser 877 Craig Est. 160—6

BEURRERIE à vendre ou à louer, peut recevoir environ quatre à cinq mille livres de lait par jour. S'adresser au No 421 rue Bréboeuf. 159—6

A VENDRE

AMEUBLEMENTS — A conditions très faciles et à des prix très modérés; meubles de salon, de salle à diner, de chambre à coucher; poêles, tapis, prélarts, rideaux, go-carts, ainsi qu'ameublements de bureaux, pupitres, bibliothèques, etc. La Cie Prince, 85 Saint-Laurent. 128—306

A VENDRE — Manufacture d'empois établie depuis 3 ans dans la Nouvelle-Angleterre, très connue dans ce district, 100 pour cent de profits, à vendre pour cause de maladie. Conditions très libérales. Bonne chance pour un jeune homme qui veut s'établir. S'adresser 101 Mont-Royal, Montréal. 158—n

A VENDRE — Un commerce établi depuis 18 ans, sera vendu au prix de la facture, environ $2,000 à $3,000 de stock. Un homme actif peut se faire un salaire assuré pas moins de $4,000 par année, le propriétaire se retire après fortune faite et cause de santé, échangerait pour propriété de ville de n'importe quelle valeur. Pour informations s'adresser à P. O. Coulombe, propriétaire, Montreal Real Estate Co., bâtisse la "Patrie." 160—6

A VENDRE

A VENDRE — Liste d'occasions d'affaires par Jean Castelli, 117 Ste Catherine Est, en face la "Patrie".

A VENDRE, hôtels, restaurants, licence garantie, en ville et campagne.

A VENDRE, magasins cigares, bonbons, etc., profit par semaine, $25.

PLUSIEURS autres magasins cigares, bonbons, logement compris, $1,000, $650, $500.

A VENDRE, plusieurs maisons meublées pour louer des chambres.

UNE, 13 pièces, rue Dorchester, près St Denis, Sainte-Catherine Est, ouest, Notre-Dame, près carré Chaboillez, St Antoine, près Windsor.

A VENDRE, magasins de ferronnerie, étaux de boucher, salon de coiffeur, épiceries, boulangeries, etc. S'adresser Jean Castelli, 117 Sainte-Catherine Est, en face la "Patrie". Depuis 19 ans dans cette ligne. 161—6

ARTICLES DIVERS — Agent manufacturier retournant en France, vendra bon marché, échantillons fleurs artificielles françaises, coussins, dessus table dentelle, tapis. Aussi échantillons meubles français, salle à dîner, 11 morceaux valant $800, pour $250. S'adresser 217 Bleury. 162—6

AMEUBLEMENT à vendre, avec une année de loyer en avant, pour maison de pension, chambres à louer, etc. Place de première classe. Venez voir de suite. Cause départ, 267 Saint-Denis, coin de Montigny. 163—6

A VENDRE — Un des meilleurs sites sur le boulevard Saint-Laurent. Prix bas au comptant pour clore une succession. S'adresser W. Alex McKay, 22 rue Saint-Jean. Téléphone Main 1816. 163—6

BOUTIQUE de forge à vendre, village Rapide l'Orignal, près chemin de fer Pacifique, qui est actuellement en construction. Honorius Gauvreau, Rapide l'Orignal, comté Labelle, Qué. 159—22

BOUTIQUE — Bonne boutique de barbier à vendre, dans un des meilleurs hôtels de la ville. Le propriétaire est fatigué du métier. 350 Notre-Dame Ouest. F. Dupré. 159—6

BUFFET SIDEBOARD — A vendre, en frêne naturel, avec miroir, $12.00. S'adresser après 7 heures p. m., No 266 rue Chambord. 163—3

CLOS DE BOIS et charbon, foin, grain, etc., à vendre à conditions faciles, cause de départ. S'adresser 265 Marquette ou à Tétraultville. 160—6

CHAUSSURES — Nous donnerons 50 cents à chaque client sur nos chaussures valant $4.00, $4.50, $5.00, $5.50, $6.00. Grand Union Shoe Store, 397 Notre-Dame Ouest. 156—26

COMMERCE de voitures à vendre; bien établi, faisant de bonnes affaires. On vendra à bon marché à prompt acheteur, loyer très modéré à l'acheteur. Aussi moteur à gazoline de six chevaux, à bon marché, n'a jamais servi. S'adresser à la Fyfe Scale Company, 490 rue Saint-Paul. 11,13,15

DYNAMOS — A vendre de 100 lampes, type Edison, marque General Electric, aussi moteur de 8 forces, 250 volts, courant continu. Chambly Electric Co., 55 St Antoine. 143—26

ETAL de boucher à vendre, vente pour changement d'affaires. S'adresser à 185 McCord.

ECURIE de louage à vendre, pour $1,500, conditions faciles, revenu $700 par mois, 3 bons chevaux, loyer $35 par mois. Faut vendre d'ici à huit jours. S'adresser T. Girard, 68 Saint-Jacques. Main 2538. 164—6

FIXTURES A GAZ A VENDRE — Beau gazeliers, 3 branches, $4.50, $3.50, $2.50, 2 branches, $2.65, $2.00, $1.65, pendant 50c, 65c, 60c, manteaux 10c, 25. J. M. Guindon, 988 Ste Catherine Est. 154—26

FRAISIERS — Vingt variétés supérieures des célèbres pépinières Kellogg. Collections pour jardins potagers une spécialité. Ecrire et demander une liste de prix. S. Moore, Stanbridge Est, Qué. 160—6

FIXTURES — A vendre, 6 comptoirs, 3 vitrines d'étalage, 2 miroirs, environ 200 grands tiroirs. Le tout bon état, bon marché. S'adresser L. Beaudoin, 92 Forfar.

GAZELIERS — Deux magnifiques gazeliers en cuivre solide; ont coûté un gros prix, à vendre à sacrifice, 13 boulevard Saint-Laurent. 145—n

GLACIERE, devant en vitre, pour épicerie, patente Aubin, garantie donner satisfaction. Glacières échangées. C. P. Fabien, propriétaire et manufacturier, 1351 Notre-Dame ouest. Téléphone Main 3838. 157—12

GLACIERE, devant en vitre, pour épicerie, patente Aubin, garantie donner satisfaction. Glacières échangées. C. P. Fabien, propriétaire et manufacturier, 1351 Notre-Dame Ouest. Téléphone Main 3838. 157—12

GLACIERE — Belle glacière à vendre, ainsi que fournaise toute neuve. S'adresser 704 Huntley, boulevard Saint-Denis.

MEUBLES — Si vous avez besoin de go-arts, meubles, poêles, tapis, etc., au comptant ou à crédit, n'oubliez pas "The Montreal House Furnishing Co.," 295 Notre-Dame Ouest. 147—26

MARCHANDS DE CHAUSSURES — Marchands, écrivez et demandez la liste de prix de nos 1,05o variétés. Holmes Warehouse, Newark Street, Leicester, England. 107—n

MACHINES A LAVER — $9.50, $8.50, $6.50, $5.50, $4.00, $3.50. Satisfaction garantie ou argent remis. J. M. Guindon, 988 Ste Catherine Est. 154—26

MEUBLES ET VETEMENTS par paiements faciles, aux prix du comptant, toutes sortes de meubles, poêles, tapis et prélarts, aussi gros assortiment de complets tout faits ou confectionnés sur commande, pour hommes, aux plus bas prix, ou par paiements hebdomadaires. Universal Furniture Co., 53 rue Craig Ouest. 155—26

MAISON DE PENSION à vendre toute meublée et remplie de pensionnaires, dans un bon endroit. On vendra bon marché. S'adresser 1032 Notre-Dame Ouest. 160—6

MEUBLES — Avant d'acheter vos meubles, tapis, prélarts visitez le nouveau magasin, près du Parc Lafontaine, 20 p. c. meilleur marché qu'ailleurs. Rachel Furniture Co., 269 rue Rachel. J. B. Duhamel. J. Fleury, gérant. 162—26

MAISON meublée à vendre, plain-pied de 7 chambres, meubles neufs, situé dans localité fashionable. Affaire unique pour jeunes mariés. Vendra à sacrifice. H. F. Bruyère, 200 Saint-Denis. 162—6

MANTEAUX — A vendre, six manteaux en mouton de Perse, échantillons et très beaux, à sacrifice. Il faut les vendre. S'adresser 39 Saint-Hubert. 162—6

MEUBLES — Ameublement complet de maison à vendre, aussi un piano Sohmer, le tout en parfait ordre. Vend pour cause de départ. S'adresser de suite 26 Notre-Dame de Lourdes. 162—6

MOBILIER d'un plain-pied de huit pièces à vendre, chauffé à l'eau chaude, loyer $20 par mois; le parti achetant devra prendre le bail et le continuer; localité excellente pour des pensionnaires. Se vendra à très bon marché pour du comptant. S'adresser à E. J. Leclaire, chambre 206, bâtisse New York Life. 163-3

MOULIN à scie à vendre, avec planeur, sticker, scie à bardeaux, à lattes et à "clabord"; 10,000 billots dans la cour du moulin. Bon pouvoir d'eau, bonne maison neuve, deux étages, grand terrain, très bonne place pour manufacture d'ouvertures et boîtes, distance de 12 arpents du chemin de fer. S'adresser N. Paradis, Christieville, Qué. 164—2

MEUBLES — A vendre, l'ameublement complet d'une maison de 5 pièces, l'acheteur devra continuer le bail pour l'année, loyer $10 par mois. S'adresser 28A Mentana. 164—6

PUPITRES — Le plus grand assortiment, prix les plus bas, Bureaux droits, dessus plat, dessus s'enroulant, bibliothèques tournantes, bibliothèques à sections. Tees and Co., 200 Saint-Jacques, Montréal. 149—26

PARAPLUIES — Le plus gros stock de parapluies, parasols, cannes, de la ville. Parapluies recouverts et réparés. The Dominion Umbrella Co. magasin, 407 Sainte-Catherine Ouest. Fabrique, 139 Saint-Pierre. 149—26

A VENDRE

POELES à vendre, de choix, assortis. Spécialité, poêle Moffat d'acier et fonte; aussi morceaux assortis; peinture, ferronnerie, granit. M. H. Boucher, 1377 Saint-Laurent, Est 4842. 147—26

POELES — G. Quintal, 860 Craig Est, manufacture le célèbre poêle en acier "Le Défendeur," autrefois manufacturé par M. Gauthier. Grand assortiment, toutes sortes de poêles réparés. 159—6

PAPIER à couverture à vendre à bon marché, coal tar, goudron, papier à lambrissage jaune ou noir, papier 2 et 3 plis, etc. The National Coal Tar Co., 21 rue Wellington. Main 2592. 160-26

PEINTURE — A vendre, 600 gallons de peinture préparée, au gallon, demi et pinte, à 90 cents le gallon, couleurs assorties, chez Joseph Papineau, marchand de ferronnerie, 1479 Notre-Dame Ouest, près Atwater. 161—6

POELE CHAPLEAU, aussi poêle à gaz No 9, de la Cie du gaz, les deux en bon ordre; vendra bon marché. Rolland Frère, 111 Windsor. 162—6

PHARMACIE à vendre, dans la banlieue de Montréal, bonne clientèle de médecin et de pharmacie, avec bail pour 4 ans; pharmacie et logement privé. Bonnes conditions à un prompt acheteur. Ecrire casier 348 la "Presse." 154—2

QUICONQUE désire acheter, par versements, tapis, rideaux, meubles, go-carts, vêtements de dames et messieurs, est prié de s'adresser 191 Sainte-Elisabeth. Commandes prises par téléphone Est 3272. 158—12

SCIE à ruban à vendre, fonctionnant à bras ou pédale, nouveau brevet, très utile pour menuisier, voiturier, etc. Aetna Machine Co., chambre 10, 214 St Jacques. 159—6

SALLE à manger à vendre, à Maisonneuve, dans centre des manufactures et chars du Terminal, bon marché. S'adresser 165 avenue Lasalle, Maisonneuve. 162—6

TORDEURS garantis pour 5 ans, $6.00, garantis pour 3 ans, $4.25, aussi de $3.50 à $2.25. J. M. Guindon, 988 Ste Catherine Est. 154—26

TAPISSERIES à vendre, dessins des plus nouveaux, peintures de toutes sortes. Un atelier de peintre, tapissier, blanchisseur est attaché au magasin, 1333 Sainte-Catherine Est. 162—6

CHEVAUX VOITURES HARNAIS

BOGHEI — A vendre, un boghei piano box, bandages en caoutchouc, n'ayant sorti que quelque fois. Aussi un harnais en très bon ordre. S'adresser 123 Mentana. 164—2

CHEVAUX — A vendre, douze chevaux pour ouvrage général, deux ambleurs, un boghei Concord, en arrière 82 Saint-Félix. 161—6

CHEVAL de sang à vendre, grand, 16 mains, 9 ans, bien sain, sans défaut, aussi voitures Gladstone presque neuve, première classe. S'adresser 860 Craig Est. 159—6

CHEVAL — Beau cheval rouge à vendre, 1260 livres, bien dompté pour la ville. S'adresser Jos. David, 703 St Antoine. 160—6

CHEVAL — A vendre, un grand cheval rouge, âgé de 8 ans, pesant 1,200, pourra être vu toutes les après-midi, à 32 Saint-Viateur, coin Saint-Urbain. 161—6

CHEVAL — Magnifique cheval de travail à vendre, pesanteur 1100 livres, âgé 6 ans, parfaitement sain. S'adresser à T. Raymond, 578 Ontario Est. 162—6

CHEVAL — Un bon cheval brun à vendre, No 193 rue Sainte-Elisabeth, Montréal. Bonnes références. 162—6

CHEVAL et charrette de boucher à vendre, sleigh, harnais, le tout en bonne condition, bon marché. S'adresser No 1366 des Erables, Delorimier. 162—5

CHEVAUX, voitures, harnais, poney ou demi-cheval, à vendre, avec voitures d'été et d'hiver ou seul. S'adresser L. E. Gingras, Ste Rose ou 71A St Jacques. 163—6

CHEVAL, trotteur à vendre, garanti pour trotter 2.25 en tout temps, prêt à essayer, garanti sans défauts. 1730 Notre-Dame Ouest. 163—6

CHARRETTES — Deux charrettes de boucher à vendre, de seconde main, deux express de seconde main, six express neufs, 336 Rachel, ou 88 avenue Labelle. 163—6

CHEVAUX — A vendre deux chevaux de carrosse, aussi toutes les voitures d'été et d'hiver. Robes et couvertes de voitures ainsi que 3 costumes de charretier. S'adresser à André Daoust, 145, 7e avenue, Lachine. 163—6

CHEVAL — A vendre, bon cheval fort, 7 ans, pesant 1,250, sain et tranquille. S'adresser 100 Rivard, entre 5 et 8 p. m. 164—2

CHEVAUX — 8 bons, venant justement d'arriver de la campagne. J. Lévesque, 120 rue Bleury. 164—6

CHEVAL — Bon cheval à vendre, prix $45. S'adresser 515 Maisonneuve.

CHEVAUX — A vendre deux bons chevaux de huit ans, sains et bons pour la route, 31 rue Masson, Delorimier. Tél. Est 4696.

EXPRESS neuf, de seconde main, d'épicier et boucher, à vendre; jobbing express couvert, tombereau neuf, trois harnais de boghei. Villeneuve, 1140 Saint-Laurent. 162—6

ETALONS Clydesdale enregistrés, trois à vendre, vont sur trois ans, importés; aussi deux étalons pesants allant sur huit ans; aussi un étalon français de neuf ans, et un Clyde de 3 ans. Pour conditions, s'adresser à R. T. Brownlee, Hemmingford. 162—15

EXPRESS — A vendre à bon marché, deux express d'épicier, l'un avec top, et un boghei à deux, un à quatre, harnais de boghei, d'express. S'adresser 13 Casgrain, ville Saint-Louis. Tél. Est 2280.

JUMENT — Une bonne jument de travail à vendre, pesant douze cents livres. S'adresser 30 Saint-Timothée, après 6 heures le soir. 163—2

VOITURES — A vendre un stock victorias, charretier, concord, gladstone, bogheis neufs, express de livraison neufs et seconde main, lorry simple. Caoutchouc posé sur roues à court délai. Jos. Bonnomme, 200 rue Guy. 159—6

VOITURES — A vendre, un tombereau, express de seconde main, vendra bon marché. S'adresser à Chas. C. Morand, maréchal ferrant et voiturier, 78 Fulford, Sainte-Cunégonde. 159—6

VOITURES — A vendre, 2 bogheis neufs, 1 phaëton, 2 siègas, avec couverture. Valant $180.00 pour $130.00; 1 Stanhope, bandages en caoutchouc, 1 siège, $175, pour $100.00. 187 Saint-Paul. 159—6

VOITURE— Magnifique boghei phaëton, marque Bérard et Major. S'adresser A. Meunier, rue Bonsecours. Ecurie de louage. 160—6

VOITURES à vendre: Victoria, surry, concord, piano box, Kensington, rockaway, landau, etc. S'adresser à la Cie A. C. Larivière, 71 rue Saint-Antoine. 160—6

VOITURES à vendre avec bonnes conditions, voiture lorry, wagon double et simple, boîte en acier de 10, 12, 14 pieds de longueur et garantis. S'adresser F. E. Tremblay, 349 William. 162—2

VOITURES — A vendre, 1 express, 1 sleigh pour épicier, 1 harnais et 1 cheval, le tout pour $125.00. S'adresser à Mafthews, Fortier et Monette, Ltd. 24 Williams. 164—2

VOITURES A VENDRE — Un phaëton ainsi qu'un express de livraison pour boucher ou épicier, vendra bon marché pour un prompt acheteur. A. C. Larivière, 73 St Antoine, Main 1382. 164—6

PIANOS ET ORGUES A VENDRE

PIANO droit Pratte presque neuf, $295. Occasion exceptionnelle. The Leach Piano Co., Ltd., 560 rue Sainte-Catherine ouest près Drummond. Gérant canadien-français.

PIANO — A vendre, piano droit, 7 octaves, jolie caisse en noyer, $45. Un magnifique Pratte coûtant $400, pour $150. Grande occasion. Arthur Graham, 458 Saint-Urbain, près Prince Arthur. 164—6

PIANOS ET ORGUES A VENDRE

A VENDRE — Beau petit piano carré de Stodart, 7 octaves, caisse en palissandre, très convenable pour la pratique. Prix, seulement $90.00, $5.00 comptant et $4.00 par mois. C. W. Lindsay, Limited, 394 rue Sainte-Catherine Est.

A VENDRE — Magnifique piano carré James B. Barry, 7 1-3 octaves, les quatre coins arrondis, a l'air d'un neuf. $125, $5 comptant et $5 par mois. C. W. Lindsay, Limited, 394 rue Sainte-Catherine Est.

A VENDRE — Piano droit Lindsay ayant peu servi, caisse en noyer, 7 1-3 octaves, 3 pédales, touches d'ivoire, garanti aussi bon que neuf. Prix d'occasion, $249, $10 comptant et $6 par mois. C. W. Lindsay, Limited, 394 rue Sainte-Catherine Est. 13,15,16

A VENDRE — Orgue Doherty, 5 octaves, 8 jeux, en bon état, prix seulement $35.00, $2.00 comptant et $3.00 par mois. C. W. Lindsay, Limited, 512 rue Sainte-Catherine ouest.

A VENDRE — Très bon orgue Bell, 5 octaves, belle caisse en noyer, 11 jeux, pour $50.00, $5.00 comptant et 75 cents par semaine. C. W. Lindsay, Limited, 512 rue Sainte-Catherine ouest.

A VENDRE — Magnifique orgue américain, par Taber, 6 octaves, 12 jeux, en parfait état, prix $65.00, $5.00 comptan et $4.00 par mois. C. W. Lindsay, Limited, 512 rue Sainte-Catherine ouest.

A VENDRE — Piano droit Nordheimer, presque neuf, magnifique caisse en noyer de fantaisie, 7 1-3 octaves, 3 pédales, prix $275.00, $10.00 comptant et $6.00 par mois. C. W. Lindsay, Limited, 512 rue Sainte-Catherine ouest.

A VENDRE — Piano carré Heintzman, pieds sculptés, 7 1-3 octaves, touches en ivoire, en très bon état. Prix seulement $150.00, $5.00 comptant et $5.00 par mois. C. W. Lindsay, Limited, 512 rue Sainte-Catherine ouest. 13,15,16

NOUVEAUX pianos droits Leach, améliorés, comptant ou crédit, recommandés par les principaux musiciens de Montréal. The Leach Piano Co., Ltd., 560 rue Sainte-Catherine ouest, près Drummond.

PIANO — A vendre, un bon piano carré; vendra bon marché à prompt acheteur. S'adresser 91a Shannon. 159—6

PIANO — A vendre, une chance, $149, à conditions faciles, achèteront un piano droit neuf, à 7 octaves, petit format. Nous n'avons que celui-là. Une grande occasion à un prompt acheteur. Se présenter chez McNee, 550 Ste Catherine Ouest, angle Stanley.

A VENDRE — Piano Martin Orme, presque neuf, en parfait ordre, $222, au magasin de piano McNee, 550 Sainte-Catherine Ouest.

PIANOS Newcombe, grand format, ayant un peu servi. Prix régulier, $400, prix de vente $235, au magasins de pianos McNee, 550 Ste Catherine Ouest, Uptown 3883. 161—6

PIANO droit à vendre, parfaitement neuf, avec garantie, $155. Belle chance pour quiconque a de l'argent. 1061 Saint-Hubert, première porte plus haut que l'avenue Mont-Royal. 164—6

PIANO droit Heiter-Heiter à vendre, 7 octaves, touches en ivoire, caisse en palissandre. Son plein et riche. $160 à conditions faciles. Layton Bros., 144 rue Peel. 15,18

ANIMAUX DOMESTIQUES

CHIEN berger, collie, à vendre, 2½ ans. S'adresser 2004 boulevard St Laurent.

TAUREAU Holstein enregistré, magnifique animal, très doux. Ben. F. Campbell, "Inverance Farm," St Hilaire Station. 164—2

AUMTOMOBILE A VENDRE

A VENDRE, bon marché, automobile Cadillac à un cylindre force 10 chevaux, seulement 2 mois d'usure. Ecrire P. O. Boîte 8, station C. Montréal. 162—3

CHALOUPE YACHT A VENDRE

CANOT à la gazoline à vendre, neuf, 20 x 4, 12 c.v., 4 cycles, moteur à 2 cylindres. Vitesse: environ douze milles. E. Poirier, constructeur de canots, Beauharnois. 160—6

YACHT à gazolins à vendre, parfait état, 33 pieds, 12 c. v. Occasion. Téléphonez Main 1608. Boîte poste 269. 256—n

YACHT A VENDRE — 1 yacht à gazoline, 2 c. v., longueur 15 pieds; largeur, 4½; 1 an d'usage, vitesse 6 à 7 milles. Dr Beauchamp, 184 Saint-Denis. Téléphone Est 3549. 164—6

YACHTS à gazoline à vendre, 24 pieds par 6, couverture, coussins, etc., moteur 6 forces, 9 milles à l'heure, parfait ordre, $400. 25 pieds par 6, demi-cabine vitrée, 12 forces, engin 4 temps, avec clutch. Ce yacht vaut la peine d'être vu, $1,100. 18 pieds par 4, skiff, engin 2 forces, parfait ordre, $150. 22 pieds par 4 pieds 6, moteur deux cylindres, 6 forces, tout neuf, 9 milles à l'heure, par. $350. 25 pieds, engin 10forces, couverture et très complet, tout neuf, $750. 22 pieds par 4 pieds 6, tout neuf, engin 2 cylindres, 5 forces, $275. Ces yachts sont à l'eau à ma porte et prêts à marcher. L. Fortier, 43 Notre-Dame, Viauville, Bell Est 3315. 164—6

BILLARD TABLE DE POOL ETC

BILLARDS — BILLARDS — Pools et jeux de quilles. Visite sollicitée. La Cie de Billard de Montréal, 36A Notre-Dame ouest. E. L. Ethier, gérant. Main 1725. 141—26

BILLARDS, tables de pool, neufs et d'occasion. Fixtures de buvette, jeux de quilles, vendus à termes faciles. Assortiment considérable à nos salles d'échantillons, pour livraison immédiate. The Brunswick - Balke - Collender Co., 11 Notre-Dame ouest, Montréal. 139—26

MATERIAUX de CONSTRUCTION

MATERIAUX A VENDRE — Bois, 10 x 10,

OCCASIONS D'AFFAIRES

ACHETEURS et vendeurs, visitez le Marché d'Immeubles de Montréal, 141 Saint-Pierre, coin Craig. On fait le commerce des immeubles de toutes sortes dans la ville et les alentours. 110—n

A VENDRE — Coin Mont-Royal et Hôtel de Ville, magnifique place de commerce, 1 magasin et 2 logements. Loyer $720.00. S'adresser au No 1325 Ste Catherine Est. Vaudra le double dans 2 ans. 162—n

MAISON pour chambre et pension, sur la rue Craig Ouest. Doit être vendue immédiatement. Toutes autres sortes de commerce dans toutes les parties de la ville. L. Harris, 71A rue Saint-Jacques. 161—6

HOTELS A VENDRE

BORD DE LA MER — Hôtel à vendre, dans une des plus belles places du golfe, 200 pensionnaires, place d'argent. Recettes nettes $3,000. Prix $12,000 ; comptant, $5,000, balance termes faciles. Ecrire Casier 225, la "Presse." 160—6

HOTEL à vendre, à Saint-Denis, rivière Richelieu, seul licencié pour 3 paroisses environnantes, bonne place d'affaires. Vend pour cause de maladie. S'adresser à E. E. Bessette, propriétaire. 160—12

HOTELS A VENDRE — Johnson et Lepage, 58 Saint-Jacques. — Gens de commerce, si vous avez une épicerie à vendre, un magasin de cigares, un restaurant licencié, une maison de pension, un hôtel à la campagne ou tout autre commerce, adressez-vous à Johnson et Lepage. Nous avons toujours des acheteurs sérieux et nous sommes convaincus que toute vente devra se terminer dans un court délai.

JOHNSON et LEPAGE, 58 Saint-Jacques. — Voulez-vous acheter une bonne épicerie à 75 cents dans la piastre ? Loyer bon marché, bon logement. Consultez Johnson et Lepage immédiatement.

JOHNSON et LEPAGE, 58 Saint-Jacques. — Savez-vous que Johnson et Lepage ont plusieurs hôtels de campagne à vendre ou à échanger contre une propriété de ville, très peu de comptant requis ? Si non, venez voir Johnson et Lepage, nous sommes à votre disposition en aucun temps.

JOHNSON et LEPAGE, 58 Saint-Jacques. — Hôtel licencié centre de la ville, près des gares, 30 chambres meublées, long bail. Prix $12,000, $3,000 comptant, ou nous accepterons une bonne propriété, une bonne ferme.

JOHNSON et LEPAGE, 58 Saint-Jacques. — Hôtel licencié situé à Québec, près des gares, long bail. Nous considérons ceci comme un bon marché extraordinaire. Prix $4,500. Conditions très faciles. 159—6

HOTEL, $11,000.00 — Chance rare. — Magnifique hôtel, quatre étages, situé dans le centre de la ville, licence payée pour l'année, 2 pianos, 1 cash register, verreries, ameublement, stock de boissons et de cigares, et tout ce qui sert à l'exploitation d'un hôtel. Recettes $400 par semaine, garanties par le propriétaire. Le propriétaire vend pour cause de maladie. S'adresser Duchesneau et Gauthier, 60 Saint-Gabriel. Tél. Main 480, Montréal. 163—3

HOTELS — Maranda et Désilets, 20 Saint-Jacques. Main 3000. — Restaurant licencié, rue Saint-Jacques, très bonen place ; loyer très bas, long bail, une licence transférable tous les ans. Prix $7,500, avec le stock.

MARANDA et DESILETS, 20 Saint-Jacques. — Hôtel à vendre, bail de 4 ans, loyer très bas, une boutique de barbier comprise, prix $5,500, comptant $2,000, ou une épicerie en échange.

MARANDA et DESILETS, 20 Saint-Jacques. — Restaurant licencié, rue Saint-Laurent, $250 d'affaires par semaine ; prix $13,000, comptant $4,000.

MARANDA et DESILETS, 20 Saint-Jacques. — Hôtel situé à Saint-Hyacinthe, près du marché, très bonne place d'affaires, long bail. Prix $3,500, conditions très faciles. Main 3000. 162—6

HOTEL à vendre, à grand sacrifice, pour une prompt acquéreur, Château Grandville, Rivière du Loup, P. Q. Raison de vente, abandon des affaires. Pour toutes autres informations, s'adresser à Mme R. Daly. 162—26

RESTAURANT licencié à vendre. Pour informations, s'adresser à 401 et 403 rue Ontario Est. 159—6

MAGASINS A VENDRE

MAGASIN de cigares à vendre, bonbons, bonne place pour donner des repas au No 1292 Iberville, coin Mont-Royal, en face du marché du Pacifique en construction. 160—6

MAGASIN de ferronneries et peintures, établi depuis 22 ans, le propriétaire se retirant des affaires pour cause de santé. S'adresser sur les lieux, 1073 Notre-Dame Ouest. 160—6

MAGASIN à vendre, bonbons, jouets, cigares, papeteries et recette pour la petite bière, bone place d'affaire. vente pour cause de santé. S'adresser 714 Parc Lafontaine. 161—6

MAGASIN de modes à vendre, très moderne, des plus achalandé, marchandises sèches, articles de fantaisie. Unique occasion à prompt acquéreur. Loyer modique, 1221 Sainte-Catherine Est. 162—6

MAGASIN à vendre, tabac, bonbons, cartes postales, etc. Etablie depuis 17 ans, située dans une bonne localité. Venez dans l'avant-midi. 149 Dorchester Ouest. 163—3

MAGASIN de chapeaux et merceries situé dans le nord de la ville, avec un stock de $1,800 à $2,000, à vendre. Véritable bon marché pour un prompt acheteur. Ecrire à Boîte 321, la "Presse." 163—3

RESTAURANT de rafraîchissements A vendre. S'adresser après 6 heures, 736 Notre-Dame Est. 161—6

RESTAURANT, salle à manger à vendre, avec l'avantage de la clientèle pour les fèves au lard fournies par le four même du "Restaurant Queen's Café." 1340 Sainte-Catherine Est. 163—6

EPICERIES A VENDRE

EPICERIE licenciée à vendre, avec logement situé dans rue commerciale. Loyer $30 par mois, faisant quatre à cinq cents piastres d'affaires par semaine au comptant. Stock et roulant environ $2,300. Pour informations, 1197 St André. 161—6

EPICERIE licenciée à vendre, faisant de $300 à $400 d'affaires par semaine. Ecrire casier, 280 la "Presse." 162—6

FERMES A VENDRE

TERRES à vendre sur l'Ile de Montréal, de toutes les grandeurs que vous désirez, on échangera contre propriétés à la ville. S'adresser à G. Goyer, entre 10 heures et 2 heures, Montreal Real Estate Co., bâtisse la "Patrie." 159—6

SAINT-SULPICE — Terre à vendre. — Magnifique terre, 160 arpents en culture. Roulant compris. vente cause de santé. S'adresser M. Octave Archambault, Saint-Sulpice, P. Q. 156—10

A BISHOP'S CROSSING, près Sherbrooke — "Lakeholme" 100 acres, toutes cultivées, grande maison de ferme, 14 pièces, solage en pierre, deux granges sur le bord d'un lac superbe. Photographies. Prix, $2,750. W. Ernest Bolton, 141 rue Notre-Dame Ouest. 141—6

COMTE DE RESTIGOUCHE — Terres à vendre — Constatant que les Canadiens-Français sont de bons cultivateurs, nous aurions à leur offrir de bonnes terres dans le comté de Restigouche. Le choix est aux premiers qui écriront à boîte 140 Dalhousie, N.B. 161—n

SAINT-TIMOTHEE, Co. Champlain — A vendre, une terre, six arpents sur vingt-deux, 70 arpents en culture, avec grange et maison, 1½ mille de l'église. Conditions faciles. S'adresser à Evariste Richard, Sainte-Thècle. 162—6

ST TIMOTHEE, ferme à vendre. Belle ferme de 172 arpents, 150 arpents en culture, bâties en bois et brique, à Saint-Timothée, voisin de M. Z. Poirier. S'adresser T. Girard, 68 St Jacques. Main 2538. 162—6

FERMES A VENDRE

A SAINTE-THECLE, Co. Champlain. Une terre, six arpents sur trente-deux, dont cent arpents en culture, le reste bon bois de commerce, trois granges et grands batiments, bonne maison et dépenses, confortables, place commerciale. Conditions faciles. S'adresser à Evariste Richard, Sainte-Thècle. 162—6

TERRES à vendre à Saint-Jérôme et dans le Nord, à bonnes conditions. Ecrivez pour liste de prix à Drouin et Lorrain, Saint-Jérôme, Co. Terrebonne. 150—lmjvs—n

VENTE RAPIDE NECESSAIRE — Ferme Maple Grange, Enosburg, Vt., 900 acres, le meilleur district agricole du Vermont, belle localité, deux groupes d'excellents batiments, grande maison, trois granges modernes, eau dans la maison et les granges 4,400 érables ; ferme d'une capacité de 125 têtes de bétail, clôtures durables en fil métalliques — une ferme pour un cultivateur expérimenté ou propriété pour un monsieur de la ville. Une des plus belles fermes du Vermont. Aussi une des plus belles propriétés pour immeuble. Nous la vendrons pour ferme, ou la diviserons en deux. Prix pour le tout, $18,000. Demandez sans retard des renseignements complets à A. M. Asseltine, agent d'immeubles, Enosburg Falls, Vt. Longue liste de belles propriétés de ferme, de 70 à 600 acres. 164—3

AVIS DE DEMENAGEMENT

AVIS DE DEMENAGEMENT — Mlle A. Thouin Cie transportera son magasin de modes le 1er mai prochain au No 851 St Denis, deuxième porte de la rue Duluth. 145—j,v,s,n

AVIS DE DEMENAGEMENT — H. R. J. Asselin, autrefois du No 1990 Saint-Jacques, Saint-Henri, annonce à ses clients qu'il vient d'ouvrir son nouveau magasin au No 1637 Notre-Dame ouest, Saint-Henri, avec un assortiment complet de chapeaux, fourrures et mercerie pour hommes, à des prix modérés. 159—6

AVIS DE DEMENAGEMENTS — L'augmentation des affaires des dernières années nous a obligés d'avoir un local beaucoup plus grand. Bureaux et ateliers No 429 Visitation, notre machinerie de premier ordre et nos employés compétents, ce qui nous permet de faire l'ouvrage de première classe et promptement. Royal Laundry, C. A. Caron, Tél. Est 1887. 164—2

DR A. FOREST, dentiste, a transporté ses bureaux, 528 Parc Lafontaine, au No 267 Rachel, près Parc Lafontaine. 163—6

INFORMATIONS DEMANDEES

HAMEL — Informations demandées, de Né-ée Hamel, Harry, 50 à 55 ans, natif de Ste Croix de Lotbinière, ayant demeuré à Blind River, Ont., est prié d'envoyer son adresse à sa sœur, Mme Philomène Crevier, 241 Dufferin, Montréal. Toutes personnes pouvant en donner des informations, sont priées de s'adresser à cette adresse. 162—5

ST PIERRE — Informations demandées. $5.00 sera donné à celui qui donnera l'adresse de Rémi St Pierre, autrefois de Leominster, Mass. Toute information sera reçue chez Mme O. Lefebvre, St Wenceslas, comté Nicolet, Qué. 167—4

REPARATIONS

MEUBLES réparés, remis à neuf, et remboursage à bon marché ; matelas en laine, refaits, désinfectés, $1.00. S'adresser F. Ferret, 392 Montroyal. Marchands, 2159. 166—26

REPARATIONS de poêles et posage de fixtures à gaz fait avec les meilleures garanties. Toujours en mains magnifique stock de poêles. H. Levert, 302 Cadieux. 158—26

PORTRAITS

PORTRAITS — Nous continuerons à faire nos portraits au crayon, pastel, couleur à l'eau, toujours dans les meilleurs fins, et ce, au plus bas prix. Venez nous voir. Ludger Séguin et Cie, 350 Ste Catherine Est, près St Hubert. 144—26

SOCIETES DE BIENFAISANCE

LES DAMES, demoiselles et messieurs désirant entrer dans les Forestiers Indépendants durant ces concours devront s'adresser, pour informations, à Idor La-Rivière, organisateur de l'Ordre, 395 Delorimier. Tél. Bell Est 1812. 150—26

PLISSAGE FRANCAIS

MODISTE et plissage français aux derniers goûts, blouses et costumes, jupes plissées. Prix modéré, 382 Craig Est, 2e porte Place Viger. 254—n

CORS, OIGNONS

CORS, OIGNONS — Mme E. Ratelle, successeur du prof. M. E. Ratelle, spécialiste pour les maladies des pieds. Heures du dimanche, 9 à 2, 163 rue Saint-Denis. Tél. Est 5345. Manicure et massage de la figure pour dames. 109—n

CARTES POST. ILLUSTREES

CARTES POSTALES — Album-souvenir du tricentenaire, magnifiquement illustré, 48 vieilles gravures envoyées par la poste sur réception de 25 cents. Cartes postales du tricentenaire, 20 différentes gravures historiques, 25 cents la douzaine ou 50 cents la série. Tercentenary Art Publishing Co., 106 rue Notre-Dame Est, Montréal. 141—22

KODAKS

KODAKS de R. F. Smith, 116 Notre-Dame Ouest. Haut de la ville. 148 Peel. Exposition de printemps de nouveaux et uniques cameras français et anglais. Demandez nouvelle liste d'occasions. 153—26

TUMEURS — CANCERS

TUMEURS, CANCERS—Madame SOTIAUX, spécialiste, 998A Saint-Denis, fait disparaître promptement, sans opération, tumeurs, cancers, bosses du crâne, kistes, signes ; guérison sans nuire à vos occupations. Certificats attestant guérison. 155—26

PERDU

A SAINT-LAMBERT, P. Q — PETITE CHIENNE Bull Dog perdue, pesant environ 35 livres, âgée 4 ans, couleur brun foncé, petite tache blanche au poitrail et sur la patte gauche de derrière, répond nom "Nancy". Récompense libérale à H. L. Thomas, River Front, Saint-Lambert. Téléphone 53, ou la garder et en avertir H. H. Noble, Rouse's Point, N. Y., ou H. L. Thomas, à l'adresse ci-dessus. 164—2

CHIEN — Perdu, le 15 du courant, un jeune chien St Bernard mélangé Collie avec collier neuf, cuir brun, sur la rue Mont-Royal, près Papineau. Récompense à celui qui le retournera à H. Blatter, 1167A rue Bordeaux, Delorimier.

CHALOUPES — Perdues, deux chaloupes, une verte en dedans, blanche en dehors, avec une quille dedans ; l'autre avant l'arrière carré. Prière de donner informations à M. Louis Leblanc, Verdun, rivière Saint-Pierre.

PERDUE, grosse épingle en diamant, perle jaune au milieu, jeudi, 14 mai, entre 141 Bleury et Morgan. Récompense libérale à celui qui la rapportera à Mme F. W. Thompson, 80 Redpath. 162—n

PORTE-MONNAIE — Perdu, un porte-monnaie dans les chars Windsor et Saint-Laurent, 12 mai, vers 5 heures 20. Récompense promise. Reporter à la "Presse," M. Perrier, ou 207 rue Saint-Joseph, Verdun.

PERDU — Mercredi après-midi, pendant une promenade par les rues Sherbrooke, Stanley, Sainte-Catherine et avenue Wood, ou la montagne, un médaillon en or, monogramme souvenir. Récompense en le rendant à 358 avenue Wood, Westmount.

TAPIS DE VOITURE — Perdu mardi, un tapis de voiture, marqué M. et No 7. Récompense, Windsor Hotel Carriage Office.

TROUVE

CHAPELET — Trouvé, un chapelet. S'adresser 383 rue Préfontaine.

PRETS SUR HYPOTHEQUE

ARGENT à prêter sur hypothèque, à conditions faciles. S'adresser à Lucien Giroux, notaire, 71A rue Saint-Jacques. Tél. Main 1473. 143—26

ARGENT à prêter sur hypothèque, taux courant. J. A. H. Hébert, notaire, 1323 Notre-Dame Ouest ; bureau : Banque Provinciale. Tél. Bell Main 3862 ; Main 529. 131—n

A PRETER — A la ville ou à la campagne, Notre bureau étant établi depuis près de 15 ans, vous aurez satisfaction si vous avez besoin d'argent sur terre, maison, lot, assurance. Ecrire Osw. Chaput Cie, édifice la "Presse." 148—20

ARGENT à prêter sur hypothèque, à 5½ et 6 pour cent. Conditions faciles. S'adresser "Maison de Finance Cadieux," 62 Saint-Jacques. Tél. Bell Main 4086. 155—26

ARGENT A PRETER sur hypothèque, à conditions faciles, taux courant. S'adresser à Ths. Touzin, notaire, 20 rue Saint-Jacques, et 1418 boulevard Saint-Laurent. 161—6

ARGENT à prêter sur première hypothèque, montants de $1,500 à $7,000, taux courants. S'adresser notaire J. Baudoin, 160 Saint-Jacques, chambre 55, Bâtisse Guardian. 163—6

PRETS à 6 pour cent, sur 1ière hypothèque, ville ou campagne, argent de particuliers, peu de frais, aucuns retards. Demers, Racicot, Lemay et Roy, 52 Saint-Jacques. 130—n

$10,000 à prêter sur première hypothèque, S'adresser à R. S. Simard, 315 Saint-André. 160—6

PRETS sur hypothèques, gros et petits montant, intérêts courants. Conditions faciles. H. R. N. Viau, courtier, 74 Saint-Gabriel. Main 5761. Résidence, 1195 des Frables. Est 1267. 148—26

$12,000 A PRETER, par montants de $1,500 à $2,000 sur première hypothèque. Bonnes conditions. S'adresser notaire Paquin, 20 St Jacques. Tél. Main 3000. 159—6

ARGENT A PRETER

ARGENT à prêter, par gros et petits montants, sur hypothèque. Achats de billets promissoires, créances, diamants, bijoux, etc., etc., transactions sur "pawn tickets." J. A. Denault, agent financier, 17 Côte de la Place d'Armes. 163—26

DIVERS

AVIS — Aux mineurs et travailleurs de mines de ne pas venir à Cobalt. La grève se continue pour 9 heures de travail et pour gages réclamés par l'union. Par ordre du comité exécutif de l'union des mineurs de Cobalt. 139—26

AVIS — Demande a été faite à la corporation de la cité de Montréal pour permission de bâtir un écurie pour seize chevaux sur le lot numéro cadastral 1952 du quartier Saint-Henri. No 84 rue Saint-Augustin. Signature, Tweedie et Owens. Adresse, No 84 rue Saint-Augustin. Montréal, 14 mai 1908. 164—2

AVIS — Si la personne qui a laissé des vêtements, No 68 Lagauchetière Est ne vient pas les réclamer dans trois jours, elle tout sera vendu pour remboursement.

BEGAIEMENT — Guéri en 30 jours, sans remèdes ni opération, par moyens didactiques. Circulaire gratuite sur demande. Institut de Phonotechnie, 345 Sherbrooke Est, Montréal. 58—ImMJv—n

BICYCLES A LOUER et bicycles à vendre, aussi réparations de tous genres. Montreal Bicycle Works, D. Dowell, 900 Boulevard Saint-Laurent. Toutes sortes d'accessoires pour bicycles. 146—26

PATURAGE — On demande plusieurs chevaux en pâturage, avant beaucoup d'herbe, d'eau et d'ombre. Pour toutes informations, s'adresser A. Laurendeau, 159 Saint-Paul. 164—26

RHUMATISME — Goutte, Catarrhe, bronchite, taenine, gastralgie, etc., guérison garantie par spécialiste Français, médaille d'or à l'Académie thérapeutique de Paris. Consultations gratuites. Rue Hubert, 1072. 159—6

REMERCIEMENTS à la Vénérable Jeanne d'Arc pour guérison obtenue par son intercession avec promesse de publier. Mme P. M. 160—7

REMERCIEMENTS pour grande faveur obtenue par l'intercession de la Sainte-Vierge, saint Joseph et Notre-Dame du Sacré-Coeur, avec promesse de publier. J. W. L. 162—6

REMERCIEMENTS au Sacré-Coeur de Jésus et Marie Immaculée, saint François-Xavier, pour guérison obtenus avec promesse de publier. H. D., 95 Saint-Denis.

OCCASIONS D'AFFAIRES

MEUBLES ET POELES

Tapis, prélart, carrosses de bébé, glaces, etc. Bas prix au comptant ou peut s'arranger pour les conditions. Ouvert le soir. Lande Bros., 224 St Laurent près Dorchester. 153—n F

MEUBLES

En fait de tapis, prélarts, poêles en acier "Royal Victoria," ou toutes autres sortes de poêles en fonte, meubles de maison, bureaux, etc., nous avons l'assortiment le plus complet et nous offrons les termes les plus faciles à la semaine ou au mois. Il est à remarquer que nous vendons meilleur marché que partout ailleurs. Elie Duchesne, 444 rue Sainte-Catherine Est, 2ième porte de la rue Saint-Christophe. Tél. Est 1080. 148—n FF

MEUBLES

Table à rallonge, carrosse de bébé, couchettes de fer et de cuivre, sommiers, buffet Davenport, poêles en acier et en fonte, etc., etc. Au comptant ou à termes faciles, très bon escompte durant ce mois, chez

F GUIBORD & CIE,
Marchands de Meubles.
916 Sainte-Catherine Est. 144—n F

N'OUBLIEZ PAS ALBERT

Meubles et fournitures de maison de première classe à bon marché. 39 Ste Catherine Ouest. 99—n FF

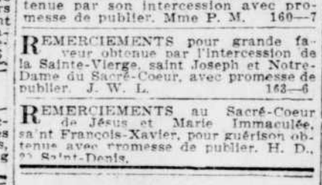

HOTEL RIENDEAU
J.A. TANGUAY, Propriétaire
58 & 60 Place Jacques Cartier, Montreal.
216—1Mv—n

LAFORTUNE'S QUICK LUNCH, 5 Craig Est. Repas à toute heure. Ouvert jour et nuit. Ancienne place de M. Dumaine. 162—6

$1 PAR SEMAINE

vous permettra d'acheter à notre magasin ce qu'il vous faut en fait d'habillements, marchandises sèches, costumes, jupes, blouses, tapis, prélarts, etc. J. GAMAISE, 829 Sainte-Catherine Est. 163—3 FF

PROVINCE DE QUEBEC, district de Montréal, Cour de Circuit, No 4934. — W. Séguin vs N. Pichette. — Le vingt-cinquième jour de mai, 1908, à une heure de l'après-midi, au No 529 rue Notre-Dame Est, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de justice les biens et effets dudit défendeur, saisis en cette cause, consistant en meubles de ménage, etc. Conditions : Argent comptant. J. O. Dorion, H. C. S. Montréal, ce 15 mai 1908.

DE L'ARGENT POUR VOUS

Pour régler tous vos petits comptes ou pour payer les frais de déménagement.

Nous garantissons des billets de $10 à $100 afin que vous puissiez négocier un emprunt.

La possession d'un ménage, ou autres articles personnels, est assez pour obtenir l'argent voulu. Nous vous assurons des **taux raisonnables, ainsi qu'un service confidentiel.**

Nous vous donnons, par écrit, un arrangement, vous garantissant un bon escompte en payant avant le temps de maturité.

Vous êtes invités de passer, de téléphoner, ou de nous écrire, et nous vous enverrons notre représentant qui vous expliquera en détail toutes nos conditions.

Rappelez-vous que nous ne chargeons rien, à moins que vous ne soyez satisfait et n'ayez obtenu l'argent.

The Borrowers Agency,
LIMITED.
E. J. LECLAIR, Gérant.
206 Edifice New York Life,
Carré de la Place d'Armes.
Phone Main 3361.
120—n

VOTRE BILLET GARANTI

Pour aucun montant de $10.00 à $100.00.

pour que vous puissiez négocier un emprunt, dans quelques heures après avoir fait application.

Vous savez qu'il est mieux de devoir seulement à un qu'à plusieurs.

Si vous avez des meubles, pianos, chevaux, etc., ça suffit pour démontrer que vous êtes capable de payer. Téléphonez Main 5467 et l'enverrai mon représentant vous voir.

R. H. LEBEAU, AGENT, 50 Notre-Dame Ouest, coin de la Paroisse. 74—n F

M.P.
A VENDRE

COTTAGES

POSSESSION IMMEDIATE

230 SHERBROOKE EST, quelques portes ouest Saint-Denis, pierre et brique solide, 12 chambres, très confortable et très bien divisée, gaz, électricité, fournaise eau chaude, plomberie ouverte, localité de choix. Conditions faciles, possession immédiate. PRIX $9,500.

421 AVENUE A, LANSDOWNE, WESTMOUNT, quelques portes nord rue Sherbrooke, superbe cottage 3 étages, parfaite condition, boiserie en cotonniet, 6 chambres de bain, 3 w.c., 6 feux cheminée, buffet en cotonnier attaché, cave cimentée, inspection sollicitée, possession immédiate. Conditions faciles. PRIX $13,000.

98 AVENUE COLUMBIA, WESTMOUNT, pierre rouge et brique pressée, 3 étages, entrée de côté, parfaite condition. Grand terrain en arrière et à côté, maison située quelques portes sud rue Dorchester. Possession désirée raisonnable. Conditions faciles. PRIX $8,500.

Rue Ste Catherine Est
PROPRIETE COMMERCIALE

Une partie de la propriété occupée depuis si longtemps par MM. Chas. Desjardins et Cie, possession mai prochain. Chance extraordinaire, placement certain. Spéculation sans risques.

LOTS VACANTS

AVENUE COLUMBIA, Westmount, 4 beaux lots, pour 50c le pied. Superbe localité. Echange possible.

RUE SHERBROOKE EST, près coin sud-ouest rue Saint-Denis, le seul lot disponible, $2 le pied. Conditions faciles.

RUE SAINT-HUBERT, quartier Saint-Denis, en bas avenue Laurier, 4 beaux lots pour $2,000.

AVENUE PAGNUELO, Outremont, lots superbes de 50 pieds de front par environ 170 de profondeur, sur la montagne. Localité devant doubler de valeur d'ici à deux ans. Prix de 17c à 40c. Plusieurs lots aussi sur le chemin Sainte-Catherine.

MASTAI PAGNUELO,
97 RUE SAINT-JACQUES.
Main 279. Westmount 1865.
159—6 FF

Nos dents sont très belles, naturelles, garanties. Institut Dentaire Franco - Américain (Incorporé), 184 St Denis, Montréal. 1Mv—n

Une Magnifique Maison
— ET UNE —
Belle Propriété de Campagne

sur les bords du fleuve Saint-Laurent, à 10 milles de Montréal, sont offertes en vente, à cause de la maladie du propriétaire. La maison a coûté $26,000 pour la construire ; le propriétaire actuel a depuis ce temps dépensé des milliers de dollars en réparations. La maison contient 15 pièces, ; possède toutes les commodités imaginables ; est située sur un terrain élevé et les environs sont superbement boisés. Remise à voitures, écuries, dépendances. Photographie et description complète envoyées par la poste à votre adresse.

PRIX $10,000.

Petit versement comptant et conditions faciles pour un acheteur responsable. Demandez mon catalogue illustré de superbes résidences de campagne et de banlieue.

W. ERNEST BOLTON.
Tél. Main 1110. 141 Notre-Dame ouest.
13.15.16 FF

OUTILS A MACHINES MODERNES A VENDRE EN PARFAIT ETAT

1 tour McGregor-Gourley à axe creux, 9 pieds d'étendue, 18" de jeu.
1 tour Hill-Clark à axe creux, 10 pieds d'étendue, 16" de jeu
1 grand tour à forer.
1 grosse machine à raboter le fer, 25" x 25" x 8 pieds.
1 machine à moudre "Universal".
1 petite machine à moudre unie.
2 "Friction Drill Presses".
1 presse à roinconner.
A vendre à bon marché pour faire de l'espace.
W. L. MILLER AND CO.,
34 rue Saint-Georges, Montréal, Qué.
164—2 FF

MAISONS A VENDRE

RUE BISHOP — Maison à trois étages, façade en pierre, avec rallonge et sous-sol fini, 7 chambres à coucher, chauffage à l'eau chaude et toutes les améliorations modernes. Possession 1er mai. Prix $15,000.

RUE CRESCENT — Maison à trois étages, façade en pierre, six chambres à coucher, chauffage à l'eau chaude et toutes les améliorations modernes. Possession le 1er mai. Prix $15,000.

AVENUE METCALFE — Westmount — Maison semi-détachée, avec rallonge à deux étages, éclairée sur le côté, entrée latérale ; bien finie partout. Plomberie et système de chauffage de première classe.

La maison est sise sur un lot spacieux, environ 50 x 150, et le lot adjacent, qui mesure environ 25 pieds de front, avec pelouse et jardin, peut être acheté avec la maison.

La propriété est bien située entre la rue Sherbrooke et le chemin de la Côte Saint-Antoine. CONDITIONS FACILES.

Pour renseignements supplémentaires sur ces maisons et autres dans WESTMOUNT et en VILLE, s'adresser au

DEPARTEMENT D'IMMEUBLES — TELEPHONE MAIN 2303.

NATIONAL TRUST Co., Ltd., 153 rue St Jacques.
157—n FF

TERRAINS GRATIS 150

CE ACHEVE. Seulement quelques terrains encore à donner au dépôt de la Pointe-aux-Trembles. Dimanche de 2 à 6. En vue du fleuve, église, collège, couvents, etc. (Beau ou mauvais temps) Profitez-en, car vous regretterez de ne pas avoir écouté notre appel.

DEMERS, RACICOT, LEMAY & ROY
52 Saint-Jacques.
ARGENT A PRETER. PF

International Post Card Co.

Tel. Main 3861. Tel. Est 2499.
Edifice Banque Toronto 260 rue St Jacques, Coin McGill, Montréal.
Ernest Stevens, Propriétaire Gérant.

Nous avons l'honneur d'informer nos clients que nos quartiers généraux sont maintenant à l'adresse plus haut mentionnée. Nous avons opéré ce changement dans le but de donner plus entière satisfaction à nos clients, aussi serons-nous reconnaissants à toutes personnes nous signalant des erreurs dans leur commande ou ailleurs, quelque simples qu'elles soient. Notre assortiment de cartes illustrées est toujours très varié et important, de 35c à $48 le cent, aussi albums, enveloppes, caoutchoucs, porte-cartes, etc., etc. Demandez notre liste de prix. Nous venons de recevoir une importation de cartes de première communion, que nous enverrons à $3.00 le cent. Echantillons de toutes nos cartes, sur réception de $3.50. 162—n FF

SAINT JEAN BTE DE LA SALLE

Aujourd'hui arrive dans l'Eglise la fête du fondateur des frères

DES ECOLES CHRETIENNES

A Notre-Dame, ont lieu de grandes solennités à cette occasion. — Un grand nombre d'enfants assistent.

LE PATRON DES ECOLIERS

Cet avant-midi, en l'église Notre-Dame, a eu lieu une grand'messe solennelle, à l'occasion de la fête de saint Jean-Baptiste de la Salle, fondateur des Frères des Ecoles Chrétiennes. Un grand nombre d'enfants des Ecoles des Frères ont assisté.

A 9 heures ½, la messe est commencée, chantée par M. l'abbé A. Luche, prêtre de Saint-Sulpice, assisté de M. l'abbé H. Legrand et de M. l'abbé H. Filiatrault, également de Saint-Sulpice.

Le sermon de circonstance a été donné par M. l'abbé A. Pustienne, prêtre de Saint-Sulpice, chapelain des Frères des Ecoles Chrétiennes, de l'Ecole de Saint-Jacques.

Le prédicateur a parlé de la vie de saint Jean-Baptiste de la Salle, patron des écoliers, du dévouement du saint envers la jeunesse, de celui de ses enfants, les Frères des Ecoles Chrétiennes, également envers la jeunesse. Il a montré saint Jean-Baptiste de la Salle comme modèle d'humilité et de toutes les vertus, modèle que doivent imiter les enfants s'ils veulent opérer avec fruit des oeuvres de salut.

Le chant a été délicieusement exécuté par les enfants de la maîtrise des Frères de la rue Côté, de la maîtrise de Notre-Dame.

Cet après-midi, les vêpres ont été chantées aussi très solennellement en l'église Notre-Dame. Elles ont été suivies de la bénédiction du Saint Sacrement.

× × ×

Dimanche prochain, la solennité de la fête de saint Jean-Baptiste de la Salle aura lieu au Mont Saint-Louis. Il y aura grand'messe solennelle et sermon par un ami du chapelain de l'Institution.

LES BUREAUX DE PLACEMENT

Le sous-chef de la sûreté, M. Jos. Charpentier, continue sa campagne contre les bureaux de placement qui ne lui paraissent pas convenables.

Ce matin même il faisait arrêter, par ses agents McLaughlin et Gorman, J. D. Chenier, propriétaire du "The Canada Employments and Information Bureau", 56 Notre-Dame Est. Le prévenu aura à répondre à l'accusation d'avoir obtenu des sommes d'argent assez considérables, sous de fausses représentations.

L'ETAT DU CHEF CARPENTER

On nous annonce que le chef Carpenter sera assez bien demain pour quitter l'hôpital. Il ira passer l'été à Lachute pour terminer sa convalescence.

Le brave constable Jos. Foucault, l'une des victimes du drame de la rue Mance, pourra reprendre le poste lundi prochain. C'est du moins ce qu'a déclaré ce matin, le docteur O'Connor, à l'un des reporters de la "Presse".

A LA POLICE

Ths. Wilson Mitchelmore, qui aurait abandonné ses enfants, a été arrêté, hier soir.

Max Levine, 71 Saint-Charles Borromée, s'est avoué coupable d'avoir fait passer un chèque sans valeur, de $22.

Alcide Bourgeois, accusé d'avoir, au cours d'une partie de cartes, volé $1060 à Paul Saint-Denis, subira son procès en cour du Banc du Roi. Mtre Desbois représente le plaignant.

BOURSE DE MONTREAL

MM. L. G. Beaubien et Cie, courtiers, 104 rue Saint-François-Xavier, nous fournissent le rapport suivant à 12.30 heures p.m.

STOCKS	Vend	Ach.	STOCKS	Vend	Ach.
Aut.C.R.S.	....	....	BANQUE		
Bell Tel.Co.	135	131	Brit.N. A.	146	....
B.C.Pk. As.	....	....	Commerce	....	....
" B. Pfd.	....	....	Dominion	....	....
Ca. Conver.	....	....	East Town.	....	....
Can. Pacific	150¾	150¾	Hamilton	....	....
New Pacific	....	....	Hochelaga	....	135
Dét.El.Ry.	37½	37½	Imperial	....	....
Dom. C. Co.	54¾	54¾	Merchants	....	....
" Pfd.	110	100	Molsons	197	196
D.I.& St.Co.	18¼	18	Montréal	....	....
" Pfd.	67	66¾	Nationale	....	....
D.pl. Com.	16¾	14	New Bruns.	....	....
" Pfd.	....	....	Nova Scotia	....	....
Halifax	98¾	96¾	N.S. New.	....	....
Dav. Elec.	....	....	Ontario	....	....
" Pfd.	....	....	Ottawa	....	....
Illinois T.P.	88	85¾	Québec	....	....
Int. C. Com.	....	....	Royal	222	....
" Pfd.	....	....	Royal New.	....	....
LakeW.Com	86	85¾	Sovereing	....	....
" "	114	112	Standard	....	....
Lau.l'aper.	107	104	Toronto	....	....
" Pfd.	110	100	Union	....	129
Mackay Co.	84	83¼	COTONS		
" Pfd.	64¾	64¼	C.C.C. Co	50	45¾
Mex.L.& P.	23¾	23	D. Tex. Co.	45	44
" Pfd.	....	....	" Pfd.	84¾	84
Min.St Paul	114¾	114	Montréal	144	100
M.L.J.& P.	96¾	96¾	BONDS		
M. L. & M.	....	....	Bell Tell.	102	....
Mor. St Ry.	185	184	C. C. Cot.	....	92
New St Ry.	....	....	Can. Con.	....	....
M.I.D.G. Co	....	....	Dom. Coal.	91½	....
" Pfd.	....	....	Dom. Cot.	97	95
M.St Work.	63	60	D. I. & S.	78¾	77½
" Pfd.	....	....	Hal. Tram.	....	97
Marconi W.	....	....	H. E. Ry	85	....
M Tél. Co.	138¾	135	Keew. Mill.	....	....
Nipissing	....	....	Lake Wood	112	106
O.T. & L.	....	....	Laur. Paper	110	107
N.S. St Co.	98	82¾	Mag. Is. De.	....	....
"	100¾	....	M.E.L. Co.	78½	78¾
N.W. Land.	....	....	Mex. L. P	82	80¾
North Star.	....	....	M.L.H.P	95	....
Og. Mil. Co.	125	105	M. St Ry.	100	....
" Pfd.	120	120	Mont. Ware	....	....
Penmans'd.	33	30	N.S.S.Cl.	107	103
" Pfd.	....	....	N.S.Con.	....	118¾
R.& N.O.Co.	78¾	78	Ogil Milling	....	118¾
R.J.L.&P.O	37	36¼	Price Bros.	....	101
Sao Paulo.	....	....	Rich. Ont.	....	105
Sha.W & P.	....	....	Rio de Jau.	81¾	81¾

La Campagne Electorale

A mesure que le temps avance, la lutte pour la suprématie politique de la Province se poursuit avec plus d'âpreté. Tous les jours des conventions ont lieu, suivies d'assemblées et, d'ici à samedi prochain, il est peu de comtés où l'on ne fera pas de lutte.

LA CAMPAGNE A MONTREAL

Le Club libéral de la division St Antoine a, mercredi soir, à une assemblée régulière, dans les salles du club de Réforme, sous la présidence de M. W. T. Cassils, offert à l'unanimité, la candidature à M. Frederick Scroggie, le grand commerçant de la rue Sainte-Catherine.

L'hon. M. Weir, trésorier de la province, qui avait reçu une invitation spéciale d'assister à cette réunion, était présent.

Il a approuvé fortement le choix du club, promettant à M. Scroggie l'appui du gouvernement dans la prochaine lutte.

M. Scroggie a déclaré que l'offre du club constituait pour lui une véritable surprise; il a demandé à réfléchir jusqu'à vendredi après-midi, avant de donner une réponse définitive. A sa dernière assemblée le club avait nommé un comité pour consulter les personnes qui accepteraient le plus probablement la candidature.

Ce comité qui était composé de MM. Peter Lyall, U. H. Dandurand, et P. McDarmid a fait hier soir, son rapport.

M. Lyall ayant été forcé l'après-midi même de partir à New-York, M. McDarmid annonça que le comité en était venu à la conclusion que MM. Frederick Scroggie et John Carson se recommandaient au choix des membres du club et il ajouta que le comité n'avait pas le droit de proposer un candidat au club sans l'avoir au préalable consulté. Finalement, après que M. Scroggie eût décliné l'honneur qui lui était offert en faveur de lieutenant-colonel Hibbard et que celui-ci eût refusé à son tour, l'hon. M. Weir fut invité à proposer officiellement au nom du club le candidature à M. Scroggie.

Il rendit hommage aux belles qualités de M. Scroggie.

Il rappela sa magnifique carrière, disant que le club n'aurait pu faire un meilleur choix.

M. Scroggie était un enfant de la division Saint-Antoine; il y avait édifié sa fortune grâce à son génie commercial, à sa persévérance, à son activité prodigieuse.

"Quand je communiquerai, demain, cette nouvelle à l'hon. M. Gouin, dit l'hon. M. Weir, je suis certain qu'il en ressentira un grand plaisir. Je ne douterai pas un instant de votre victoire si vous acceptez la candidature; et votre présence à la Législature sera d'une grande utilité à la province et un honneur pour la division Saint-Antoine. Puis l'hon. M. Weir déclare que le gouvernement ne perdra pas une occasion d'appuyer le candidat du club. Les meilleurs orateurs de la province, lui prêteront certainement le concours de leur éloquence.

L'hon. M. Weir termina en invitant M. Scroggie à venir consulter l'hon. M. Gouin vendredi matin avant de donner sa réponse.

M. Scroggie remercia les membres du club de l'honneur qu'ils lui offraient, et l'hon. M. Weir de ses bonnes paroles.

DIVISION SAINT-LOUIS

A une réunion du bureau de direction du Club Libéral du quartier Saint-Louis, il a été résolu à l'unanimité d'appuyer le candidat du gouvernement, M. Godfroy Langlois, dans la prochaine élection provinciale.

Il y aura mercredi une grande assemblée du club dans les nouvelles salles, No 132, rue Sainte-Elisabeth, à laquelle sera formée le comité d'organisation.

DANS JACQUES-CARTIER

Les libéraux de la ville de Lachine, réunis en assemblée lundi dernier, ont fait le choix des délégués qui devront prendre part à la convention de la Pointe Claire, dimanche prochain, le 17 mai. L'assemblée était sous la présidence de M. Thomas Charette. M. le notaire J. S. A. Ashby agissait comme secrétaire. Les délégués suivants furent nommés: MM. André Léger, Robert Lucas, Alfred Mackay, Adélard Allard, Thomas Charrette, Arthur Lizotte, J. Aldéric Robillard, Léopold Léger, Ovila Larivière, Godfroie Channier, Elphège Bourbonnais, Odilon Bélanger, Adolphe Gauthier, Alphonse S. Pelletier, Thomas O'Neil, William McMillan, Cyprien Larin, sr., Frédérick Anderson, Arthur Proulx et J. S. Aimé Ashby.

CLUB LIBERAL DU QUARTIER SAINT-LOUIS

Une assemblée du bureau de direction est convoquée, pour le 20 prochain aux nouvelles salles du club, 132 rue Ste Elisabeth, afin de procéder à la formation du comité d'organisation pour la présente campagne.

JOS. MONETTE, secrétaire.

AU LAC SAINT-JEAN

Roberval, 15 — M. T. L. A. Broet, de Péribonka, a été choisi mardi, au cours d'une grande assemblée d'amis de la cause libérale, tenue à Roberval, comme le porte-étendard du parti dans le comté du Lac Saint-Jean, en remplacement de M. Geo. Tanguay. Celui-ci a décidé, pour des raisons personnelles, de ne plus briguer les suffrages des électeurs.

DANS SAINT-JEAN

M. Gabriel Marchand, de Saint-Jean, est allé tenir une assemblée à Saint-Luc, dimanche dernier. Il a expliqué en détail, la politique provinciale.

Plusieurs autres orateurs ont aussi adressé la parole.

A OTTAWA

Hull, 15 — La convention conservatrice pour le choix d'un candidat pour le comté d'Ottawa s'est réunie ici, mercredi. Les délégués ont nommé le Dr Ouimet, de Hull.

Plusieurs orateurs ont adressé la parole. Parmi ceux-ci, il y avait M. Alfred Labelle, de Montréal.

DANS SHEFFORD

Granby, 15 — La convention libérale pour le comté de Shefford sera tenue à Waterloo, lundi prochain. On est à faire le choix des délégués des différentes paroisses et l'enthousiasme le plus franc règne parmi les organisateurs libéraux. Il y a présentement trois candidats. Ce sont MM. Duhamel, de Granby; Bourbonnière, de Roxton Falls et Marchessault, de West Shefford. Tous sont de fervents adeptes de la discipline de parti et ont déclaré publiquement qu'ils se rangeraient aux côtés du candidat choisi par la majorité des voix lundi prochain. Le parti libéral du comté de Shefford est plus uni aujourd'hui qu'il ne l'a jamais été depuis plusieurs années.

La date de la convention conservatrice n'a pas encore été fixée.

DANS MONTMAGNY

Montmagny, 15 — Plusieurs délégués libéraux du comté de Montmagny se sont réunis hier en cette ville. L'honorable Adélard Turgeon et M. Ernest Roy, l'ex-député du comté à la législature, étaient présents.

M. Roy n'a pas encore subi de lutte dans le comté de Montmagny, il a été élu deux fois sans opposition, en 1900 et en 1904.

La convention libérale sera tenue mardi prochain.

Du côté conservateur, on ne sait pas encore qui briguera les suffrages.

CONVENTION LIBERALE A BAGOT

Lundi, le 18 mai courant aura lieu la convention des délégués libéraux du comté de Bagot.

Le docteur Daignault, député sortant, sera choisi comme le porte-drapeau du parti libéral de ce comté.

DANS LAVAL

La convention libérale pour le choix d'un candidat aura lieu dimanche prochain à Sainte-Rose.

M. BOURASSA A SAINT-HYACINTHE

Saint-Hyacinthe, 15 — Un certain nombre de nationalistes ont prié M. Henri Bourassa de se porter candidat ici contre M. Jos. Morin, le député sortant de charge.

Une assemblée à cet effet a été convoquée pour samedi, le 23 courant. Le lendemain M. Bourassa tiendra d'autres assemblées à Saint-Denis et à Saint-Charles.

A SHERBROOKE

(Par dépêche spéciale à la PRESSE)

Sherbrooke, 15 — La convention conservatrice de Sherbrooke aura lieu le 16 courant. Il semble arrêté que M. Campbell, avocat, sera l'adversaire du docteur Pelletier.

DANS NAPIERVILLE

On annonce que M. J. E. Boivin se présentera comme conservateur indépendant, ou simplement comme indépendant, contre notre ami M. Cyprien Doris.

M. Boivin sera accepté, assure-t-on, par les chefs conservateurs de ce comté.

DANS DRUMMOND

Drummondville, 15 — M. Napoléon Garceau, ex-maire de cette ville, fera la lutte, à titre de candidat libéral indépendant, contre M. Joseph Laferté, député du comté de Drummond.

DANS DORCHESTER

Le Dr Morrisset, candidat libéral à Dorchester, a déclaré qu'il est prêt pour la lutte contre M. Pelletier. De fait, il a déjà commencé sa campagne et ajouté que parmi ses adhésions, il compte un grand nombre des anciens amis les plus fidèles de M. Pelletier. Il a eu hier, avec son adversaire, une entrevue pour régler l'itinéraire de leur voyage dans le comté. Cette lutte sera certainement la plus vive et la plus intéressante du district.

DANS YAMASKA

M. Ouellet, le député sortant de charge, se portera de nouveau candidat. Il commencera sa campagne dans quelques jours.

DANS ARTHABASKA

M. Paul Tourigny, député sortant de charge, sera de nouveau candidat libéral. Les conservateurs ont choisi pour adversaire, M. Médore Juneau, marchand de Saint-Paul de Chester.

DANS RUSSELL

Ottawa, 15 — A la convention des conservateurs du comté de Russell, tenue hier soir à Russell, M. A. J. Gamble a été choisi comme candidat aux prochaines élections fédérales, contre M. Norman Wilson, M. P., et M. W. Thivierge a été choisi pour faire la lutte à M. D. Racine, député sortant de charge de la législature d'Ontario.

A QUEBEC

La première grande assemblée de la campagne libérale aura lieu jeudi, le 21 mai, à Saint-Sauveur.

DANS DEUX-MONTAGNES

Quelques erreurs se sont glissées dans le rapport que nous avons publié, mercredi, de la convention conservatrice de Deux-Montagnes. Les orateurs qui ont adressé la parole depuis la convention sont: MM. B. Beauchamp, Jos. Girouard, André Fauteux, A. Lebrun, J. W. Sauvé et A. Paiement. Dans la liste de convocation des assemblées, il faut lire: A Saint-Eustache, samedi le 30 mai, à 2 heures p. m., et non le 29 mai.

DANS ONTARIO

L'échevin H. Martin est choisi comme candidat ouvrier.

A Winchester, M. Thos. MacDonald sera candidat libéral pour Dundee.

M. F. W. Sutherland sera candidat libéral dans Elgin ouest.

DANS LAVAL

Il est sérieusement question parmi le groupe libéral de ce comté de faire présenter M. Zéphirin Gauthier, avocat de Montréal, contre l'hon. P. E. Leblanc.

DANS CHAMBLY

La convention libérale du comté de Chambly aura lieu mardi, le 19 mai, à Longueuil, à l'hôtel de ville, à 1 heure de l'après-midi.

On croit que trois noms seront mis devant la convention: MM. Maurice Perrault, de Longueuil, député sortant de charge; Emery Larivière, de Montréal, et le Dr M. Désaulniers, de Saint-Lambert.

DANS CHAMBLY

Il y a eu mercredi soir, à Saint-Basile, comté de Chambly, une nombreuse et enthousiaste assemblée dans la salle du conseil municipal sous la présidence de M. le maire Chagnon.

M. Maurice Perrault, qui a représenté le comté durant les huit dernières années, a rendu compte de son mandat et a été vivement applaudi.

A la suite de son discours, une résolution a été adoptée à l'unanimité, le priant de se porter de nouveau candidat.

M. Lafrance, secrétaire de la municipalité, a adressé aussi la parole en faveur de la candidature de M. Perrault.

Les délégués à la convention de mardi, le 19 du courant, seront choisis dimanche prochain. M. Perrault reçoit partout le plus grand encouragement.

DANS RICHELIEU

Dans le comté de Richelieu, nul ne sait encore qui sera le candidat de la convention libérale. On parle de M. L. P. P. Cardin, député actuel; de M. le docteur J. Albert Mathieu, de Saint-Roch de Richelieu. Celui-ci, fort avantageusement connu, s'est rallié aux libéraux en 1904. Aux dernières élections il a fait la campagne qui s'est terminée par la victoire de M. A. A. Bruneau, aujourd'hui juge de la Cour Supérieure, à Sorel. M. Mathieu, qui est un enfant du comté, compte de nombreux partisans.

DANS OTTAWA

Ottawa, 15 — Les chefs conservateurs des comtés unis d'Ottawa et de Labelle, réunis mercredi en convention à l'hôtel de ville de Hull, ont choisi M. le Dr J. A. Ouimet, de Hull, comme candidat conservateur, en opposition à M. F. Gendron, candidat ministériel aux présentes élections provinciales.

Cette convention, présidée par M. le notaire Tétrault, ancien député conservateur du comté à la législature provinciale, a été tenue d'une façon tout à fait nouvelle. Le public était admis, les libéraux étaient en majorité sur les quelques centaines de personnes présentes.

M. Bergeron, député de Beauharnois aux Communes, avait traversé la rivière pour venir stimuler l'ardeur des quelques électeurs conservateurs de Hull. Il fut suivi de quelques orateurs locaux, puis tout à coup M. le Dr Aubry, ancien maire, proposa M. le Dr Ouimet, comme candidat conservateur.

Une descente de la police dans la salle n'aurait pas plus surpris l'auditoire, car le nom du Dr Ouimet n'avait jamais été mentionné aux délégués de Hull et des autres parties du comté. Jusque là, seuls les noms de MM. Chauvin, avocat, E. Carrière, agent d'assurances, et J. Gravelle, ngociant, conservateurs; et de MM. de Salaberry et Louis Cousineau, avocats, nationalistes, tous de Hull, avaient été mentionnés.

Les deux candidats, MM. Chauvin et Gravelle, avaient depuis longtemps décidé de ne pas accepter la candidature. C'est pourquoi M. le Dr Aubry proposa son confrère et voisin, M. le Dr Ouimet, un brave et excellent médecin, de Hull.

M. Carrière proposa, en amendement, M. Joseph Gravelle, mais ce dernier refusa séance tenante. La proposition du Dr Aubry fut donc acceptée au milieu du brouhaha, et l'assemblée se dispersa après quelques mots de remerciements du Dr Ouimet.

Une heure après, la plupart des délégués locaux et des autres parties du comté se réunissaient de nouveau dans une autre salle publique, et de violentes protestations furent faites contre la façon dont la convention avait été organisée. Au premier rang des protestataires figurait M. le Dr Archambault, un des chefs locaux du parti conservateur. M. le notaire Labelle, ancien candidat conservateur, fut accusé d'avoir été la cause de ce que les délégués désignent comme le "coup pendable" du Dr Aubry.

Hier soir, une assemblée publique fut tenue à l'hôtel-de-ville pour le bénéfice du candidat conservateur. M. l'échevin Walsh présidait.

Contrairement à ce qui avait été annoncé dans les gazettes, MM. Leblanc et Maréchal n'y étaient pas.

Ont adressé la parole: M. le Dr Tassé, de Hull, Langlois, avocat, de Buckingham: Dugal, agent d'assurances, de Masson, ancien candidat conservateur, M. H. Bourassa; Labelle, avocat de Montréal, et M. le Dr Ouimet lui-même.

L'assistance était nombreuse, mais elle était composée de conservateurs et de libéraux.

On s'accorde à dire que M. Gendron sera réélu par une plus forte majorité qu'en 1904, alors qu'il obtint 1,500 voix de majorité sur M. Fallardeau.

DANS CHATEAUGNAY

M. Hospice Desrosiers, marchand de grains et de foin, de Sainte-Martine, a accepté la candidature conservatrice, hier, dans le comté de Châteauguay.

DANS SHERBROOKE

La convention libérale a eu lieu hier à Sherbrooke. Le docteur Pelletier, député sortant, a été choisi candidat libéral dans la présente lutte.

La convention conservatrice aura lieu samedi. On mentionne toujours M. F. Campbell comme devant être le candidat conservateur qui sera choisi.

DANS STANSTEAD

La convention libérale a eu lieu hier après-midi à Ayers Cliff. M. P. A. Bissonnette, député sortant de charge, a été choisi candidat.

On mentionne M. A. Gerin, de Coaticook, comme candidat conservateur.

DANS SHEFFORD

La convention libérale aura lieu à Waterloo lundi prochain. Trois noms seront soumis à la convention, MM. Duhamel, de Granby; Bourbonnière, de Roxton Falls, et Marchessault, de West Shefford.

DANS RICHMOND

La convention libérale aura lieu à Richmond lundi, le 18, à 11 heures de l'avant-midi. On regarde comme assuré le choix M. Mackenzie, député sortant. Dans l'après-midi il y aura grande assemblée et MM. W. A. Weir, E. W. Tobin, député, et M. P. S. G. Mackenzie prendront la parole.

DANS JACQUES-CARTIER

L'opinion des gens de Lachine est que le notaire Schetagne sera l'élu de la convention libérale dans Jacques-Cartier. Cette opinion est établie sur le fait que Lachine est la clef de l'élection et que le notaire fait les luttes de temps immémorial.

DANS BERTHIER

C'est dimanche, le 17, qu'aura lieu une grande assemblée contradictoire, pour le haut du comté. Cette assemblée aura lieu à St Gabriel de Brandon, vers les deux heures de l'après-midi. Plusieurs orateurs distingués y adresseront la parole. Entr utres l'hon. Chs. Devlin, ministre de la Colonisation, l'hon. P. E. Leblanc, chef de l'opposition; J. M. Tellier, C. R.; J. A. Renaud, C. R.; J. J. Denis, C. R.; E. Beausoleil, Eloi Archambault, député au fédéral; V. Allard, Dr T. Gervais, J. O. Lavallée, N. P., et une foule d'autres.

Le dimanche suivant, à Berthierville, une grande assemblée contradictoire y aura lieu.

DANS RIMOUSKI

A une nombreuse délégation des électeurs de Rimouski et des paroisses environnantes, le demandant comme candidat conservateur, le Dr Joseph Gauvreau a répondu qu'il lui était impossible d'accepter la candidature, l'état de sa santé ne lui permettant pas de faire la lutte.

Parmi les candidats que l'on désigne comme adversaires du député actuel, M. P. E. D'Anjou, il est surtout question de M. le shérif L. N. Asselin, ancien député conservateur de ce comté, qui briguerait les suffrages des électeurs comme indépendant, et M. Louis de Gonzague Belzile, N. P., qui était sur les rangs lors de la convention qui précéda l'élection partielle du 4 novembre dernier. M. Belzile se présenterait comme libéral. Il est décidé que les conservateurs n'auront pas de candidat à cette élection-ci.

DANS CHARLEVOIX

La convention libérale du comté de Charlevoix a eu lieu mercredi, à la Baie St Paul. Deux candidats étaient sur les rangs: l'hon. L. A. Taschereau, ministre des Travaux Publics, et M. Emile Gagnon, avocat. M. Gagnon, dans l'intérêt de la cause commune et pour en assurer le succès, n'a pas hésité à se rallier, lui et ses nombreux amis, à la candidature de l'honorable M. Taschereau, et, grâce à cette entente, la convention a été unanime à choisir l'hon. M. Taschereau.

CAMPAGNE ONTARIENNE

Ottawa, 15 — L'honorable A. G. MacKay a ouvert sa campagne, hier soir, dans la capitale, par une grande et enthousiaste assemblée, tenue au théâtre Russell. Sir Wilfrid Laurier fut empêché d'assister à cette démonstration par la nécessité de demeurer à son devoir, aux Communes. Le gouvernement fédéral a cependant donné son appui et son approbation par l'intermédiaire des honorables G. P. Graham et Rodolphe Lemieux qui y prononcèrent des discours très éloquents. n grand nombre de députés libéraux étaient également présents sur l'estrade.

L'honorable M. Graham, qui, pendant la journée, avait offert un lunch en l'honneur de M. MacKay, fut le premier orateur. Il formule l'espoir que son successeur dans l'arène provinciale recevra de tous ceux qui croient en les principes de la doctrine libérale, les mêmes pour les provinces que pour le fédéral, un appui ferme et sincère dans la lutte qu'il vient d'entreprendre.

L'honorable M. Lemieux a fait appel aux Canadiens-français, leur demandant de se ranger sous la bannière du successeur de ces premiers ministres libéraux qui se sont toujours faits les champions des droits des minorités et des traditions de liberté, du "fair-play", qui doivent être l'apanage de tout sujet britannique.

M. MacKay, dans un éloquent discours, a traité des grandes lignes de la politique actuelle du gouvernement conservateur, faisant particulièrement remarquer la manière injuste avec laquelle la ville d'Ottawa a été traitée dans la dernière rédistribution des collèges électoraux, comparativement à Toronto, qui a obtenu plusieurs députés supplémentaires.

Il a aussi fortement critiqué la manière d'agir du gouvernement à l'égard de la Compagnie minière Florence. Par un acte spécial de la Législature, cette compagnie a été privée des droits qu'elle pouvait avoir en Cour et cela à l'encontre de tous les principes du droit des gens et avec la perspective d'empêcher les capitalistes étrangers d'investir leur argent dans le Nouvel Ontario.

Les autres orateurs de la soirée ont été: l'honorable N. A. Belcourt et les deux candidats, MM. May et McDougall.

A suivre sur la page 10

AMUSEMENTS

THEATRE NATIONAL. Coin Sainte-Catherine et Beaudry. Matinées tous les jours. Téléphone Bell Est 1736. Marchands, 526. M. Cazeneuve, directeur. Semaine du 11 mai 1908: Bénéfice des Employés: MARIE-JEANNE ou la femme du peuple. Semaine prochaine: La Grâce de Dieu. 156—6 E

THEATRE DES NOUVEAUTES. Comédie-Française. Tél. Bell Est 1395. Semaine du 11 mai: LA CAGNOTTE, par E. Labiche. Intermèdes tous les soirs. Matinée samedi. Mardi, soirée de Gala au Monument National. Jeudi en matinée spéciale: "LA MASSIERE". 159—6 E

Vues Animées NATIONOSCOPE CHANSONS ILLUSTRÉES COIN St ANDRE ET St CATHERINE. TEL EST 5219 PRIX POPULAIRES 85—n—E

OUIMETOSCOPE Vues Animées 624 RUE SAINTE-CATHERINE EST. Bell Tel. Est 1193. March. 651. 88—a E

ARENA -- 18 MAI 8.30 CARUSO Le Célèbre Ténor. Billets chez Willis & Co., 600 rue Ste Catherine Ouest, $1.00, $1.50, $2.00 et plus. Up 2886. M. VEITCH, gérant. 161-4 E

Exposition Canine Annuelle de la Montreal Canine Association, 27, 28 ET 29 MAI, AU PATINOIR VICTORIA.

Les entrées seront closes, samedi, le 16 mai.

Inscrivez-vous durant le jour, au No 286 rue Saint-Jacques; le soir, à la succursale du "Star". 161—5 E

HOPITAL ALEXANDRA

Représentation de Gala de Vaudeville

Mardi, 19 mai, à 8.30 p.m. AU Parc Sohmer

Billets réservés maintenant en vente chez E. M. Renouf Ltd, 472 rue Ste Catherine Ouest, $1, $2, $3. Billets non réservés 50c.

Son Excellence le Gouverneur-Général et le Maire Payette ont gracieusement consenti à être présents. E

AMUSEMENTS

CETTE SEMAINE AUX THEATRES ANGLAIS

His Majesty's Matinées Mer. et Samedi. The Man of the Hour.

FRANCAIS Mats Lun. Mer., Jeu. et Sam. WILLIE LIVE, THE BOY DETECTIVE.

ACADEMIE Mats M. r., Jeu. et Sam. THE LITTLE TROOPER

ROYAL Matinées tous les Jours Le foyer du burlesque. THE WISE GUY. Soirée d'amateurs vendredi. 150—6 E

STADIUM LE PATINOIR A ROULETTE LE MIEUX AMENAGE EN AMERIQUE

Séances Matins, Après-midi et Soirs. Musique après-midi et soir. Instructeurs gratuits. Personnel poli. Salles chauffées. Les meilleurs patins à roues d'acier fournis et la meilleure clientèle.

PATINEURS ET SPECTATEURS, ADM. 10 cts.

N. B. — Les commençants sont priés de venir, de préférence aux séances du matin, alors qu'ils peuvent recevoir plus d'attention.

Les Lun. Mer. et Ven.—Soirées gratuites pour Dames. Les parents cordialement invités.

TOUS LES SOIRS cette semaine à 9P.M. KOMICK KARDINE LE BOUFFON DE LA ROULETTE.

EN PRÉPARATION POUR LUNDI 18 MAI 2nd MASCARADE des CONFETTI PRIX aux meilleurs costumes et Confetti pour tous. H

Concert Sacré — A — L'EGLISE SAINT-PIERRE

JEUDI, 21 MAI, à 8 hrs P.M.

Inauguration des nouvelles orgues de l'église St Pierre, l'œuvre la plus récente de la Maison Casavant.

Rien n'a été épargné pour assurer le succès de ce concert: un orchestre magnifique, le choeur de chant de Saint-Pierre, des artistes distingués sauront charmer le monde musical le plus judicieux.

Prix des Billets: $1.00 et 0.75.

Billets en vente chez les Pères Oblats, 107 Visitation. Tél. Bell Est 909. On peut aussi se les procurer chez M. Archambeault, 312 Sainte-Catherine Est, Tél. Bell Est 1842; chez M. N. Giroux, 92 Notre-Dame Ouest, Tél. Bell Main 4122. 15,16,18,21—X E

NAVIGATION

La Cie de Navigation Canadienne du St Laurent LIMITEE.

Service de bateaux à vapeurs entre Montréal, Sorel, Trois-Rivières et Québec par les vapeurs "Imperial" et "White Star".

Départ de Montréal, quai Bonsecours, tous les jours, (dimanches exceptés), à 5 heures p.m., et arrivant à Québec vers 7 h. a.m.

PRIX DE PASSAGE

de Montréal à Sorel, simple 75c, retour $1.25.
de Montréal à Trois-Rivières, simple $1.50, retour $2.50.
de Montréal à Québec, simple $3.00, retour $5.00.

Du samedi au lundi au prix d'un simple passage aller et retour.

Bateaux spacieux, éclairage électrique et eau courante dans chaque cabine, service de table de première classe.

Bureau des billets,, 58 Notre-Dame Est, Telephone Main 974. Bureau du fret, quai Bonsecours, Telephone Main 3168. 15-18-29

CHEMINS DE FER

OU PASSER L'ÉTÉ ?

La magnifique rive sud du lac Saint-Louis est un endroit idéal où l'on peut passer agréablement la belle saison.

Le Service de Trains Amélioré

qui sera inauguré le mois de juin prochain facilitera les communications de la ville à cet endroit de villégiature.

Billets de Circulation pour

Châteauguay, Bellevue, Beauharnois, Woodlands, Maple Grove, Melocheville, Saint-Timothée,

Pour renseignements quant aux passages, etc., s'adresser au

NEW YORK CENTRAL LINES "AMERICA'S GREATEST RAILWAY SYSTEM"

BUREAU DES BILLETS DE LA VILLE, 137 rue St Jacques, Phones : M. 158 et 4456.

NAVIGATION

CIE GENERALE TRANSATLANTIQUE

De New-York au Havre-Paris, (France)

Départ chaque jeudi à 10 hrs. a.m.

*LA TOURAINE	mai	21
*LA SAVOIE	mai	28
*LA PROVENCE	juin	4
*LA LORRAINE	juin	11
*LA SAVOIE	juin	18
*LA PROVENCE	juin	25

*Paquebots à deux hélices.

Renseignements: Genin, Trudeau & Cie, agents généraux pour le Canada, 1679 rue Notre-Dame, Montréal. n

EMPRESSES CANADIAN PACIFIC ATLANTIC STEAMSHIPS

A	LIVERPOOL	De
15 mai	Empress of Britain	1 mai
23 mai	Lake Manitoba	6 mai
29 mai	Empress of Ireland	15 mai
6 juin	Lake Champlain	20 mai
12 juin	Empress of Ireland	29 mai
20 juin	Lake Erie	3 juin
26 juin	Empress of Ireland	12 juin
4 juillet	Lake Manitoba	17 juin
10 juillet	Empress of Britain	26 juin
18 juillet	Lake Champlain	1 juillet
24 juillet	Empress of Ireland	10 juillet
1 août	Lake Erie	15 juillet
7 août	Empress of Britain	24 juillet

Cabine de 1ère classe, $72.50 et plus. "Empresses", $90.00 et plus.

Cabine de seconde classe — $42.50 et plus, selon le steamer.

GEO. McL. BROWN, agent général des passagers, 3 Board of Trade, L. J. RIVET, 13 Boulevard Saint-Laurent. Tél. Main 4097. 1 47—n

Agence de Voyages RIVET

Billets par toutes les lignes EUROPE, ANTILLES, AMERIQUE OU SUD.

3 croisières d'été pour 1908 La Méditerranée, (Palestine, Grèce, Turquie, Egypte). La Norvège, (le Cap Nord). Les Antilles, etc.

Bureau, avec une organisation complète, pour billets de passage et renseignements. 13 boulevard St Laurent. Tél. M. 4097.

Brochures, circulaires, horaires, etc., envoyés sur demande 40—n

Résumé des règlements concernant les Homesteads du Nord-Ouest Canadien.

TOUTE section de nombre pair des terrains de la Puissance au Manitoba, ou des provinces du Nord-Ouest, excepté les lots 8 et 26, non réservés, pourra être prise comme homestead par toute personne se trouvant le seul chef d'une famille, ou par tout individu mâle de plus de dix-huit ans, sur un espace d'un quart de section de 160 acres, plus ou moins.

La demande d'entrée par homestead doit être faite personnellement au bureau de l'agent local ou du sous-agent. Néanmoins, une entrée par procuration peut être faite dans certaines conditions par le père, mère, fils, fille, frère ou soeur du futur colon.

Une demande d'entrée ou de résiliation faite personnellement à tout sous-agent peut être télégraphiée à l'agent local par le sous-agent, aux frais du solliciteur, et si le terrain demandé est vacant lors de la réception du télégramme, cette demande aura la priorité et le terrain sera détenu jusqu'à ce que les papiers nécessaires pour compléter la transaction aient été reçus par la poste.

Dans le cas de "personnification" ou fraude, l'entrée sera sommairement cancellée et le solliciteur perdra tous ses droits de priorité au claim.

Tout individu demandant à faire une résiliation doit le faire en personne et posséder les titres requis pour l'acquisition d'un homestead, et ne recevra qu'une seule demande de résiliation du même individu tant que l'on n'aura pas disposé de cette demande.

Là où l'entrée est accordée après l'instruction des procédures de cancellation, le solliciteur de résiliation aura droit au premier droit d'entrée.

Les solliciteurs pour annulation doivent dire en quoi le propriétaire d'homestead est en défaut.

Un propriétaire d'homestead dont l'entrée est non sujette à être cancellée peut, sujet à l'approbation du ministère, le céder en faveur du père de la mère, du fils, de la fille, du frère, ou de la soeur, s'ils sont éligibles, mais à aucun autre, en présentant la déclaration de l'abandon.

DEVOIRS — Un colon devra remplir les conditions s'y rapportant de l'une des manières suivantes:

(1) Au moins un séjour de six mois sur le terrain et la mise en culture d'icelui chaque année au cours du terme de trois ans.

(2) Si le colon a feu et lieu sur la ferme qu'il possède, d'une étendue de pas moins de 80 acres dans les environs de son homestead, les conditions de cet acte quant à la résidence, pourront être remplies par le fait de résider sur ledit terrain. Un co-propriétaire en terrain ne sera pas tenu à cette formalité.

(3) Si le père — ou la mère si le père est décédé — d'un propriétaire de homestead, demeure sur la ferme possédée seulement par lui, d'une étendue de pas moins de 80 acres dans le voisinage du homestead ou sur un homestead entré pour lui dans les environs, les conditions de cet acte, quant au lieu de résidence, ayant d'obtenir la patente, pourront être remplies par le fait que cette personne habitera avec le père ou la mère.

(4) Le mot "voisinage" des deux précédents paragraphes veut dire pas plus de neuf milles en ligne directe, exclusivement des largeurs allouées aux routes croisantes dans l'arpentage.

(5) Un propriétaire d'homestead, désireux de remplir ses devoirs de résident en concordance avec les articles ci-dessus, pendant qu'il habite avec des parents sur une ferme lui appartenant, devra notifier l'agent du district de cette intention.

Avant de demander des lettres patentes, le colon devra donner un avis de six mois en écrivant au Commissaire des Terres du Dominion, à Ottawa, de son intention de ce faire.

RESUME DES REGLEMENTS SUR LES TERRAINS MINIERS DU NORD-OUEST CANADIEN.

CHARBON — Les terrains à charbon peuvent être loués pour une période de vingt et un ans à un taux annuel de $1 l'acre. Un individu ou une compagnie ne peut en acheter plus de 2,560 acres. Une royauté de 5 cents la tonne de 2,000 livres sera perçue sur le charbon marchandi.

QUARTZ — Une personne de dix-huit ans ou plus ayant découvert du mineral dans un endroit, peut se choisir un "claim" de 1,500 x 1,500 pieds.

Le prix d'enregistrement d'un claim est de $5.00.

On devra dépenser $100 par année au moins sur le claim ou les payer au régistrateur du district. Lorsque $500 auront été dépensées ou payées, le locataire pourra faire l'arpentage de son claim et l'acheter à $1.00 l'acre, après avoir rempli toutes les autres conditions.

La patente d'un droit minier devra pourvoir au paiement d'une royauté de 2½ pour cent sur les ventes.

Les claims de travail de mine dans les placers sont généralement de 100 pieds carrés. Prix d'entrée, $5.00, devant être renouvelé tous les ans.

Un solliciteur peut obtenir deux baux pour miner de l'or, de 5 milles chacun, pour un terme de 20 ans, qu'il peut faire renouveler à la discrétion du ministre de l'intérieur.

Le locataire devra faire fonctionner un dragueur par 5 milles, la première saison qui suivra la date de son bail.

Taux, $10 par année pour chaque mille de rivière louée. Royauté de 2½ pour cent perçue sur la production dès qu'elle excède $10,000.

W. W. CORY, Sous-ministre de l'intérieur.

N. B. — La publication non autorisée de cette annonce ne sera pas payée. 301—n

CHEMINS DE FER

LE PACIFIQUE CANADIEN

FETE VICTORIA

Des billets, aller et retour, seront vendus aux plus bas prix, pour voyage en première classe; bons pour aller les 23, 24 et 25 mai, bons pour revenir jusqu'au 26 mai 1908.

Agréables Voyages de Fin de Semaine

Billets bons pour partir le samedi et le dimanche, et revenir le lundi suivant à divers endroits.

EXCURSIONS DE COLONS .. Au Manitoba, à la Saskatchewan et à l'Alberta.

Billets bons pour aller le 26 mai, 9 et 23 juin.

Billets bons pour revenir dans les 60 jours.

Bureau des billets en Ville, 129 rue Saint-Jacques, près du Bureau de Poste.

GRAND TRUNK RAILWAY SYSTEM

Fête Victoria

PRIX REDUITS POUR

Québec	$4.90	Peterboro	$7.85
Sherbrooke	3.20	Toronto	10.00
Ottawa	2.35	Hamilton	10.65
St Jean	0.90	London	12.95

Et pour tous les autres endroits du Canada et retour au prix d'un

Billet Simple DE PREMIERE CLASSE

Départ: les 23, 24 et 25 Mai.

Limite de retour: . . . . 26 MAI 1908

BUREAUX DES BILLETS EN VILLE: 134 rue Saint-Jacques. Tél. Main 460 et 461 ou à la gare Bonaventure.

INTERCOLONIAL RAILWAY

GARE BONAVENTURE UNION

EXCURSIONS A PRIX REDUITS

à l'occasion de la

FETE VICTORIA

Des billets d'aller et retour au prix d'un billet d'aller de 1ère classe seront en vente, bon à l'aller du 23 au 25 et au retour jusqu'au 26 mai 1908.

MALLE EUROPEENNE

Les voyageurs en route pour l'Europe peuvent prendre, à 7.45 P.M le VENDREDI, le train qui transporte les malles et rejoindre leur navire à Rimouski le samedi matin.

BUREAU DES BILLETS 141 rue St Jacques, Tél's. { Bell Main 460 / Marchands 2 }

H. A. PRICE. Ass. Ag. Gén. des Passagers.

GEO. STRUBBE. Agent des billets pour la ville.

IL VOUS FAUT des GAZELIERS

Demandez une cotation à la maison J. et P. DAVIGNON. Nouvelles adresse: 1030 Ontario Est, 322 Mont-Royal, Tél. Est 2021, Mar. 1552, 1557.

AVIS AUX ENTREPRENEURS

Nous avons en mains une ligne complète de matériaux de construction, à nos différents entrepôts, et nous répondrons avec plaisir à toutes vos demandes. Nous vendons: ciment, chaux, plâtre, pierre concassée, brique pressée et ordinaire, sable et gravois. Entrepôts: 188 rue William; 195 avenue Van Horne et 514 rue Saint-Ambroise. Phones M. 1185, 3874. STINSON-REEB BUILDERS' SUPPLY COMPANY, Limited. 15,18,20,22,26

VILLE DE VERDUN

Des soumissions seront reçues pour les fournitures suivantes, jusqu'à midi, lundi, le 18 du courant:

A—Ciment pour la saison 1908.
B—Gravois pour la saison 1908.
C—Sable pour la saison 1908.

Des formules de soumission et de contrat peuvent être obtenus au bureau de la corporation, 25 avenue de l'Eglise.

G. A. WARD, Sec.-trés.

162—3

La Campagne Electorale

Suite de la page 9

M. BOURASSA A VAUDREUIL

En présence d'environ 400 électeurs du comté de Vaudreuil, M. Henri Bourassa ouvrait, mercredi après-midi, sa campagne électorale à Sainte-Marthe.

L'assemblée était présidée conjointement par M. J. B. Brunet, maire de la paroisse, et M. O. Lalonde, maire de Rigaud.

M. DeLéry McDonald fut le premier à prendre la parole, expliquant le double but de l'assemblée: le choix d'un candidat indépendant pour le comté de Vaudreuil et l'occasion pour M. Bourassa d'exposer la situation politique actuelle de la Province.

Ce fut M. Napoléon Chevrier qui présenta l'ancien député de Labelle aux électeurs.

M. Bourassa était en voix et dès le début de son discours il se montra peu tendre pour l'administration de l'hon. M. Gouin à Québec. Ce fut une répétition des attaques formulées déjà dans sa campagne antérieure à l'élection de Bellechasse.

"Il y a trois ans, dit-il, en substance, l'hon. M. Parent venait devant l'électorat lui demander d'approuver sa politique. Il fut ramené au pouvoir avec une forte majorité. Quelques mois plus tard, M. Gouin fomentait une révolte contre son chef et demandait aux députés de la Chambre de le poignarder dans le dos. M. Parent fut sacrifié aux ambitions du groupe Gouin, Turgeon et Prévost. Si en novembre 1904 la politique de M. Parent méritait l'approbation de l'électorat, vous êtes en droit de vous demander, électeurs de Vaudreuil pourquoi M. Pilon, se faisant l'esclave des traîtres, a aider M. Gouin à le poignarder deux mois plus tard. M. Pilon vous a évidemment trompés en novembre lorsqu'il est venu vous dire que M. Parent était son chef vénéré pour suivre ensuite ... Gouin.

"Il existe beaucoup de préjugés dans le pays. Nous avons grandi avec l'idée que la chose publique ne pouvait être administrée que par des libéraux ou par des conservateurs. Il est temps de réagir et d'inculquer aux électeurs des idées d'indépendance. Lorsqu'il s'agit de l'administration de vos écoles, de vos affaires municipales ou de fabrique, de vos affaires personnelles, la première chose que vous vous demandez c'est si vous traitez avec des honnêtes gens. Pourquoi n'en serait-il pas de même lorsqu'il s'agit de l'administration provinciale. Jusqu'ici on a été bleu ou rouge et on ne s'est jamais demandé si nos représentants faisaient leur devoir.

"L'an dernier je dénonçais M. Jean Prévost; l'on me traita de calomniateur. C'était encore l'esprit de parti qui montrait la tête en cette occasion. Deux mois plus tard, M. Gouin mettait M. Prévost hors de son cabinet et M. Pilon donnait son approbation. A la dernière session M. Prévost, qui, l'été dernier, proclamait la politique de M. Gouin excellente, se leva en chambre pour affirmer que la politique de colonisation de M. Gouin ne valait rien pour les colons. Ceci démontre l'importance de n'avoir pour représentant que des hommes indépendants, sans préjugés, et non pas des esclaves.

"Si réellement il est de l'intérêt du pays d'avoir deux partis politiques, pourquoi avoir un si grand nombre de députés s'ils disent toujours oui quand le premier ministre leur ordonne de dire oui. Vaudrait mieux envoyer M. Gouin à Québec avec un rouge pour cinq ans et ensuite M. Leblanc avec un bleu pour un même nombre d'années.

"Non, ce qu'il faut, c'est un certain nombre de députés indépendants qui serviraient de contre-poids aux influences néfastes de l'esprit de parti.

"Le gouvernement n'est rien autre chose qu'un administrateur. Les mines, les forêts, les terres de colonisation sont la propriété du peuple. M. Whitney a pu percevoir des mines, en un an, autant que nous en dix ans parce qu'il administre les affaires de sa province en bon père de famille. M. Gouin, au contraire, travaille pour ses amis, avant de travailler pour la masse du peuple. Nous l'avons vu lorsqu'il a donné 200 milles carrés de notre territoire à un seul homme, pour une somme de $60 à $80 par année, empêchant tout autre prospecteur de faire des recherches. Et après avoir fermés le sol de notre domaine on a toléré que l'on vienne sur le marché de Montréal voler le public avec des prospectus faux.

"Je suis allé dans Bellechasse non pas pour tomber dans un piège, je savais qu'une défaite m'y attendait. Le blé ne rapporte réellement de bons fruits qu'après qu'il a été battu. Je suis allé dans Bellechasse avec le courage de mes opinions et avec l'espérance qu'après la lutte la vérité finirait par triompher. Peut-être que je tomberai le long de la route, mais si je réussis à dessiller les yeux et la conscience de ma province sur les méfaits de l'esprit de parti qui l'aveugle, ma récompense sera assez grande. C'est que j'aime la lutte pour la lutte, ne m'occupant pas des honneurs qu'elle rapporte.

"Je veux pour ma province une politique de colonisation progressive, une administration sage de nos forêts et de nos mines, la diminution des frais de justice dans les causes non contestées, la simplification de notre système judiciaire, une seule cour et un seul appel.

"Il importe que les conservateurs et les libéraux s'unissent pour donner à la province une administration intelligente et intègre".

M. Jules Fournier, du "Nationaliste", ajoute quelques mots, puis M. Napoléon Chevrier, de Rigaud, propose que la candidature soit offerte à M. Bourassa. M. Chevrier est secondé par MM. Henri Lalonde et Henri Denis, de Saint-Lazare; Michel McManus, de Sainte-Marthe; Joseph Allard, de Saint-Rédempteur; Elzéar Sabourin, ancien maire de Rigaud; George Themens, maire de Sainte-Justine de Newton et M. Aristide Chevrier, de la même paroisse.

M. Bourassa demande quelques jours de réflexions avant d'accepter. Il doit, déclare-t-il, recevoir deux ou trois délégations d'autres comtés qui doivent lui offrir la candidature. Qu'il soit candidat dans Vaudreuil ou non, il promet de revenir dans le comté, puis l'assemblée se disperse.

LA LUTTE A DORCHESTER

Le Dr Morissette visitera toutes les paroisses du comté de Dorchester d'après l'itinéraire suivant:

17 mai—St Anselme, après messe.
17 mai—Ste Claire, 3 heures.
20 mai—St Nazaire, 1 h. p.m.
22 mai—Honfleur, 1 heure p.m.
24 mai—St Malachi, après messe.
24 mai—Standon, 3 heures.
28 mai—Ste Germaine,après messe
28 mai—Ste Justine, 3 heures.
29 mai—Ste Rose, 10 heures.
30 mai—St Prospère, 10 heures.
30 mai—St Benjamin, 3 heures.
31 mai—Cranbourn, après messe.
31 mai—Frampton, 4 heures.
1 juin—Appel nominal.
2 juin—Ste Marguerite, 1 heure.
4 juin—St Bernard, 1 heure.
7 juin—St Isidore, après messe.
7 juin—Scott, 3 heures.

DANS JACQUES-CARTIER

Les conservateurs de ce comté ont eu leur convention hier après-midi à Lachine. Il y avait environ 75 délégués. M. P. Cousineau, avocat, maire de Saint-Laurent, a été choisi comme candidat pour la présente lutte électorale.

M. Cousineau était accompagné de MM. Décarie et Boileau, de Lachine, qui adressèrent la parole ainsi que quelques autres.

GRANDE ASSEMBLEE LIBERALE QUEBEC

Québec, 15 — La grande assemblée libérale que l'on avait annoncée pour dimanche soir, le 17 courant, à Québec, n'aura lieu que jeudi prochain, le 21, au retour du premier ministre de Montréal. Cette assemblée aura lieu dans la salle du marché Saint-Pierre, à Saint-Sauveur. Ce sera une assemblée considérable à laquelle assisteront la plupart des membres du cabinet provincial et des candidats du parti libéral dans le district de Québec.

DANS SAINT-JEAN

L'honorable M. Gouin a chargé M. Joseph Demers, député du comté aux Communes, de convoquer une convention pour le choix d'un candidat libéral pour les prochaines élections.

Cette convention aura lieu mercredi prochain, le 20 courant, à deux heures de l'après-midi, dans la salle de l'hôtel de ville de Saint-Jean.

Les délégués de presque toutes les paroisses seront choisis dimanche prochain, le 17.

DANS NICOLET

Bécancour, 15 — La convention conservatrice a eu lieu ici hier. Il y avait environ 50 délégués. Leur choix est tombé sur M. Sévère Goudreault, cultivateur, maire de Nicolet. M. Goudreault n'a pas encore accepté de briguer les suffrages contre l'honorable M. Devlin. Il rendra sa réponse samedi.

CONVENTION LIBERALE A JOLIETTE

Les libéraux du comté de Joliette se réuniront, jeudi prochain, le 18 courant, au No 64 de la rue Manseau, en la ville de Joliette, pour faire le choix d'un candidat. Les noms en vedette sont ceux de MM. le notaire Joseph Gadoury, de Ste Elisabeth, et J. E. Rivest, sténographe officiel de cette ville.

M. le notaire Gadoury a déjà fait une lutte très serrée à M. J. M. Tellier en 1900 et il est plus que probable que M. Gadoury acceptera encore de croiser le fer avec son ancien adversaire.

DANS PORTNEUF

Portneuf, 15 — La convention conservatrice a eu lieu ici, mercredi, M. Edmond Valin, cultivateur de Saint-Augustin, a été choisi comme candidat contre M. E. A. Panet.

DANS DEUX-MONTAGNES

La convention libérale a lieu aujourd'hui à Ste Scholastique. On escompte dans nombre de paroisses que M. Tancrède Marcil, journaliste, sera choisi.

DANS LAVAL

Les libéraux de chacune des paroisses du comté de Laval, sont invités à faire le choix de deux délégués par poll, dimanche prochain, le dix-sept courant, à l'issue de la grand'messe, qui devront prendre part à la grande convention libérale qui sera tenue au village de Ste Rose, le même jour, à trois heures de l'après-midi.

Tous les amis de la cause libérale sont invités à assister à une grande assemblée qui sera tenue immédiatement après la convention, par le candidat libéral et autres orateurs bien connus.

CONVENTION LIBERALE DE JACQUES-CARTIER

C'est dimanche qu'aura lieu, à la Pointe-Claire, la convention des délégues libéraux du comté de Jacques-Cartier.

Les deux noms qui seront soumis à la convention, paraît-il, sont ceux de M. Henri Schetagne, notaire, et M. C. A. Wilson, C. R.

CLUB LIBERAL DE WESTMOUNT

Une assemblée a été convoquée pour ce soir, sous les auspices du club libéral de Westmount. L'assemblée sera tenue dans la salle Victoria. L'honorable M. Weir, M. J. L. Décarie et quelques autres adresseront la parole.

L'on s'attend à ce qu'on y discute le plan de la redistribution des différents collèges électoraux de Montréal. Les citoyens de Westmount sont particulièrement intéressés dans ce projet parce que la nouvelle division donnera probablement un député pour la ville même de Westmount.

AU CLUB PAPINEAU

L'assemblée convoquée hier soir, au club Papineau, a obtenu un succès flatteur pour le député de Ste Marie, M. G. A. Lacombe.

L'assemblée fut présidée par M. P. R. Du Tremblay, avocat, président du Club, qui prit d'abord la parole et fit un exposé de la politique essentiellement populaire de l'hon. M. Lomer Gouin.

L'orateur trouva des termes éloquents pour glorifier un auditoire d'ouvriers, le règne politique d'un chef qui eut deux devises pour l'administration des affaires de la province de Québec: "L'Honnêteté, et la Protection del 'Ouvrier."

M. Du Tremblay énuméra les mesures essentiellement populaires de l'administration Gouin, et termina en rappelant que l'un des plus dévoués lieutenants du chef libéral fut M. Lacombe, dont les motions à la Chambre de Québec ont porté son nom à travers le pays entier.

Invité à parler, M. G. A. Lacombe, au milieu d'un grand enthousiasme, qui montre suffisamment la popularité du député de Ste Marie dans cette division, vengea éloquemment le ministère Gouin, non pas des accusations mais des insinuations que des incapables et des "incompris" lancent contre lui.

Il parla des bienfaits qui sont destinés à produire pour la classe pauvre: les encouragements donnés au colon à qui M. Gouin a ouvert des voies de communications; l'essor donné à l'instruction du peuple en élevant le salaire des professeurs, et surtout en fondant ces deux monuments impérissables: l'Ecole des Hautes études commerciales et les Ecoles techniques qui permettront à l'ouvrier canadien ainsi qu'à l'enfant du peuple, d'acquérir les connaissances et les attitudes qui l'aideront, tout en contribuant à la prospérité de sa province et à son renom, à secréer une existence plus facile et plus honorée.

MM. R. Latulippe, A. L. Garreau et le docteur Malouf ont également énuméré les droits que possèdent MM. Gouin et Lacombe à la reconnaissance des électeurs du quartier Ste Marie.

DANS YAMASKA

St François du Lac, 15 — La convention libérale pour le comté d'Yamaska, a eu lieu, hier, à Saint-François du Lac, où toutes les paroisses étaient représentées.

Les délibérations se sont poursuivies sous la présidence de l'honorable M. Allard, ministre de l'Agriculture. Le notaire Léveillée, de St François du Lac, remplissait les fonctions de secrétaire.

M. Ed. Ouellette, député sortant de charge a été choisi de nouveau candidat à l'unanimité des voix et au milieu d'un grand enthousiasme.

M. Ouellette a parlé pendant une vingtaine de minutes pour remercier ses électeurs de leur témoignage de confiance et pour leur rendre compte du mandat qu'il a exercé. Il a été religieusement écouté et fréquemment applaudi.

L'honorable M. Allard a prononcé un discours d'une heure, discours documenté, sérieux et qui a produit la meilleure impression. Il a parlé du subside fédéral et expliqué les grands effets du règlement de cette question. Il a exposé aussi les bienfaits de la politique du gouvernement sur les questions d'éducation. L'hon. M. Allard a discuté, d'autre part, les questions qui relèvent de son département; celle de l'industrie laitière et des bons chemins, en particulier.

DANS GASPE

Percé, 15 — Les libéraux de Gaspé ont eu leur convention, aujourd'hui même, et ont choisi unanimement le Dr L. J. Lemieux, député sortant de charge, pour leur candidat.

Il y avait à cette convention environ 300 délégués venus de toutes les parties du comté. Le Dr Lemieux, qui se trouve en ce moment à Montréal, a envoyé au président un télégramme de remerciement.

DANS SHERBROOKE.

Sherbrooke, 15 — Hier après-midi, à deux heures, a eu lieu ici la convention pour le choix du candidat libéral. Ce n'était là qu'une formalité, car le candidat était tout désigné à l'avance dans la personne du Dr Pelletier et jamais personne n'a songé à lui soulever de l'opposition.

L'assemblée a été tenue sous la présidence de M. Clark Gordon, président de l'association libérale de Sherbrooke. Cinquante délégués étaient venus de la ville et des différentes paroisses du comté. Tous ont été unanimes dans le choix du Dr Pelletier.

Après la nomination, celui-ci a prononcé un discours dans lequel il a rendu compte de sa conduite à la Législature depuis 1904. Il a rappelé ce que le gouvernement avait accordé au comté de Sherbrooke par son intermédiaire. Il remercie les électeurs de la confiance qu'ils ont bien voulu lui accorder encore une fois. Il continuera comme par le passé à travailler pour l'embellissement de la ville et le bien-être des habitants de la campagne comme de ceux de la ville.

Des discours ont été également prononcés par MM. John Léonard et D. McManamy.

L'enthousiasme le plus grand règne. Les conservateurs auront leur convention demain. S'ils nomment un candidat pour faire la lutte, ce sera M. Firmin Campbell, avocat. On a fait des instances réitérées auprès du Dr J. A. Camirand, mais celui-ci a catégoriquement refusé de faire la lutet au Dr Pelletier.

DANS IBERVILLE

Un grand nombre de chefs libéraux, du comté d'Iberville, ont demandé à M. Benoît, député sortant, de bien vouloir de nouveau briguer les suffrages populaires, à l'élection du 8 juin.

M. Benoît s'est rendu à cette demande et il sera probablement réélu par acclamation.

DANS BEAUHARNOIS

M. ACHILLE BERGEVIN, DEPUTE SORTANT DE CHARGE, EST CHOISI DE NOUVEAU COMME CANDIDAT DU PARTI LIBERAL. — ASSEMBLEE ENTHOUSIASTE.

(De l'envoyé spécial de la PRESSE)

Valleyfield, 15. — Les délégués à la convention relative au choix d'un candidat libéral pour le comté de Beauharnois, se sont réunis à deux heures, hier après-midi, dans la salle des délibérations publiques à l'Hôtel de Ville.

M. Georges M. Loy, ancien député à la Chambre des Communes et les maires de la division électorale de Beauharnois présidaient l'assemblée.

M. Ludger Codebecq, avocat, l'un des principaux officiers du club Brodeur et M. J. C. Trudeau, notaire, remplissaient conjointement les fonctions de secrétaire. Les délégués n'ont pas délibéré un seul instant et aucune voix dissidente ne s'est fait entendre. L'harmonie qui a marqué cet après-midi du 14 mai est d'un bon augure et témoigne hautement de la popularité du candidat choisi comme défenseur de la politique du gouvernement Gouin dans le comté de Beauharnois.

Après quelques paroles de bienvenue, M. Loy et M. A. Lemieux, maire de Saint-Stanislas demandèrent aux délégués de désigner celui qui devrait faire la lutte aux élections du 8 juin prochain.

Se levant aussitôt, M. J. G. Léonard, maire de la ville de Beauharnois, proposa M. Achille Bergevin, député, dont le terme vient d'expirer. Cette proposition, secondée par M. Moise Saint-Onge, échevin de Valleyfield, fut accueillie avec enthousiasme.

Les présidents, pour qu'il n'y ait rien à reprendre, prièrent les délégués sympathiques à la candidature de M. Bergevin, de vouloir bien se lever. Tout le monde, en un moment, fut sur pied.

Proclamé candidat, M. Bergevin prit la parole, tandis que l'auditoire éclatait en bravos.

Après avoir remercié ses électeurs de la confiance qu'ils lui témoignent, le candidat élu déclara qu'il acceptait de faire la jutte. Tout récemment encore, au cours d'une réunion intime, il déclarait devoir rentrer dans la vie privé afin de se livrer entièrement à ses propres affaires; mais aujourd'hui, devant les sollicitations pressantes de ses chefs et de ceux qui lui ont toujours donné leur appui, il croit devoir accepter de nouveau la candidature. Il espère faire triompher encore, dans Beauharnois, le vieux drapeau libéral.

M. Bergevin fait ensuite l'éloge des honorables Marchand, Parent et Gouin; aux applaudissements de tous il salue ce dernier comme le plus grand homme politique qu'ait eu encore la province de Québec. Ami intime du premier ministre, partisan de sa politique, M. Bergevin a été, depuis trois ans, le témoin des grands travaux accomplis à Québec et dont le principal est sans contredit le réajustement du subside fédéral. Ce qu'il fallait pour en venir à donner une solution à cette importante question—et Sir Wilfrid Laurier lui-même l'avait déclaré—c'était l'opinion unanime des gouvernements provinciaux. Et que dire de l'influence, du prestige de l'honorable M. Gouin? Tout simplement que l'une et l'autre sont si considérables que les chefs des gouvernements des provinces, tant libéraux que conservateurs se rallièrent aussitôt autour de lui, que la partie fut gagnée haut la main. Après avoir fait l'historique de la question des subsides, l'orateur aborda la question de l'agriculture qu'il traita brièvement, et celle de l'éducation, la principale, la plus grande de toutes, la première inscrite au programme de l'hon. M. Gouin. Et les finances! En 1897, les conservateurs abandonnaient le pouvoir, laissant un déficit de $900,000; la besogne fut rude pour les libéraux qui devaient faire face à la situation et payer en plus des intérêts considérables sur dettes contractées par les gouvernants du parti qui venait de laisser le pouvoir.

Aujourd'hui, les budgets se soldent par des surplus; en 1906-07, toutes dépenses payées et malgré les grandes oeuvres accomplies le coffre provincial renferme la jolie somme de $532,962.00.

Avec le subside fédéral ($600,000) nous aurons l'an prochain, tout probablement, un surplus de $1,1000,000.

Les bons chemins. Voilà encore un article du programme Gouin. Le gouvernement a voté une loi par laquelle il contribue à la moitié du coût de l'entretien des routes de deux municipalités, à condition que la somme requise ne dépassât point $800.

Une autre loi a été passée accordant une subvention de $500 à toute municipalité dépensant $1,000 pour l'empierrement des routes rurales.

Et la colonisation:- création de nouveaux centres de colonisation qui se transformeront d'ici peu en villes importantes par toute la province. Quant à l'instruction publique, c'a été l'article de son programme, auquel le gouvernement a attaché la plus grande importance.

Le gouvernement a augmenté de $250,000 les subventions votées pour ce service.

La création d'écoles techniques, ménagères, d'arpentage, d'une école de Hautes Etudes Commerciales; l'augmentation des salaires payés aux instituteurs, etc., sont des oeuvres du gouvernement Gouin qui marqueront une date dans l'histoire de l'évolution du système de l'éducation dans la province de Québec.

Le gouvernement n'a pas atteint ce résultat en imposant des taxes au peuple comme le firent les conservateurs.

Les seules taxes nouvelles qui ont été imposées ont frappé, et d'une façon minime d'ailleurs, ceux qui étaient en mesure de les payer: les spéculateurs, les compagnies de chemins de fer et les compagnies d'assurance.

M. Bergevin dit comment, après avoir porté des accusations de péculat contre le gouvernement libéral, l'hon. M. Leblanc a négligé, à la Législature bien que l'occasion lui en ait été fournier; de prouver ses avancés.

M. Bergevin n'a parlé que brièvement de ses actes personnels.

Ses auditeurs savaient déjà cependant ce qu'il avait fait pour la société d'Agriculture du comté de Beauharnois, qui l'a nommé son président honoraire.

Lecture a été donnée également d'une lettre adressée à M. Bergevin, dans laquelle le surintendant de la compagnie de chemin de fer du New-York Central s'engage à donner dans le comté le service le plus excellent, et cette lettre reconnaît que c'est à la demande de M. Bergevin que les stations de Melocheville et de Maple Grove ont été fondées.

M. Bergevin a terminé son discours, dont nous ne donnons qu'un bref résumé, en faisant ressortir les avantages qui résulteront pour le comté de l'exploitation du canal de Beauharnois, dont les travaux de creusage seulement, suivant les ingénieurs coûteront plus de deux millions.

C'est là l'oeuvre à laquelle il a travaillé depuis plus de dix ans, dans l'intérêt du comté.

Maintes fois, au cours de son discours, l'orateur a été chaleureusement applaudi.

MM. Robb, maire de la ville de Valleyfield, et Geo. M. Loy, ex-député aux Communes, adressèrent ensuite la parole. L'un et l'autre ont déclaré devoir appuyer la candidature de M. Bergevin qui, depuis qu'il siège à Québec, n'a cessé de travailler dans l'intérêt du comté de Beauharnois.

Voici la liste complète des délégués à la convention:

SAINT-LOUIS DE GONZAGUE: Alfred Pilon, maire; L. Lepage, Geo. Palement, D. de la Buissonnière, A. Brunet, O. Bougie, A. Payan, J. Symons, Onésiphore Pyre, Frs Houle, A. Montpetit, J. B. Bougie.

SAINT-STANISLAS: F. Laframboise, A. Lemieux, maire; L. Legault, M.D.; L. Huot, Damase Daoust, P. Laplante, Firmin Lecavalier, Elz. Roy.

BEAUHARNOIS, (ville): T. G. Léonard, maire; E. A. Robert, J. C. Trudeau, N.P., Euclide Théoret, J. Saint-Amour, Jacques Lorrain.

BEAUHARNOIS, (paroisse) SAINT CLEMENT: Pierre Daoust, Aug. Hébert, Léon Vincent, Joseph Leduc, Louis Maheu, Télesphore Boyer, Camille Dupuis, Augustin Mailloux.

SAINT-ETIENNE: Narcisse Duquette, F. Ménard, Joseph Emard, Alphonse Daoust, Benjamin Vinet.

VALLEYFIELD: Eusèbe Dion, H. Gauthier, D. Rousseau, Edmond Denis, Maxime Laniel, J. L. Hoult, Moïse Saint-Onge, échevin; David Lalonde, Zotique Brault, A. Lalonde, J. B. Aumais, Victor Léger, O. Larivière, Michel Gendron, T. Brossoit, Stanislas Saint-Germain, Marcel Hallé, Moïse Lavoie, T. Cousineau, Zotique Reid, Ménard Bougie, P. Hetley, Avila Robidoux, Samuel Smithson, Julien Leduc.

PAROISSE SAINTE CECILE: Geo M. Loy, ex-député aux Communes; Eustache Bergevin, Ephrem Major, M. le maire Arthur Pilon, Adolphe Daignault, H. Charrette, Hormisdas Lacroix, Alexandre Daoust.

SAINT-TIMOTHEE: Julien Julien, Joseph Leboeuf, O. Saint-Onge, Vital Plante, Léopold Sauvé, Onésime Leboeuf, Anthime Théoret, le capitaine Eustache Langevin.

Le soir, après le souper, l'envoyé spécial de la "Presse" fut l'hôte de M. A. S. Brodeur, protonotaire de la Cour Supérieure, qui, à bord de son joli yacht "Le Cerf", lui fit admirer les beautés du lac Saint-François. M. Emile Brodeur, ci-devant de Providence R.I., faisait partie de cette charmante excursion dont nous conserverons toujours un bien vivace souvenir.

LES CLUBS CONSERVATEURS

Dimanche, le 17 mai courant, tous les clubs conservateurs de la ville de Montréal sont priés de se réunir, à 2½ hrs. p.m., dans la grande salle du Club Cartier, au No 45 rue St Vincent, pour affaires très importantes.

RALLIEMENT CONSERVATEUR

Lundi prochain, au Monument National, aura lieu une grande assemblée conservatrice à laquelle assisteront tous les chefs du parti. Cette assemblée sera très importante par les déclarations que l'on y fera.

DANS SOULANGES

Le candidat conservateur a invité pour une assemblée aux Cèdres de main, et à Coteau Station, dimanche, ses adversaires, qui ont immédiatement accepté.

A leur tour, les libéraux convoquent les assemblées suivantes auxquelles le conservateurs sont invités:

Le 19 à St Zotique.
Le 21 à St Polycarpe.
Le 23 à St Télesphore.
Le 24, à Pont-Château.
Le 26 à Rivière Beaudette.
Le 28 (soir) à St Polycarpe Jonction.
Le 31 aux Cascades.
Le 1er juin, Coteau Landing, (nomination.)
Le 2 à Dalhousie, Mills, (soir.)
Le 3 à Coteau du Lac.
Le 5 à Saint-Dominique.
Le 7 aux Cèdres.

DANS TROIS-RIVIERES

La première assemblée politique qui sera publique aura lieu à l'Hôtel de Ville, vendredi prochain, en faveur de M. J. A. Tessier, candidat ministériel et député sortant. Ce sera le premier coup de canon de la campagne électorale en notre ville.

L'honorable premier ministre Lomer Gouin y adressera la parole et sera accompagné des ministres Allard et Devlin, et une foule d'autres orateurs.

Hier soir, a eu lieu une assemblée au comité du candidat libéral, M. J. A. Tessier, présidée par Son Honneur le maire F. S. Tourigny.

Les orateurs ont été l'hon. Jacques Bureau, l'hon. Chs. Devlin, J. A. Tessier, candidat, P. C. Neault, candidat libéral pour Champlain, A. E. Goyette.

DANS MONTMAGNY

La convention libérale pour le comté de Montmagny, aura lieu au palais de justice, mardi, le dix-neuf courant, à dix heures du matin. Les candidats probables du côté des conservateurs ne sont pas connus. On parle cependant de MM. H. DeLottinville, Dr Masson, comme candidats nationalistes. Une grande majorité des électeurs libéraux paraissent décidés en faveur de M. J. C. Lisiois, ancien député. Les électeurs du comté ne veulent plus d'étrangers pour les représenter.

DANS ARTHABASKA

Mtre Paul Tourigny a adressé à ses électeurs un manifeste dont voici les principaux extraits:

"Messieurs: — La législature vient d'être dissoute, nécessitant des élections par toute la province de Québec.

"La nomination est fixée au 1er et la votation au 8 juin prochain.

"Je vous remercie donc bien sincèrement, pour la confiance que vous m'avez témoignée, en m'élisant deux fois par acclamation, député du beau comté d'Arthabaska.

"De mon côté, il me semble avoir repmli fidèlement le mandat que vous m'aviez confié, en m'envoyant siéger au conseil de la nation.

"En effet, j'ai travaillé de toutes mes forces, pour promouvoir les intérêts de chaque classe de la société, surtout de l'éducation et de l'agriculture, comme je vous l'avais promis.

"Restauration des finances de la Province, diminution de la dette publique, réajustement des subsides fédéraux, surplus, augmentation des octrois à l'éducation, à l'agriculture, à la colonisation, réserves forestières, bons chemins, ponts en fer, protection de l'ouvrier. Voilà une partie du bilan des gouvernements Parent et Gouin, que j'ai cru devoir supporter.

"Maintenant, j'ose vous assurer que le gouvernement Gouin va rester au pouvoir, et fera encore plus que par le passé, vu les nouvelles ressources à sa disposition.

"C'est donc avec confiance, ayant la satisfaction du devoir accompli, que je viens de nouveau, solliciter vos suffrages pour une autre élection.

DANS JACQUES-CARTIER

M. Philémon Cousineau, candidat dans Jacques-Cartier, ouvrira sa campagne dimanche, le 17 courant, à 3 heures p.m., dans une assemblée publique à St Laurent.

Tous les électeurs du comté sont invités. Plusieurs orateurs adresseront la parole.

DANS CHAMBLY

Ce soir il y aura grande assemblée des citoyens de Montréal-Sud, comté de Chambly, à laquelle M. Maurice Perrault, qui représente le comté depuis huit ans à la législature, rendra compte de son mandat. Plusieurs amis l'accompagneront et tous les électeurs sans distinction sont invités.

PAR FRASER & FRERES

VENTE
— TRES —
IMPORTANTE

Meubles et effets de ménage de très grande valeur, magnifiques meubles de salon, bric-à-brac des plus dispendieux et des plus beaux, piano droit et pianola Decker Bros., New York, les meilleurs tapis et rugs, horloges de valeur, etc., etc.

Nous avons reçu instruction de vendre à l'encan.

Pour la Succession de
Feu Mme H. S. Macdougall,
a la Résidence,
No. 500 rue Sherbrooke
OUEST,
LUNDI MATIN, LE 18 MAI.

Tous les articles de ménage exceptionnellement recommandables et attrayants comprenant:

DANS LE SALON. — Très beau piano droit Decker Bros., New York, avec pianola orchestral Angelus, riche tapis de velours, rideaux de prix en soie et en véritable dentelle, plusieurs très jolis cabinets à bric-à-brac en acajou et autres, beau sofa en soie avec pieds forme griffe, magnifiques chaises de salon en acajou, en palissandre et autres, fauteuils à dossier en fil métallique, plusieurs très belles tables de fantaisie en acajou et autres, pupitre et chaises de prix en acajou, les deux très bien marquetés, piédestal en acajou et cabinets japonais, coussins de sofa en soie et draperie, tables de fantaisie marquetées, table de prix en porcelaine de Dresde, avec montures en cuivre, décorations Cupidon par Collat, une superbe collection de très jolis ornements de prix, riches plaques en porcelaine de Dresde et autres, roses, statuettes, jardinières, écrins à bijoux, jarres à pot-pourri, chics tasses et soucoupes, rares vases chinois antiques, vases japonais, piédestal en onyx, un très beau chronomètre de manteau de cheminée en porcelaine de Dresde, statuettes en ivoire sculpté, etc., très beau miroir rond biseauté, avec cadre en cuivre et chaînes, garde-feu et chenets en cuivre et bijillot à gaz, etc., etc.

DANS LA SALLE A MANGER. — Rug d'Orient de prix — grand format — rideaux en dentelle suisse, grand buffet en chêne, deux plus petits, table à rallonge en chêne pour salle à manger, chaises de salle à manger en chêne et en cuir, 10 chaises de côté et 6 chaises à bras, réfrigérateur à vin, 2 tables carrées en chêne pour côté, table antique en papier mâché, joli écran peint, grosses portières en rep, garde-feu en bronze, service à dîner de prix en porcelaine de Dresde, cristal taillé, argenterie, beau chronomètre de manteau de cheminée, boîte en chêne et en bronze, vases en porcelaine Doulton et autres, petits pots, plaques, etc.

DANS LA BIBLIOTHEQUE. — Rug turc d'environ 10 x 12, cinq chaises en acajou recouverts en tapisserie, avec dossier élevé, safa assorti, chaises en jonc, table à cartes ronde, en acajou antique, table à écrire, garde-feu et chenet en cuivre, rideaux, statuettes en bronze, très beaux vases, plaques, etc., etc.

DANS LE PASSAGE — Tapis de passage et d'escalier Moquet, portières de prix, quatre chaises à bras, sculptées, en bois indien Tegal, avec table assortie, magnifique horloge de passage en cuivre, tête de daim et andouillers, plaques rares, horloge à carillon et applique, jardinière en bronze, protecteurs métalliques, etc.

DANS LES CHAMBRES A COUCHER. — Rugs de Turquie et carpettes, lits tout en cuivre, les meilleurs matelas en crin, oreillers en plume, 2 garde-robes finies en acajou avec miroirs, bureaux et tables de toilette, miroir avec cadre en acajou, tablette à livres, chaises à dos en fil métallique, canapés, miroir cheval, rideaux et portières, horloge en cuivre, avec baromètre, commode en acajou antique, bureaux et lavabos en chêne, gravures, très beau lit en bois émaillé blanc, avec baldaquin et draperie, avec table de toilette, chiffonniers, etc., assortis, table à barbe en chêne, chiffonniers en chêne, articles de toilette, orgue Cabinet, machine à coudre Singer, etc., etc.

AU SOUS-SOL — Poêle à gaz Oxford, range en acier Prowse, glacière, linoléum, le contenu des chambres des domestiques, etc.

Vente à 10 heures.
FRASER FRERES,
Encanteurs.
163—2

PAR M. HICKS & CIE

QUEEN'S AUCTIONEERS — M. HICKS & CIE

VENTE
IMPORTANTE

De beaux meubles antiques en acajou, horloges Grand-Père, pianiste automatique D. W. Karn and Co., vaisselle Sheffield antique, etc., etc.

Les soussignés vendront, à leurs salles de ventes,

No. 101 RUE METCALFE

Un assortiment considérable de meubles et effets de ménage, déménagés des résidences particulières pour la commodité de la vente, comprenant:

Grand piano carré Schultze et Rudolff, pianola D. W. Karn and Co., avec 12 rouleaux de musique, cabinets antiques en acajou, chaises de fantaisie et à bras, table de centre marquetée, commode en acajou, beau pupitre antique en noyer, buffets en acajou et en chêne, tables de salle à manger en chêne et autres, chaises de salle à manger recouvertes en cuir, mobilier de salon en acajou, mobiliers de chambre à coucher en acajou, en noyer, en chêne et autres, lits tout en cuivre et en cuivre et émaillés, bureaux et lavabos, chiffonniers, fauteuils, canapés, miroir mobile en acajou, matelas en crin et autres, oreillers de plume, bibliothèque en noyer, machine à coudre cabinet Singer, cabinet classeur, plusieurs pièces de vaisselle Sheffield antique, services à dîner et à thé, services de toilette, vaisselle désassortie et verrerie, gravures sur acier et eaux-fortes, deux belles horloges Grand-Père antiques, ornements, bric-à-brac, etc., etc.

La vente aura lieu

Vendredi A près-Midi et Soir
15 MAI,
A 2.30 ET 8 HEURES.
M. HICKS AND CO.,
Encanteurs.
162—3

IN RE:

P. D. DODS & CIE,
Manufacturiers de peintures et vernis, Montréal.

Des soumissions seront reçues par les soussignés jusqu'à MARDI, 19 MAI, 1908, à midi, pour l'achat, en bloc ou séparément, de l'actif suivant:

Peintures, huiles, vernis, matières brutes, marques de commerce, clientèle, etc., etc. environ	$80,000.00
Machines et mobilier de manufacture	30,000.00
Bâtisses et terrain	40,000.00
	$150,000.00
Stock de peintures à Winnipeg	15,000.00

La manufacture est ouverte tous les jours.

Les curateurs se réservent le droit de refuser aucune et toutes les soumissions.

KENT et TURCOTTE,
97 rue Saint-Jacques,
158—7 Montréal.

PAR T. W. FOSTER

ETALONS IMPORTES

A vendre, à l'encan, mardi, le 19 mai, à 10.30 a.m., à nos écuries, 605 rue Saint-Paul. Nous avons reçu ordre de M. B. Beaulieu, de Saint-Jérôme, Qué., de vendre sans réserve sa récente importation de Belgique de six étalons beiges pur sang. C'est le plus beau lot de jeunes étalons jamais importé au Canada. No 1, "Lambert" 42,768, étalon bai, 3 ans, pesant 1,800 livres, on ne peut mieux conformé, saillie toujours efficace. No 2, "Conductor" 46,292, étalon bai, avec taches blanches, 3 ans, pesant 1,770 livres, magnifique. No 3, "Favorise" 39,474, étalon bai, marque blanche sur le nez, 4 ans, pesant 1,850 livres, convenable pour n'importe quel concours. No 4, "Coco de Jamielle" 42,948, étalon rouan, 3 ans, pesant 1,875 livres, splendide cheval qui sera très lourd une fois développé. No 5, "Camille" 42,780, étalon alezan, 3 ans, pesant 1,700 livres, très bien conformé. No 6, "Brin d'Argent de Givry" 44,754, étalon bai, taches blanches, 3 ans, pesant 1,850 livres, convenable pour n'importe quel concours. Aussi, un étalon supérieur, 4 ans. Ces chevaux ont tous été choisis avec soin parmi les races les meilleures et les plus choisies, et sont tous parfaitement d

NOUVELLES OUVRIÈRES

De la bonne et solide organisation dans les unions ouvrières.—Pour les charpentiers de navires du port de Montréal, ce soir. — Le nouvel agent d'affaires des ferblantiers-couvreurs. — Un mot à nos amis de la Fédération des Ouvriers Textiles du Canada. — Importante assemblée de l'Union Amicale des ouvriers textiles d'Hochelaga, ce soir. — Chez les employés du tramway électrique de Québec. — Pour les employés de manufactures de portes, châssis et ébénistes, dimanche prochain. — Chez les ouvriers textiles de Saint-Hyacinthe hier soir. — Au sujet du label des typographes. — Convocations pour ce soir. — Faits divers.

"Dans toute union ouvrière, digne de ce nom, a dit l'autre jour un grand orateur, c'est certainement l'organisation qui préoccupe le plus l'esprit des officiers, et retient le plus sérieusement leur attention.

"L'organisation, en effet, c'est le mouvement et la vie. Par elle, toute union grandit, progresse et prospère: sans elle, l'union dépérit et meurt: c'est une loi de la nature.

"De plus, il est de l'essence même du bien, de chercher à se répandre. L'homme de bien n'est pas celui qui borne ses bienfaits, mais c'est celui qui les répand indistinctement et autant qu'il le peut.

"Il en est de même de l'idée. L'homme qui porte dans son coeur, la conviction intime et inébranlable de l'excellence d'une idée, veut la faire partager par tout le monde: c'est l'indice d'une belle âme, et d'une nature généreuse.

"C'est aussi la seule, mais la véritable explication que l'on puisse donner du dévouement de certains hommes dans le mouvement ouvrier qui, pour le triomphe d'une juste cause, dépensent tout, sans compter: énergie, talents, forces, santé, fortune, leur vie même!

"De tels hommes ne sont pas seulement des hommes utiles dans la société; ils en sont l'honneur et la gloire."

× × ×

Ce soir, il y aura une grande assemblée publique pour tous les charpentiers de navires du port de Montréal, sous les auspices de l'union locale No 178. Plusieurs orateurs bien connus seront présents et adresseront la parole sur des questions qui intéressent tous les ouvriers de cette catégorie sans distinction.

Il va sans dire que les non-unionistes comme les unionistes seront les bienvenus.

Voici l'invitation que vient d'adresser à cet effet le secrétaire de l'union:

Avant d'entrer en pleine campagne électorale, nous croyons qu'il serait à propos pour tous les charpentiers de navires et quais, soucieux de leurs intérêts, d'assister à la grande assemblée ouverte qui aura lieu vendredi, 15 mai, à 8 h. p. m., dans la salle St Joseph, 137a rue Ste Elisabeth, sous les auspices du local 178. Le temps est opportun de voir à vos propres intérêts.

V. SERVAIN,
Sec.-Arch.

× × ×

Il nous fait vraiment plaisir d'apprendre qu'à la dernière assemblée de l'union locale No 116, des ferblantiers-couvreurs, M. Aza Filiatrault a été nommé agent d'affaires de ce florissant syndicat ouvrier.

C'est une heureuse nomination en vérité qui ne peut manquer de rapporter beaucoup à l'union des ferblantiers-couvreurs, car M. Filiatrault est reconnu pour un homme actif, vi-

M. Aza Filiatrault, le nouvel agent d'affaires de l'union No 116, des ferblantiers-couvreurs.

gilant et possédant toutes les qualifications nécessaires pour s'occuper avec avantage des intérêts de ses camarades de travail. C'est un des bons militants du mouvement ouvrier à Montréal, que l'on rencontre partout où il s'agit de combattre pour la bonne cause.

M. Filiatrault est un homme parfaitement bien renseigné sur toutes les questions qui intéressent de près ou de loin la classe ouvrière et les ferblantiers-couvreurs ne pouvaient faire un meilleur choix.

M. Filiatrault entrera en fonctions lundi prochain.

Nos félicitations au nouveau titulaire.

× × ×

La Fédération des Ouvriers Textiles du Canada passe évidemment dans le moment par une petite crise qui met à l'épreuve sa jeune constitution ainsi que la patience de ses membres les plus dévoués, cependant nous avons la ferme conviction que lorsque l'orage aura disparu le ciel de la Fédération redeviendra aussi serein qu'auparavant et qu'il ne restera aucun point noir à l'horizon.

Nous n'avons de rancune contre qui que ce soit dans la Fédération et en qualité de membre honoraire nous sommes mieux disposés que jamais à aider aux officiers à traverser cette époque difficile. Nos colonnes sont toujours ouvertes cependant à tous ceux qui auraient des suggestions à faire dans l'intérêt des ouvriers et ouvrières textiles et nous ne poursuivons d'autre but que celui d'être utile à tous. On devrait donc mettre de côté une bonne fois pour toutes, ces petites rancunes et ces petites jalousies pour ne songer comme nous, qu'au bien-être et à l'avancement de la Fédération des Ouvriers Textiles du Canada.

× × ×

Il y aura, ce soir, à huit heures, à la salle Lafetière, angle des rues Aylwin et Sainte-Catherine, une grande assemblée des membres de l'Union Amicale des employés textiles d'Hochelaga.

Cette réunion sera strictement privée, et n'y seront admis que les membres porteurs de leurs cartes.

De très importantes communications y seront faites, en rapport avec les difficultés de l'heure présente.

× × ×

A une assemblée qui a eu lieu le 10 mai de ce mois, la Fraternité Nationale No 1 des Employés de Tramways de Québec a appris avec regret la mort du père bien-aimé de Jos. Dion, motorman. Il a été résolu et adopté sur proposition de Raoul Bédard, secondé par Thomas Auclair, que les membres assistent en aussi grand nombre que possible à l'enterrement; que la Fraternité offre ses meilleurs sympathies, et ses plus sincères résolutions de condoléance à la famille éprouvée; que copie de ces résolutions soit transmise à la famille du défunt et aux journaux.

× × ×

Notre correspondant de Saint-Hyacinthe nous adresse la communication suivante:

Les membres de l'union textile de Saint-Hyacinthe, actuellement en grève, profitant de la présence de M. W. Paquette, secrétaire-général dans cette ville, ont eu une nouvelle assemblée extraordinaire, dans la salle du marché hier soir.

L'assistance était très nombreuse et tout s'est passé dans le plus parfait ordre. M. Octave Dion, président de l'union locale, 18, a ouvert l'assemblée par un discours modéré et assez bref, puis invita M. Paquet à prendre la parole. Ce dernier parla longuement de la question actuelle et dit qu'il espérait que le litige serait bientôt régié. Nous ne demandons rien d'injuste et de contraire à la loi, tout ce que nous voulons, c'est d'être traités comme tout ouvrier, MM. Raphael Coderre et Victor Robidoux ont aussi tous deux parlé dans le même sens. Ces discours furent religieusement écoutés, et fort applaudis.

On procéda aussitôt, après, à la formation d'un comité pour aller rencontrer cet avant-midi le gérant général de la compagnie Penman, M. Thompson, qui vient d'arriver à Saint-Hyacinthe. Cette délégation se compose de six personnes dont trois citoyens désintéressés de cette ville; le maire Saint-Jacques, MM. Eusèbe Morin, financier, Joseph Brodeur, marchand et de trois membres de l'union: MM. Octave Dion, président, Raphael Coderre, et Victor Robidoux.

Tous les membres de l'union sont très confiants dans le succès de cette entrevue. On n'a jamais vu une grève aussi paisible et où les grévistes sont aussi assurés de la justice de leur cause et confiants de son sort.

× × ×

L'union Typographique Jacques-Cartier 145, à sa dernière réunion de samedi dernier, a décidé de combattre activement les maîtres-imprimeurs qui se servent de son étiquette sans permission. Un comité est déjà à l'oeuvre; son travail va être ardu, car le nombre de ceux qui trompent ainsi le public est très grand, surtout durant les campagnes électorales. Ce comité a l'appui de tout le travail organisé ainsi que d'un grand nombre d'amis du dehors, qui n'approuvent pas du tout la manière d'agir de ces maîtres-imprimeurs. Quand un client veut avoir le label sur ses imprimés et que l'imprimeur le trompe en disant qu'il a la permision de s'en servir et qu'il se sert d'un faux label, cet homme ne doit plus l'encourager. Ce vieux jeu finit toujours par être découvert et ne profite jamais à celui qui s'y livre.

Voici la liste des seules imprimeries qui ont le droit de se servir du label de l'union typographique Jacques-Cartier No 145: 1, la "Presse"; 2, la "Patrie"; 3, le "Canada"; 4, la Cie de publication de la "Patrie"; 5, Imprimerie Française; 6, Ed. Sawyer; 7, Mercantile Printing Co.; 8, le "Samedi"; 9, J. B. Renaud; 10, Jules Bourguignon; 11, C. A. Marchand; 12, le "Canadien".

× × ×

On nous prie d'annoncer qu'il y aura à 2 heures de l'après-midi, dimanche prochain, à la salle Saint-Joseph, 137a rue Sainte-Elisabeth, une grande assemblée publique pour tous les employés de manufactures de portes, châssis et ébénistes, sous les auspices de l'union locale No 1127.

Plusieurs orateurs ouvriers bien connus adresseront la parole et ne manqueront pas d'intéresser vivement toutes les personnes présentes.

Tous ceux qui désirent réellement améliorer leurs conditions de travail ne manqueront pas sans doute d'assister à cette importante réunion.

× × ×

Ce soir il y aura assemblée régulière de l'union des briquetiers; de l'union No 34, des tailleurs et poseurs de marbre; de la loge Mont-Royal, No 711, des machinistes; de l'union No 33, des plâtriers; de l'union No 33 des électriciens; de l'union No 249, des tailleurs de cuir de la B. S. W. U.; du club ouvrier Saint-Louis, division nord; de l'union No 2, des machinistes en chaussures, de la Fédération Canadienne.

GARE CENTRALE A FORT WILLIAM

La Commission des chemins de fer ayant donné au Grand-Tronc-Pacifique le droit de passage sur la ligne du Pacifique Canadien de Port Arthur à Fort William, ceci assure la construction dans cette dernière ville d'une gare centrale pour les trois lignes transcontinentales, (le Grand-Tronc-Pacifique, le Pacifique Canadien et le Canadian Northern) qui ont des intérêts très importants dans ce port.

Un Ulcère Rongeur

Les ulcères sont une maladie de peau, et ils sont plus ou moins causées directement par le mauvais état du sang, qui produit des humeurs âcres et corrompt les sécrétions.

On ne saurait s'attendre à avoir une peau saine quand le sang n'est pas en parfait état et par suite, l'estomac et les intestins ne remplissent pas parfaitement toutes leurs fonctions.

Grâce à leur merveilleux pouvoir pour nettoyer et purifier le sang, et leur action tonifiante sur tout le système, les Burdock Blood Bitters ont accompli des milliers de guérisons de différentes maladies de peau durant les dernières trente années qu'ils sont sur le marché.

Madame Joseph Robinson, Hallerton, Qué., écrit: "J'avais un ulcère rongeur sur la cheville. Je pris deux bouteilles de Burdock Blood Bitters et elles agirent comme un charme, chassant toutes les impuretés de mon système et améliorant mon appétit. Tout en prenant les B.B.B., je m'en servis pour nettoyer la plaie, et cela aida beaucoup à la guérison." 6 A yw

LE BON PAIN

est une chose dans laquelle nous excellons. Notre pain est pur et délicieux. Il est fait avec les plus purs ingrédients, et la plus stricte propreté règne dans notre établissement.

JAMES STRACHAN
Boulanger des Personnages Royaux
244-260 Ave de l'Hôtel de Ville
Tél. Est 71. 11, 15

Henry Morgan & Co
Limited

SAMEDI, le 16 MAI

Vente spéciale de 12 abat-jour de lampes en soie, (un peu emdommagés) à $3.00 chacun; prix réguliers, $10.00 et $15.00.

(Rayon dans la galerie de la porcelaine)

Rayon des Manteaux

SAMEDI, LE 16 MAI.

Vente de 200 jupes de rue pour dames, en alpaga à rayures; plissées avec un ou deux volants; noir, gris clair et foncé; prix spéciaux $4.50 et $5.00. Valeurs $7.50 et $8.50.

Colonial House Montreal

RIEN DE SUPERIEUR AUX CORSETS D&A TRADE MARK CANADIAN BEAUTY CONCERNANT L'ÉLÉGANCE POUR LE PRIX $1.50

Ce chic modèle, taillé d'un seul morceau, depuis le dessous du bras, jusqu'aux jarretelles, est de beaucoup renforci par ce moyen, et l'effet que produit la hanche, vu cette même pièce, est charactéristique du bon goût et de la gracieuseté.

Fabriqué d'une très bonne qualité de coutil importé, aussi fait d'une batiste supérieure, ce dernier matériel rendant ce vêtement très comfortable et léger.

No. 597, coutil, 18 a 30. $1.50. No. 497, batiste, 18 a 30. $1.50.

DOMINION CORSET CO., Quebec, Montreal, Toronto.

A

Occasion Spéciale

Pendant une semaine seulement, piano droit AMERICAIN, petit format. :: :: :: ::

Prix **$195** Comptant.

Layton Bros,
144 RUE PEEL.
163—3

SUCCES ENORME
DE LA
VENTE DE DIAMOND

Dépêchez-vous, elle ne durera plus que quelques jours.

Venez tout de suite, car notre stock s'enlève rapidement. Rappelez-vous que nos marchandises n'ont pas été achetées spécialement pour cette vente, mais que c'est du stock régulier, **REDUIT AU PRIX COUTANT QUE NOUS OFFRONS.** Tous les clients qui sont venus ont été étonnés de nos prix et de la qualité de nos habits. Cela se comprend, car **NOUS VENDONS POUR QUE VOUS REVENIEZ NOUS VOIR.** Nous voulons vous satisfaire et vous garder au nombre de nos clients.

Les marchandises que nous vous offrons sont ce qu'il y a de mieux sur le marché. Les étoffes — surtout nos gris et nos bruns — la coupe, le fini, le style, sont ce qu'il y a de plus nouveau et de meilleur, et comparable à l'ouvrage du meilleur tailleur.

Regardez nos Prix avec Attention.

$9.00 Habits et Pardessus pour $5.50
En bon tweed canadien, gris oxford, foncé et de couleur.

$10.00 Habits et Pardessus $7.65
En bon worsted canadien et importé, très beau gris, toutes couleurs, simple et double breast. Aussi habits en 2 morceaux.

$12.00 Habits et Pardessus $8.65
Teweds écossais, couleurs nouvelles.

$13.50 Habits et Pardessus $9.85
Tweeds et worsteds de bonne couleur, coupe élégante.

$15.00 Habits et Pardessus $10.85
En worsted de fantaisie et cheviots noirs, dans les derniers goûts.

$16.00 Habits et Pardessus $11.85
En worsteds importés, serges bleues et noires. Pardessus gris oxford, revers en soie.

$18.00 Habits et Pardessus $13.45
Une très belle ligne dans les bruns et les gris en tweeds et worsteds importés.

$20.00 Habits et Pardessus $14.00
En worsteds de fantaisie, cheviots gris et bruns; pardessus doublés en soie.

$22.50 HABITS POUR $16.65
En worsteds importés, bruns et gris pâles et foncés.

$22.00 HABITS PRINCE - ALBERT ET VESTES $15.55
Styles les plus nouveaux, draps et vigognes noirs et gris.

$25.00 TUXEDO COMPLET $18.45
En drap de vigogne noir importé, tout doublé en soie.

$6.50 PANTALONS $4.50
Worsteds importés de toutes couleurs, très joli avec gilet et veste noirs et bleus.

$5.00 PANTALONS $3.45
Worsteds anglais barrés gris et bruns.

$4.50 PANTALONS $3.25
En worsteds importés et en serges bleues et noires, bien cousus et bien faits.

$4.00 PANTALONS $2.75
En worsteds importés et serges, bien coupés et bien cousus.

$3.00, $2.50, $2.00 PANTALONS $2.00 $1.75 $1.50
Tweeds importés et canadiens.
$1.75, $1.50, $1.00 PANTALONS **90¢**

Venez de Bonne Heure
DIAMOND CLOTHING HOUSE
555 RUE ST JACQUES
Ouvert le soir jusqu'à 10 hrs---le samedi, 11.30 hrs. x En face de la Gare Bonaventure.

Pourquoi devient-on Tuberculeux?

Parce qu'on ne tient pas compte d'un rhume de cerveau.

Parce qu'on néglige un rhume de poitrine.

Parce qu'on ne soigne pas une bronchite.

Parce qu'on ne sait pas préserver, aseptiser, antiseptiser ses voies respiratoires.

Parce qu'on ne connaît pas ou qu'on n'emploie pas les

Capsules Crésobène

Avec les CAPSULES CRESOBENE on empêche les rhumes de cerveau de tomber sur la poitrine. On calme la toux de la grippe ou de la bronchite, dont on cicatrise les lésions, terrains propices aux bacilles. On donne de la respiration aux Asthmatiques, aux emphysémateux. On préserve ses voies respiratoires de l'invasion microbienne en aseptisant l'arbre aérien jusque dans ses ramifications les plus intimes.

Les CAPSULES CRESOBENE possèdent une efficacité prodigieuse et opèrent des guérisons merveilleuses.

Que de temps gagné! Que d'ennuis supprimés! Que de catastrophes évitées! Par l'emploi de ce merveilleux produit.

En vente dans toutes les pharmacies. Prix, 50c le flacon.

Dépôt général: Pharmacie Décary, coin des rues Sainte-Catherine et St Denis, Montréal. A 301—v,n

GRANDE FETE AU PARC SOHMER

Au bénéfice de l'Assistance Publique, lundi soir prochain.

Tout est prêt pour le grand concert qui sera donné lundi soir, au Parc Sohmer, au bénéfice de l'Assistance Publique, sous le distingué patronnage de Son Honneur le maire et Mademoiselle Payette. M. et Mme J. T. Marchand accompagneront le maire et la mairesse qui seront reçus au Parc Sohmer, par le président, M. Jos. Lamoureux, et par les officiers de l'Assistance Publique, MM. Hoofstetter, Pastien et le Dr W. A. Huguenin.

Voici le programme de ce concert de charité:

1. Grande marche, par les tambours et clairons du 65e Régiment, sous la direction du sergent Tison.
2. a En avant, Marche militaire. (Meurice)
   b L'Amitié, Ouverture (Gilson)
   La fanfare du 65e bataillon, sous la direction du Prof. J. I. Goulet.
3. Chant: "La Nuit". Rubenstein
   Madame Desmarais, contralto, avec accompagnement de violon obligato par M. Albert Chamberland.
4. Solo de violon, Danse Hongroise. Hubay
   M. A. Chamberland.
5. Chant: Stances de Lakmé. Delibes
   M. Ulysse Paquin, basse.
6. Déclamation: Ballade des petits malheureux.
   Mlle Yvonne LeMasson.
7. Chant de l'Armée. Delibes
   Mlle Yvonne Huard, soprano.
8. Premier solo de clarinette. G. Hettze
   Le Prof. Héraly.
9. Duo de piano: "Jampa". Hérold
   La petite Sara Bédard et le petit Wilfrid Pelletier, élèves de Mme Héraly.
10. Grande Fantaisie sur l'Opéra.
    La Fanfare.

INTERMISSION.

11. Les Dragons de Villars. (Maillart)
    La Fanfare.
12. Vues Animées.
    M. Gauvreau du "Nationoscope".

Accompagnatrices, Mmes Héraly et Chamberland-Paquin.

Le piano a été gracieusement fourni par la maison Hurteau, rue Sainte-Catherine, coin Saint-Denis. Nous sommes sûrs qu'une foule enthousiaste et distinguée se rendra au Parc, lundi prochain, afin d'applaudir les brillants artistes qui se dévouent avec une charité très grande au succès de l'oeuvre de l'Assistance Publique qui rend d'immenses services dans notre ville.

Afin de donner une juste idée des bienfaits accomplis grâce à cette institution, nous citerons ici quelques chiffres fort éloquents. Durant le seul mois de janvier du dernier hiver si rude aux malheureux, l'Assistance Publique a donné asile dans sa maison de la rue Lagauchetière à 2,272 pauvres qui y ont mangé et couché. Elle a en outre donné 5,647 repas, et ces chiffres sont absolument officiels. A part l'oeuvre a reçu et placé des enfants et elle a distribué du linge et des vivres à des pauvres du dehors. En février et en mars les chiffres restent à peu près les mêmes, et durant le mois d'avril le nombre des repas a été de 4,572, et des lits 1,638. Nos lecteurs par ce simple tableau auront vite fait de réaliser la somme de bien accompli par l'Assistance Publique, nous sommes assurés que sa sollicitude pour cette oeuvre ne fera que grandir en constatant combien elle est humanitaire et secourable à tous les malheureux. Nous sommes heureux de voir M. le maire Payette donner un témoignage de sa confiance et de sa sympathie à une oeuvre aussi populaire et aussi utile que l'Assistance Publique, et nous sommes certains que cette faveur sera vivement appréciée du public qui aime cette oeuvre et se réjouit des influences heureuses qui aident à sa prospérité. Rappelons à nos bons lecteurs que le prix d'entrée pour ce superbe concert reste au prix ordinaire et plus que modeste, de dix sous.

Personne ne pourra se refuser la joie d'entendre de la belle musique exécutée par de nos meilleurs artistes, et il sera permis à tous de verser une humble obole dans la caisse de l'Assistance Publique.

MM. Lavigne et Lajoie, les propriétaires du Parc, ainsi que le gérant, M. Larose, n'épargneront rien pour que cette fête soit agréable aux invités des dames patronnesses de l'Assistance Publique.

LE PIQUE-NIQUE DES EPICIERS

A une assemblée de l'Association des Epiciers, tenue, hier soir, au No 270 rue Ste Catherine Est, sous la présidence de M. A. Laniel, il fut décidé que le pique-nique annuel de l'Association, aura lieu, cette année à Ste Scholastique, le 8 juillet prochain.

Les billets seront bientôt en vente.

TROP RISQUE

Demandez à votre médecin si vous ne feriez pas bien de garder une bouteille de Pectoral Cerise d'Ayer à la maison. A yw

"Un gros frisson, douleur à la poitrine, respiration difficile". Si tel était votre cas, envoyez chercher le médecin. Ce pourrait être la pneumonie! Vous soigner vous-même serait trop dangereux. Si votre médecin ne peut venir tout de suite, prenez du Pectoral Cerise d'Ayer. Lorsqu'il viendra, dites-lui exactement ce que vous avez fait. J. C. AYER CO., Lowell, Mass.

CARRIERE

Diplômé du Collège d'Optique de Philadelphie.
Opticien à l'Hotel-Dieu.

A l'Hôtel-Dieu, De 0.30 à 11 hrs | Au Magasin: De 1 à 5 hrs.

No 207 Ste Catherine Est,
Entre Sanguidet et Ste Elisabeth, Montréal
Tél. Bell Est 2257. 164-2

Vous manque-t-il quelque chose à votre batterie de cuisine, allez chez J. et P. DAVIGNON, 1030 rue Ontario Est, 322 Mont-Royal, Tél. Est 2021, Marc. 1552, 1557.

Rappelez-vous

que nous garantissons que notre

POELE PENN ESTHER améliore

donnera entière satisfaction. Votre argent vous sera remis si vous n'en êtes pas satisfait. Il n'est vendu que chez les meilleurs marchands.

Record Foundry & Machine Co.,
268 St Paul, Montréal. 161—3

TORPEUR DU FOIE

Contre l'engorgement du foie qu'il faut combattre de toute nécessité, prenez un remède à l'action douce comme les

PILULES de NOIX LONGUES DE McGALE,

Toniques, dépuratives, reconstituantes. **LA MEILLEURE ASSURANCE CONTRE LA MALADIE. 25 cts la boîte** en vente chez les marchands ou par la malle.

WINGATE CHEMICAL CO., LTD, Montréal.
A

ARTICLES de PHARMACIE

Savon au concombre et aux olives. Régulier le morceau, 5c. Samedi, 3 pour. 10c

Nourriture pour la peau et Poudre pour la figure, du Dr Charles. Régulier 50c. Samedi. 39c

Savon curatif du Dr Charles. Régulier 25c, pour. 21c

Flocons de camphre et de cèdre à la lavende. Paquet de 1 livre. Régulier 25c. Samedi, 2 pour. 25c

(Nous n'en vendrons pas moins que deux.)

W. A. Scroggie Limited

JUGEZ - EN

Chaque machine à coudre du monde est, d'après l'agent qui la vend, celle qui fonctionne le plus facilement, mais nous vous demandons d'ESSAYER LA MACHINE "STANDARD ROTARY".

Donnez-nous votre opinion. Nous l'accepterons. Les machines à coudre "STANDARD ROTARY" font au moins 50 pour cent plus d'ouvrage, avec moins d'effort de la part de la couturière.

La "Grand" est le style spécial pour les MARIES DE JUIN.

BIG RIBBON SALE

Valeurs jusqu'à $1.50 pour 25c

C'est à peine croyable, mais nous avons surpassé même les valeurs des semaines dernières. La rapidité avec laquelle nous avons disposé des milliers de verges comprises dans nos achats spéciaux des semaines dernières, nous a décidé d'accepter l'offre d'excédent de stock d'un autre fabricant de rubans.

Nous avons conclu le marché mercredi matin et des efforts spéciaux ont été faits pour nous permettre de faire cette vente demain.

Il s'agit d'occasions qui vont vous étonner. Nos comptoirs de rubans vont être assiégés dès que l'on entendra parler de ces valeurs.

Rubans de soie de bonne qualité, la plupart de 8 pouces de large, en une variété de dessins qui, pour la beauté et la richesse du coloris, n'est pas surpassable.

Beaux rubans duchesse à magnifiques dessins de fleurs brochés et à fond noir uni, toutes nuances, 6½ pouces de large, avec dessins de grosses roses, toutes couleurs, très jolis pour ceintures, ceinturons, etc.

Ruban en soie taffetas, 6½ pouces de large, avec petits dessins de fleurs, splendide variété de nuances pâles, convenable pour chapeaux d'enfants, ceinturons et boucles de cheveux, etc.

Beau ruban en soie nuancée avec dessins de grosses roses, 8 pouces de large, variété complète de couleurs.

Rubans rayés, à raies étroites et larges alternant. Soie de splendide qualité, 6 pouces de large, toutes couleurs.

Rubans à raies romaines, 6½ pouces, de plusieurs nouveaux effets et élégantes couleurs, pour chapeaux, etc.

Rubans de fantaisie, avec combinaison de dresde et effets rayés, 6½ pouces de large, très jolies couleurs.

Bon ruban de soie en deux nuances, avec raies étroites et pois de soie soulevés, très bon ruban pour chapeaux, en une grande variété de couleurs.

NOMBRE D'AUTRES VALEURS EGALEMENT JOLIES, VALANT JUSQU'A $1.50. Prix de vente, la verge . . .

25c

Voyez l'étalage dans les vitrines de la rue Sainte-Catherine.

et vous admettrez que c'est la vente de ruban la plus merveilleuse faite à Montréal.

Notre Vente de Fin de Semaine de Vêtements d'Hommes

Nous croyons que c'est là la première série de ventes jamais tenues dans un magasin à rayon, et en disant cela, nous ne craignons pas de déclarer que nous sommes les premiers à faire ces ventes.

C'est une de ces évolution du commerce faites par ceux qui connaissent les besoins du public et qui ont le courage de leurs convictions. Tous les importants items de la vente d'aujourd'hui seront encore en vigueur demain.

200 complets, de toute grandeur, pour hommes, confectionnés dans les plus beaux tweeds importés et du dernier style. Régulier $10.50, pour $4.98

Complets pour hommes, faits des plus jolis tissus et du dernier modèle. Rég. $13.50, pour. $8.98

Complets pour hommes, en serge pure laine, marine et noire. Rég. $17.00, pour. $7.78

Complets FIT-RITE faits des meilleurs tweeds et worsteds importés. Les plus jolis tissus. Rég. $22.00, $25.00 et $30.00, pour $18.98

IMPERMEABLES POUR $1.48

Pardessus en drap covert pure laine, 39 à 44 mesure de poitrine. Rég. $12.00, pour. $4.98

PANTALONS POUR HOMMES

Toutes grandeurs. Tous les dessins, à la mode. Régulier $3.00, pour. $1.48

Chapeaux en feutre dur et mou, formes à la mode. Régulier $2.00, pour. $1.19

Nous avons pris tout ce que le Fabricant avait de cette dentelle Allover de 50c, 75c et $1.00, pour la vendre à 23c

Nous avons pris le reste de l'assortiment du fabricant de ces dentelles noires, blanches, crème et écrues, parce qu'elles sont les plus jolies que nous ayons jamais vues pour si peu d'argent. De fait, jusqu'à ce que nous les vendions à 23c, elles n'ont jamais été vendues moins que le plein prix. Choix splendide de dessins désirables pour empiècement de blouses ou robes. Valeurs jusqu'à $1.00. . . . . Pour. 23c

Articles de cou et ceintures

Nous avons reçu une autre consignation de nouveaux articles de cou de New-York. JOLIS COLLETS MERRY WIDOW ET BOUCLES, NOUVEAUX JABOTS EN DENTELLE, EN TULLE ET EN MOUSSELINE, COLLETS EN TOILE BRODES, BLANCS ET RAYES, EN UNE IMMENSE VARIETE.

Boucles en soie et cravates en mousseline. Vous trouverez ici, un charmant assortiment de tous ces articles, à des prix très modiques.

Ceintures les plus nouvelles

CEINTURES LAVABLES (offre spéciale), depuis. 12½c

CEINTURES ELASTIQUES (offre spéciale), depuis. 25c

CEINTURES EN CHEVREAU ET EN CUIR (offre spéciale), depuis. 10c

Mouchoirs

DEUX OFFRES TRES SPECIALES

100 douzaines de beaux mouchoirs en broderie suisse, bords ourlés et dentelés, grande variété. Valeurs régulières jusqu'à 35c chacun. Samedi 10c

75 douzaines de mouchoirs ourlés en toile claire à brin tiré. Valeur très spéciale. Valeur régulière 20c. Samedi 9c

6 pour 50c.

Offres Spéciales de Bonbons pour Samedi

Notre célèbre caramel spécial Strathcona. Délicieuses essences de chocolat, vanille et orange. Fait avec de la crème pure et du meilleur beurre. Rég. 40c. Pour. 29c

Meilleures amandes brûlées au chocolat. Régulier 60c, pour. . . 45c

Notre délicieux butter scotch, fait à la maison. Régulier 20c, pour. 10c

Pastilles mélangées aux pures essences de fruits. Régulier 35c, pour. 25c

Ces pastilles sont faites spécialement pour nous avec les meilleures essences et le meilleur sucre.

Valeurs Spéciales dans la belle Papeterie,

Au 2ème ETAGE.

Bottines de Messieurs, de $5.00 pour $2.75.

$2.75

Le fait d'avoir vendu près de 1,500 paires de ces bottines en l'espace d'environ 12 jours, est une preuve irréfutable qu'elles sont d'une qualité exceptionnelle.

Ce lot de chaussures de messieurs tire à sa fin, le plus considérable jamais acheté. Ne manquez pas cette occasion. Bottines Blucher à trépointe Goodyear, en poulain verni, tous les styles, pour hommes. $2.75

Pour garçonnets, 1 à 5. . . . . $2.25

Quelques paires de bottines de messieurs, en veau et en chevreau pas tous les points, valant $5.00, pour. $2.75

Pour garçonnets, points 2 à 5. . . . Pour. $2.50

Nous habillerons vos Garçonnets

LES MEILLEURES QUALITES AU PLUS BAS PRIX.

Complets en tweed et à trois articles, pour garçonnets. Réguliers $5.50 à $6.00, pour. $2.25

Casquettes en tweed, serge, velours à côtes et velours Varsity. Régulier 25c. Vendredi et samedi. 19c

Salopettes d'enfants, en bon denim bleu, avec bavette à poche, et bandes sur les épaules. Régulier 39c. Vendredi 33c

Complets lavables, styles marin et Buster Brown, en percale, chambray, toile et duck blanc, grand collet de matelot et pantalons bloomer, pour garçonnets. Chapeaux matelot en paille rustique, bordure marine et nom sur la bande, pour garçonnets, pour 75c

MERCERIES POUR HOMMES

Cravates 23c

CHEMISES de NEGLIGE 69c

Tout magasin peut-être peut vendre des merceries à prix réduits pendant un jour ou deux comme réclame, mais songez à ce que signifie vendre des merceries pendant une période indéfinie.

Le moyen qui nous permet d'agir ainsi, c'est que nous achetons par quantités excessivement considérables.

Faux-cols en toile pour hommes, la célèbre marque "Green", dans toutes les formes et hauteurs, points 14 à 18½, pour 50c la douzaine, CHACUN. 5c

Cravates Derby, larges et moyennement larges, dessins et couleurs de très grand choix, en belle soie importée. REGULIERS 50c ET 75c, POUR. 23c

Chemises d'été pour hommes, faites des plus fins tissus, tous les points, REGULIERS $1.25 A $2.00, SAMEDI. 79c

(VENDUES DANS LA SECTION DES VETEMENTS POUR HOMMES.)

Chemises de négligé pour hommes, poignets séparés ou attachés, mêmes excellentes qualités des semaines précédentes, chics dessins. Tous les points. Valeurs réelles $1.00 et $1.25. PRIX DE VENTE. 69c

(VENDUES AU REZ-DE-CHAUSSEE.)

Les célèbres Rasoirs Gillett, complets, avec une douzaine de lames supplémentaires, dans une boîte en cuir. $5.00

Rez-de-Chaussée, à la section des Articles en cuir.

NOUVEAUX TISSUS A VOILE

Notre stock de tissus à voile comprend toutes les nouveautés les plus récentes pour le printemps et l'été.

Nouveau tulle de soie noir, blanc, marine, brun, tan, pie, gris, vert, mauve et bleu Copenhague, avec pois et anneaux brodés, le tissu à voile populaire actuel pour chapeaux Merry Widow. Gros tissu à voile à mailles carrées, avec ou sans pois; mailles unies et de fantaisie, avec petits, moyens et gros pois de chenille, pointillé serré ou espacé. Tissu à voile, crêpe de Chine, chiffon, tulle Bruxelles, dentelle et point d'esprit. Tous à prix populaires.

Bottines de $4.50 pour Dames, à $2.99

Belles bottines à lacets en poulain verni, style blucher, pesanteur moyenne, semelles à trépointe Goodyear. Pas des rebuts, mais le reste de deux lignes faites pour porter ce printemps, à $3.75 et $4.50. Pour effectuer un écoulement radical, nous les vendrons, samedi, à. . . $2.99

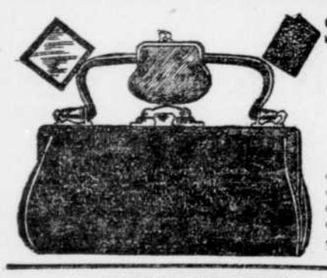

Sacoches tour de poignet de $1.50 pour 87c.

Sacoches tour de poignet, en cuir de la meilleure qualité, noir et brun, doublées de soie et munies d'une bourse, d'un porte-cartes et d'un miroir. Montures de 7 pouces. Rég. $1.50. Samedi 87c

VIANDES CUITES

OFFRES SPECIALES DE SAMEDI

Langue en gelée. 28c
Jambon cuit doux. 28c
Amandes cassées. 35c
Raisin de table frais, 4 couronnes. 20c
1 pinte d'olives Manzilla. . 35c

Bouteille de 35c de marinades H. P. 28c
Confitures aux reines-claudes, aux abricots, aux prunes, de Clark and Nichol 20c
4 paquets de gelée en poudre ou en tablette. . . . 30c

Grande vente d'Horloges Mission, valeur de $12.00, pour. $3.99

Offres Spéciales de Bas

Bas en fil de Lille résistant, de très bonne qualité, unis, tout en dentelle ou cheville en dentelle, couleurs indéfectibles garanties : rose, azur, gris, hélio, réséda, noir et blanc. Tous avec semelles, talons et bouts doubles. Excellente valeur pour dames. La paire, 45c, ou 3 paires pour. $1.25

Bas en fil de Lille de bonne qualité, marine, gris et noir, avec pois ressortis, en fil de Lille, tout noir ou tan, avec très joli devant brodé à la main ou tout en dentelle de fil de Lille noir, blanc et tan, pour dames. Excellente valeur, la paire . 50c

Bas en fil de Lille uni, bien en forme, talon et bout doubles, couleurs indéfectibles : tan, blanc, noir, hélio, azur et rose, pour dames. Excellente valeur, la paire, 35c, ou 3 paires pour. . . . $1.00

Bas en fil de Lille de la meilleure qualité, très chic devant brodé de soie, de mêmes très jolies nuances, azur, rose, réséda, hélio, gris ou noir, avec broderie faisant contraste, pour dames. Excellente valeur, pour, la paire. 65c

Nattes Chinoises et Japonaises

Une vente préliminaire de nattes, convenables pour maisons de campagne, etc., aura lieu samedi. Prix spéciaux :

15c, 17c, 20c, 25c, 30c et 35c.

Rouleau de 40 verges pour **$5.20.**

Longs Gants en Soie et en Lille. Les plus bas prix à Montréal.

Quand la ménagère s'en va directement au marché, elle espère se procurer des marchandises plus fraîches, en quantités plus grandes, à des prix plus bas. C'est ainsi que nous agissons : nous achetons en grosses quantités directement du manufacturier ; nous épargnons les profits des agents et nous avons des marchandises nouvelles et recommandables à une réduction appréciable. Cela est particulièrement vrai quant à nos gants d'été.

Nous en avons acheté 850 paires, cette saison, c'est pourquoi nos prix sont les plus bas de Montréal.

Gants de dames en beau fil de Lille, longueur au coude, poignet mousquetaire, noirs, blancs, tan et bruns ; très bonne qualité, la paire 59c

Très beaux gants de dames, longueur au coude, en fil de Lille, poignets mousquetaire, particulièrement bien faits, noirs, blancs, tan, marine. La même qualité que nous avons vendue la saison dernière pour $1.00. Valeur spéciale, la paire 75c

Gants de dames en pure soie, de 20 pouces, excellente qualité, bouts doubles, 2 boutons à pression, poignet mousquetaire ; c'est un gant très durable ; noir, blanc, crème, marine et tan. Notre valeur spéciale, la paire $1.25

Gants de 22 pouces, pour dames, faits d'excellente soie, bouts doubles, poignet mousquetaire, noir, blanc, marine, tan. Très durables. Valeur spéciale, la paire. $1.50

Valeurs Extraordinaires en fait de Fleurs pour Chapeaux

Le grand succès de la vente de fleurs de mercredi nous engage à offrir un autre achat spécial de valeur et d'importance égales. Les tables sont pleines de fleurs nouvelles, brillantes et fraîches, et de feuillages de toutes les variétés. Prix 25c, 39c, 49c, 59c.

En plus, nous vendrons une ligne de chapeaux de paille pour enfants, à 25c.

Une nouvelle consignation de chapeaux marins de tous genres, en paille brûlée et couleurs, est arrivée et la vente s'en fera samedi.

ARTICLES POUR BEBES et ENFANTS

Collerette pelisse pour bébés, finie avec broderie de soie. Ages 3 à 9 mois. Prix, $1.65, $2.25, $3.50 et $3.98.

Bonnets en cachemire, pour bébés, style hollandais, garnis de broderie de soie. Prix 59c

Bonnets en soie importés, pour enfants, dans les styles hollandais et avec frisons ; tous joliment garnis. Prix depuis $1.50 à $3.75.

Bonnets en mousseline de broderie, pour enfants, quelques-uns avec ruche de dentelle, d'autres avec frisons de broderie. Prix, de 49c à $1.75.

Offre Spéciale pour femmes corpulentes

Camisoles, très grandes, en très beau tissu, forme blouse, col bas, manches courtes ou sans manches, empiècement de fantaisie, excellente valeur pour dames. 3 pour. $1.00

Camisoles, très grandes, en beau fil à brin rond, forme blouse, manches courtes, garnies, pour dames. Excellente valeur, 3 pour $1.00

Caleçons, très grands, en tissu souple, ouverts ou fermés, garnis de dentelle, pour dames. Excellente valeur, à, chacun 39c

Articles de fantaisie

Doylies en dentelle, en tulle point d'esprit, finis de dessins de noeud et bord dentelé.

Grandeur 6 x 6. Régulier 15c, pour. 10c

Grandeur 9 x 9. Régulier 22c, pour. 17½c

Grandeur 16 x 16. Régulier 39c, pour. 29c

Grandeur 20 x 20. Régulier 69c, pour. 49c

Porte-essuie-mains, teintés sur toile fauve, dessins de rose, avec le mot Towels.

Avec planche et tige d'acier, le tout complet, pour. 89c

Porte-cravates, teintés sur tissus fauves, avec le mot Ties, convenables pour travailler avec de la soie, pour. 69c

Tige et dos complets.

Le plus grand étalage de Tissus lavables du Canada est situé à notre troisième étage, section des occasions. BAS PRIX. BONNES VALEURS.

IMPORTANTE REUNION

La Chambre de Commerce choisit M. A. V. Roy pour la représenter à Paris. — En l'honneur de M. de Loynes.

Il y a eu mercredi après-midi réunion de la Chambre de Commerce.

Les affaires de routine une fois terminées, quelques mesures nouvelles sont venues à la connaissance de la Chambre.

En prévision du congrès des industries frigorifiques de Paris, vers la mi-septembre, le comité du Transport a choisi M. A. V. Roy, 1er vice-président, pour aller représenter la Chambre de Commerce sur le continent.

Un avis a été donné par M. F. Bourbonnière que le président de la Chambre avait reçu une invitation au dîner que donne ce soir, à l'hôtel Viger, la Chambre de Commerce française.

Le banquet aura lieu en l'honneur de M. DeLoynes, le nouveau consul général de France.

Une autre invitation officielle a été envoyée à la Chambre, priant les membres de cette dernière d'assister à la douzième ouverture du "Catholic Sailors' Club", 51 rue Common.

M. C. H. Catelli, vice-président de congrès des industries frigorifiques la Chambre, quand il fut question du déclara que le sujet traité intéressait tout spécialement l'Italie.

A Milan, par exemple, un comité de dames s'est tout récemment formé pour combattre le préjugé qu'on préconise contre les viandes gelées, ou qui ont demeuré dans les appareils frigorifiques.

M. A. Lambert soumit ensuite à la chambre une plainte au sujet des retards apportés par les Cies du C. P. R. et du G. T. R. dans la livraison du fret venant des Cantons de l'Est. La chambre renvoya sa demande au comité des transports. Sur la recommandation de ce comité, il fut ensuite décidé de nommer un délégué, qui sera chargé d'aller à Toronto à la réunion des corps commerciaux, invités par la commission des chemins de fer, à nommer des représentants autorisés dans l'intérêt des expéditeurs. Le comité des transports se réunira bientôt pour examiner cette question de l'adoption d'une formule uniforme pour les connaissements des chemins de fer.

M. Damase Masson, président du comité des dîners causerie, avisa la chambre que le prochain dîner causerie aura lieu le 21 mai dans les salles de conférences de la maison Amiot, Lecours et Larivière, que la date du dernier était fixée au 11 juin et qu'il aurait lieu au club Canadien.

On a lu des accusés de réception à propos des rapports faits par la Chambre, au sujet des sociétés coopératives. Des lettres ont été envoyées par l'hon. M. Lemieux, M. R. Bickerdike, M. Monk et M. Walsh.

Au nombre des personnes présentes, nous avons remarqué : MM Isaïe Préfontaine, président ; A. V. Roy, 1er vice-président ; Fred. C. Larivière, 2e vice-président ; Damase Masson, A. H. Hardy, G. Boivin, W. U. Boivin, C. H. Catelli J. T. Marchand R. Tourville, L. J. Tarte, Joseph Fortier, L. J. A. Surveyer, Rod. Tourville, O. S. Perreault, A. Martin, M. de LaBruère, etc.

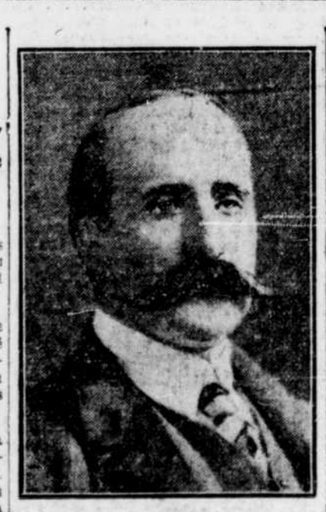

M. A. V. Roy, le délégué de la Chambre de Commerce au congrès frigorifique de Paris.

ECHOS MONDAINS

Samedi soir, le 9 mai, on a fêté le 42ème anniversaire de Mme Saint-Laurent, de la rue Vitré. Une adresse lui fut lue par Mlle Alma Couturier et des cadeaux lui furent présentés, au nom de tous, par Mlles Blanche Thouin et Annette O'Connor.

× × ×

On annonce pour mardi prochain, le 19 mai, le mariage de Mademoiselle Léa Leroux, fille de M. Joseph M. Leroux, de Saint-Zotique, avec M. Joseph Beauregard, de Montréal.

× × ×

M. et Mme Edouard Giasson, et leurs enfants, Marc-Aurèle et Andréa, partiront samedi, le 16 courant, pour passer l'été à Vaudreuil. Ils seront de retour au mois de septembre.

× × ×

On annonce pour le 25 mai prochain le mariage de Monsieur Samuel Pariseau à Mademoiselle M. L. Gagnon, de la rue Cuvillier. Le mariage sera célébré à l'église d'Hochelaga, à 8 heures.

CONTRE LES FEUX DE FORETS

(Du correspondant régulier de la PRESSE)

Ottawa, 15 — Le gouvernement fédéral a fait les arrangements nécessaires pour satisfaire à la demande faite par le gouvernement du Nouveau-Brunswick, de protéger, aux frais de la commission du Transcontinental national, les forêts contre les feux qui pourraient être occasionnés par la construction de ce chemin de fer.

Des gardiens seront nommés pour faire la patrouille durant les mois d'été sur toute la longueur du chemin en construction, depuis Moncton jusqu'aux frontières de la province de Québec.

ARRESTATION MOUVEMENTEE

LA POLICE PARVIENT A COFFRER UN ASSOMMEUR ITALIEN, QUI A UN DOSSIER.

Aux détectives Brousseau, de la police provinciale, et Pusie et Viens, du bureau du sous-chef Charpentier, revient le mérite de la capture de l'Italien Aquilli Ranco, surnommé l'"Assommeur". Ranco était recherché depuis janvier dernier pour répondre à l'accusation d'avoir en compagnie du bandit Amiello, qui purge trois ans de bagne, battu M. Emile Emond, d'Outremont, pour le voler.

Après l'agression, Ranco s'enfuit à Toronto. Ce n'est que lundi qu'il revint à Montréal.

L'apache était en train de causer avec un de ses compatriotes, dans la cour même où Vitto Miccoli a assassiné Guiseppe Di Lucca, quand les détectives firent leur apparition. Se voyant cerné, Ranco tenta d'assommer Pusie pour gagner la rue, mais il avait compté sans l'habilité de l'agent, et c'est lui qui mordit la poussière.

Le prévenu a déjà été arrêté deux fois pour tentative de meurtre.

La Salsepareille de Hood a un mérite et un pouvoir curatif tout particuliers.

CHAPEAUX PANAMA

Nettoyage et blanchissage des panamas, paille, de toutes sortes. Procédé "à sec", sans acides. Spécialité : "Panamas" et "Leghorn" de dames et messieurs. Blocques et formes les plus récents, 1908. MARCEL DESGEORGE, 131 Saint-Laurent. Tél. Bell Est 4064.

153—1. M. v—n g

L'EAU CALEDONIA MAGI

Après une veillée, essayez-la! C'est ce qu'il vous faut. Nous l'avons essayée nous-mêmes! Embouteillée aux sources mêmes dans des bouteilles stérilisées. THE CALEDONIA SPRINGS CO., LIMITED, Caledonia Springs, Ont. Dépôt à Montréal, 536 rue Sainte-Catherine Ouest. Tél. Up 2937. A

LE PARLEMENT FÉDÉRAL

(Du correspondant régulier de la PRESSE)

Ottawa, Tribune des journalistes, 15 —La crise politique est dans le statu quo. Il y a réunion des députés ministériels, ce matin, dans la salle du comité des chemins de fer. Nous saurons bientôt si les chambres doivent être dissoutes ou si l'opposition doit cesser sa campagne d'obstruction. L'opinion générale est que l'opposition cèdera.

D'aucuns croient que le gouvernement abandonnera le bill de la loi électorale, qui est la cause du "dead lock", quitte à le reprendre à la prochaine session du parlement avant d'en appeler au peuple. Le terme d'office du gouvernement n'expirera qu'au mois ded écembre de l'année prochaine.

Quelle que soit l'issue du conflit, on entrevoit la prorogation à courte échéance, soit que le gouvernement en appelle au peuple, ou qu'il fasse simplement voter les crédits, abandonnant, pour en arriver à ce résultat, toute mesure ministérielle qui peut provoquer l'ire de l'opposition.

Comme nous l'avons annoncé hier, le débat sur la loi électorale a été suspendu pour quelque temps afin de permettre aux représentants des deux ou trois partis de se prononcer sur le sujet. Hier, le gouvernement a fait adopter quelques mesures d'ordre public, mais à l'ajournement, le ministre des finances déclara, en réponse au chef de l'opposition, qu'aujourd'hui le gouvernement reprendra l'étude des crédits des travaux publics. C'est alors que nous verrons si l'opposition veut réellement obstruer le fonctionnement des affaires publiques, ou s'il ne s'agit que d'une audacieuse partie.

A la faveur de la trève qui vient d'être acceptée par les partis, quelques mesures du gouvernement sont adoptées en troisième lecture.

M. Foster attire l'attention du gouvernement sur la situation qui est faite au département de la marine et des pêcheries par le retard que subit l'enquête du juge Cassels. Il fait une revue de toute la question et dit que le gouvernement aurait dû choisir un autre commissaire ou s'assurer que le juge Cassels ne fût pas obligé de retarder un travail aussi important que celui d'une enquête comme celle-là. Les accusations portées contre la marine et les pêcheries sont d'une nature trop grave pour qu'elles ne soient tirées au clair immédiatement. L'enquête ne sera pas reprise avant six semaines ; elle ne sera peut-être reprise que plus tard encore, dans quelques mois seulement. Ce délai est injuste pour les fonctionnaires de la marine et des pêcheries. L'organisation du département souffre de suspension de ces principaux fonctionnaires. Le malaise est général. Le gouvernement devait donner sans délai l'enquête que tout le peuple du Canada demandait.

M. Foster parle des transactions faites par le département avce une compagnie fournissant les bouées au carbure de calcium et dont un ministre de la couronne était un des actionnaires.

M. Brodeur. — Tout le carbure acheté par le gouvernement l'a été au moyen de soumissions publiques.

M. Foster continue en disant que les soumissions étaient arrangées de façon à empêcher toute compétition.

Sir Wilfrid Laurier fait remarquer à M. Foster qu'il n'a pas le droit de parler d'une affaire qui n'est pas encore soumise au parlement — à savoir l'enquête du juge Cassels.

Il lui déclare d'abord que la compagnie de carbure de Shawinigan est, à son avis, indépendante; que le monopole mentionné par M. Foster n'existe donc pas.

Venant à la question du juge Cassels, sir Wilfrid Laurier lit une lettre où ce juge expose que ses fonctions à la cour de l'échiquier l'ont forcé à ajourner l'enquête. Le premier ministre insiste sur le fait qu'un bill est à l'ordre du jour depuis longtemps pour décharger le juge de quelques procédures et les passer au régistrateur. Le passage de ce bill eût prmis au juge, en allégeant ses fonctions, de reprendre l'enquête plus tôt; mais l'opposition a retardé à tel point le travail de la session que tout en souffre. Elle a bloqué les subsides avec insistance et de toute façon; elle est responsable du retard que subira l'enquête.

Le gouvernement est prêt à passer le bill aujourd'hui même, si l'opposition n'y met obstacle.

M.Borden réplique que c'est le gouvernement qui est le coupable en ne présentant pas l'enquête. D'ailleurs, le bill dont parle M. Laurier devra subir des amendements. Le premier devoir du gouvernement était de prendre d'abord tous les moyens de hâter l'enquête.

Un incident assez amusant se produisit ensuite, quand M. Jackson tente de lire une lettre de M. Cyr, député de Provencher, se défendant d'une accusation de M. Foster contre l'honnêteté de son élection.

La lettre de M. Cyr était très énergique et a beaucoup amusé la députation, du moins la partie qui a été lue. Toute l'affaire a été déclarée hors d'ordre et les travaux de la Chambre ont repris leur cours.

× × ×

M. Aylesworth fait adopter la résolution suivante:

"Qu'il est expédient de pourvoir au paiement de traitements annuels aux juges devant être nommés à la ocur d'appel dans la province de la Colombie Anglaise comme suit:

Le juge en chef de la cour d'appel: $8,000.

Trois juges de la dite cour, chacun: $7,000.

Et le bill l'incorporant est lu une première fois.

× × ×

Un bill de M. Oliver concernant le Yukon est renvoyé à une autre séance à cause des amendements qui y sont proposés.

On passa ensuite à l'étude du bill de M. Aylesworth concernant la cour d'échiquier, celui-là même dont il a été question à la séance de l'après-midi, au cours de la discussion entre sir Wilfrid Laurier, MM. Borden et Foster.

Ce bill, qui remet au régistrateur certaines fonctions du juge de cette cour, est adopté avec quelques modifications. La Chambre adopte aussi des bills de M. Brodeur, concernant le havre de Meaford et les droits de signaux à Halifax.

Le bill de l'hon. M. Graham, augmentant le nombre des membres de la commission des chemins de fer et sur lequel on a passé plusieurs séances, il y a un mois ou deux, revient devant la Chambre : M. Graham, suivant une proposition de M. Taylor, fait une modification concernant le mode de session de la commission.

A M. Monk, qui suggérait la nomination d'un secrétaire français, M. Graham répondit qu'il approuvait la proposition, mais que cette nomination serait du ressort des commissaires ; il promet de la leur soumettre.

Le bill est adopté.

× × ×

M. Cyr, qui est retenu à sa chambre par la maladie, avait remis à M. Jackson, de Selkirk, une lettre dans laquelle il proteste contre l'affirmation de M. Foster, qu'il — M. Cyr — avait été élu dans le comté de Provencher grâce aux manoeuvres douteuses d'un officier rapporteur nommé Duggan. M. Cyr dit que l'ignorance de M. Foster est digne d'être signalée. L'officier rapporteur dans Provencher était un M. Ayotte, tandis que M. Duggan était dans le comté de Selkirk. Pour ce qui est de la conduite de M. Ayotte, il suffit de dire que l'élection est déjà vieille de trois ans, et qu'elle n'a pas encore soulevé de protestations. La demande d'invalidation qu'on songeait à faire a été retirée. M. Cyr dit que M. Foster, connaissant tous ces détails, a eu quand même l'effronterie de les dénaturer dans le seul but de ternir la réputation d'un collègue. M. Cyr déclare qu'il jouit d'une réputation que n'a jamais eue M. Foster, "ce pharisien des temps modernes, ce juif errant de la politique canadienne".

M. Foster, qui ne trouve pas la plaisanterie amusante, somme M. Jackson de se rétracter, en son nom et au nom de M. Cyr, dont il s'est fait le porte-parole.

M. Jackson réclame le droit de lire la lettre d'un député absent.

Le président de la Chambre donne raison à M. Foster et rappelle à l'ordre M. Jackson qui, malgré de nombreuses interruptions, a réussi à lire une bonne partie de la lettre de M. Cyr.

× × ×

Sir Wilfrid Laurier a fait connaître à la Chambre des membres du comité chargé de s'enquérir des sommes payées par le gouvernement à la compagnie du Pont de Québec. Ce seront MM. McLean, de Lunenberg, Talbot, Barker, Monk, Gallihers, Chisholm, d'Antigonish, et Walsh, de Huntingdon.

En réponse à un député, l'hon. M. Brodeur déclare que le brise-glace "Montcalm" a coûté $265,233.32.

On a payé pour réparations : en 1904-5, $12,693 ; en 1905-6, $47,545 ; en 1906-07, $38,356 ; en 1907-08, $20-782.

Les garnitures, ameublement, etc., ont couté dans ces différentes années $3,908; $959; $815; $1,174.

La dépense totale, incluant le coût et les réparations, les garnitures, l'entretien, les provisions et salaire, donne les chiffres suivants :

1904-5, $336,423; 1905-6, $135,638; 1906-7, $93,741; 1907-8, $91,921.

Ce steamer, ajoute M. Brodeur, est destiné à transporter les provisions, approvisionner les phares et faire le service d'hiver.

AU SENAT

Le sénateur Landry apprend du sénateur Scott que le gouvernement n'a encore pris aucune décision pour se substituer à la compagnie du Pont de Québec, comme il s'en est réservé le droit en vertu du contrat en 1903. Il apprend aussi que M. Parent a refusé le bonus de $3,000 que lui a voté la compagnie du Pont de Québec après l'effondrement du pont, et que la compagnie ne doit plus rien à M. Parent. Il apprend que M. Ulric Barthe, secrétaire de la compagnie, n'a aucune réclamation contre la compagnie en sus de son salaire, qui est de $2,400 par année depuis le mois de mai 1905, et qui était auparavant de $2,000. Il y avait un comité appelé le comité du terminus de Québec. Il était composé des représentants des principales compagnies de transport, qui devaient utiliser le pont de Québec, et autres intérêts similaires. Le président était M. A. Gaudet, et le secrétaire M. Ulric Barthe. Aucun salaire n'a été payé en rapport avec ce comité.

Le sénateur Landry dit que le rapport de l'auditeur général, pour 1907, montre que M. U. Barthe a reçu $79 pour avoir assisté aux assemblées de ce comité. L'honorable M. Scott dit que la réponse qu'il a donnée est celle qu'il a reçue de Québec.

Le sénateur Landry apprend encore qu'avant que le gouvernement eût passé le contrat de 1903 avec la compagnie du pont de Québec, le département des finances a été satisfait que la somme de $200,000 de parts additionnelles avait été souscrite. Le sénateur Landry apprend encore que des instructions ont été données de presser les travaux de réparation aux murs d'une partie de la terrasse Dufferin, de Québec, et il espère que la ville de Québec pourra compléter la terrasse à temps pour les fêtes.

Le sénateur Domville lit une dépêche annonçant que le premier ministre d'Angleterre a déclaré, dans la chambre des communes anglaises, qu'il ne croit pas opportun d'orner qu'on arbore le "Union Jack" sur les édifices publics, le jour de l'Empire.

Il demande quel effet cela créera en Canada et quel sera l'effet en vue des fêtes de Québec. Est-ce que le "Union Jack" sera arboré à Québec?

L'honorable M. Scott dit qu'il n'y a aucune intention de restreindre le déploiement de l'"Union Jack" en Canada. Si on ne le déploie pas en Angleterre, le seul effet en Canada sera de le faire déployer davantage.

Sir MacKenzie Bowell dit qu'il est temps de faire savoir au premier ministre de l'Angleterre que le Canada a l'intention d'arborer le "Union Jack" quand cela lui plaira. Une opinion du parlement du Canada ne serait pas déplacée.

Le sénateur Cloran dit que s'il y a un homme qui devrait savoir quand le "Union Jack" doit être arboré, c'est bien le premier ministre d'Angleterre, le premier aviseur de Sa Majesté le Roi.

L'opinion du premier ministre Asquith est évidemment que la meilleure preuve de loyauté n'est pas dans le drapeau, mais dans la politique du gouvernement. Le sénateur Domville, en réponse à une interruption, dit que les jeunes membres du sénat ne sont pas disposés à se laisser contrôler par les anciens.

BLAISE.

LOCOMOTIVE MEURTRIERE

Fall River, Mass., 15 — Une petite fille de deux ans, Alice, enfant de M et Mme Michel Ouellette, a trouvé la mort mardi avant-midi, sur la voie ferrée, en face et à quelques verges de la demeure de ses parents. L'enfant, pour se rendre à la voie ferrée, dut passer sous la clôture de planches qui borde le chemin de fer et intercepte la rue Craig.

Elle était assise sur la voie lorsque la locomotive d'un train venant de Providence la frappa et la projeta violemment en dehors de la voie. Le mécanicien appliqua aussitôt les freins et l'on s'empressa auprès de la petite victime, chez qui l'on constata une fracture du crâne, qui a dû instantanément causer la mort.

LES NOMINATIONS PROVINCIALES

MM. Auguste Brisson, Jean Dubé, Joseph Lévesque, Fidèle Bouillon et Léon Blanchet, jr, sont nommés commissaires d'écoles pour la municipalité de Saint-Marcellin, comté de Rimouski.

COMMISSAIRES DES PETITES CAUSES

MM. François-Xavier Lauzon et Napoléon Ladouceur, bourgeois, Adolphe Bénard, Horace Guérin, Jérémie Payment, et Eloi Lapointe, cultivateurs, de Saint-Eustache, comté des Deux-Montagnes, sont nommés commissaires des petites causes, ancienne commission révoquée, pour la paroisse de Saint-Eustache.

MM. Joseph Langlois, bourgeois, Félix Raymond, maître de poste, Gédéon Lauzon, cultivateur, Simon Cyr, voiturier, Zéphirin Nepveu, cultivateur, Charles W. Arthur, marchand, Alfred Carrière, commerçant, Gédéon Bigras, cultivateur, de la paroisse de Sainte-Scholastique, sont nommés commissaires des petites causes, ancienne commission révoquée, pour la paroisse de Sainte-Scholastique.

LES PONTS DE SAINT-HYACINTHE

Saint-Hyacinthe, 15 — M. Vallée, ingénieur-en-chef du département des travaux publics du gouvernement provincial, est arrivé en cette ville, ce matin. Mercredi avant-midi, il a fait l'inspection des ponts que le gouvernement de Québec aurait décidé d'acheter et de rendre libres. Il était accompagné de MM. Joseph Morin, M. P. P., le maire E. Saint-Jacques, G. A. Charpentier, président du comité de police ; Joseph Huette, président du comité des voiries ; Michel Desautels, et L. P. Morin, manufacturier.

GRAVE INCENDIE A ST HYACINTHE

(Du correspondant régulier de la PRESSE)

Saint-Hyacinthe, 15 — Vers cinq heures, hier après-midi, un incendie a détruit complètement les dépendances de la maison de M. Louis Lussier, avocat. Les pertes sont en partie couvertes par les assurances. La manufacture Chalifoux et l'établissement de M. J. R. Brousseau, marchand, situés près des bâtisses incendiées, n'ont échappé à la destruction que grâce au travail des pompiers.

CE SONT LES REINS QUI S'USENT LES PREMIERS

Peu de personnes savent quoi faire lorsqu'elles ont les reins faibles.

ELLES DEVRAIENT ESSAYER CE REMEDE DOMESTIQUE INOFFENSIF ET PEU COUTEUX, QUI SOULAGE TOUJOURS PROMPTEMENT LES MALADIES DE REINS ET DE VESSIE.

FACILE A PREPARER

La plupart des hommes et des femmes commencent, à l'âge de 50 ans, à éprouver les premiers symptômes de la décrépitude, sous forme de maladie de reins et de faiblesse de vessie. Peu de gens sont complètement exempts de cette maladie torturante, le rhumatisme, qui n'est pas réellement une maladie mais un symptôme du dérangement des reins qui sont obstrués et paresseux, incapables de remplir leurs fonctions qui consistent à filtrer et à chasser du sang les déchets empoisonnés, l'acide urique, etc., leur permettant de rester et de se décomposer, se fixant aux articulations et aux muscles, causant des douleurs et des souffrances intenses.

La vessie, cependant, cause les plus grands ennuis aux vieillards, surtout la nuit et de bonne heure le matin.

Une autorité célèbre, dans un article récent, déclara qu'il obtenait de merveilleux résultats de l'ancien traitement végétal. Voici ce qu'il dit : "Sur seize cas de maladies de vessie et de rhumatisme soignés avec ce traitement, un seul cas très compliqué ne put céder à son influence remarquable. C'est le traitement le plus inoffensif que j'ai jamais trouvé pour débarrasser l'organisme de poisons rhumatiques ; chasse l'irritation de la vessie et les difficultés urinaires chez les vieillards. C'est un tonique qui vivifie réellement tout le système rénal et urinaire, renforçant tout l'organisme".

Ce qu'il appelle "ancien traitement végétal" comprend l'ordonnance simple suivante, dont on peut se procurer les ingrédients à peu de frais chez tout bon pharmacien : kargon composé, une once ; extrait liquide de dandelion, une demi-once ; sirop composé à la salsepareille, trois onces. Agitez bien le tout dans une bouteille et prenez à la dose d'une cuillerée à thé après chaque repas et avant de vous coucher. Buvez aussi beaucoup d'eau. Cette ordonnance, bien que simple, est toujours efficace dans les cas de maladies de reins et de vessie.

UN GRAND MASSACRE DE PRIX

La rareté de l'argent et les temps durs nous ont forcés à offrir notre stock de vêtements d'hommes, garçonnets et enfants à 35 POUR CENT de réduction sur les prix réguliers. Quand le besoin d'argent se fait sentir,

IL N'EST PLUS QUESTION DE PROFITS NI DE PRIX COUTANT

Veuillez remarquer que c'est EN PLEIN COEUR DE LA SAISON que nous offrons, à meilleur marché que le coût véritable de production, ces vêtements d'actualité, de la meilleure qualité et de la plus grande élégance. C'est un fait bien connu, par tout le Canada et les Etats-Unis, que les vêtements Crown faits à notre atelier, sous notre surveillance personnelle, ne sauraient être égalés nulle part ailleurs, si ce n'est par ceux des meilleurs tailleurs sur commande et que chaque dollar dépensé pour un vêtement au Crown Store est un dollar économisé, comme vous vous en convaincrez vous-même en passant en revue notre magasin rempli d'occasions. Tous les vêtements achetés chez nous seront pressés pour rien pendant un an.

Nos complets, pardessus et pardessus imperméables sont les plus nouveaux modèles de cette saison de New York et Londres, dans les effets de brun, gris et olive, serges noires et bleues, worsteds, vicunas, thibets et vénitiens. Les pardessus sont doublés en soie et ont des revers en soie.

Les pardessus imperméables sont en véritable cravenette française. Tous nos vêtements sont taillés de façon à contenter les élégants les plus difficiles. Jamais meilleurs tissus ni plus excellente confection ne caractérisèrent des vêtements, aux prix ci-dessous :

635 Complets de $10, pour hommes, seront écoulés à - - **$6.00**

530 Complets de $12 pour hommes, seront écoulés à - - **$7.50**

755 Complets de $15 pour hommes, seront écoulés à - - **$9.00**

446 Complets de $18 pour hommes, seront écoulés à - - **$12.00**

950 Pardessus de printemps et d'automne et pardessus imperméables. Prix réguliers $10, $15 et $18. A cette vente ils seront écoulés à **$6.00, $7.50** et **$10.00.**

Un lot de pantalons de $1.75 pour hommes, sera écoulé à - - **$1.00**

Un lot de pantalons pour hommes de $2.25, sera écoulé à - **$1.25**

Un lot de pantalons de $3.00, sera écoulé à - - - - - - - **$2.00**

$2.50 Achèteront n'importe lequel de nos complets de $5 et $6 pour garçonnets, en dessins attrayants de mélanges anglais et écossais, coupe jolie en blouses matelot, Russes, aspirant de marine, Norfolk et double parement. Ces complets sont élégants et économiques et doivent être vus pour être appréciés.

1000 culottes de garçonnets, de 50c et 75c, seront offertes, jusqu'à la dernière, durant cette vente, chacune, à **20c**

Dans notre rayon de la confection sur commande vous trouverez des valeurs qui ne vous ont jamais été offertes au Canada.

Ne vous laissez pas tromper par des magasins peu recommandables. Défiez-vous des blagueurs et des trompeurs, venez au bon endroit. Notre unique magasin est

THE CROWN CLOTHIERS AND TAILORS, 110 Boulevard St Laurent, ANGLE VITRE.

CHAS. FISHER, PROP.

Voyez notre enseigne électrique : **THE CROWN** qui est le signe lumineux de la marchandise de la meilleure qualité aux plus bas prix. x

SIR ROBERT

Burnett's GIN

"Est le Meilleur Gin Sec"

THE MALE ATTIRE CO

LES COMPLETS EN SERGE BLEUE

Sont les vêtements les plus en vogue pour le printemps. Nos nouvelles marchandises sont arrivées. Les prix auxquels nous les vendons sont moins élevés que partout ailleurs. . . . . .

Deux de nos complets spéciaux sont marqués

$15.00 et $18.00

et sont soit à simple ou à double parement. — Vous pouvez aussi avoir le même drap de couleur noire, au même prix. . . . . .

Ils sont on ne peut plus élégants et possèdent un cachet de distinction que seuls les tailleurs émérites peuvent donner. Chaque vêtement est ajusté à votre taille. . . . .

SATISFACTION OU ARGENT REMIS.

"MALE ATTIRE"

475 RUE SAINTE-CHTHERINE EST.
336 RUE SAINTE-CATHERINE OUEST.
ET ANGLE DES RUES CRAIG ET SAINT-PIERRE.

"B O S T O N"

Vous aurez un Ajustement

ET UN "AJUSTEMENT DE CORDONNIER"

Si vous confiez votre pied au "Boston", pour des chaussures d'été, car la plupart des chaussures que nous vendons pour dames et messieurs, sont faites "à la main", et cela signifie la véritable habileté de l'antique cordonnier, l'honnêteté et la solidité, appliquées aux méthodes modernes économiques.

Vous aimez à avoir des chaussures faites pour vous, comme l'habit de monsieur et le costume de madame sont faits pour l'un et pour l'autre.

Toutes les beautés qui doivent entrer dans une chaussure de première classe, vous les trouverez dans les chaussures du "Boston", et, soit que vous achetiez des chaussures de prix élevé, soit que vous vous contentiez des lignes marquées à prix populaires, vous êtes absolument assuré d'avoir le maximum de confort, de style, de durée et "d'ajustement de cordonnier" — OXFORDS ELEGANTS POUR ACTUELLEMENT..... **$3.50**

BOSTON
SHOE STORE
Rue Ste Catherine Ouest, angle Mansfield (Ouvert le Soir)

SOUS UNE GRAVE ACCUSATION

Paul Messer, directeur d'un bureau de placement, est condamné, par le juge Choquet, à subir son procès aux Assises Criminelles. — Ce que dit le magistrat.

Paul Messer, le directeur d'un bureau de placement, arrêté récemment pour répondre à l'accusation d'avoir obtenu de l'argent sous de fausses représentations de certains ouvriers polonais, devra subir son procès en Cour du Banc du Roi.

Au cours de l'enquête préliminaire qui a eu lieu hier au sujet de cette affaire, il a été prouvé que Messer était contremaître débardeur, et qu'il tenait un bureau de placement.

Vingt-huit Polonais ont déclaré, sous serment, qu'ils avaient payé chacun $2 à Messer pour obtenir de l'ouvrage, mais qu'ils avaient été déçus dans leur espérance, quelques-uns ne travaillant qu'une journée ou deux, et les autres pas du tout.

Le juge Choquet en renvoyant le prévenu devant la Cour du Banc du Roi, a déclaré que le genre d'affaires poursuivi par le prévenu devait cesser pour la bonne réputation du Canada.

Mtre Théberge, du bureau Saint-Julien et Théberge, défend l'accusé.

LE CONCERT CARUSO

On a commencé la vente publique des sièges pour le concert de Caruso qui aura lieu lundi prochain. Ce fut une répétition de la démonstration extraordinaire à laquelle a donné lieu la vente des sièges aux souscripteurs samedi dernier. En effet, des centaines de personnes se tinrent en ligne pendant des heures, chez Willis, afin de pouvoir se procurer les meilleures places. La vente des billets aux souscripteurs a duré de neuf heures du matin à quatre heures de l'après-midi et pendant tout ce temps deux commis et M. Veitch lui-même furent constamment occupés. Presque tous les sièges de loges furent vendus et une grande partie des autres bonnes places. Il reste encore quelques sièges à prix modéré ; mais ce matin ils s'achetaient avec une rapidité extraordinaire. Ce concert clôturera avec gloire la belle série de soirées données cet hiver à Montréal par les meilleurs artistes du monde.

LES MALADIES CONTAGIEUSES

Cent vingt-huit cas de maladies contagieuses ont été déclarés la semaine dernière au bureau d'hygiène. Ils se répartissent comme suit: Diphtérie, 6; scarlatine, 23; fièvre typhoïde, 1; rougeole, 24; variole, 1; coqueluche, 8; tuberculose, 27; érysipèle, 5; oreillons, 18; gale, 3; méningite cérébro-spinale, 1.

UNE MODERNE BRINVILLIERS

Une femme, en France, est arrêtée sous l'accusation d'avoir empoisonné

SIX PERSONNES

Dont son père et sa mère, et presque tous les autres des parents à divers degrés.

CYNISME

Paris, 15 — Episode qui rappelle les Borgias, ces fameux empoisonneurs, et la célèbre madame de Brinvilliers. Une femme du nom de Jeanne Glibert a été arrêtée dans le village de Saint-Amand Montrond, sous l'accusation d'avoir empoisonné tous ses proches.

Le village est situé près de Bourges. Jeanne Gilbert, qui a en propre une petite fortune d'au moins $20,000, est une femme de 30 ans environ, cheveux noirs, yeux noirs, jolie, excellente ménagère, populaire dans son village, si bonne épouse que son mari se refuse absolument à croire à sa culpabilité.

LE DEBUT

Un soir, il y a deux ans de cela, le père du mari, M. Gilbert, après avoir mangé un mets préparé par sa belle-fille, mourut au milieu d'horribles souffrances. Peu après sa femme mourut de même.

Septembre 1906. — M. Girault, le père de Jeanne Gilbert, reçoit une tarte préparée des mains de sa fille. Il meurt de l'avoir mangée, et sa femme, qui y a goûté, est très malade. Elle se sauve pour cette fois, mais deux mois plus tard, ayant mangé du raisin envoyé par sa fille, elle succombe à son tour. Et la servante de Gilbert la suit de près.

COUP FINAL

En mars, cette année, Jeanne Gilbert s'en va à la maison de M. Pallot, son cousin, sise à cinquante verges. M. et Mme Pallot travaillaient dans leur vigne. Jeanne Gilbert traverse la maison déserte et va les trouver.

Quand M. et Mme Pallot revinrent, après qu'elle les eût quittés, ils trouvèrent un fromage sur l'appui de la fenêtre.

Ils en mangèrent. Mme Palot ne tarda point à exprimer, en dépit des soins empressés que lui prodigut sa cousine, Jeanne Gilbert.

On examina le fromage et on y trouva de l'arsenic. Par malheur pour Jeanne Gilbert, l'autre moitié du papier qui avait servi à envelopper le fromage fut trouvée chez elle. C'est ce qui amena son arrestation.

Depuis, elle se montre très calme, seulement "ennuyée de ces stupides histoires". Avant d'aller "à l'ombre", elle envoya un bouquet de fleurs "à son cher cousin", M. Pallot, qui, naturellement, a refusé ce don.

LA MORT D'UNE RELIGIEUSE

La dépouille mortelle de la révérende soeur Zénobie, décédée presque subitement le 25 avril dernier au couvent des soeurs de la Congrégation, à la Baie Saint-Paul, est arrivée ce matin à Montréal à bord du steamer "St Irénée", pour être inhumée à Villa Maria.

La vénérable défunte était depuis quatre ans supérieure du couvent de la Baie Saint-Paul. Elle était âgée de cinquante-neuf ans et huit mois et elle était membre de la famille Dionne, de Kamouraska.

Le décès de la révérende soeur Zénobie a douloureusement affecté les membres de la communauté dont elle faisait partie depuis si longtmps.

Inflammation des Reins

Et la maladie de Bright sont virtuellement la même chose, et c'est à cela que s'appliquent les Pilules du Dr Chase pour les reins et le foie.

Le Dr Bright a découvert que les symptômes de la maladie de Bright provenaient de l'inflammation des reins. De là vient son nom. Quant au rapport des Pilules du Dr Chase pour les reins et le foie avec la maladie ci-dessus, des milliers d'attestations en font foi.

En remontant à 1867, alors que le nom du Dr Chase se répandit au Canada, nous avons des lettres de personnes qui firent usage avec succès des pilules pour les reins et le foie. M. G. W. Parish, de Sturgeon Bay, Ont., écrit qu'il alla voir le docteur à cette époque pour avoir ce remède qui l'a guéri complètement.

Malgré les remarquables guérisons de cette terrible maladie, les gens continuent de souffrir, se plaignant d'affreuses douleurs dans le bas du dos, s'écriant qu'ils souffrent de partout, se sentant épuisés et découragés. Ces signes indiscutables de maladie des reins et le pouvoir des Pilules du Dr Chase pour les reins et le foie vous indiquent votre devoir.

Vous n'avez peut-être pas ces symptômes, mais vous en avez d'autres plus évidents dans l'urine. C'est sur ceux-là que se base le médecin pour se former une opinion. Si l'urine est de couleur très foncée, a une forte senteur, laisse un épais sédiment, étudiez sérieusement votre cas. Ce sont des symptômes infaillibles, non d'une maladie incurable, toutefois, grâce au Dr Chase.

Les Pilules du Dr Chase pour les reins et le foie ont guéri M. S. B. Phelps, Bolton Centre, Qué. ; elles peuvent vous guérir. Il dit : — "Je souffrais tellement des reins et du dos que j'étais incapable de travailler ni dormir. Mon urine déposait des sédiments ressemblant à la poussière de brique. J'étais obligé de me lever quatre ou cinq fois la nuit. Je vis l'annonce des Pilules du Dr Chase pour les reins et le foie, et je décidai de les essayer. Une boîte m'a guéri complètement. Je puis maintenant scier du bois ou faire n'importe quel travail. Mes reins ne m'ennuient plus. Je puis maintenant jouir d'un bon sommeil et je considère que les Pilules du Dr Chase pour les reins et le foie, sont un bienfait. J'ai beaucoup souffert de la maladie des reins pendant 18 ans."

Une pmule constitue une dose. 25c la boîte, chez tous les marchands ou d'Edmanson, Bates and Co., Toronto, Ont. Faites venir le calendrier-almanach du Dr Chase pour 1908. 10 A

LES BONS VETEMENTS ONT FAIT NOTRE SUCCES.

Tous les Tramways Conduisent chez : : **Blumenthals** Le Coin Rond Angle des rues Craig et Bleury.

Les plus Grnds Drapiers et Confectionneurs de Montréal.

GRANDE VENTE DE COMPLETS

POUR HOMMES ET GARÇONNETS

A partir de Demain, Samedi, pour se Continuer pendant une Semaine Seulement

1,000 Complets de messieurs, confectionnés à la main et de qualité supérieure, en beaux worsteds importés, de notre style sac exclusif à 2 et 3 boutons, nuances les plus nouvelles de brun et gris, habits semi-ajustés, poitrines amples, revers longs et poignets de fantaisie. Nos complets de $15.00, les meilleurs du Canada, à vendre, demain, samedi, à..... **$10.00**

Lorsque nous annonçons une vente spéciale, vous pouvez être convaincu que vous pouvez y faire de "bonnes emplettes". Ce fait est généralement admis, et nos ventes attirent une foule d'acheteurs. Pas d'exagérations, pas d'inexactitudes. Le seul but de cette vente est d'écouler certaines parties ne notre assortiment du printemps afin de faire de la place aux marchandises d'été.

Dans notre Rayon d'Articles de Garçonnets

800 Culottes de Garçonnets, en beaux Tweeds, toutes les grandeurs, 100 modèles différents. Prix réguliers 75c et $1.00. Prix spécial, Samedi..... **39c**

500 complets de garçonnets, style Norfolk, en tweeds de fantaisie. Prix régulier $3.50. Prix spécial, samedi..... **$2.63**

700 Complets de garçonnets, en beau tweed. Prix régulier $4.00 et $4.50. Samedi..... **$3.00**

25% d'Escompte sur tous nos COMPLETS et CULOTTES de GARÇONNETS.

Venez voir les foules de gens satisfaits qui assistent à nos ventes. Il y a un sourire de satisfaction sur les lèvres de chaque acheteur.

C'est une charmante habitude que celle de porter des vêtements de Blumenthal.

Nous Fermons nos Magasins, tous les Jours, à 9 hrs p. m., et le Samedi à 11 p. m.

LE CARDINAL LOGUE A MONTREAL

Son Eminence arrivera à la fin de la semaine en notre ville, et sera l'hôte de Mgr l'archevêque, au palais archiépiscopal.

LE LENDEMAIN, A SAINT-PATRICE.

SON EMINENCE LE CARDINAL LOGUE, ARCHEVEQUE D'ARMAGH ET PRIMAT D'IRLANDE, QUI PASSERA DEUX JOURS A MONTREAL, A LA FIN DE CETTE SEMAINE.

Mercredi matin, nous avions le plaisir de causer à M. l'abbé G. McShane, prêtre de Saint-Sulpice, le distingué curé de Saint-Patrice, de la visite du cardinal Logue, à Montréal, annoncée depuis plusieurs jours. M. le curé de Saint-Patrice a bien voulu nous dire en quelques mots, comment Son Eminence sera reçue en notre ville. Samedi, le midi, il y aura dîner à l'archevêché en l'honneur du Prince de l'Eglise, dîner auquel assistera le clergé irlandais de la ville et d'autres invités. Pendant son séjour à Montréal, le cardinal visitera différentes maisons religieuses irlandaises de notre ville, où il sera reçu solennellement. Le lendemain, dimanche, Son Eminence assistera à la grand'messe paroissiale en l'église Saint-Patrice.

Ce sera grande joie, parmi les fils de la vieille Irlande, à l'occasion de la visite du successeur de Saint-Patrice, sur le siège métropolitain d'Armagh; grande joie, pour ceux qui ont encore présent à la mémoire, le souvenir du Père Dowd, le vieux Sulpicien qui a laissé une si sainte réputation, le cardinal Logue était son ami ; joie aussi, pour les Canadiens-français, que Son Eminence connaît bien. Le Prince de l'Eglise a, en effet, plusieurs fois visité le Collège canadien à Rome et a été en relation avec plusieurs de nos compatriotes. Le Primat d'Irlande arrive donc en pays ami, qu'il soit le bienvenu.

DECES ET NAISSANCES

Cent trente-quatre décès ont été rapportés la semaine dernière, 115 chez les catholiques, 16 chez les protestants et 3 chez les Juifs. Il y a eu 181 naissances, dont 97 garçons et 84 filles.

QUI VEUT DE L'OR ?

DECOUVERTE D'UN NOUVEAU KLONDIKE, DANS LA COLOMBIE-ANGLAISE.

Vancouver, 15 — Une dépêche reçue par M. Alexander McQueen, de Victoria, qui est actuellement à Vancouver, annonce qu'on a découvert dans les criques de l'Ingenica, un tributaire de la rivière Finlay, dans le Nord de la Colombie Britannique, une riche région aurifère Dans la crique McConnell on a trouvé du sable donnant un rendement moyen de $20 par pelletée. Plus de soixante hommes sont rendus sur les lieux et plusieurs claims ont été établis.

M. McQueen fait partie d'un syndicat qui a acquis des intérêts dans le nouveau Klondike.

La bonne nouvelle lui a été télégraphiée de Hazelton par George Barnes, l'expert que le syndicat avait envoyé pour examiner l'étendu des découvertes d'or. Après avoir établi des "claims" sur la crique McConnell, M. Barnes est revenu en toute hâte à Hazelton, parcourant une distance de 220 milles pour envoyer sa dépêche. Le voyage peut se faire facilement avec des chevaux, en vingt jours.

LA CHOSE EST REMISE

LE CONSEIL PRIVE N'ENTENDRA PAS AU MOIS DE JUILLET LA FAMEUSE CAUSE DU "STEEL" ET DU "COAL."

Il est entendu que la cause du "Steel" et du "Coal" ne sera pas plaidée devant le comité judiciaire du Conseil Privé avant le mois d'octobre. On se rappelle qu'elle devait être entendue au mois de juillet; mais on annonce officiellement que les avocats du "Steel" ont demandé au Conseil Privé de remettre la chose au mois d'octobre, et ce mouvement de la part de la compagnie assurera au "Coal" l'augmentation du prix de son charbon à l'automne et si la cause célèbre reste en litige, il n'est pas probable que les avocats de la "Dominion Coal Company" s'opposent à la ligne de conduite adoptée par son adversaire.

LE DELICIEUX VIN TONIQUE

BYRRH

Aide votre digestion, vous fait recouvrer votre appétit d'autrefois, et renforcit votre système tout entier.

En vente partout.

Embouteillé à Thuir, France, par

Violet Frères, Props.

A W

L'ANEMIE

L'Appauvrissement du Sang, Les Maladies Nerveuses, Les Maladies d'Estomac Chez la Femme, les Jeunes Filles, Vaincus, Guéris par l'emploi suivi des

Dragées Lachance

Mères de Famille ne les oubliez pas

Prix du Flacon 50 cents

EN VENTE PARTOUT.

Laboratoire Lachance,

87 rue St Christophe, :: Montréal,

3-07

A 63—v n

LA VIE SIMPLE

est la meilleure. Vivre naturellement: travailler durant le jour, se maintenir de bonne humeur, manger trois repas et prendre une Pilule Beecham régulièrement tel que requis. Il n'y a pas, pour la vie simple ou agitée, de remède comparable aux

Beecham's Pills

Vendues partout. En boîtes 25 cents.

12 k A

ASSEMBLEE ORAGEUSE

DANS UN CLUB LIBERAL DE WINNIPEG, UN HOMME EST JETE A LA PORTE ET FRAPPE A COUPS DE PIED.

Winnipeg, 15 — Le club libéral de l'avenue Dufferin a été l'autre soir la scène d'une véritable bagarre. L'assemblée avait été convoquée par l'organisateur Zurkowoski. Plusieurs membres prétendirent qu'ils avaient été induits à faire partie du club sous de fausses représentations et demandèrent qu'on leur rendit leur argent. Cela déchaîna le tumulte. Parmi ceux qui demandaient leur argent était un nommé George Pienilo. Zurkowski demanda à ses amis de le mettre à la porte et après une lutte désespérée Pienilo fut jeté sur le trottoir à coups de pied. L'arrivée opportune de la police arrêta seule un combat général.

INTERPRETE DEMIS

Halifax, N. E., 15 — Joseph Bernstein, interprète du Département d'Immigration, a reçu hier d'Ottawa une lettre le remerciant de ses services. On prétendrait que Bernstein aurait extorqué de l'argent aux nouveaux arrivants qui ne parlent pas les deux langues officielles au pays.

CARUSO

Recommande le

"Hardman Autotone"

Le "piano automatique que tous peuvent jouer avec les rouleaux de musique perforés. On peut aussi le jouer avec les doigts.

M. ENRICO CARUSO DIT :

MM. HARDMAN PECK & CO., 5TH AVENUE NEW-YORK.

Je puis bien difficilement vous dire l'extrême plaisir que j'ai éprouvé à me servir du "Hardman Autotone". Je ne puis concevoir comment on a pu combiner, dans un seul instrument, une sonorité aussi superbe et aussi unique que celle du Hardman, à un mécanisme pneumatique pouvant reproduire aussi parfaitement la touche humaine. Ses appareils à transposer et à accentuer l'expression sont merveilleux. Vous félicitant d'avoir fabriqué le piano automatique le plus artistique et vous souhaitant encore plus de succès, je demeure votre tout dévoué,

Enrico Caruso

EXPOSES A NOS SALLES D'EXPOSITION.

C. W. LINDSAY, LIMITED.

Bureau principal: 512 rue Sainte-Catherine Ouest.

13,15 Succursale: 394 rue Sainte-Catherine Est.

THOMAS LIGGET & CO.

La vente finale de tapis et articles de ménage, lits et literie, rideaux et rugs, pièces désassorties et lots de meubles, offre aux acheteurs soigneux et économes, une grande occasion d'épargner de l'argent. 73 superbes tapis, prêts à poser, en une grande variété de grandeurs — tous à bon marché.

THOMAS LIGGET & CO.

642-644 rue Sainte-Catherine Ouest.

AU CONCERT CARUSO

Leurs Excellences le gouverneur-général et lady Grey arriveront au concert Caruso à 8 h. 30 et seront reçues par sir H. Montagu Allan. Elles occuperont une baignoire à gauche.

On annonce que le capitaine W. H. Evans, R. O., sera promu au commandement des Fusiliers du Prince de Galles.

Cette nomination serait bien accueillie par les officiers et les soldats de ce régiment car, quoique jeune, le capt. Evans a beaucoup d'expérience dans la milice et fait partie de la réserve des officiers.

LE MEILLEUR

Poêle au Canada c'est le

PENN ESTHER AMELIORE

fabriqué à Montréal. Vous pouvez vous procurer promptement les parties à réparer.

Record Foundry & Machine Co.,

268 rue St Paul, Montréal.

161 6

Avez-vous quelque chose à faire réparer à votre poêle ou à votre plomberie? Téléphonez chez J. et P. DAVIGNON, 1030 rue Ontario Est, 322 Mont-Royal, Tél. Est 2021, Mar. 1553, 1557.

Tous les avis de Naissances, Mariages et Décès doivent être endossés de noms et adresses des personnes qui les envoient.

NAISSANCES

DEQUOY — A Maisonneuve, le 5 mai 1908, au No 209 ave Lasalle, l'épouse de M. J. A. H. Dequoy, notaire, 2 fils, l'un baptisé Joseph-Clément-Paul, l'autre, Joseph-Sigefroid-Roger. Parrains et marraines, M. et Mme C. Dequoy, d'Iberville, et M. et Mme Sigefroid Deschatelets, oncles et tantes des enfants.

DION —A Montréal, le 12 mai 1908, au No 17 rue Mentana, l'épouse de M. J. Eugène Dion, gérant de l'hôtel St James, un fils, baptisé Aurèle-Emile-Henri. Parrain et marraine, M. et Mme Aurèle Resther.

MARTIN — A Montréal, le 8 mai 1908, au No 38 rue Bourget, l'épouse de M. E. Martin, une fille, baptisée Marie-Hermine-Lucille. Parrain et marraine, M. et Mme M. Martin, grands-parents de l'enfant.

DECES

BETOURNAY — A Montréal, le 15 mai 1908, à l'âge de 55 ans et 6 mois, Dame Evelina Allard, épouse de Joseph Bétournay, 443 Wolfe. Avis des funérailles plus tard.

CARON — A Blue Bonnets, le 13 mai 1908, à l'âge de 33 ans, Alphonse Caron. Les funérailles ont eu lieu ce matin, le 15 du courant.

CHAPLEAU — A Montréal, le 14 mai 1908, à l'âge de 7 mois, Toussaint, enfant de Wilfred Chapleau, 2436 rue St Hubert. Les funérailles auront lieu à Sainte-Thérèse, lundi, le 18 mai 1908. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GAGNON — A Montréal, le 14 mai 1908, à l'âge de 25 ans, Anastase Gagnon, fils de Jérémie Gagnon, de Saint-Léonard Port Maurice. Les funérailles auront lieu samedi, le 16 du courant. Le convoi funèbre partira de l'Hôtel-Dieu, à 7 heures, pour se rendre à l'église paroissiale de Saint-Léonard Port Maurice, où sera chanté le service à 8½ heures, et de là au cimetière, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 163—2

LAVIGNE — A Lacadie, le 14 mai 1908, à l'âge de 49 ans, Augustin Lavigne. Les funérailles auront lieu samedi, le 16 du courant. Le convoi funèbre partira de sa demeure, à 10.15 heures pour se rendre à l'église paroissiale et de là au cimetière, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 163—2

LANDRY. — A Montréal, le 14 mai 1908, à l'âge de 72 ans, Nazaire Landry. Les funérailles auront lieu samedi, le 16 du courant. Le convoi funèbre partira de sa demeure, No 192B rue Montcalm, à 7 heures, pour se rendre à l'église Saint-Pierre, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 163—2

LAPERRIERE — A Montréal, le 14 mai 1908, à l'âge de 63 ans et 6 mois, Paul Laperrière. Les funérailles auront lieu samedi, le 16 du courant. Le convoi funèbre partira de sa demeure, No 5718 rue Laval, à 8½ heures, pour se rendre à l'église Saint-Jean-Baptiste, et de là au cimetière de la Côte des Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

MORETTI — A Montréal, le 15 mai 1908, à l'âge de 62 ans, au No 25 avenue Christophe Colomb, Mme M. L. Guilbault, épouse de feu Charles Moretti. Avis des funérailles plus tard.

MILOT — A Montréal, le 14 mai, 1908, à l'âge de 57 ans, 10 mois et 7 jours, Delphine Desaulniers, épouse de Prosper Milot. Le convoi funèbre partira de la demeure de son époux, No 151 rue Roy, à 8½s, samedi matin, le 16 du courant, pour se rendre à la gare Viger et de là à Yamachiche, où le service et les funérailles auront lieu à 8 heures, lundi, le 18 du courant. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

O'LEARY — Lillian-Claire, le 14 du courant, à la résidence de son père, 600 rue Saint-Urbain, fille de John O'Leary, entrepreneur, et soeur de D. J. O'Leary, régleur d'assurance. Le service funèbre aura lieu samedi à 8 a.m., à l'église Sainte-Agnès, et l'inhumation au cimetière catholique. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 163—2

OUELLETTE — A Sainte-Cunégonde, le 15 mai 1908, à l'âge de 11 mois, Jean-Lucien, enfant d'Urgel Ouellette. Les funérailles auront lieu dimanche, le 17 du courant, à 2 heures p.m. Le convoi funèbre partira de la demeure de son père, 164 rue Quesnel, pour se rendre au cimetière de la Côte des Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 164—2

TURGEON — A Montréal, le 14 mai 1908, à l'âge de 62 ans et 6 mois, Henri-Alphonse Turgeon, avocat. Les funérailles auront lieu samedi, le 16 du courant. Le convoi funèbre partira de la demeure de son fils, No 322 avenue Laval, à 8.45 heures, pour se rendre à l'église Saint-Louis de France, où sera chanté le service à 9 heures précises. La sépulture aura lieu à Terrebonne à l'arrivée du train quittant la gare Viger à 2 heures p.m., même jour. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

THEORET — A l'Ile Bizard, le 13 mai 1908, à l'âge de 20 ans et 6 mois, Anna Sénécal, épouse de Médard Théoret. Les funérailles auront lieu samedi, le 16 du courant. Le convoi funèbre partira de la demeure de son époux, à 9 heures, pour se rendre à l'église paroissiale Saint-Raphaël et de là au cimetière, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 163-2

La plupart des gens se servent toujours, et se serviront toujours du SEL WINDSOR. Pur, fin, parfait et d'une saveur subtile. A 133

UNE SESSION

De la Cour du Banc du Roi

ayant juridiction criminelle dans et pour le district de Montréal, se tiendra au Palais de Justice, en la cité de Montréal,

LUNDI, LE PREMIER JOUR DE JUIN PROCHAIN, A DIX HEURES DU MATIN.

EN CONSEQUENCE, je donne avis public à tous ceux qui auront à poursuivre aucune personne maintenant détenue dans la prison commune de ce district et à toutes les autres personnes, qu'elles y soient présentes.

JE DONNE AUSSI AVIS à tous les juges de paix, coroners et officiers de la paix pour le district susdit, qu'ils aient à s'y trouver avec tous les records.

J. R. THIBAUDEAU, Shérif.

Bureau du shérif,
Montréal, 11 mai, 1908. 164—13

Papeteries Avant d'acheter vos papeteries ayez nos prix.

Seuls agents pour le CANADIAN LOOSE LEAF SYSTEM

Nous pouvons vous épargner de l'argent.

CARBONS Spécialité de fournitures de clavigraphe: rubans carbonés, etc. Feuilles de cire pour machine "Duplicateur".

RUBANS Rubans pour aucune sorte de clavigraphe.

MEUBLES DE BUREAUX

Canada Office Supply Co.

101 Notre-Dame Ouest

Phone: Main 4508

114—l.v.p

MEUBLES

Nous accordons un bon escompte sur tous nos Meubles, Poêles, etc., etc., soit Carrosses de Bébé, Buffets, Bureaux, Lavemains, Couchettes, Ameublements de Salles, Salons, etc., etc.

Nous garantissons à tous nos acheteurs que nous importons nos meubles des plus importantes manufactures.

F. GUIBORD & CIE,

Marchands de Meubles,

916 A 922 STE CATHERINE Est. x

LE DEVELOPPEMENT DE NOTRE COMMERCE

M. GEORGE W. STEPHENS EN DONNE LE SECRET DANS UN DISCOURS PRONONCE AU "POLITICAL ECONOMIC CLUB"

Au dîner intime du "Political Economic Club" que présidait M. McGowan, avocat, M. George W. Stephens, président de la commission du port, a prononcé un éloquent discours dans lequel il a fait l'historique de la navigation canadienne ainsi que du commerce du Canada. Il a fait l'éloge des Cunard, des Howe, des Allan, qui en créant notre navigation ont ouvert à nos produits la porte des marchés étrangers. Il loua ange aussi les Van Horne, les Mount Stephen et les Shaughnessy qui, par leur esprit d'entreprise, agrandissent tous les jours le champ d'opérations puis il donne les explications.

La question des transports doit être divisée comme suit, dit-il :

1o des lieux de production aux ports d'embarquement ;

2o des lieux de production aux ports du lac Supérieur ;

3o des ports de l'ouest du lac Supérieur aux ports de mer canadiens ;

4o Des ports de mer canadiens aux ports de mer européens et vice versa dans chaque cas. L'orateur indiqua ensuite la capacité des élévateurs où les grains attendent d'être expédiés à l'étranger, puis après divers commentaires passa à la quantité des marchandises de toutes sortes qui passèrent entre les mains de la Commission du Port durant la dernière saison. Il fut reçu 1,500,000 tonnes de fret transportées par 75,000 wagons. 400,000 tonnes de ces marchandises furent directement reçues des wagons aux navires et réciproquement, ce qui indique un sérieux progrès pour le port de Montréal.

Ce développement du port de Montréal intéresse les fermiers de l'ouest, les producteurs de fruits des provinces d'Ontario et de Québec, les sclèries mécaniques de la Colombie Anglaise et du Nouveau-Brunswick et les marchands importateurs ou exportateurs de tout le pays en général.

Le port de Montréal se charge des importations des fabricants de fer se montant actuellement à 10 millions ¼ par an, de ceux des fabricants de lainages qui s'élèvent à 7 millions par an, des raffineurs important chaque année pour six millions, des filateurs qui importent pour 3½ millions, etc., etc.

L'année dernière le chiffre des nouveaux venus se monta à 400,000, il faut ajouter à cela au moins 100,000 âmes augmentation naturelle de notre population. Dans cinquante ans, le Canada comptera au plus bas mot 50,000,000 d'habitants. Un avenir brillant s'offre à notre pays, déclara en terminant l'orateur et nous pouvons en assurer la réalisation en construisant des chemins de fer, des canaux et des ports terminus océaniques.

UNE SEVERE APPRECIATION

Les membres de la commission des incendies sont revenus assez dégoutés de leur visite à la caserne No 5, rue Berthelet. Ils disent que les travaux ne sont pas soignés dans les détails.

Le chef Benoit n'est pas satisfait, c'est tout ce qu'il veut dire. Le chef-adjoint Tremblay est plus explicite:

"Vous pouvez dire que mon opinion est que la caserne est l'édifice le plus mal fait de son espèce que nous ayons à Montréal. Je n'en dis pas plus, mais je maintiendrai ce que dis."

M. Chaussé, inspecteur des édifices, dit que l'ouvrage est passable.

Les entrepreneurs ont jusqu'au 25 de ce mois pour terminer leurs travaux. Passé cette date, ce qui restera à faire sera donné à d'autres entrepreneurs, mais les frais seront retenus sur leurs comptes.

FRAPPES PAR UN RAIL

Deux Italiens employés à la construction de la voie ferrée ont été victimes d'un accident hier après-midi. Un rail est tombé sur eux et Philippe Martini fut grièvement blessé au cou.

Son compagnon, B. Joseph, a été blessé à un pied. Son état n'est pas grave. Ils ont tous deux été transportés à l'hôpital Western.

AVIS SPECIAL

Pianos de l'Exposition Franco-Britannique — plusieurs spécimens des nouveaux pianos droits Leach améliorés envoyés à Londres, Angleterre, viennent d'être reçus par la Leach Piano Co., Ltd, 560 rue Sainte-Catherine ouest, près Drummond et ceux qui ont l'intention d'acheter devraient venir les voir. Prix $375 payables mensuellement. Catalogues illustrés et correspondance en français.

MARCHAND

Le plus grand Centre dans la Confection pour Dames au Canada. :: :: ::

N'OUBLIEZ PAS que DEMAIN SAMEDI est le dernier jour de la

Grande Vente à Réduction de Costumes de Dames

COSTUMES dans tous les plus nouveaux styles, couleurs et matériel.

NE MANQUEZ PAS CETTE OPPORTUNITE

venez de bonne heure, cette chance ne se repétera peut-être jamais.

POUR JUPE, COSTUME A ORDRE POUR LA SAISON D'ETE, donnez votre commande immédiatement afin de bénéficier de nos grandes réductions durant cette vente.

305 Notre-Dame Ouest. *197 Boulevard St Laurent.* **MARCHAND** *621 Ste Catherine Est.* *423 Ste Catherine Ouest.*

PAVAGES ET CANALISATION

UN INGENIEUR-EN-CHEF DES TRAVAUX PUBLICS DEVRAIT S'EN OCCUPER, DECLARE L'ECHEVIN LAVALLEE.

"Il faudrait un ingénieur en chef des travaux publics qui s'occuperait à la fois des travaux de la voirie et de la canalisation des eaux", a déclaré hier l'échevin Lavallée à la commission de la voirie.

Cette suggestion pratique a été faite au cours d'une discussion sur les pavages.

L'échevin Larivière avait fait remarquer qu'on ne devrait commencer à paver une rue que lorsque tous les travaux de canalisation y auraient été faits. L'échevin L. A. Lapointe déplora le fait que la rue une fois pavée, le service de l'aqueduc venait poser des tuyaux à eau, puis la Compagnie du Gaz posait des nouveaux services, quelques fois il fallait faire un égout. "Pourquoi, dit-il, ne pose-t-on pas immédiatement tous les services d'eau nécessaires, quand même les maisons ne seraient pas encore bâties?"

L'échevin Larivière dit qu'on peut poser à tous les 25 pieds les tuyaux nécessaires pour les maisons à trois logements.

L'échevin Lavallée dit: "Nous dépensons chaque année $100,000 pour mettre des robinets de fermeture et jamais on ne ferme l'eau." Ce à quoi l'échevin Lapointe répondit: "Les robinets devraient être mis dans les caves, comme cela se fait par exemple à New York."

L'échevin Lavallée déclare que le moyen d'avoir l'uniformité désirable serait de mettre la voirie et l'aqueduc sous la directifon d'un seul ingénieur, pour ce qui regarde les travaux publics de canalisation et de pavage; quant à ce qui est de la pose des tuyaux à gaz il serait facile de s'entendre avec la compagnie.

Cette suggestion a rencontré l'assentiment de la commission et il est probable qu'un avis de motion sera donné lundi à ce sujet.

COROLLAIRE D'UNE FAILLITE

Le procès d'Isaac Cohen, autrefois de la défunte compagnie Sloves et Cohen, bijoutiers, accusé d'avoir altéré les livres de la compagnie pour frauder les créanciers, est commencé hier après-midi, devant M. le juge Choquet.

M. Brunet, du bureau Wilks et Michaud, liquidateurs, a déclaré qu'au moment de la faillite, l'actif de la compagnie était de $4,245, pendant que le passif atteignait le chiffre de $10,000. Les autres témoins ont été MM. James P. Dent, W. M. Bolsford et M. Sloves.

Avant l'ajournement du procès, Mtre Bercovitch a prétendu que la cause devait être conduite du côté de la poursuite, par Mtre Corriveau, greffier de la Couronne, et non par des avocats particuliers.

M. le juge Choquet fera connaître sa décision mercredi.

ACHETEZ Le PENN ESTHER AMELIORE

Nous garantissons que ce poêle cuit en cinq minutes.

ESSAYEZ-LE

Votre argent vous sera remis si vous n'en êtes pas satisfait. A vendre chez les meilleurs marchands.

Record Foundry & Machine Co.

268 rue St Paul, Montréal.

161—5

SOLLICITEURS DE PATENTES

PATENTES QUI PROTEGENT

FETHERSTONAUGH & CIE.

Charles W. Taylor, ancien examinateur du bureau canadien des Brevets. Edifice Canada Life, Montréal, Chambre 39.

176—1Mvsn

Intéressant pour les femmes dont les maris boivent à l'excès.

Orrine fait disparaître promptement la passion de la boisson. Vous pouvez le donner sans café, ni lait, vu qu'il est insipide, inodore, incolore. Prix $1.00 la boîte. L'argent est remis s'il échoue.

Brochurette gratuite. En vente chez Quenneville et Guérin, 700 rue Sainte-Catherine Est. A k

Avez-vous quelque chose à faire réparer à votre poêle ou à votre plomberie? Téléphonez chez J. et P. DAVIGNON, 1030 rue Ontario Est, 322 Mont-Royal. Tél. Est 2021, Mar. 1552, 1557.

L'ENLEVEMENT DE LA NEIGE

UN RAPPORT SERA FAIT AU CONSEIL DEMANDANT LA FORMATION D'UNE COMMISSION SPECIALE POUR ETUDIER CETTE QUESTION.

La très importante question de l'enlèvement de la neige a été l'objet d'une conférence entre la commision de la voirie et les représentants de la compagnie des tramways, MM. D. McDonald et W. G. Ross. Après la conférence il a été décidé d'envoyer au conseil un rapport demandant la nomination d'une commission spéciale qui devra étudier cette question, en même temps que celles du transport du fret et des nouvelles lignes. Le rapport sera basé sur les notes suivante de l'ingénieur en chef de la voirie.

Les travaux seront sous la surveillance de l'ingénieur de la voirie. La compagnie devra enlever la neige des rues où passent les tramways, y compris celle qui tombe des toits et celle qui est enlevée des trottoirs. Le niveau de la neige sera uniforme et l'épaisseur, de pas plus de six pouces.

Il devra y avoir des rigoles en bordure des trottoirs. La neige sera complètement enlevée, le printemps, sur un avis de l'ingénieur. La compagnie sera responsable des accidents, du commencement à la fin de l'hiver. Un avis de 24 heures sera nécessaire pour la résiliation du contrat.

The John Murphy Company Limited

VENDREDI, 15 MAI 1908.

NOTRE ECOULEMENT TRES ACTIF DE . . . .

Costumes Elégants

Il aura lieu, samedi prochain. Tous les élégants costumes de notre rayon des manteaux à 15.00, 16.50, 18.50, 20.00 et 25.00 y sont compris, et sans réserve seront offerts, demain, à chacun..... **10.95**

Vous ne pouvez remettre à plus tard l'achat de votre nouveau costume, et il serait de votre avantage de lire l'offre extraordinaire que nous avons décidé de vous faire, samedi.

Si vous voulez un costume élégant; si vous le voulez taillé à la plus nouvelle mode; si vous le voulez dans le nouveau panama, le nouveau voile, les nouveaux tweeds ou les nouvelles serges; si vous le voulez doublé en soie; si si vous le voulez pour la moitié de sa valeur ou moins; l'occasion, qui probablement ne se répètera pas, vous en sera offerte, à notre rayon des manteaux, samedi.

Il n'y a pas dans toute la collection un costume valant moins que 15.00. Quelques-uns 16.50; quelques-uns 18.50 quelques-uns 20.00; quelques-uns même 25.00. Nous les offrirons tous, demain sans distinction, à, chacun **10.95**

Un Brillant Achat de Dentelles

Valeurs .50, .75, 1.00, 1.50, 2.00, 2.50, 3.00, 4.00, 5.00. Samedi **.19**

6,200 verges de dentelles, aussi belles que les manufactures du monde peuvent les produire, seront offertes ici, samedi.

Parmi le lot se trouvent des reproductions exquises des célèbres dessins MEDIÆVAL de l'univers, copies fidèles d'appliqué de point vénitien, point de gaze, point d'Alençon, point de Vérone, point d'Angleterre, appliqué de point Italien, en galons, insertions et bordures, crème, blanc, ivoire et écru, guipures, orientales, et dentelles de soie noires en insertions et bordures de toutes les largeurs possibles.

En plus, il y aura une quantité de véritable dentelle faite à la main, surtout dans le point Bruges,

Les valeurs régulières de ces dentelles sont .50, .75, 1.00, 1.50, 2.00, 2.50, 3.00, 4.00 et 5.00. Cet achat de dentelles étant un des plus brillants que nous ayons fait jusqu'à présent, nous offrirons ces 6,200 verges, samedi, à, la verge . . . . . **.19**

(Vous devrier faire en sorte de voir l'Etalage dans la Vitrine.)

VRAIS CHAPEAUX DE 5.00

Il est intéressant de savoir que, sans nuire à nos chapeaux plus dispendieux, nous nous efforçons de plus en plus de répondre à la demande de beaux chapeaux à bon marché. Le critérium de notre succès, en l'instance, sera l'offre de ces 100 chapeaux que nos meilleures modistes ont garnis d'après leurs idées, et chacun est différent. Vous les aurez donc, samedi, à chacun..... **5.00**

OXFORDS DE DAMES 1.89

Valeurs 2.50, 3.00 et 3.50

Dans un rayon de chaussures occupant le double de son espace primitif, nous avons arrangé les choses pour que tout le monde soit à l'aise dans le choix d'une paire de ces très élégants oxfords, pour dames, tels que ceux que nous vendons ces jours-ci par centaines de paires.

Ce sont d'élégants souliers en poulain verni et chevreau vici, tan Russe, semelles légères et pesantes, bouts Newport et New York, talons cubains et bas larges, points 1½ à 7. Valeurs 2.50, 3.00 et 3.50. Samedi, la paire..... **1.89**

PARIS KID GLOVE STORE

VENTE RECLAME ANNUELLE

DEUX DERNIERS JOURS MAGASIN OUVERT JUSQU'A 10 HEURES P.M. SAMEDI

Gants Courts pour Dames

Chevreau Français garanti, glacé ou suède, dans tous les plus nouveaux styles et les plus nouvelles nuances, y compris, Tans, Bruns, Mauve, Gris, Pastels, Bleu-Marine, Verts, Rouges.

89c

Gants en peau de chien, genre anglais, nouvelles nuances tan.

Gants en chamois, longueur trois-quart, en nuances naturelles.

Gants pour hommes, pour la toilette ou pour sortie, marques françaises et anglaises.

Gants Mousquetaire, longueur 12 boutons, en chevreau glacé, longueur au coude, pour dames. Choix de tans, bruns, gris, mauves, champagne, perle, bleu-marin, vert, bleus, noirs et blanc; gants Cape pesants, en tans. Réguliers $2.00 à $3.00. Spécial **$1.69**

Gants Mousquetaire, longueur 16 boutons, en chevreau glacé, pour Dames. Ces gants mesurent environ 24 pouces et dépassent le coude, dans les nouvelles nuances, tans, bruns, champagnes, ardoise, noirs et blancs. Réguliers $3.00 à $4.00. Spécial **$2.09**

Variété Complète de Grandeurs dans toutes les Lignes. Chaque Paire est Garantie.

464 STE CATHERINE OUEST. Phone Up 1068.

163—2

La question des frais sera déterminée par la commission spéciale. Il faudra un règlement et un contrat, pour amender ce qui existe déjà.'

L'échevin L. A. Lapointe dit qu'il a déjà donné l'avis nécessaire. Il poposera la formation d'une commission spéciale à laquelle tous les documents seront remis.

AU BOARD OF TRADE

D'IMPORTANTES RESOLUTIONS SONT PASSEES A LA SEANCE D'HIER. — PLUSIEURS NOUVEAUX MEMBRES SONT ADMIS.

Il y a eu réunion des membres du Board of Trade, mercredi après-midi. M. Farquar Robertson a présidé l'assemblée.

Les résolutions suivantes ont été passées par le conseil :

"Considérant que le déboisement de plus en plus considérable de notre domaine forestier constitue un danger pour la fertilité de notre sol et l'approvisionnement de nos pouvoirs d'eau ;

"Considérant également qu'il faut à tout prix préserver nos richesses nationales ;

"Le Conseil du Board of Trade demande au gouvernement du Canada d'instituer une commission chargée de s'enquérir de la valeur forestière de notre pays ainsi que de ses pouvoirs d'eau ; de la quantité de bois employé par l'industrie au Canada, y compris l'industrie de la pulpe et du papier ; de la quantité de bois, bois de pulpe, pulpe et papier exportés du Canada ; enfin, de donner avis sur les meilleurs moyens à prendre pour protéger nos forêts contre le feu et les coupes illégales de bois."

Les messieurs dont les noms suivent ont été admis comme membres du Board of Trade :

Peter McKenzie, de The Chibugamoo Gold and Asbestos Mining Co. ; A. D. Ritchie, C. B. Godwin, J. Wolfestan Thomas, de The Meyer-Thomas Co., Ltd. ; J. A. Bucknell, gérant de la Canada Life Ass. Co. ; Georges J. Sheppard, de The Canadian Pneumatic Tool Co., Ltd. ; Robert Pinkerton, de MM. Pinkerton and Co. ; Edward Denning, de MM. Kearley et Tonge, Ltd. ; Lyon Cohen, de MM. L. Cohen and Son ; Geo. E. Hussey, de The Hussey Contracting Co. ; Arch. Watt, de MM. Watt et Gordon ; L. Lafleur, de MM. J. L. Lafleur, Ltd. ; J. R. Genin, de MM. Genin, Trudeau et Cie ; L. P. Pelletier, de MM. Mathieu et Frère ; J. H. Waldman, de MM. J. H. Waldman and Co. ; Geo. McDougall, de The Jacques Cartier Pulp and Paper Co. ; Samuel Agnew, de The Dominion Straw Goods Co.; Chas. Thackeray, de MM. Chas. Thackeray and Co. ; Alex. Bremner, A. B. Boas, de Boas-Felsen Co. ; Ralph Lanthier, de The Kingsbury Footwear Co., Ltd. ; G. A. Miller, de MM. Miller Bros. and Toms ; M. Vineberg, de MM. M. Vineberg and Co. ; S. Vineberg, de The Scottish Rubber Co. ; Jas. H. Maher, entrepreneur ; W. T. Miller, de The Miller Bros. Co., Ltd. ; J. K. L. Ross, de The Dominion Coal Co. ; J. I. Chouinard, J. B. A. Aubry, de MM. A. Aubry et Fils ; Jas. Jephcott, de The Montreal Lithographing Co. ; Joseph Letourneux, de MM. Letourneux Fils et Cie ; J. B. Pauzé, de MM. J. B. Pauzé et Cie ; Norman S. Croker, de The Castle Blend Sea Co., Ltd. ; Lacasse Rousseau, de The Canada Electric Co. ; Wm H. Masterman, de The Masterman Packing and Prov. Co. ; R. Macfarlane, de MM. R. Macfarlane and Co.

Le secrétaire du conseil a fait rapport d'une invitation faite au conseil du Board of Trade d'assister à un dîner offert par le président de la Chambre de Commerce française, M. Chouillou, à l'occasion de l'arrivée à Montréal du consul général de France, M. Le Loynes.

L'invitation a été acceptée par le conseil et M. Alex. Orsall sera délégué au dîner, qui aura lieu ce soir à l'hôtel Viger.

Etaient présents : MM. Georges L. Cains, 2e vice-président ; John K. Binning, trésorier ; Wm Agnew, A. A. Ayer, J. S. N. Dougall, Wm Hanson, J. K. Kinghorn, D. C. Macarrow, J. P. Mullarkey, Alex. Maclaurin, Alex. Orsall, R. Wilson Reford, etc., etc.

TEMPERATURE

Vent de l'est, pluie durant la nuit et demain.

Montréal, 15 mai, 1908.

Température. — Bulletin d'après le thermomètre de Hearn et Harrison, 10-11 rue Notre-Dame Est.

Aujourd'hui maximum . . .	62
Même date l'an dernier . . .	67
Aujourd'hui minimum . . .	47
Même date l'an dernier . . .	47

Baromètre — 8 a.m., 30.31 ; 11 a.m., 30.30 ; 1 p.m., 30.29.

LA CROSSE

La "Presse" comme les années dernières affichera, chaque samedi, en face de ses bureaux, rue Saint-Jacques, et à sa succursale, rue Sainte-Catherine, les parties de crosse qui se joueront partout au cours de la présente saison.

La première partie entre les "Toronto" et le "National" sera affichée demain.

Nous sommes certains que de grandes foules suivront sur nos bulletins les intéressantes joutes auxquelles les clubs se sont préparés avec soin.

LA CAMPAGNE LIBERALE

L'assemblée de mardi prochain, le 19 mai, au Monument National sera un événement politique de grande importance, en particulier pour notre ville et pour la Province en général.

Les chefs du gouvernement qui viennent demander au peuple de renouveler leurs mandats, expliqueront leur conduite et l'honorable Premier Ministre y prononcera le discours-programme du parti libéral dans cette Province.

Ce sera pratiquement l'ouverture officielle de la campagne libérale et le premier ministre y fera son discours-programme, répondant par la même occasion à celui de M. L. P. Pelletier qui dispute la suprématie à l'honorable M. P. E. LeBlanc.

Tous les électeurs désireux de s'éclairer sur les hautes questions politiques, les libéraux en particulier devront se rendre en foule à cette assemblée.

La démonstration sera sous les auspices des clubs libéraux de Montréal.

Voici les orateurs qui y feront des discours :

L'honorable M. Gouin, premier ministre de la Province ; les hons. L. P. Brodeur, ministre de la Marine et des Pêcheries ; Rodolphe Lemieux, ministre des Postes ; les hons. Adélard Turgeon, ministre des Terres et Forêts ; W. A. Weir, Trésorier Provincial ; Charles Devlin, ministre de la Colonisation ; Jules Allard, ministre de l'Agriculture ; L. A. Taschereau, ministre des Travaux Publics ; Rodolphe Roy, Secrétaire Provincial.

A 7½ heures, entrée des clubs libéraux, drapeaux en tête, accompagnés de l'Harmonie de Montréal.

Les discours commenceront à 8 heures.

DANS LE PORT

L'EAU SE MAINTIENT TOUJOURS TRES HAUTE. — LE "LAPRAIRIE" N'A PAS REPRIS SON SERVICE.

Le niveau de l'eau se maintient toujours à une hauteur exceptionnelle et cause de graves ennuis aux navires accostés dans le port. Les quais sont inondés depuis plusieurs jours et l'on ne sait quand l'eau va reprendre son niveau accoutumé. Une légère baisse s'est fait sentir depuis ce matin. On trouve cependant encore 3 pouces d'eau sur les premiers trente pieds du bord du quai Victoria.

Le "Laprairie" ne peut encore reprendre son service et un poteau d'une dizaine de pieds de haut a été planté sur le quai où se tient le "Saint-Irénée", afin d'empêcher que le navire ne vienne briser ses roues sur le bord du débarcadère.

La hauteur des eaux a amené certaines difficultés entre les compagnies Richelieu et de Navigation Canadienne. En effet, vu que son quai est inondé, à Trois-Rivières, l'"Imperial" a cru pouvoir accoster à celui dont la compagnie Richelieu se sert en cet endroit.

De ce fait, il y a eu protestation de la part de la compagnie Richelieu qui aurait exigé $5.00 pour chaque accostage. Les autorités de la compagnie Canadienne auraient refusé de payer le montant requis, et de là le conflit. On s'attend, toutefois à ce que les choses s'arrangent à l'amiable.

Depuis le 4 mai dernier l'eau a monté de quatre pieds sur le débarcadère où les vapeurs "Sainte-Hélène" et "Saint-Laurent" ont l'habitude de débarquer leurs passagers.

On attend le "Victorian" vers dimanche soir. En somme, la plus grande activité règne dans le port.

AU TOUR DE BEAUHARNOIS

Beauharnois, 15 — L'eau du fleuve est plus haute qu'elle n'a jamais été. Plusieurs maisons, le long de la rive, sont partiellement inondées. Les habitants, très effrayés, délibèrent s'ils ne transporteront pas ailleurs leurs pénates. Il paraît que c'est une sensation très angoissante que celle de sentir dans sa cave un fleuve qui monte peu à peu. Plusieurs abris de chaloupes ont été inondés et démolis pendant la nuit.

A Chacun le Sien

La circulation d'un journal est un capital qui s'évalue suivant le degré de supériorité qu'il a sur ses confrères quant à sa circulation. Or il est parfaitement admis que la "Presse" possède cette supériorité pour tout le Canada.

Les dépenses énormes qu'elle a à supporter pour la publication d'un journal avec un tirage de plus de 100,000 copies par jour lui donnent droit à des revenus proportionnés aux avantages que retirent ceux qui s'en servent pour leur commerce.

Si un journal dont les dépenses sont beaucoup moindres, en raison d'une circulation minime, réclame sans pouvoir ou sans vouloir le prouver, une circulation exagérée, nous croyons être en droit de considérer la conduite d'un tel journal comme une attaque à notre capital, et d'en informer le public.

La circulation de la "Presse" est reconnue, constatée, tant celle de nos éditions américaines et hebdomaires que celle de tous les jours au Canada. Chacune de ces éditions comporte un patronage particulier et comme nous avons toujours compris avec nos clients l'utilité ou l'inutilité de leurs annonces dans nos différentes éditions nous en avons toujours tenu compte dans nos contrats surtout pour ceux qui n'avaient pas d'établissement aux Etats-Unis. Lors de l'augmentation arbitraire du tarif des postes, prohibant, ou à peu près, l'expédition de nos journaux chez nos voisins, nous avons dû faire comme notre confrère la "Patrie" diminuer le volume de cette édition en retranchant ce qui ne profitait a personne, sans pour cela changer nos conventions avec nos clients, parce que nous publions leurs annonces simplement à titre de réclames pour nous.

Quant à la circulation de notre confrère, elle n'est ni vue, ni connue que par des représentations verbales, sans preuve convaincante, ne rendant pas justice ni aux annonceurs, ni à notre journal. Voila pourquoi au lieu d'accepter le défi incohérent de la Patrie, nous lui avons proposé bien sagement le seul moyen à prendre pour renseigner tout le monde et rendre justice aux interessés. Que l'on fasse faire par un expert, MM R. S. Ross et Sons, par exemple, un examen des livres de circulation, avec pièces justificatives, pour établir le tirage réel de nos deux journaux, nous engageant à publier le rapport du dit examen. Et si les annonceurs ne reçoivent pas la garantie que comporte leur contrat ou que la circulation de la "Presse" ou de la "Patrie" n'est pas actuellement ou n'a pas été, depuis un an, telle que représentée par leurs circulaires-certificats ou représentations verbales, chaque partie devra s'engager, si elle est prise en défaut, à verser un montant à être déterminé pour être distribué aux hôpitaux et autres maisons de charité de cette ville. La dernière partie de ce paragraphe n'est pas de rigueur, attendu que tout ce que le public désire connaître, c'est la circulation réelle des deux journaux.

Les lecteurs intelligents observent avec raison une injustice flagrante dans les attaques de la "Patrie" contre la "Presse" publiées en annonces dans tous les journaux de Montréal, car personne ne peut douter que la "Presse" ait aucune raison de craindre la comparaison avec n'importe quel journal quotidien du Canada concernant sa circulation. Mais elle veut une comparaison honnête, une vérification très correcte de la situation des deux journaux.

Alors quand le calme sera rétabli, la "Presse" et son confrère continueront leur marche, mais chacun occupera le rang qui lui sera officiellement assigné.

LES DRAMES DE LA MER

Un mort et quatre blessés, tel est le bilan du désastre —Outre les pertes matérielles—causé par la collision entre les steamers "Ottawa" et "Trold."

Un mort et quatre blessés, tel est le résultat de la désastreuse collision survenue entre les steamers "Ottawa" et "Trold."

On comprend quelle anxiété ont éprouvée les passagers de l'"Ottawa" d'abord et leurs parents et amis, qui connaissaient la terrible nouvelle depuis lundi matin.

L'"Ottawa" est arrivé dans le port de Montréal à 7 heures et demie hier soir.

Une foule des plus considérable s'était massée au quai Edouard VII.

Une exclamation générale de terreur fut lancée par ceux qui virent l'"Ottawa" s'avancer avec une déchirure de trente pieds au moins à son avant. Les plaques de blindage ont été tordues et enlevées.

L'étrave du "Trold" a été totalement brisée et est restée prise dans un des compartiments enfoncés de l'"Ottawa."

Cinq hommes, qui se trouvaient à leur sommeil lors de l'accident, se sont trouvés tout à coup ensevelis sous un amas de décombres.

John Taylor, second boulanger du bord, a été lancé dans l'éternité sans probablement avoir été éveillé. En effet ,une lourde pièce d'acier lui est entré en pleine poitrine. Le malheureux est mort sans avoir repris connaissance.

Dès qu'on s'aperçut de l'accident, une trentaine d'hommes se précipitèrent au secours de ceux qui se trouvaient à l'avant.

Les quatre blessés souffrent de contusions diverses, jambes et bras fracturées, etc. L'un d'entre eux a eu le crâne brisé, les autres ne sont pas considérés comme en danger immédiat.

Quant à l'accident lui-même il est survenu à 9 heures et demie précises, dimanche soir, à peu près à 40 milles d'Halifax.

La brume était très épaisse et les sirènes en fonction. La collision une fois arrivée, des membres de l'équipage mirent des embarcations à la mer, afin de se rendre compte, à l'extérieur, des dommages subis.

M. le Dr Alexandre Germain, qui se trouvait à bord de l'"Ottawa," lors de la collision de dimanche dernier.

Le reporter de la "Presse" a rencontré hier soir et ce matin plusieurs des passagers et entres autres M. le Dr Alex. Germain, qui a bien voulu nous donner une interview spéciale.

"On ne peut trop féliciter le capitaine Evans, le maître d'hôtel Lanceley et le second maître d'hôtel Halidy, a déclaré le Dr Germain. "Ces messieurs, et tout l'équipage du reste, se sont conduits en parfaits gentilshommes et en braves marins.

"Une adresse a été présentée au capitaine Evans, comme témoignage non équivoque de la haute admiration de tous les passagers envers le dévoué commandement du navire."

"On ne réalise pas le danger, a continué le Docteur, et malgré le péril extrême couru par les passagers, ils n'y a eu tout d'abord aucune panique, aucun cri.

Ce n'est qu'après qu'il s'est produit quelques crises nerveuses."

"Le malheureux qui est mort avait à Liverpool une femme et trois enfants qui attendaient son retour.

"La discipline à bord a été si belle, si idéale, que tout le monde s'est trouvé rassuré."

"Une scène que je n'oublierai jamais est celle de la cérémonie de lancement à la mer de l'infortuné Taylor. On n'a pas d'idée de la profonde tristesse d'un tel procédé d'inhumation.

"A la nouvelle de la collision tous les passagers ont été requis sur le pont et les chaloupes du bord mises prêtes à prendre la mer."

"Pas n'est besoin de dire quel joie ça été de se retrouver sains et saufs à Montréal. Pas un seul passager n'a été blessé."

"Je m'attends de repartir demain, en compagnie de ma femme, à bord du "Kensington," a déclaré en terminant M. le Dr Germain, "vous voyez donc que les accidents ne nous effraient pas trop."

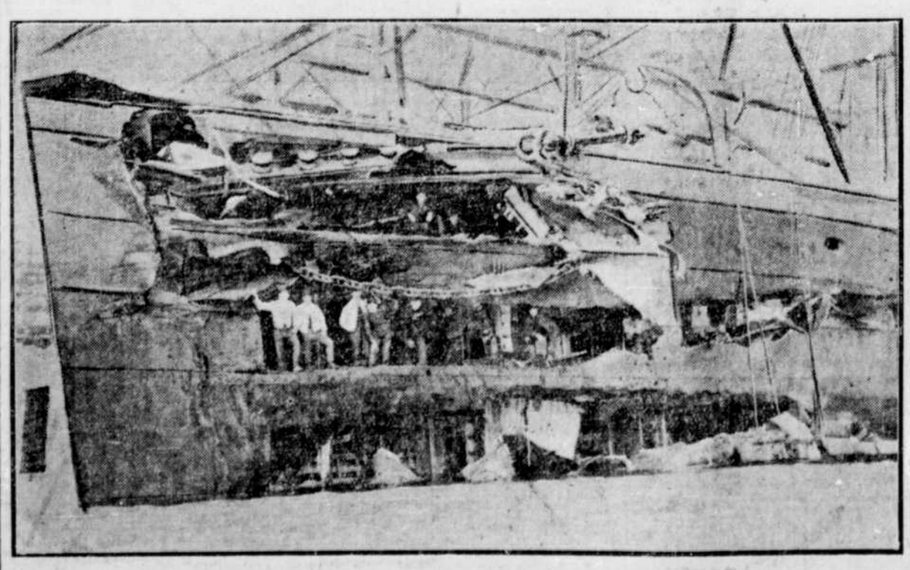

PHOTOGRAPHIE DU STEAMER "OTTAWA," ARRIVE DANS LE PORT DE MONTREAL HIER SOIR. ON PEUT VOIR QUELLES AVARIES TERRIBLES LE NAVIRE A SUBIES DANS SA COLLISION AVEC LE "TROLD."

AU MILIEU DES TENEBRES

Deux cambrioleurs pillent une pension, rue Sainte-Catherine-Est ; mais le réveil opportun d'un locataire les dérange dans leur besogne.—Coups de revolvers.

Un vol comme il s'en commet rarement, tellement il faut d'audace, de cynisme et de sang-froid pour le perpétrer, a été commis hier la nuit dans la maison portant le numéro 785 rue Sainte-Catherine Est.

Les cambrioleurs ont enlevé des bijoux, des effets et de l'argent pour une valeur d'une centaine de dollars.

La

MAISON CAMBRIOLEE

est un édifice à trois étages dont le rez-de-chaussée est occupé par MM. L. A. Lapierre, marchande de modes. Mme L. Dupart occupe les deux autres étages dont elle sous-loue huit chambres à différentes personnes. Sans s'attarder dans le magasin de modes, les cambrioleurs montèrent de suite au premier étage et ouvrirent la porte au moyen

D'UNE FAUSSE CLEF.

Ils se dirigèrent immédiatement vers une petite chambre située en avant et occupée par Mlle Mary Payette, commis dans un bureau. Mlle Payette reposait en ce moment et son linge, de même que ses bijoux étaient déposés sur la table et les autres meubles. Les bandits prirent la montre et la chaine ainsi que le portefeuille de la jeune fille. Ils se chargèrent aussi de quelques robes et d'un manteau, puis sortirent en fermant la porte avec précaution de manière à ne pas réveiller

LEUR VICTIME;

de là ils montèrent à l'étage supérieur et pénétrèrent dans la chambre de M. Henry Maguy qui se trouve juste au-dessus de celle de Mlle Payette. Ils se contentèrent là d'enlever le contenu des poches de pantalon du locataire qui dormait paisiblement. Ils ont emporté environ $2.75 en menue monnaie.

Une fois en possession du butin, ils voulurent faire bien sentir leur visite à M. Maguy et se servirent de liqueur que le dormeur avait laissée sur sa table de nuit.

Ils allèrent ensuite dans la chambre de M. et Mme H. Brunelle, ouvrirent les armoires et s'emparèrent d'un riche manteau, d'un tour de cou en fourrures et de quelques autres objets qu'ils furent cependant forcés d'abandonner plus tard.

C'est cette dernière visite qui leur fit tort. M. Brunelle, se réveillant en sursaut, constata qu'il se passait quelque chose d'anormal dans la maison. Sans même prendre le temps de passer son pantalon, il s'arma de son revolver et courut avertir Mme Dupart. De suite, il remonta au deuxième et aperçut deux ombres qui fuyaient par une fenêtre de derrière.Il entendit les cambrioleurs sauter sur un balcon placé à la hauteur du 1er étage et

FIT FEU

au hasard. Son coup eut une réponse immédiate. Après s'être retiré un instant pour ne pas être atteint, il se pencha de nouveau hors de la fenêtre et tira un deuxième coup. Mais c'était peine inutile ; il vit les voleurs s'enfuir en passant sous une porte de cour de la propriété voisine.

La police arriva à ce moment, attirée par les détonations. Mais, malgré son empressement à leur courir sus, ne put rejoindre les fugitifs.

Sur le balcon du premier étage, M. Brunelle a retrouvé tous les effets qu'on avait enlevés de sa chambre, ainsi qu'une robe et un manteau appartenant à Mlle Payette. Celle-ci perd cependant sa montre ainsi que la chaine et plusieurs autres effets.

Mme Dupart perd une enveloppe de paie d'une de ses filles qui travaille chez Scroggie.

Mlle Payette, réveillée par les détonations d'armes à feu, reçut une rude commotion nerveuse en constatant la disparition de ses valeurs et on a craint pendant quelque temps qu'elle ne fût gravement malade. Elle était cependant assez remise ce matin pour reprendre son travail.

M. Hermas Brunelle, qui a chassé les voleurs et les a forcés à abandonner une partie de leur butin en tirant deux coups de revolver.

SUR LE CHEMIN DU SAULT

Un boulanger est dévalisé par trois brigands, à la pointe du revolver, hier soir, près de St Léonard de Port-Maurice.

Les bandits qui ont infesté les chemins des municipalités rurales des environs de Montréal l'automne dernier, ont fait leur réapparition.

Hier soir, alors que le boulanger Guay atteignait Saint-Léonard de Port Maurice, trois apaches armés jusqu'aux dents, le couchèrent en joue, en lui demandant la bourse ou la vie.

Le boulanger terrifié s'empressa de verser entre les mains des bandits, tout l'argent qu'il venait de collecter, une somme de $20.

M. Guay croit que les voleurs de grand chemin qui l'ont dévalisé sont des Italiens.

LA SERIE DES DEUILS

(Du correspondant régulier de la PRESSE)

Buckingham, 15. — Un nouveau drame vient de se dérouler à Notre-Dame de la Salette.

Ce matin, Mlle Emilie Morrissette s'est noyée dans une crique située à quelques verges de la maison de son père.

On ne sait si sa mort a été accidentelle ou non. L'on ne peut former que des conjectures.

La défunte, qui était âgée de 44 ans, était une personne d'une piété exemplaire. Elle avait assisté, la veille, à la clôture des prières des Quarante-heures, dont elle avait suivi les exercices avec assiduité.

La récente catastrophe de Notre-Dame de la Salette, dans laquelle avaient péri des membres de sa famille, avait eu une pénible influence sur son état mental.

Elle était depuis restée nerveuse et excitée.

Il se peut que ce soit dans un moment de grande surexcitation qu'elle ait mis fin à ses jours.

La tragédie eut lieu pendant que M. Morrissette, vieux père mourant de la défunte, recevait les derniers sacrements des mains du curé, M. l'abbé Lemay. C'est au départ de ce dernier qu'on aperçut le cadavre flottant sur l'eau.

Il y aura probablement enquête.

RENDONS JUSTICE A QUI ELLE EST DUE

Lundi, le 4 mai, nous avons publié, sous le titre de "Drame de la misère", une nouvelle dans laquelle, sur la foi d'un journal du matin, nous disions qu'une jeune fille avait été exposée pendant six jours chez son père, sans que celui-ci put la faire enterrer, faute d'argent. Les renseignements que nous obtînmes alors étaient erronés, car il n'y avait ni pauvreté, ni misère.

Nous avons appris, depuis, que les funérailles n'avaient été retardées que du samedi au dimanche, qu'aucun policier ne s'était rendu à la maison et que le père avait de lui-même fait inhumer le cadavre, sans y être forcé.

Nous nous faisons un devoir de rétablir ces faits dans leur vrai jour, et nous regrettons d'avoir causé des ennuis immérités à une brave famille, faute d'avoir mieux contrôlé l'exactitude absolue des faits.

BERTHIERVILLE

(Du correspondant régulier de la PRESSE)

Berthierville, 15. — La petite rivière Bayonne vient de causer des dommages considérables à la propriété de M. Albert Champagne, près du port Ralston.

La crue des eaux a rongé le bord de la rivière sur une distance de 100 pieds environ, et l'a fait s'affaiblir, entraînant de magnifiques ormes dont quelques-uns ont une circonférence de douze pieds.

La chute de ces arbres a ébranlé la maison comme l'eut fait un tremblement de terre. L'eau creuse un conduit souterrain qui menace d'aboutir sous les fondations, si la rivière ne rentre pas dans son lit.

Le fleuve, en face de la ville, ressemble à une baie: l'île aux Castors et le terrain communal sont presque totalement inondés. Les habitants de l'île du Pads viennent directement à Berthierville, de leurs habitations, en passant pardessus les îles. Le bas de la ville est inondé. L'eau fait flotter les trottoirs. La circulation en voiture est interrompue dans ce quartier.

MGR SBARRETTI

Son Excellence Mgr le Délégué apostolique est attendu, croyons-nous, au palais archiépiscopal, ce soir. Sa Grandeur vient saluer l'Eminentissime cardinal Logue, qui arrivera également ce soir ou demain en notre ville.

L'HONORABLE M. GOUIN

IL SE PRESENTERAIT DANS PORTNEUF ET M. TASCHE-DANS CHARLEVOIX.

(Du correspondant régulier de la PRESSE)

Québec, 15. — L'hon. L. A. Taschereau, ministre des Travaux Publics a été à l'unanimité choisi comme candidat libéral à Charlevoix, à la convention de la Baie St Paul, hier. Ce matin, il a accepté, on ne lui connait pas d'adversaires encore. L'hon. M. Turgeon commencera sa campagne à Bellechasse vendredi prochain. Vous pouvez dire que l'hon. M. Gouin sera candidat à Portneuf. Des requisitions à cet effet ont circulé dans le comté et presque tous les électeurs ont signé. Il acceptera et son élection se fera par acclamation suivant toute apparence.

SOUS LA GARDE DES DETECTIVES

UN ITALIEN EST MENACE PAR LA TERRIBLE SOCIETE DE LA "MAIN NOIRE."

La "Main Noire" ne met pas bas les armes. L'Italien Angelo Rogello, qui est domicilié au No 59 de la rue Cathédrale, a été informé par lettre, que s'il ne déposait pas deux mille dollars dans un certain endroit il sera tué cet après-midi même.

M. Rogello n'est pas un peureux: mais il a raison de croire que les partisans de la terrible société secrète italienne sont capables de donner suite à leurs menaces. En conséquence, depuis la réception de la mystérieuse lettre, il est gardé par deux détectives de la ville.

LES VOLS EN PLEIN JOUR

Les insaisissables rôdeurs de jour dont la "Presse" signale les exploits quotidiennement, ont fait dans l'après-midi d'hier, de superbes râfles.

Chez M. Goldstein, 80 rue Saint-Mathieu, ils ont enlevé pour environ trois cents dollars de bijoux. Au domicile de M. F. X. Dépatie, 219A Visitation, leur récolte a encore été plus abondante. M. Dépatie estime ses pertes à près de $800.

La pension tenue par Mme Paquette, au No 85 de l'avenue Mont-Royal, a également été mise au pillage. Les pertes sont considérables.

L'OPPOSITION DEMANDE DU SECOURS

(Par dépêche spéciale à la PRESSE)

Ottawa, 15 — Le caucus libéral aujourd'hui était présidé par M. McIntyre, de Mackenzie, et l'on a décidé de continuer la lutte contre les prétentions de l'opposition. Le parti conservateur a télégraphié à MM. Rogers et Roblin de venir lui aider à Ottawa.

MLLE BARRY A GAIN DE CAUSE

La cause en appel de Mlle Robertine Barry (Françoise), contre M. Albert Lefebvre, ex-constable spécial du Ouimetoscope, a été appelée, ce matin, devant l'honorable juger Lavergne.

Après avoir entendu plusieurs témoins de part et d'autres, la cour a confirmé le jugement rendu en première instance, condamnant M. Lefebvre à payer une amende de dix dollars pour avoir, le 5 novembre dernier, brutalisé la plaignante, alors qu'elle avait refusé d'enlever son chapeau dans une baignoire du Ouimetoscope, qu'elle occupait avec son frère, M. l'avocat D. R. Barry, et ses deux jeunes neveux.

En conséquence, l'appel a été renvoyé avec dépens contre l'appelant.

Mtre Arthur Delisle occupait pour la plaignante et Mtre J. O. Lacroix représentait l'appelant.

A une séance spéciale tenue, hier soir, le conseil de ville de Longueuil, a accordé des certificats de licence d'hôtel, à Mme veuve Martel, ainsi qu'à M. J. A. Riendeau, ce qui porte le nombre des licences à six.

Suite des Annonces de Naissances, Mariages, Décès, etc.

NAISSANCES

BELAIR — A Montréal, le 13 mai 1908, au No 27 ruelle Saint-Pierre, l'épouse de M. Thomas Bélair, un fils, baptisé Joseph-Hormisdas-Eugène. Parrain et marraine, M. Hormisdas Thibault et Mlle Cordélia Thibault, oncle et cousine de l'enfant.

REED — A Maisonneuve, le 13 mai 1908, au No 157 rue Letourneux, l'épouse de M. George Reed, un fils, baptisé Joseph-Wilfrid-Marcel. Parrain et marraine, M. et Mme Wilfrid Bérard, oncle et tante de l'enfant.

DECES

LASALLE — A Pawtucket, R. I., le 15 mai 1908, à l'âge de 76 ans et 8 mois, François-Xavier LaSalle, de la maison F. X. LaSalle et Fils, de cette cité. Avis des funérailles plus tard. L'arrivée du corps, demain matin, gare Windsor, à 9 heures précises. Le corps sera exposé chez son fils, M. C. R. LaSalle, au No 134 avenue Christophe Colomb.

MEUNIER — A Montréal, le 13 mai 1908, à l'âge de 54 ans et 7 mois, Eusèbe Meunier, ancien boucher. Les funérailles auront lieu samedi, le 16 du courant. Le convoi funèbre partira de la demeure mortuaire, No 1092 avenue Delorimier, à 8.30 précises, pour se rendre à l'église Saint-Grégoire le Thaumaturge, angle des rues Rachel et Papineau, et de là au cimetière de la Côte des Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Le défunt était du Tiers-Ordre. Les tertiaires sont priés de venir réciter l'office ce soir.

NAULT — A Montréal, le 14 mai 1908, à l'âge de 84 ans, Calixte Nault, père de l'échevin Nault. Les funérailles auront lieu samedi, le 16 du courant. Le convoi funèbre partira de sa demeure, No 423 rue Aylwin, Hochelaga, à 8.45 heures, pour se rendre à l'église de la Nativité, et de là au cimetière de la Côte des Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.